MAY 10 1923

30e Année. N° 9. 1er Mai 1923.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
ri Bergson . .	*Études classiques et réforme de l'Enseignement*	5
nte Molé. . . .	*Le Ministère Richelieu*	19
néral Mangin. .	*La Discipline*	27
rre Benoit. . .	*Mademoiselle de la Ferté.* — III.	37
n Stern	*Marie-Catherine Colombe* (fin).	78
stave Geffroy. .	*Cécile Pommier* (fin).	107
l Bourgoin. . .	*Le Programme naval*	160
is Houllevigue.	La Vie scientifique : *Notre réseau de puissance électrique.*	182
eph Aynard . .	Les Lettres à l'étranger : *Un livre sur la reine Victoria.*	196
ert Flament . .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	210
is Laloy. . . .	La Musique : *A l'Opéra et à l'Opéra-Comique.*	222
dré Chaumeix .	La Politique : *Les embarras de l'Allemagne*	233

Copyright 1923 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1923

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le baron **Beyens** vient de réunir sous ce titre : **La Belgique pendant la guerre**, les étu qu'il a écrites pour la *Revue de Paris* et dont la publication, au cours de l'année 1922, a été remarquée. Elles forment le premier travail d'ensemble sur la résistance belge à l'oppression, sur la politique allemande en Belgique, notamment sur les tentatives de von Bissing d'utiliser aspirations flamingantes. Très au courant de la situation diplomatique internationale pendant conflit, l'auteur sait en même temps raconter avec vie, et peindre de façon originale les prota nistes du drame : chefs religieux, bourgmestres, citoyens neutres, fonctionnaires impériaux. livre est la digne suite de celui que le baron Beyens a consacré aux premiers moments de guerre.

Ce sentiment national si vif, surexcité par la guerre et l'oppression allemande ne date de la constitution de la Belgique en état indépendant. Il existait, moins conscient à coup s mais vivace bien avant d'avoir imposé aux grandes puissances divisées la modification à son pr de la carte politique de l'Europe. Les Autrichiens sous Joseph II en ont fait l'expérience, et au bien qu'à un moindre degré, les Français sous la Révolution. M. Verhaegen le montre nettem dans le premier volume du livre qu'il a consacré à **la Belgique sous la domination françai** L'auteur, sans doute, met en valeur les faits qui flattent ses préférences patriotiques. Mais arrive sans trop de peine à établir quel mécontentement fit naître une occupation qui avait d'abord regardée comme une délivrance. L'application à la partie méridionale des anciens Pa Bas autrichiens des décrets des assemblées révolutionnaires sur les biens ecclésiastiques, le cle et les nobles, troubla trop les habitudes anciennes, le goût de la possession paisible, les coutu religieuses aussi. Et il fallut la stricte administration consulaire et impériale pour ramener esprits et les apaiser. Nous signalerons en temps utile l'apparition des prochains volumes de ce œuvre importante.

Le vicomte **E. du Jeu** a écrit une agréable biographie du baron **Frédéric de Trenck**, aventurier prussien qui eut une existence si mouvementée. Né et élevé à Kœnigsberg, offi dans l'armée prussienne, Trenk devint l'amant de la princesse Amélie, sœur de Frédéric II. liaison ayant été découverte, il est jeté en prison, mais il s'évade, se réfugie à Moscou — o se fait aimer d'une princesse russe, — puis à Vienne. Il rentre en Prusse, mais repris la police de Frédéric II, il reste dix ans prisonnier à Magdebourg jusqu'à la paix d'Huber bourg. Il vient en France en 1791, est arrêté sous la Terreur, et exécuté peu avant le 9 th midor. L'auteur a suivi les mémoires de Trenck, en les contrôlant par les *Souvenirs* de Di donné Thiébault, — père du général, — qui vécut vingt ans à Berlin.

La situation très grave dans laquelle la guerre et l'après guerre ont mis, au point de monétaire, un certain nombre de pays qui avaient, avant la crise mondiale, une circulation mo taire très saine, impose à l'attention tout ce qui pourrait être tenté pour l'améliorer. Dans livre sur **la Politique monétaire anglaise d'après guerre**, M. **Georges-Edgar Bonnet** a exp l'une des politiques monétaires suivies depuis l'armistice, l'une des plus systématiques et des p significatives; il a analysé des principes théoriques qui l'ont inspirée et a cherché à la lum des faits quelles en ont été les conséquences. Depuis la fin de 1918, nos alliés ont pratiqué politique déflationniste, ayant pour but la baisse des prix et la hausse du change national. C politique s'est traduite par la fixation d'une limite maxima à l'émission des billets du Trésor; la mise à la réserve de ces billets; par d'énergiques mesures fiscales, combinées avec une sé compression des dépenses publiques, et produisant des excédents budgétaires — 230 million livres en 1920-21, 45 millions en 1921-22 — par un amortissement, grâce à ces excédents, de dette publique, passée de 8 079 millions fin 1919 à 7 721 millions au 31 mars 1922, — par important remboursement de la dette flottante; par une forte hausse du taux de l'escom taxé de 5 p. 100 en 1918 à 7 p. 100 en 1920, et maintenu à ce taux pendant une année. de la Banque d'Angleterre a atteint un chiffre triple de ceui qu'elle atteignait en 1914. brillants résultats, constate l'auteur, ont été obtenus moins par une action d'ordre monétaire par une vigoureuse politique financière. Ces efforts, M. Bonnet les donne en exemple aux qui souffrent du mal dont a souffert l'Angleterre et qui l'aggravent imprudemment par l'infla

La Revue de Paris *commencera le* 1er *Juin la publication*

VEROTCHKA L'ÉTRANGÈRE

ou

Le Goût du malheur

par FRANCIS CARCO

Gen.
Terg.

LES ÉTUDES GRÉCO-LATINES

ET

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE[1]

Nous n'avons pas à nous prononcer collectivement sur les réformes à introduire dans l'enseignement secondaire; il n'y aura pas de vote. Mais notre Académie ne saurait se désintéresser de la question qu'un ministre éclairé porte en ce moment devant le Conseil supérieur, devant les Chambres, devant le pays, et à laquelle est peut-être suspendu l'avenir de la haute culture en France. Plusieurs membres de cette Académie ont pensé qu'une occasion devait être fournie, à ceux de nous qui voudraient donner un avis ou émettre un vœu, de le faire. Ainsi serait d'ailleurs renouée une tradition, reprise une habitude à laquelle nous avions depuis quelque temps renoncé : celle de discuter entre nous un problème ou tout au moins d'en faire le tour, d'en examiner successivement les différentes faces.

Tout a été dit sur l'utilité des études grecques et latines. Mais je voudrais insister sur les avantages particuliers qu'elles présentent pour l'intelligence française, comme aussi sur ce qui peut sortir d'elles pour l'accroissement de notre influence

1. Au moment où le débat sur la réforme de l'enseignement prend une place de premier ordre dans les préoccupations du monde politique, du monde universitaire et des familles françaises, la *Revue de Paris* a jugé ne pouvoir mieux montrer comment se pose le problème qu'en publiant la communication faite à l'Académie des Sciences morales par le maître éminent qu'est M. Henri Bergson.

1er Mai 1923.

à l'étranger. Le déclin, à plus forte raison la disparition de ces études nous ferait dans le monde un tort irréparable. C'est ce qui me frappe le plus, et c'est ce qui m'a déterminé à prendre la parole.

J'ai été professeur de lycée pendant de longues années, en province et à Paris. En province j'avais affaire, d'un côté, à des jeunes gens qui sortaient de « rhétorique » et, de l'autre, aux élèves les plus avancés de l'enseignement moderne ou « spécial ». Je faisais aussi des cours à l'école secondaire de jeunes filles, qui ne s'appelait pas encore lycée et où n'avait pas pénétré le latin. Bref, j'avais deux catégories d'élèves : les uns recevaient la culture gréco-latine, les autres ne l'avaient pas. Ils étaient d'ailleurs à peu près du même âge; sur certains points du programme je leur faisais les mêmes leçons; je leur donnais parfois les mêmes sujets de composition. J'ai pu ainsi les comparer entre eux. Le résultat de cette comparaison a été très net : la supériorité des élèves de l'enseignement classique était frappante. Ils avaient suivi, je le reconnais, un cours d'études plus long, plus régulier. Mais cela ne suffisait pas à expliquer la différence, qui était moins encore une différence de degré, si je puis m'exprimer ainsi, que de nature. Il est resté évident pour moi qu'il y a une connexion étroite entre la culture gréco-latine et l'art de composer et d'écrire, comme aussi entre la connaissance du latin et le *sentiment* du français.

De ce dernier point, d'abord, chacun a pu se convaincre par lui-même. On se sent plus fort et plus sûr de soi quand on peut remonter à la signification originelle des mots. Celui qui n'en est pas capable risquera d'employer les termes improprement; ou bien alors il ne les maniera qu'avec timidité, ne sachant pas jusqu'à quel point précis vont les libertés, voire les licences, qu'on peut se permettre avec eux. Autre chose est en effet recevoir tout faits les divers sens du mot, autre chose assister à leur génération. La connaissance, de purement superficielle, devient alors intérieure et profonde. — Mais, dit-on, nous avons eu de grands écrivains qui ignoraient le latin? — C'est possible; mais les deux ou trois qu'on cite (à tort ou à raison) étaient des écrivains de génie, et le génie est divination. Les méthodes pédagogiques sont faites

pour la moyenne, pour ceux qui ont besoin d'apprendre, et non pas pour ceux qui devinent. Classons-nous toujours dans la première catégorie, ce sera plus prudent. Nous aurons à étudier le latin si nous voulons manier en toute sécurité le français.

Voilà pour la langue. Que dire de la littérature? En règle générale, je doute qu'on puisse comprendre et sentir parfaitement la littérature française si l'on ignore la littérature latine, si l'on n'a pas été initié à la littérature grecque et même, un peu, à l'art grec. Non pas seulement parce que la littérature française est saturée d'antiquité, pleine d'allusions à ce qui fut dit et fait par les anciens, mais encore et surtout parce qu'elle a hérité d'eux un certain esprit, parce qu'elle continue leur tradition. A ne pas saisir ces allusions, à ne pas suivre le fil de cette tradition, on perd beaucoup; je ne dis pas qu'on ne goûte plus alors notre littérature, mais je me demande si on l'entend encore pleinement. C'est comme si on laissait échapper les harmoniques d'un son : la note reste la même, mais ce n'est plus le même timbre. Ici encore, d'ailleurs, il y a des exceptions. Quelques-uns, je le répète, devinent ce que la plupart ont besoin d'apprendre : une allusion saisie au vol, une indication légère leur suffit. Que voulez-vous? il en est du sentiment littéraire comme du goût musical : certains naissent musiciens et entrent d'emblée dans la pensée des maîtres; ce n'est pas pour ceux-là que les méthodes d'éducation musicale sont faites. Ainsi pour la littérature. On peut, dans une certaine mesure, la comprendre et la goûter naturellement; mais, s'il faut un apprentissage, rien ne vaudra l'étude des auteurs anciens.

Allons plus loin. Cette étude ne nous aide pas seulement à apprendre notre langue et à comprendre notre littérature. D'une manière générale, elle forme et développe l'intelligence. On l'a dit bien des fois. Mais il n'est pas inutile de le répéter, et surtout d'indiquer *comment* elle forme l'intelligence, dans quel sens elle la développe. C'est dans le sens même où se développa jadis la pensée grecque. Ordre, proportion, mesure, justesse et souplesse d'une forme qui s'adapte exactement à ce qu'elle veut exprimer, plénitude et rigueur d'une compo-

sition qui rend le tout immanent à chacune des parties mais dessine nettement chaque partie dans le tout, tels sont les traits qui frappent d'abord dans ce que les Grecs ont fait. Ils caractérisent ce que j'appellerais *l'esprit de précision.* C'est une grande erreur que de voir dans la précision une qualité naturelle ou naturellement acquise, je veux dire un degré de perfection où l'intelligence humaine se fût haussée de toute manière, en suivant simplement les indications de la nature. Une analyse attentive des facultés intellectuelles nous montre qu'elles ont été faites, avant tout, pour les besognes courantes de la vie : or, pour ces besognes, un *à peu près* suffit. La précision a été une invention. Comme toute invention, elle a surgi en un certain lieu, à une certaine date; et elle aurait pu ne pas être. Elle n'aurait peut-être jamais paru dans le monde, si les Grecs n'avaient pas existé. Aujourd'hui encore, elle est le privilège d'une certaine partie de l'humanité; on assure que l'intelligence orientale, si brillante soit-elle, reste imprécise tant qu'elle n'est pas entrée en contact avec la nôtre; en Occident même, les qualités d'ordre, de composition, de précision enfin, sont généralement dites « latines »; on entend par là qu'un peuple les possède dans la mesure où il a conservé par tradition, et entretenu par la culture, l'esprit latin qui continue l'esprit grec. A cet esprit gréco-latin nous devons ce qu'il y a d'essentiel dans la littérature, dans l'art, dans la science. Sans les Grecs, l'humanité eût encore eu le lyrisme, et la fantaisie, et l'humour; nous aurions sans doute eu la poésie : aurions-nous eu la prose? Sans eux se fût développée une connaissance empirique du monde où nous vivons : aurions-nous eu la science? Ce sont des qualités identiques, ou complémentaires, qui sont à l'origine de la science grecque et de la littérature grecque. Elles constituent, réunies, l'esprit classique.

Par elles, en grande partie au moins, se définit l'esprit français. Nul doute que nous ne soyons les principaux héritiers, ou mieux les continuateurs, de la tradition gréco-latine. Mais nous ne la continuons que parce que nous sommes restés attachés à elle. Toutes les qualités dont l'esprit de précision est fait, nous les avons entretenues par un contact sans cesse renouvelé avec l'antiquité. Qu'arriverait-il si le contact était

rompu? Rappelons-nous la jolie comparaison de Renan : le vase vide, dont on respire encore le parfum. Eh oui! mais on ne respire pas indéfiniment le parfum d'un vase vide. Un professeur allemand disait jadis à Émile Boutroux : « Nous pourrions, à la rigueur, ne plus enseigner le grec et le latin; ce serait à la condition de faire plus de place au français dans nos écoles, et à la condition aussi que vous, Français, vous fussiez plus que jamais attachés à l'étude du grec et du latin. » Bien des fois j'ai constaté à l'étranger que le nom de la France restait indissolublement lié à ceux d'Athènes et de Rome. J'étais en Amérique au commencement de 1917; j'ai pu suivre de jour en jour le progrès continu de sentiments et d'idées qui amena ce grand peuple à se battre à nos côtés. La sympathie pour la France y fut pour beaucoup. Cette sympathie était d'ailleurs ancienne; elle remontait au temps de Lafayette, et même plus haut. Elle tenait à une communauté d'aspirations, de convictions, d'idéal. Mais elle s'était grossie d'éléments nouveaux, et dans ce qu'on éprouvait maintenant pour notre pays il y avait, à côté d'une admiration profonde pour nos soldats, une émotion qu'on avait eue à la fin d'août 1914 et qui avait survécu à sa cause, une crainte, une angoisse : alors que l'ennemi marchait sur Paris et que les Américains ne pouvaient avoir, comme nous, une foi inébranlable dans les destinées de la France, on s'était demandé là-bas si quelque chose d'incomparable, et d'unique, et dont nous étions les dépositaires, ne courait pas un danger mortel. Disons-nous bien qu'une France moins pénétrée de classicisme (d'un classicisme qui a fait la netteté de son romantisme) serait une France moins admirée, moins aimée; et, puisqu'on fait valoir contre les études grecques et latines des raisons d'utilité pratique, considérons qu'il y a pour un peuple un intérêt politique de premier ordre, un intérêt vital, à obtenir la sympathie admirative du reste du monde.

Je ne voudrais pas être taxé d'exagération; je ne crois pourtant pas outrepasser la vérité en ajoutant que nous avons aussi un intérêt économique à rester ce que nous sommes. C'est dans les industries de luxe que nous excellons, là où il faut de l'élégance et du goût. Plus généralement, nos produits se reconnaissent à la précision et au fini de l'exécution.

L'*à peu près*, dont on se contente ailleurs, nous a toujours répugné jusqu'à présent. Or l'esprit classique est justement une réaction contre l'*à peu près*. Je veux bien que nos ouvriers n'aient pas appris le grec et le latin. Ils n'en travaillent pas moins dans une société qui a reçu l'empreinte gréco-latine et qui l'a conservée, nette et ferme, par un contact ininterrompu avec la pensée antique. Ce contact n'a été assuré, sans doute, que par un petit nombre. Mais de proche en proche, de haut en bas, se sont toujours transmises à la partie moins cultivée de la nation les qualités, habitudes, exigences intellectuelles qui se manifestent par l'ordre, la proportion, la mesure, et qui se résument dans l'esprit de précision ou esprit classique.

Je m'en voudrais d'insister. Les études grecques et latines ont fortement contribué à faire de nous ce que nous sommes. Nous ne saurions renoncer à elles sans cesser un peu d'être ce que nous sommes. Comment les maintiendrons-nous? Ou plutôt — car il faut voir les choses telles qu'elles sont — comment les relèverons-nous?

Un point me paraît d'abord acquis. L'expérience a montré que ces études, pour être efficaces, doivent être poussées assez loin. Elles ne sont pas destinées à tout le monde. Je ne sais si je me trompe (notre très aimé et admiré confrère M. Ribot me le dira), mais il me semble que tel fut le principal motif de la double réforme de 1891 et de 1902. Pour la condamner purement et simplement, il faudrait ne pas savoir ce qu'était jadis une bonne classe de lycée (je ne dis rien des autres). Il faudrait n'avoir pas vu cette queue de « mauvais élèves », comme on les appelait, qui retardait le progrès des bons (la plupart n'étaient et ne restaient mauvais, d'ailleurs, que parce qu'ils n'étaient pas là où ils auraient pu devenir bons). On travaillait le plus souvent *invita Minerva*. Latin et grec doivent au contraire être étudiés avec facilité, avec goût, voire avec amour. Bref, une réforme s'imposait. Mais une réforme pédagogique est en même temps une expérience pédagogique. Elle se fait avec l'intention de demander, aux résultats qu'elle donnera, des indications sur le sens où elle doit se poursuivre. Elle répond d'ailleurs à certains besoins, et les besoins changent avec les circonstances. Or la guerre a

créé une situation nouvelle; il faut aujourd'hui que l'intelligence française se tende jusqu'à l'extrême limite de ses forces et que nous obtenions d'elle, dans tous les domaines, le maximum de rendement. D'autre part, les programmes de 1902 n'ont pas été compris par les familles comme ils auraient dû l'être. Dans un enseignement sans grec ni latin on ne voit souvent qu'un enseignement plus facile, préparant aux mêmes carrières que l'autre et assurant, pour une moindre dépense d'effort, des avantages équivalents. Tel ne serait plus le cas si cet enseignement était orienté, dès le début, dans une autre direction. Il resterait littéraire, pour une forte part. Il serait même donné, en ce qui concerne les lettres, par des maîtres qui auraient reçu la culture gréco-latine. Mais il ne préparerait plus aux universités. Il n'ouvrirait plus, — en principe au moins, — l'accès des carrières libérales. Il se proposerait un objet nouveau. Son rôle serait de donner des « officiers », comme on a dit, à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Du nombre et de la valeur de ces officiers dépend l'avenir économique du pays, et pourtant nous n'avons pas d'enseignement secondaire pour leur former l'esprit, pas de culture qui leur soit réellement appropriée. Un enseignement primaire, même « supérieur », ne saurait leur suffire, car d'abord certaines connaissances qui ne s'acquièrent qu'au lycée — les langues vivantes, par exemple — leur sont indispensables, et d'autre part on ne peut aujourd'hui diriger les autres et se diriger soi-même, parmi les difficultés sans cesse renaissantes que rencontre une entreprise industrielle ou commerciale, si l'on a simplement emmagasiné du *tout fait* : il faut avoir quelque idée de la science qui *se fait*, avoir appris à apprendre, être prêt à se refaire étudiant pour acquérir les connaissances nouvelles dont on se trouvera un beau jour avoir besoin. Ces habitudes d'esprit ne se contractent que dans l'enseignement secondaire. Mais nous avons besoin ici d'un enseignement secondaire qui s'adresse essentiellement, dès le début, à de futurs industriels, à de futurs agriculteurs, à de futurs commerçants, au lieu de verser accidentellement dans ces professions des jeunes gens qui ne se destinaient pas à elles d'abord, qui se croiront maintenant diminués et déclassés, et qui entreront alors sans goût et sans ambition, comme sans

préparation appropriée, dans des carrières où la confiance et l'élan sont indispensables au succès.

Cet enseignement secondaire ne pourra être ni l'enseignement « spécial » de Victor Duruy, ni l'enseignement « moderne » qu'inaugurèrent les programmes de 1891, que modifia, assouplit et incorpora à l'enseignement classique la réforme de 1902. L'enseignement spécial avait le double tort de rester primaire et d'habiter au lycée, alors qu'il eût dû être secondaire et avoir une maison qui lui appartînt. Il était d'ailleurs trop court. A la partie littéraire étaient préposés des maîtres qui n'avaient pas reçu la culture classique, ou qui ne l'auraient plus eue le jour où le personnel enseignant qu'on voulait former eût été complet : comme s'il ne fallait pas être deux et trois fois imprégné d'antiquité gréco-latine pour enseigner les lettres sans grec et sans latin? Enfin la partie scientifique était étriquée; on ne s'était pas dit qu'il fallait ici un enseignement élevé et théorique, encore que tourné vers l'application et prêt à convertir la théorie en pratique. Bref, l'enseignement spécial était incapable de former les commerçants, les industriels, les agriculteurs dont nous avons besoin; et il ne pouvait pas non plus rendre service à l'enseignement classique en attirant à lui les élèves peu faits pour une étude approfondie de l'antiquité, puisque ce n'était pas un enseignement secondaire. Quant à l'enseignement moderne de 1891, et à l'enseignement sans grec ni latin de 1902, il furent conçus dans un tout autre dessein. Il ne s'agissait plus ici de préparer aux carrières industrielles ou commerciales. On instituait, à côté de l'enseignement classique à base de latin et de grec, un autre enseignement classique où l'anglais et l'allemand prenaient purement et simplement la place du grec et du latin. Je ne sais s'il fut entendu, dès le début, que ce nouvel enseignement classique préparerait, comme l'ancien, aux universités et aux carrières libérales, mais l'assimilation devait venir tôt ou tard : du moment qu'il n'était pas plus tourné que l'autre vers la pratique, comment aurait-il préparé à des professions différentes, et comment pouvait-on dès lors refuser l'entrée des carrières libérales à ceux qui le suivaient? Mais alors, les études proprement classiques perdaient du terrain, sans que les études

techniques en eussent le moins du monde gagné. A ces dernières on n'était pas plus acheminé par l'enseignement sans grec ni latin que par l'autre; et, d'autre part, les études grecques et latines étaient condamnées à s'affaiblir, probablement même à disparaître, puisqu'elles soumettaient l'esprit à une discipline plus rude et exigeaient plus d'effort pour n'assurer, en fin de compte, que le même grade. Sans doute on retarda la disparition en intercalant, à mi-chemin entre les deux, un enseignement sans grec qui conservait, dans une certaine mesure, le latin : c'était, entre le classique et le simili-classique, du semi-classique. Mais, d'autre part, on accélérait le déclin, car on avait oublié que de bonnes études gréco-latines appellent, comme complément nécessaire, une forte culture scientifique : diminué du côté des sciences, ne préparant plus à toutes les grandes écoles ni à toutes les Facultés, ni par conséquent à toutes les carrières libérales, l'enseignement à base de grec et de latin devait nécessairement perdre peu à peu les élèves qui ont le plus de goût et de facilité pour toute espèce d'études. Il semblait vouloir exclure ceux pour lesquels il était fait.

Il nous faut, Messieurs, un enseignement classique complet, préparant aux universités, aux carrières libérales, aux grandes écoles, et un enseignement non classique dont il soit entendu, dès le début, qu'il achemine aux carrières industrielles, commerciales, agricoles, tout en restant secondaire. Ce dernier pourrait d'ailleurs varier selon les régions. Les deux enseignements ne devront pas se donner dans le même établissement : l'un des deux y serait nécessairement tenu pour inférieur à l'autre, alors qu'ils sont de même rang : ils diffèrent simplement de nature. Appelons « lycées classiques », si vous voulez, les établissements du premier genre, et simplement « lycées » les autres. Ou bien alors, que les uns soient des « lycées » et les autres des « collèges ». Dans le premier cas, le mot « collège » disparaîtra; dans le second, il changera de sens. Peu importe. Le mot ne représente rien de bien net aux yeux du public.

Comment les élèves se répartiront-ils entre ces deux groupes d'établissements? Il est impossible de deviner la vocation d'un enfant de dix ou douze ans. Mais trouve-t-on

davantage, le plus souvent, une vocation à l'adolescent ou à l'homme fait? La vocation est chose rare, exceptionnelle. En revanche, on reconnaît de bonne heure les enfants qui ont le goût de l'étude et qui étudient avec facilité. Les autres ne sont pas nécessairement moins intelligents; ils peuvent l'être autrement. Intelligence signifie, avant tout, attention. On est d'autant plus intelligent qu'on est plus capable de tenir son esprit longtemps et fermement attaché au même objet. La supériorité intellectuelle n'est qu'une plus grande puissance de concentration. Mais tous les esprits ne sont pas susceptibles de se fixer sur les mêmes choses, ou plutôt d'*être fixés* par les mêmes choses. Il en est dont l'attention pourra être captée par des objets purement théoriques, et qui aimeront l'étude pour l'étude; d'autres ont plutôt le goût de l'action. Ils ne s'intéresseront à la théorie que dans la mesure où ils en apercevront l'application pratique. Faites-leur entrevoir cette application, transportez-les, par la pensée, dans le champ de l'action : vous aurez sur eux une prise inattendue. Nous avons tous connu au lycée des médiocres, des paresseux, que nous avons retrouvés plus tard actifs et intelligents. La vie avait tout simplement fait pour eux ce que n'avait pas su faire le lycée : elle leur avait fourni l'objet capable de les intéresser, c'est-à-dire de capter leur attention. Le simple bon sens dit que, si nous avons deux catégories d'établissements, les enfants devront se répartir entre elles selon leurs goûts. Bien entendu, il faudra ménager des communications entre le lycée classique et l'autre. L'élève qui se sera trompé de voie, et qui voudra en changer, trouvera dans le nouvel établissement des cours spéciaux qui le mettront à même de rejoindre ses camarades. J'ajoute que ce n'est pas par des examens d'entrée que se fera le triage des élèves, leur répartition entre les deux genres d'établissement. Un examen forcément élémentaire, passé de si bonne heure, ne prouverait pas grand'chose. Et d'ailleurs on aurait tort d'enlever aux familles la liberté de choisir. Qu'on fasse simplement du baccalauréat classique un examen très difficile, tout différent du baccalauréat actuel et ne comportant plus un programme superficiellement encyclopédique (cet examen sérieux, approfondi, deviendra possible le jour où il y aura

moins de candidats) : les familles hésiteront à engager dans une impasse des enfants qui n'auraient pas un goût marqué et des facilités spéciales pour l'étude. Le baccalauréat classique sera naturellement exigible pour l'entrée à l'Université et aux grandes écoles, pour toutes les carrières auxquelles l'enseignement classique préparera. Mais, pas plus ici qu'ailleurs, nous n'élèverons de barrières infranchissables. Il y a des goûts et des aptitudes qui se développent tardivement. Si, au cours d'études secondaires non classiques ou même d'études primaires prolongées, un jeune homme a montré des dispositions exceptionnelles pour le travail qu'on fait à l'Université, nous n'allons pas lui fermer les portes de l'enseignement supérieur : ce serait priver le pays d'une force. Mais nous demanderons des garanties. Par exemple, les maîtres qui croiraient avoir constaté chez lui des aptitudes spéciales seraient tenus de prendre, par écrit, la responsabilité de leur recommandation. Puis la Faculté intéressée lui ferait subir un examen.

A des élèves choisis et dont une partie, d'ailleurs, aurait été recrutée dans les écoles primaires par une large distribution de bourses, le lycée classique donnerait, depuis la sixième jusqu'à la première, un enseignement grec et latin en même temps que français. Les langues vivantes conserveraient leur place actuelle. On pousserait les études scientifiques aussi loin qu'on le fait aujourd'hui dans la section latin-sciences; on pourrait même aller plus loin en profondeur, si l'on s'étendait moins en surface. Plus de sections, plus de distinction entre « élèves de lettres » et « élèves de sciences », tant que ne serait pas venu le moment de se préparer à une école spéciale. Lettres et sciences se tiennent en effet étroitement, se complètent réciproquement : l'esprit classique est géométrie autant qu'esprit de finesse. Tel serait, en gros, le programme. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il est trop chargé ! Il le serait pour des classes médiocres, où l'on appliquerait des méthodes surannées. Mais on peut marcher vite et bien avec des élèves de choix et des méthodes pratiques. Rappelons-nous le temps que notre vieil enseignement classique donnait aux vers latins, au discours latin, etc., et celui qu'on perdait à traîner derrière soi tant d'élèves indolents et somnolents. Quand nous

en aurions fait l'économie, ce n'est plus le temps qui manquerait à un enseignement classique rajeuni et revivifié. Les anciennes méthodes étaient lentes et pénibles. Elles ne faisaient grâce d'aucune difficulté, et en cela elles avaient raison. Mais elles ne prisaient que le difficile, et c'était un tort, car il faut cultiver aussi la facilité. On doit même l'obtenir tout de suite, — ou bien alors on risque de ne l'avoir jamais. Mes souvenirs d'écolier sont restés très précis à cet égard : nous ne goûtions pas assez les auteurs, parce que nous arrivions à eux trop tard, après un travail trop dur. La fin avait été sacrifiée aux moyens, et nous avions pris tant de peine à racler minutieusement la pelure qu'il ne nous restait plus guère de temps pour savourer le fruit, à supposer que nous en eussions encore envie. Pourquoi ne ferait-on pas largement appel aux traductions, surtout dans les premières années? Je ne les recommanderais pas à ceux qui ne liront jamais les textes : elles en font évaporer le charme, et ce sont toujours des *à peu près*; or l'aversion pour l'*à peu près* est ce que nous allons chercher avant tout chez les auteurs grecs et latins. Mais à l'élève qui suivra ensuite le texte pas à pas, dans tous ses détails, la traduction donne d'abord une idée de l'ensemble. On renoncera à cette méthode dès qu'on se sera assuré par elle la facilité. Plus précisément, on se passera des traductions quand on possédera le vocabulaire. Vous m'excuserez de citer mon propre exemple; c'est celui que je connais le mieux. J'avais fait des versions grecques péniblement, à coups de dictionnaire, dans toutes mes classes. Arrivé en philosophie, je pris tant de goût à la lecture du *Phédon*, commencée dans une traduction, que je me transportai au texte, maintenant d'ailleurs la traduction en regard. Je m'aperçus, au bout d'une cinquantaine de pages, que je pouvais me passer à peu près de la traduction; je lisais presque couramment l'original. Je savais donc, en entrant dans la classe, beaucoup plus de grec que je n'en croyais savoir. Et pourtant j'en savais tout juste autant que mes camarades, lesquels se sont probablement toujours imaginé qu'on ne leur avait pas appris le grec. Que n'eût-on pas obtenu d'eux, et de moi, en appliquant tout de suite la méthode à laquelle je fus conduit par un simple hasard!

Une solide éducation classique, grecque et latine, pour ceux qui représenteront plus spécialement aux yeux du monde l'esprit français; une éducation secondaire sans grec ni latin, très élevée mais de caractère pratique, pour ceux qui auront à développer la richesse du pays : voilà, à mon sens, ce que doivent donner nos lycées. Tout cela n'a rien de chimérique; il n'y a rien, dans tout cela, qui n'ait été déjà expérimenté et dont on ne connaisse par avance l'effet. Nous avons vu à l'œuvre notre vieil enseignement classique; nous savons quels fruits excellents il pouvait donner, et nous savons aussi par où il péchait, à quoi tenait l'insuffisance du rendement. Nous avons vu fonctionner chez nous l'enseignement « spécial » et nous savons pourquoi il n'a pas vécu; les résultats obtenus à l'étranger dans les écoles dites « réelles » nous laissent d'autre part entrevoir ce que nous pourrions faire, nous, en travaillant dans la même direction à notre manière, je veux dire à un autre niveau, sur un plan intellectuel plus élevé. Ce sont là des expériences déjà anciennes, qu'il s'agit simplement de faire servir à notre objet présent.

Le malheur est que la question essentielle, en matière d'éducation, est précisément celle qu'on oublie le plus souvent de se poser avant de tracer un programme : « Quel est notre objet? Que voulons-nous obtenir? Quel genre d'hommes allons-nous former? » Cette question comporte sans doute une réponse qui est de tous les temps et de tous les lieux : « Nous voulons former un homme à l'esprit ouvert, capable de se développer dans plus d'une direction. Nous voulons qu'il soit muni des connaissances indispensables et qu'il puisse acquérir les autres, qu'il ait appris à apprendre. » Mais cette réponse générale et nécessairement vague appelle, selon les temps et selon les lieux, des déterminations particulières. Ce ne sont pas les mêmes connaissances qui sont toujours et partout indispensables. Ce n'est pas dans les mêmes directions qu'il convient toujours et partout de préparer le développement de l'intelligence. D'où viendront les déterminations? Nécessairement des circonstances. Celles que nous traversons nous tiennent un langage très net et très pressant. Elles nous disent que le temps du gaspillage est passé, et que nous devons utiliser nos forces intellectuelles de manière à obtenir d'elles le maxi-

mum de rendement. Une division du travail s'impose, qui n'entraîne pas sans doute une spécialisation prématurée, mais qui assure de bonne heure le recrutement d'une double élite, celle de la pensée et celle de l'action. Nous devons porter à son plus haut point la puissance productrice du pays. Nous devons obtenir la plus grande somme possible de pure connaissance scientifique et de recherche désintéressée. Nous devons enfin, nous devons surtout, maintenir le génie français et intensifier tout ce qu'il porte en lui de lumière, pour lui assurer, dans le monde son plus magnifique rayonnement. Cette dernière tâche ne s'accomplira pas sans un contact fermement rétabli avec l'antiquité classique.

H. BERGSON,
de l'Académie française.

LE MINISTÈRE RICHELIEU [1]

— 1815 —

Le Roi n'avait pu se débarrasser du ministère Talleyrand qu'en s'assurant de l'acceptation de M. de Richelieu, car la situation de la France ne permettait de placer à la tête des affaires que lui ou M. de Talleyrand. Aussi Louis XVIII cherchait-il depuis longtemps sous sa main à vaincre la répugnance du duc de Richelieu. Il l'avait vu avec un secret plaisir refuser le ministère de sa maison, quand M. de Talleyrand le lui avait offert, et, depuis ce moment, il le faisait sonder en toute occasion. Lorsque le renvoi de M. de Talleyrand fut résolu, l'empereur Alexandre unit ses vives insistances à celles du Roi, et M. de Richelieu, en acceptant enfin, céda au sentiment de la reconnaissance envers le premier, et du devoir envers le second; mais il m'a dit, et avec vérité, que le jour où il se vit premier ministre, fut le plus malheureux de ses jours. Il avait déjà fait partir pour la Russie ses modestes équipages, et il se disposait à y retourner, quand il fut affublé de ce pesant fardeau.

1. Nous devons à la gracieuseté du marquis de Noailles, petit-fils du comte Molé, la communication des pages dont la publication commence dans ce numéro et se poursuivra dans la *Revue de Paris* du 15 mai et du 15 juin. Elles sont extraites des *Mémoires* du comte Molé dont le premier volume a été accueilli l'an dernier avec une faveur marquée par le public et dont le deuxième volume doit paraître prochainement.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que Monsieur et ses amis concoururent par les plus vives instances à lui arracher son consentement. Pendant qu'il hésitait encore, Jules de Polignac, Mathieu de Montmorency ne le quittèrent pas : « Vous vous trompez, leur disait-il, vous ne savez pas ce que vous désirez, vous ne me connaissez pas; je ne gouvernerai pas du tout dans le sens où vous l'espérez, et vous vous repentirez de votre insistance. » Ceux à qui il adressait ces paroles désiraient alors trop passionnément l'éloignement de Fouché et de Talleyrand pour rien prévoir et calculer au delà. C'est ainsi qu'ils contribuèrent de tous leurs efforts à l'élévation de deux hommes qu'ils devaient plus tard tant calomnier et haïr : Decazes et M. de Richelieu. Ce dernier avait quitté la France au sortir de son éducation; resté Français, et le meilleur des Français, par le cœur, il se trouvait d'ailleurs fort étranger à sa Patrie; ne sachant comment composer son ministère, il s'adressa au Préfet de police Decazes qu'il avait connu au premier retour du Roi.

Rien n'a jamais plus servi l'ambition de M. Decazes que de ne jamais manquer une occasion de se donner un patron ou un client de plus. Il était loin de prévoir, en 1814, les destinées de M. de Richelieu, ni les siennes. Mais M. de Richelieu était considérable par son rang et par sa position, et c'en était assez pour qu'il le recherchât. D'abord il profita de sa qualité de Bordelais pour nouer avec lui quelques relations. Semonville alla dire au duc, de sa part, qu'il connaissait les acquéreurs du duché de Fronsac et qu'il pourrait le faire traiter avantageusement avec eux. M. de Richelieu, sensible à cette ouverture, voulut remercier son auteur. Decazes l'attira chez lui de plus en plus, sous le prétexte de donner suite à cette affaire et M. de Richelieu allait assez souvent lui demander à dîner dans un joli appartement qu'il avait place Vendôme et qu'on aurait pris pour celui d'une petite maîtresse plutôt que pour celui d'un magistrat.

En arrivant à la tête du gouvernement, M. de Richelieu rompit toutes négociations avec les acquéreurs de ses biens, dans la crainte que sa nouvelle position ne lui rendît trop faciles les conditions; ne connaissant d'ailleurs personne qui se fût mêlé d'affaires en France depuis vingt ans, le duc

ne consulta que Decazes sur le choix de ses collègues; celui-ci fit donner les sceaux à Barbé-Marbois et les finances à Corvette. Il prit la police pour lui et donna à Anglès la préfecture qu'il quittait; la cour fit le duc de Feltre ministre de la Guerre; je ne sais qui désigna Vaublanc pour l'Intérieur et Dubouchage pour la Marine. Cette composition offrait, comme on le verra dans la suite, des éléments fort hétérogènes, mais les hommes les plus influents du nouveau ministère appartenaient à la même nuance d'opinion que le ministère précédent; aussi ce changement, qui fit une révolution dans le cabinet, ne produisit qu'une médiocre sensation dans l'État; la direction, l'esprit du gouvernement ne parurent pas devoir changer. Comme rien ne fait mieux comprendre la marche des événements que de bien connaître ceux qui les dirigent ou qu'ils entraînent, je procéderai ici comme je l'ai déjà fait, en traçant le portrait de chacun des nouveaux ministres.

Il règne entre les manières, la figure et le caractère de M. de Richelieu un accord, une conformité, une ressemblance qui produisent une harmonie agréable; en lui, rien ne trompe, tout est sincère comme lui : avec sa toilette négligée, ses bottes, sa cravate noire, sa barbe de la veille, et l'odeur de pipe qu'il répand à la ronde, il est toujours plus noble que ceux qui l'entourent. M. de Talleyrand a assurément l'air aussi d'un très grand seigneur, mais c'est le grand seigneur poudré, parfumé, chamarré de l'Œil-de-bœuf, pendant que la noblesse de M. de Richelieu, toute native et naturelle, semble prendre toute son origine dans l'instinct de son âme et de son sang. Il a passé ses plus belles journées à faire la guerre, à tenir garnison dans les villages tartares ou dans son gouvernement d'Odessa. L'isolement où il a vécu lui a laissé ignorer tous les sentiments qui pénètrent le cœur : il a de la bonté, il a de la justice, mais il est exempt de tendresse et d'affection; de là vient ce qu'on remarque, dans ses manières et le son de sa voix, de sec, d'aride et surtout d'isolé.

Malgré son séjour chez l'étranger depuis l'adolescence, tout respire en lui le grand seigneur français; ce qu'il y a de sauvage, enté sur ce naturel chevaleresque, ne sert qu'à le faire ressortir : il a peu lu, peu étudié et beaucoup réfléchi;

malheureusement le domaine de la réflexion ne pouvait pas être pour lui d'une grande étendue; il y a entre son âme et son esprit un disparate, une disproportion déplorables; on peut dire de lui qu'il a trop de vertus pour ce qu'il en peut gouverner; ayant vécu et administré sous un gouvernement despotique et parmi les esclaves, il s'est formé des opinions libérales en mettant tout simplement en théorie ses équitables pratiques. Autour de lui, sa volonté généreuse et paternelle répandait les bienfaits que de bonnes lois promettent ou garantissent ailleurs; son administration en Russie prouve que le cœur de l'homme de bien est au-dessus des lois de la sagesse; mais accoutumé à une prompte obéissance, à une grande simplicité de jeu, à une absence totale de rivalité, de malignité et d'obstacles, il accueille toute résistance par l'impatience ou le découragement. Son désintéressement, son mépris de la richesse est presque incroyable; il est vrai que n'ayant le goût de rien, il lui coûte peu de se passer de tout, ses besoins sont en aussi petit nombre que ses goûts; prédestiné à être dupe à force de loyauté et de candeur, il ne peut dissimuler, et trop souvent il ne peut se taire. Il ne s'épanche pas, il se trahit; une défiance universelle est même le seul trait qui dépare cette belle physionomie morale : j'en accuse les bornes de son esprit et sa vie solitaire; il est défiant comme un sauvage, au besoin il étendrait jusqu'à lui-même son soupçon. Le remède se trouve dans sa parfaite bonté qui ne tarde guère à lui faire penser trop de bien de celui dont il regrette d'avoir pensé trop de mal. Voici un rare et bel éloge; jamais une petite passion, jamais un sentiment bas n'ont approché de son âme; l'envie, la jalousie la vanité lui sont également étrangères; il n'a que des sentiments nobles et purs, et cela, comme un arbre ne porte que son fruit.

La fortune, en le lançant dans cette région des hautes affaires, pour lesquelles il n'était point fait, lui réservait une grande injustice; peut-être que, sans moi, ce beau naturel n'eût jamais été raconté, et l'histoire aurait flétri du nom de ministre incapable, celui qu'il faut plutôt citer comme un des ouvrages les plus parfaits, ou du moins les meilleurs, qui soient jamais sorti des mains du Créateur.

Quelle situation que la sienne en arrivant au ministère! La nation le recevait avec acclamation, comme le seul médiateur possible entre le passé et l'avenir. Son nom et sa qualité d'émigré le rendaient agréable à la cour. La France nouvelle s'étonnait de ne lui voir ni les préjugés, ni les prétentions de ses pareils; il apportait l'alliance de la Russie, la seule que la nation souhaitât par antipathie pour l'Angleterre, dont le cabinet et le Prince Régent favorisaient la réaction royaliste. Les circonstances manquent moins souvent encore aux hommes, que les hommes ne manquent aux circonstances. M. de Richelieu ne se dissimula aucun des avantages de sa position et, en même temps, il reconnut qu'il ne saurait jamais s'en servir. De ce moment, il se renferma dans une résistance passive à tous les excès, qui satisfaisait sa conscience; il s'opposait à tout ce qui était mal, et se déclarait incapable d'inventer et d'opérer le bien. Auprès de lui se trouva un personnage moins défiant de ses propres forces, et qui se chargea d'entreprendre tout ce que M. de Richelieu ne se sentait pas capable d'exécuter. La fortune de ce personnage va devenir celle de la France; son rôle est trop considérable pour que je me dispense de rappeler ici ses commencements, au risque de répéter ce que j'en ai dit déjà dans ce livre.

M. Decazes est véritablement fils de ses propres œuvres; son père, petit bourgeois de Libourne y avait acquis quelque fortune. Decazes, élevé à Juilly, se poussa dans le monde au moyen de la confusion des rangs causée par la révolution, et surtout à l'aide d'une belle figure, de manières agréables et d'un esprit élevé; il avait épousé la fille de Muraire, Premier Président de la Cour de Cassation, et était ainsi parvenu à attirer l'attention de Napoléon. Le hasard, bien plus que le penchant, avait fait de Decazes un magistrat; il aurait mieux aimé courir les brillantes aventures pour lesquelles il croyait se sentir fait. Toutefois, il ne se rebuta point, et se fit jour par la famille des Bonaparte; il devint secrétaire des commandements de madame Mère, s'insinua dans la confiance du Roi de Hollande et fut, si l'on en croit certaine chronique, très avant dans celle de la Reine. La rumeur en vint jusqu'aux oreilles de l'Empereur qui, n'ayant jamais

fait aucun cas de Decazes, en devint d'autant plus sévère à son égard; pourtant il le nomma, jeune encore, conseiller à la Cour impériale de Paris; c'est là où je le trouvai quand je reçus pour la première fois le portefeuille de la Justice. Dès que je fus Grand Juge protecteur, Lahorie, agent ou complice de toutes les espèces, vint me le recommander avec chaleur. J'avoue que sa façon de séducteur, ses succès auprès des princesses et sa complète ignorance, égarèrent mon jugement sur son compte et me firent croire qu'il n'était bon à rien. Pour apprécier le zèle qu'il montra au 20 mars, il faut se rappeler qu'il avait tout à redouter de Napoléon. Dès qu'il se vit préfet de police, il ne songea plus qu'à gagner la faveur du monarque et arriver par là au faîte, où nous le verrons parvenir.

Sa figure est belle et régulière, sans agrément, sans noblesse, il a l'œil de l'épervier, grand, clair, rond et perçant; son nez ressemble aussi au bec de l'oiseau de proie; mais les coins abaissés de sa bouche, ses lèvres fines, son front court et avancé, ôtent à sa tête toute beauté morale et expressive; son regard est habituellement vague et incertain, il ne le fixe qu'à la dérobée, et comme s'il voulait voir sans être vu; sa taille est élevée, ses formes sont grasses, arrondies et efféminées, ses manières sont faciles, affectueuses, abandonnées, mais radicalement vulgaires et, quand il se recherche, elles deviennent celles d'un parvenu : voilà pour son extérieur.

Pour son intérieur, le dirai-je? depuis trois ans je l'étudie, et je crains encore de me tromper. Mon instinct est sans cesse aux prises avec mon jugement, et je suis partagé entre la crainte d'être injuste et celle d'être dupe. Je dirai donc ce que j'en pense en prenant l'engagement de retoucher à ce portrait, aussi souvent que je reconnaîtrai qu'il pourrait être plus complet ou plus juste; le point le plus délicat à résoudre est de savoir si M. Decazes est sincère ou faux; si j'en crois mon impression et sa physionomie, il est le plus faux des hommes. Ce serait, au reste, une candeur bien indestructible que celle qui résisterait à l'épreuve du métier que M. Decazes a fait. Trahir et corrompre, voilà toute la police; le mal est nécessairement à la fois son but et son moyen; le bien, quand elle le fait, elle l'empoisonne; c'est aux dépens

de toutes les vertus, que la société lui doit quelquefois son salut...

Son humeur est douce et égale, son accueil caressant et flatteur, il s'émeut, son âme est tendre, mais toutes ses impressions sont fugitives. Incapable d'affection profonde, il perd le souvenir des injures aussi vite que la mémoire des bienfaits. Plus susceptible de rivalité que de haine, ses ennemis ont eu rarement à s'en plaindre, je n'en puis dire autant de ses rivaux; il n'est pas un de ses nombreux amis qui n'ait eu à s'en louer. Il fait consister la science du gouvernement dans celle de séduire, pour ainsi dire, et je l'ai vu entreprendre l'appel nominal de la nation française et vouloir qu'il n'y eût pas chez elle un homme de quelque valeur que sa protection ou ses bienfaits n'aient atteint. Le Dr Gall lui eût trouvé sans doute l'organe du favoritisme joint à celui du patronage. Je ne me lassais pas d'admirer son égale et merveilleuse aptitude à captiver les grands de la terre, et à se concilier les petits; il gagnait les grands en s'adressant à leur bassesse, et les petits en les élevant jusqu'à lui; il est parvenu à se faire considérer par Louis XVIII comme son ouvrage, en se mettant à son école. Le Roi est convaincu qu'il l'a formé, qu'avant de le connaître, Decazes s'ignorait lui-même, et qu'il a développé dans son ministre des vertus et des talents auxquels la dynastie et la France ont dû et devront encore d'échapper à de grands dangers; ses succès comme patron s'expliquent encore mieux; sa fortune, quoique la plus rapide et la plus surprenante que l'on connaisse, excite fort peu l'envie, parce qu'il la distribue, pour ainsi dire, à tous venants; accessible et communicatif, il s'empare des amours-propres par des confidences portées jusqu'à l'indiscrétion, il prend avis de tout le monde et excelle à suggérer le sien, il ne dédaigne ni ne rebute personne; il ne s'informe ni des vertus, ni des talents; il n'exige qu'une chose, c'est qu'on se mette dans sa dépendance ou sous sa protection; mais il ne pardonne pas le refus ou même l'hésitation; il les pardonne bien moins que la plus cruelle injure; camarade avec chacun, et ce qu'on appelle bon enfant avec tout le monde, jamais on ne poussa plus loin la soif de dominer; toutefois son empire est commode et agréable. La postérité

le croira-t-elle? Un jeune bourgeois de Libourne succédant à Napoléon, entreprit de remplacer par ses séductions l'ascendant du génie et de la victoire; il crut qu'il pourrait faire du peuple français sa créature et l'enivrer de ses faveurs, comme Napoléon l'avait enivré de sa gloire.

La *faiblesse* fait depuis trop longtemps le destin de la France; elle a perdu Louis XVI et produit les malheurs de la Révolution; celles des ministres de Louis XVIII en 1814 a fait le 20 mars; en 1815 celle de M. de Talleyrand et de son ministère a perdu l'occasion de terminer à jamais la Révolution; enfin, M. de Richelieu, à son tour, par sa faiblesse, va mettre encore la France et la maison des Bourbons à deux doigts de leurs perte; heureusement, sur le bord de l'abîme il se réveillera, et nous le verrons appliquer, de ses propres mains, un remède décisif au mal qu'il aura causé; ensuite il reculera devant ce remède salutaire, et compromettra de nouveau le sort de notre patrie.

COMTE MOLÉ

LA DISCIPLINE [1]

Tout rassemblement humain obéit à des règles qui protègent son existence, et ces règles sont d'autant plus précises et détaillées qu'elles s'appliquent à un groupement plus dense : les lois de l'État sont plus larges et d'une application moins fréquente que les règlements sur la police urbaine : par exemple, le cultivateur isolé, dans son habitation à la campagne, est certainement beaucoup plus libre que le citadin, astreint à certaines obligations pour nettoyer son logement, circuler dans les rues, éviter le grand bruit nocturne à partir d'une certaine heure, déclarer certaines maladies contagieuses, etc. Des magistrats compétents, généralement élus par les membres de la collectivité, ont déterminé ces obligations dans l'intérêt général, et tous y obéissent d'autant plus facilement que la coutume les a dressés dès la plus tendre enfance à la discipline sociale.

Pourtant, l'État ou la Ville doivent assurer l'exécution de leurs ordres par l'intermédiaire d'un certain nombre d'agents préposés à cet effet, dont le rôle est assez facile ou du moins limité, car ils ont plutôt à faire observer des défenses, des interdictions, qu'à provoquer des actes.

Mais s'il s'agit d'une collectivité qui doit agir, le rôle de l'agent directeur prend beaucoup plus d'importance et cette importance augmente à mesure que se restreignent celles

1. L'article que le général Mangin a bien voulu nous communiquer afin qu'il soit publié également en France a été écrit spécialement pour les États-Unis et destiné à la Revue américaine *Army and Navy*.

des règles qui limitent l'action. Toutes les entreprises individuelles, agricoles, financières, qu'elles soient la propriété d'un seul homme ou bien que le directeur tienne son mandat d'une assemblée des intéressés, confirment cette remarque.

Même si le but de l'assemblée est simplement la parole, l'exposé des idées, il lui faudra un président qui puisse permettre à toutes les opinions de s'exprimer, tour à tour, imposer le silence, expulser les perturbateurs. Un orchestre demande un chef, et les exécutants obéissent au moindre signe de sa baguette; les équipes de sport réclament des capitaines. S'il s'agit d'une grande usine qui doit produire, c'est toute une hiérarchie qui devient nécessaire : manœuvres, ouvriers des machines, contre maîtres, ingénieurs, directeurs.

La discipline est inséparable de l'action collective; elle s'impose d'autant plus fortement que le personnel est plus nombreux et d'origine plus diverse — que le matériel à mettre en œuvre est plus compliqué et plus délicat, que les intérêts sont plus considérables et plus élevés.

***

L'aurore de la civilisation a commencé de poindre dès que des hommes se sont réunis pour vivre en commun; alors ils durent se grouper pour l'attaque et pour la défense, se donner des chefs militaires qui sont devenus des chefs politiques : « Lorsque aucune subordination n'existe, la guerre l'inaugure » a dit Herbert Spencer, pourtant l'ennemi de la guerre moderne, qui, selon lui, est une régression de la société industrielle vers la force militaire; mais il reconnaît au début des sociétés l'influence civilisatrice de la guerre, inséparable de la discipline. Car la guerre est l'action poussée à son paroxysme.

Aussi les citoyens des cités naissantes s'arment contre les barbares, s'exercent, manœuvrent; l'armée naît avec la Ville, avec la Patrie. Puis les civilisations s'affrontent; la victoire est au plus digne, et les Grecs, malgré leur petit nombre, triomphent des Perses, innombrables mais efféminés : ils sauvent les principes de notre idéal.

L'art militaire, déjà maître de plusieurs sciences, se per-

fectionne; les mercenaires grecs le répandent et leur langue devient celle de toutes les armées organisées sur les bords de la Méditerranée. Avec Alexandre, la phalange macédonienne traverse comme un coin l'Asie entière. La légion romaine soumet tout le monde connu des Anciens : leur force est dans la discipline, et à l'abri de cette égide se développe et s'étend la civilisation gréco-romaine, mère de la nôtre.

Mais la perte de cette discipline dans l'État et dans l'Armée ouvre aux barbares l'Empire romain. La période confuse du moyen âge commence; les derniers des Grecs, chassés de Constantinople par les Turcs, rallument en Europe le feu sacré : voilà la Renaissance, et la discipline militaire renaît avec les autres disciplines. Mais il faut attendre les temps modernes pour qu'elle retrouve sa force, avec des pratiques nouvelles.

Les armes à feu portent sur le champ de bataille le danger lointain, avec une inquiétude et une nervosité nouvelles. Leur maniement est délicat, et il faut garder beaucoup de sang-froid pour charger un fusil à pierre et ne faire feu qu'à bon escient. Contre l'instinct de conservation, il faut créer des réflexes qui consistent essentiellement en des actes exécutés en quelque sorte mécaniquement au commandement du chef.

Sous Louis XIV, c'est Louvois qui établit en France la marche au pas et le port de l'uniforme. Ces marques extérieures de l'ordre et de la subordination sont codifiées à l'extrême par l'État militaire par excellence, la Prusse : Frédéric-Guillaume, le roi sergent, donne à son armée l'allure compassée qu'elle a encore, et son successeur Frédéric II se sert avec génie de l'outil qu'il hérite. Son armée de métier est composée en grande partie de mercenaires étrangers et sa discipline de fer s'impose par la fréquence et la sévérité des châtiments corporels. Après lui, le formalisme s'exagère; les moyens de dressage et la complication des manœuvres apparaissent comme des buts en soi et non plus comme des moyens. Mais l'Europe entière rêve de cette armée prussienne et tous les États s'efforcent de la copier.

A la veille de la Révolution, le Ministre de la Guerre Saint-

Germain essaie d'introduire la discipline prussienne dans l'Armée française.

La Révolution de 1789, dont la formidable secousse a ébranlé la nation tout entière a eu de fatales répercussions dans l'Armée. Les institutions militaires ne se transforment pas en un jour, car elles sont le fruit de l'expérience et d'une longue tradition. L'armée régulière, dont le statut sera progressivement modifié, est suspecte d'être trop attachée à l'ancien régime, et l'Assemblée Nationale la double par des bataillons de volontaires qui élisent leurs officiers et s'engagent pour une campagne d'un an seulement. Il y a deux armées : l'armée de métier et l'armée nationale. Quand éclate cette longue guerre qui durera de 1792 à 1815 avec de courtes trêves, l'armée française a perdu toute discipline; les officiers ont émigré pour les deux tiers; le désordre est extrême dans l'armement, l'équipement, les vivres; les soldats se réunissent, dénoncent leurs officiers, refusent parfois l'obéissance. Des clubs orageux siègent dans toute la France et les militaires de tout grade prennent part à leurs délibérations. Aussi, les hostilités, en avril 1792, commencent-elles par une déroute : trois colonnes qui ont franchi la frontière autrichienne dans la Belgique actuelle, se débandent dès la vue de l'ennemi, prises d'une véritable panique; un général est massacré, plusieurs autres frappés et blessés.

Pourtant, ce sont les mêmes soldats qui ont repoussé l'invasion, puis poursuivi l'envahisseur dans son territoire et sont entrés en vainqueurs dans toutes les capitales de l'Europe... D'où vient ce complet changement?

D'abord la lenteur des coalisés a donné quatre mois de répit à l'Armée française avant l'invasion; les nécessités militaires ont ouvert les yeux aux pouvoirs publics qui, après avoir encouragé la rébellion contre les officiers nobles, ont constaté l'absolue nécessité de la discipline dans toute sa rigueur. Les bataillons de volontaires sont amalgamés avec les troupes de ligne. C'est la conscription qui alimentera cet ensemble qui s'est aguerri. Le choix des officiers et leur avancement ne dépendra plus que des chefs militaires et non des soldats; l'entrée des clubs est interdit aux militaires, faits pour se battre et non pour discourir. Une série de mesures

heureuses ont suivi celles-là, que l'allure traînante des opérations à cette époque a permis de prendre successivement. La discipline est partout rétablie. La formule de l'armée nationale est trouvée; avec les modifications de détail que le tempérament de chaque peuple rendra nécessaires, elle s'impose à l'Europe entière, sauf à l'Angleterre, que la mer protège encore.

Le recrutement soumet théoriquement tous les citoyens à l'obligation du tirage au sort, qui impose le service militaire aux mauvais numéros; mais la durée du service (cinq ou sept ans) et le grand nombre des rengagés restreignent l'effectif de la classe annuelle; il y a de nombreux cas de dispense, et la faculté du remplacement à prix d'argent exonère en pratique les classes possédantes : s'il a tiré un mauvais numéro, le jeune homme riche achète un soldat qui sert à sa place. En somme, l'armée, nationale par le recrutement, redevient une armée de métier et un grand nombre de citoyens ne reçoivent aucune instruction militaire.

Après plus de vingt ans de guerre, les vétérans des armées de la Révolution et de Napoléon trouvaient la formule lapidaire qui s'est inscrite depuis en tête de tous les règlements français :

Principes généraux de la subordination.

La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés littéralement, sans hésitation ni murmure; l'autorité qui les donne en est responsable, et la réclamation n'est permise à l'inférieur que lorsqu'il a obéi.

Si l'intérêt du service demande que la discipline soit ferme, il veut en même temps qu'elle soit paternelle. Toute rigueur qui n'est pas de nécessité, toute punition qui n'est pas déterminée par le règlement ou que ferait prononcer un sentiment autre que celui du devoir, tout acte, tout geste, tout propos outrageant d'un supérieur envers son subordonné sont sévèrement interdits. Les membres de la hiérarchie militaire, à quelque degré qu'ils y soient placés, doivent traiter leurs inférieurs avec bonté, être pour eux des guides bienveillants, leur porter tout l'intérêt et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes dont la valeur et le dévouement procurent leur succès et préparent leur gloire.

***

La victoire de l'Allemagne en 1870-71 eut comme conséquence un traité qui imposa à l'Europe le régime de la paix armée. Les obligations militaires s'étendirent de plus en plus et, si le temps de service diminue (cinq ans, trois ans, deux ans), c'est pour une meilleure instruction de toute la nation, avec le même nombre d'hommes sous les drapeaux. La discipline reste excellente dans les régiments de citoyens, devenus soldats dès qu'ils ont franchi le seuil de la caserne, où ils trouvent des cadres expérimentés, de profondes et saines traditions, une règle commune à tous et immuable. Des appels périodiques ramènent dans les rangs des réservistes et des territoriaux pour y reprendre leur instruction militaire et surtout le pli de la discipline.

Aussi, dans la guerre mondiale de 1914, les armées françaises et allemandes combattent dès le premier jour avec la plus grande violence. Les premières divisions britanniques formées par des soldats de métier, ne se montrent en rien inférieures; mais quand les divisions de nouvelle formation débarquent, une longue période d'instruction leur est indispensable avant d'entrer en ligne; on a des mécomptes chaque fois qu'on essaie d'éviter cette nécessité. Aussi le front britannique est-il tenu par beaucoup plus d'hommes que le front français; selon les périodes, on constate une densité 2, 3 4, et même 5 fois plus forte. En France, les commissions parlementaires s'en étonnent et somment le Gouvernement d'obtenir de tous les alliés un effort égal, donc d'accroître la longueur de la ligne anglaise en diminuant la ligne française : mais le commandement français fut toujours très modéré dans ses doléances à cet égard; il savait bien que des divisions britanniques complétaient leur instruction à l'arrière avant d'entrer en ligne et aussi qu'à des troupes de nouvelle formation on ne pouvait demander le même effort une fois sur le front, et que, par conséquent, des relèves plus fréquentes et des repos plus longs s'imposaient à l'armée de ses alliés.

Il est essentiel de constater que ce n'est pas tant l'instruction que la cohésion qui manquait aux unités nouvelles. La France incorporait ses jeunes classes avec la plus grande

facilité et appelait des récupérés qui n'avaient jamais fait de service militaire, doublant le nombre de ses divisions. D'autre part, la guerre changeait constamment de forme par l'utilisation imprévue de la fortification dite passagère, et les progrès de l'armement, emploi d'engins nouveaux comme les lance-mines, multiplication d'armes récentes comme la mitrailleuse, résurrection du matériel oublié comme la grenade; l'instruction était donc à reprendre constamment pour toutes les troupes et il semble au premier abord que les années de service accomplies avant la guerre ne devaient pas constituer pour les soldats français un grand avantage.

Mais ce n'est là qu'une apparence. Les cadres de l'armée permanente constituaient pour l'armée française une ossature puissante, beaucoup plus étendue que dans l'armée britannique; les habitudes de discipline acquises par les réservistes pendant leur temps de service militaire permettaient de former de nouveaux régiments qui acquéraient rapidement la cohésion indispensable; dans ces nouveaux régiments, on pouvait, au bout de peu de temps, envoyer des recrues, qu'ils transformaient rapidement en soldats. Nous avouons que la discipline sociale est plus forte dans le Royaume-Uni qu'en France, qu'elle est aidée par un sentiment plus fort de solidarité et, dans les deux armées, le matériel humain, quoique différent, se valait : courage, endurance, ténacité, patriotisme, étaient également développés. Si les unités françaises pouvaient être d'une utilisation sensiblement plus efficace que les unités britanniques, c'est à l'habitude de la discipline militaire qu'il faut l'attribuer.

L'entrée en ligne de l'armée américaine se heurtait aux mêmes difficultés que pour l'armée anglaise, mais beaucoup plus grandes, puisque l'armée permanente était beaucoup moins importante et qu'elle avait l'Océan Atlantique à traverser au lieu de la Manche. Aussi, un an après la déclaration de guerre, en avril 1918, il n'y avait que 5 ou 6 divisions américaines en France, incomplètement instruites. On admettait que les hommes recevaient aux États-Unis l'instruction individuelle et celle des spécialités nouvelles que nécessitait la guerre de tranchées, et que les divisions formées en France avaient besoin de cinq mois pour être en état de figurer sur

le front dans un secteur tranquille; c'est seulement après ce stage au contact de l'ennemi, suivi d'une période de repos et d'instruction, qu'elles pouvaient être considérées comme prêtes à entrer vraiment dans la bataille.

L'avance allemande du 21 mars 1918 fit faire des prodiges; le transport des hommes, qui avait été de 20 000 hommes en moyenne pendant les quatre premiers mois, de 35 000 pendant les mois suivants, passa à 65 000 en mars, 97 000 en avril, pour s'élever à 250 000 et près de 300 000 les mois suivants, Les programmes d'instruction furent vite accélérés; mais enfin, malgré le geste magnifique du général Pershing venant spontanément se ranger sous les ordres du général Foch, dès que la gravité de la situation se révéla, malgré l'urgence de fournir des renforts aux armées de l'Entente épuisées, malgré l'élan superbe des troupes américaines et leur ardeur à entrer dans la bataille, il n'y avait au feu qu'une division en mai, pendant que trois autres remplaçaient dans des secteurs tranquilles des divisions françaises envoyées dans la bataille. L'attaque allemande du 27 mai révèle un danger plus grand et cinq divisions libèrent quatre divisions françaises pendant que deux autres vont arrêter l'ennemi sur la Marne. Enfin, le 18 juillet, les forces américaines entrent dans la grande offensive, par 2, 5, puis 7 divisions. Le 1er août, sur 30 divisions (1 145 000 hommes débarqués), 13 divisions combattent avec les Français, 5 avec les Anglais, 8 sont à l'instruction ou au repos. Et le 24 juillet, la première armée américaine prend un secteur et prépare l'attaque de Saint-Mihiel, qui se déclenche victorieusement le 12 septembre. Malgré l'ardeur de tous, la foi dans la sainteté de la cause, l'abnégation totale de tous les soldats et de tous les chefs, il fallut dix-huit mois pour donner aux troupes américaines la cohésion et la force nécessaire à la lutte victorieuse contre l'ennemi de l'humanité, et, au cours de cette lutte, bien des symptômes sont venus prouver que tout ce temps était absolument indispensable.

Cette guerre a montré comment les armées se forment; elle a montré aussi comment elles se détruisent. La révolution russe a cru pouvoir instaurer une nouvelle sorte de discipline dans les armées; elle a supprimé les formes extérieures

jugées nécessaires pour apprendre au soldat le respect de ses chefs et faire passer en lui les réflexes de l'obéissance; elle a institué les conseils de soldats, qui se réunissent pour décider de tout, discipline, marches, attaques. Aussi l'armée russe s'est-elle trouvée très rapidement incapable de toute action. Quand le régime bolcheviste s'est trouvé en face de la guerre civile, il a peu à peu rétabli une terrible discipline. Les conseils de soldats sont supprimés et des bataillons chinois ou lettons, placés en arrière du front, sont prêts à réprimer toute défaillance par d'affreux supplices; des commissaires du peuple, israélites dans la proportion de 8 sur 10, surveillent encore la conduite politique des officiers, mais leur rôle diminue chaque jour. Le gouvernement révolutionnaire fait appel aux officiers de l'ancien régime, qui reviennent prendre leur place dans les rangs, par besoin ou par crainte de représailles contre leur famille. La sauvagerie déchaînée invente des moyens barbares, mais elle n'échappe pas au besoin d'ordre, de cohésion, d'obéissance absolue, en un mot à la discipline.

***

La discipline sociale est la base même de la civilisation et elle naît dès que les hommes se réunissent pour vivre en commun; la discipline militaire apparaît dès qu'ils se rassemblent pour combattre. Les deux disciplines se confondent dans la guerre moderne, qui est la guerre de peuples.

Déjà des lois sur les réquisitions permettaient d'enlever aux propriétaires tout ce qui sert à l'armée; maintenant, la mobilisation industrielle va mettre à sa disposition en temps de guerre toutes les forces du pays, soigneusement étudiées à l'avance. La production des usines, les fruits de la terre, le travail des hommes et des femmes, tout sera soumis à une sévère discipline, qui s'étendra à l'alimentation et parfois même aux vêtements, comme en Allemagne à la fin de la dernière guerre.

Aux armées, ce sont des foules de plus en plus grandes qu'il faut transformer en régiments de combattants. La densité de l'armement et ses perfectionnements constants

nécessitent une discipline de plus en plus forte : par exemple, la chaîne de tirailleurs armés de fusils en avait moins besoin que le groupe de combat actuellement formé autour d'un fusil mitrailleur, où chaque homme a sa fonction spéciale et doit se conformer sans cesse aux détails de la manœuvre.

La Nation dressée tout entière pour la défense de son indépendance ou de ses droits demande des chefs compétents, donc un encadrement permanent; l'officier de carrière a des devoirs de plus en plus étendus et stricts : une instruction technique très forte et qui nécessite une étude constante, une dignité et un attachement à ses devoirs qui imposent le respect à ses soldats, auxquels il doit marquer une sollicitude constante qui attire l'affection; enfin, une éducation et une culture générale qui lui permettent de prendre l'ascendant nécessaire sur les classes dirigeantes où vont se recruter en temps de guerre les officiers de complément dont le nombre ira croissant. Chaque jeune homme se rendra compte qu'il se doit tout entier à sa Patrie, et que, par sa position sociale ou son degré d'instruction, il contracte de nouveaux devoirs : son aptitude au commandement lui crée l'obligation de l'exercer en temps de guerre et par conséquent d'acquérir une instruction technique qui complète ses connaissances générales.

Sans doute, les formes de la discipline militaire diffèrent selon les armées, images des nations; l'on ne commande pas de la même manière aux Anglo-Saxons, aux Latins, aux Germains et aux Slaves, ni aux blancs, aux jaunes et aux noirs. Mais le but est partout le même : obtenir l'obéissance sans réserve et l'abnégation momentanée de la personnalité, qui se sacrifie à l'intérêt général, corps et âme. Aujourd'hui comme hier, la discipline reste « la force principale des armées ».

GÉNÉRAL MANGIN

MADEMOISELLE DE LA FERTÉ[1]

TROISIÈME PARTIE

Il était certain que Galswinthe allait mieux. L'odeur sinistre de la créosote avait à peu près disparu de sa chambre. Le docteur Barradères, à partir de juin, ne vint plus qu'une fois par semaine à la Pelouse. Il causait avec mademoiselle de la Ferté, se félicitait de l'heureux succès du traitement, lui adressait des compliments pour qu'elle les lui retournât.

— Évidemment, — disait-il, — j'ai fait de mon mieux. Mais le climat y a été aussi pour beaucoup. Aujourd'hui, les progrès sont tels que toute trace de lésion a à peu près disparu. Un confrère non averti pourrait, de très bonne foi, jurer qu'il n'y a jamais eu infection bacillaire. Ce qui me chiffonne encore un peu, pourquoi le cacherais-je? dans le cas de madame de Saint-Selve, c'est son extrême nervosité. Il faut redouter les poussées fébriles, susceptibles de tout remettre en question. Avec mes maîtres Bouchard et Gimbert, j'attribue, en matière de tuberculose, une grande importance aux influences psychiques. Ainsi, je vous poserai une question qui, sans doute, vous étonnera : madame de Saint-Selve lit-elle?

— Lit-elle? — disait Anne. — Non, pas que je sache. Pourquoi?

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 avril.

Il toussait un peu.

— C'est assez délicat à vous expliquer, mademoiselle. Il est certaines excitations redoutables pour les tuberculeux, et que des lectures mal choisies peuvent fort bien créer, entretenir, développer. Le bromure et les douches froides s'imposent alors. Mais il est toujours regrettable d'avoir à compliquer un traitement. Il vaut mieux prévenir que guérir. Si madame de Saint-Selve lisait, il y aurait lieu de veiller sur ses lectures. Quand j'étais à Paris, mon maître Gimbert m'avait donné l'idée d'un travail qui eût consisté à classer les ouvrages des littératures anciennes et modernes selon leur degré de nocuité par rapport aux tuberculeux excités Pardonnez-moi d'entrer dans ces détails. Mais, enfin, il s'agit là des résultats indiscutables d'un grand nombre d'observations cliniques. Avez-vous lu *Salammbô*?

— Non, docteur.

— Eh bien, dans ce livre, la lecture de la scène du *zaïmph* entraînait — toutes choses égales d'ailleurs — chez certains malades, une instabilité thermique de trois à quatre degrés. Même constatation, avec un peu moins de gravité, peut-être, pour la promenade en fiacre, dans *Madame Bovary*, du même auteur. Instabilité thermique également très forte produite par la lecture de *Monsieur de Camors*, d'Octave Feuillet. Vous comprenez maintenant, sans doute, la valeur de la suggestion de mon maître Gimbert. J'aurais eu à dresser la liste des œuvres littéraires, en affectant à chacune d'elles un coefficient de nocuité. Mais, hélas! La vie est ainsi faite : les besognes terre à terre ont toujours raison des travaux d'un ordre supérieur. D'ailleurs, pour le cas qui nous occupe, puisque vous me dites que madame de Saint-Selve ne lit pas...

— Je crois pouvoir vous l'affirmer, docteur.

— Très bien. Alors, je vous en prie, veillez à un autre détail. On peut, un jour ou l'autre — les mauvais conseils ne manquent jamais — pousser madame de Saint-Selve à aller se faire soigner dans un sanatorium. En principe, je ne suis pas un adversaire du sanatorium. Ses avantages sont indiscutables lorsqu'il s'agit de tuberculeux isolés, sans fortune, dans l'impossibilité de se soigner chez eux. Mais ce n'est pas le cas, n'est-ce pas? Et croyez que, dans celui de madame de

Saint-Selve, la présence auprès d'elle, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, d'un praticien jeune, actif, élève de Gimbert et de Bouchard... Je ne sais si je me fais bien comprendre.

— Parfaitement, docteur.

Chaque matin, de bonne heure, mademoiselle de la Ferté arrivait à la Pelouse. Elle trouvait d'ordinaire Galswinthe couchée. Elle l'aidait à s'habiller. Très souvent les deux femmes prenaient ensemble leur premier déjeuner, sur une table où l'ombre des platanes tamisait en pastilles d'or le soleil. Toute la journée, Galswinthe se montrait d'une gaîté folle. Anne, attentive à ses caprices, savait s'y plier. L'un des premiers avait été pour madame de Saint-Selve que son amie laissât les austères vêtures grises et noires qui la faisaient un peu ressembler à quelque oiseau nocturne. Désormais, pour des gens qui les eussent aperçues d'assez loin pour ne point voir leurs chevelures brune et blonde, il n'y aurait plus eu que deux Anne, ou deux Galswinthe. Ensemble, elles travaillaient à leurs robes d'été, et elles étaient de taille et de stature à ce point semblables que la robe de Galswinthe une fois terminée pouvait être revêtue par Anne, et de même la robe d'Anne par Galswinthe.

Seul, un événement venait, à des intervalles réguliers, mettre dans l'abandon de leurs conversations une note trouble : le passage du facteur. Deux fois par semaine, environ, il arrivait. On voyait sa blouse bleue s'approcher dans la grande allée. Puis, on distinguait son sac, une sorte de besace à carreaux de paille, jaunes et noirs, comme en ont dans les Landes les mendiants et les vagabonds. Il en tirait une lettre qu'il tendait à Galswinthe. La jeune femme la prenait, remerciait d'un air détaché, mais sous lequel Anne sentait de l'embarras. Madame de Saint-Selve affectait de n'être pas pressée de lire cette lettre, qui restait ainsi un quart d'heure, souvent davantage, non décachetée au milieu des linons et des mousselines jonchant la table. Mademoiselle de la Ferté, relevant les yeux, ne pouvait pas ne pas reconnaître l'écriture, toujours la même, celle de sir Thomas. Quelquefois même, Galswinthe ayant dû, ces matins-là, par ordre du docteur, rester

au lit jusqu'à midi, c'était Anne qui avait reçu la lettre des mains du facteur. Dans les dix premiers jours qui suivirent le départ de sir Thomas, les enveloppes avaient porté le timbre de départ, Sorèze, Tarn. Puis, il y en eut une qui fut datée de Paris. Toutes, maintenant, elles étaient, uniformément, datées de Londres. Peu à peu, d'ailleurs, Anne constatait que ce qui avait pu, à l'égard de ces lettres, être originairement chez Galswinthe détachement feint devenait indifférence réelle. Vers la fin juin, l'une d'entre elles resta toute une journée sans être décachetée. Galswinthe l'avait-elle oubliée véritablement? Avait-elle feint cette oubli, pour désarmer en mademoiselle de la Ferté la sourde hostilité qu'elle avait dû bien souvent lui sentir à l'égard de sir Thomas? Peut-être. En tout cas, le nom de celui-ci n'était jamais prononcé entre elles. Ses lettres, aussitôt lues — et avec quelle rapidité — étaient jetées par Galswinthe dans un coffret de thuya qu'elle avait sur la commode de sa chambre. Anne, de ce côté, eût donc pu se croire pleinement victorieuse, n'eût été un détail susceptible de lui faire douter de la réalité de sa victoire. Galswinthe, elle ne pouvait songer à s'en cacher, écrivait à sir Thomas, de plus en plus irrégulièrement sans doute, mais enfin, elle lui écrivait. Or, jamais Anne n'avait eu en main l'enveloppe contenant une de ces lettres. Toujours, Galswinthe avait évité de les lui confier, alors que, gardant le lit, elle chargeait Anne d'une commission quelconque pour Dax. Elle ne les faisait partir que lorsque, passant en promenade devant une boîte à lettres, elle pouvait conserver à cet acte son caractère secret. Il était difficile à mademoiselle de la Ferté de s'offenser de ce genre de précaution. Mais il était impossible à Galswinthe de ne pas constater qu'une heure de froid silence suivait implacablement le départ de chacune de ses lettres.

De sir Thomas, donc, elles ne parlaient, ni l'une ni l'autre, pas plus que s'il n'avait été vivant. Par contre, il était un mort dont elles étaient venues à s'entretenir comme d'un vivant : c'était Jacques de Saint-Selve.

Ce Jacques, ce médiocre Jacques, avait fini par prendre dans leurs conversations une place prépondérante. Certes ce résultat paradoxal n'avait pas été atteint du premier

coup. Chacune des deux femmes, désireuses autant l'une que l'autre d'aborder ce sujet qui pouvait devenir si vite scabreux, avait cherché à y parvenir par ses moyens propres, Galswinthe procédant généralement par allusions, et Anne par réticences. Ces dernières, de plus en plus lourdes de mystère, avaient eu pour effet d'exaspérer rapidement la curiosité fébrile de madame de Saint-Selve. Insoucieuse désormais de la mesure, elle avait interrogé. Mademoiselle de la Ferté s'était d'abord refusée aux confidences. Puis, petit à petit, avec une parcimonie savante, elle avait commencé à se les laisser arracher.

Maintenant, qu'il fît beau ou qu'il plût, qu'elles fussent tristes ou gaies, qu'elles passassent au bord d'un étang ou à travers une forêt, tout leur était prétexte à évoquer ce mort par lequel elles étaient unies aussi solidement que si elles avaient senti leurs mains jointes dans ses mains froides.

— Est-il passé dans cet endroit? — demandait Galswinthe.

— Oui, — répondait Anne. — Je me rappelle. J'étais avec lui. C'était un dimanche. Il était à la fois heureux et en colère. Heureux, parce qu'il étrennait un joli costume de velours marron, qu'il portait avec une lavallière noire. Jamais je ne l'ai vu plus beau. En colère, parce que Pyrame, qui avait alors toute sa force et chassait un peu loin, avait fait partir une bécasse sans l'arrêter, et que nous n'avions pu aller à la remise. Il avait trop plu, par ailleurs, pour que le chien pût bien sentir la piste. Et puis, il avait peur de la colère qu'il avait vue dans les yeux de son maître. Il n'était plus bon à rien pour la journée. De là, le dépit de Jacques. Je le pris par le bras, et je lui dis : « Écoute, tu vas me laisser faire... »

— Est-ce qu'il est d'usage, — disait Galswinthe, l'interrompant, — est-ce qu'il est d'usage en France que les jeunes filles tutoient leurs fiancés?

— Assurément non, — répondait Anne. — Mais Jacques n'était pas pour moi un fiancé comme les autres.

Et elle achevait avec beaucoup de calme l'histoire de la bécasse dans la forêt mouillée.

Une autre fois, à brûle-pourpoint, madame de Saint-Selve lui posa cette question :

— A-t-il beaucoup pleuré, quand il est parti?

— Beaucoup, — dit Anne d'une voix faible.

Galswinthe la regarda tendrement.

— Ah! — fit-elle, — à sa place, je crois que j'aurais pleuré davantage encore.

C'était le soir. Les hirondelles, sur les eaux roses de l'étang, pourchassaient les éphémères. Elles n'ajoutèrent pas une parole durant leur retour à la Pelouse.

Quelques jours plus tard arriva une lettre qui n'était pas de sir Thomas Kennedy.

L'ayant ouverte et lue, Galswinthe la tendit à mademoiselle de la Ferté.

C'était madame de Saint-Selve mère, qui écrivait. En quatre pages d'amabilités sucrées, elle faisait reproche à sa belle-fille d'être venue dans les Landes sans avoir même songé à s'arrêter à Bordeaux, où elle avait dû sûrement passer, et où toute la famille eût été ravie de l'accueillir. Mais ce n'était là que partie remise. Une triste circonstance allait lui en donner l'occasion. Le 8 juillet prochain, c'était l'anniversaire de la mort de Jacques. Elle savait que seule la santé de Galswinthe pourrait l'empêcher d'accomplir le pieux devoir de venir, en ce jour, prier sur la tombe de son mari. Si Galswinthe ne pouvait venir à Bordeaux, c'était elle-même qui viendrait à la Pelouse. Elle ne pouvait accepter l'idée que sa bru fût soignée par des mains étrangères, alors qu'elle-même et ses filles ne demandaient qu'à...

Anne rendit la lettre à Galswinthe.

— Que faut-il penser? — demanda la jeune femme.

— Probablement que la chance n'a pas dû ces temps-ci favoriser au jeu le capitaine de Villerupt, — dit Anne froidement.

Galswinthe sourit, parut réfléchir.

— Puis-je me dispenser d'aller à Bordeaux pour cet anniversaire?

— C'est affaire du docteur Barradères de le décider, — dit Anne. — Mais je crois fort qu'il ne sera pas de cet avis.

— Alors, — dit Galswinthe, — ma belle-mère en profitera pour venir ici. Et je n'y tiens pas autrement.

Mademoiselle de la Ferté ne répondit pas directement.

— Si, — dit-elle, — madame de Saint-Selve apprenait que sa belle-fille, au lieu d'habiter la Pelouse, était installée à la Crouts, je doute fort qu'elle mît à exécution son projet de voyage.

Galswinthe sourit encore.

— Nous avons le temps d'aviser, — dit-elle. — Nous ne sommes qu'au 20 juin.

Déchirant la lettre en petit morceaux, elle regardait, songeuse, mademoiselle de la Ferté qui s'était remise à son ouvrage. Anne lui apparut plus belle que de coutume, belle de la beauté de ces sardoines afghanes qui, parvenues à la moitié de leur carrière, se mettent à flamber tout à coup d'une flamme éclatante et triste.

***

Galswinthe n'alla pas à Bordeaux pour l'anniversaire de la mort de Jacques, et sa belle-mère ne vint pas à la Pelouse. Elle avait reçu de Galswinthe une lettre déférente, certes, mais qui rendait ce voyage difficile, même pour une personne moins orgueilleuse. Galswinthe avait lu cette lettre à Anne, et elle avait reçu pleine approbation de mademoiselle de la Ferté.

On était à la fin du mois d'août. Un matin, à l'heure habituelle, Anne arriva à la Pelouse.

— Il faut que j'aille demain matin à Dax, — dit-elle.

— Pourquoi? — demanda Galswinthe.

— Je viens de recevoir un mot de l'abbé Lafitte. Je fais partie de l'œuvre des Tabernacles, qui travaille à la confection des ornements du culte. Depuis huit ans, j'ai fait de mon mieux, avec beaucoup de régularité. Or, voici trois mois que je reste inactive. L'abbé Lafitte s'étonne. Il m'a écrit déjà une fois. Cette fois-ci, je le sens peiné. Il a toujours été très bon pour moi. Il faut que j'aille à Dax.

— J'irai aussi, — dit Galswinthe. — Je me promènerai, pendant ce temps, dans la ville. Je suis en parfaite santé, et je ne veux pas rester toute une matinée seule avec cette pauvre Célina.

Célina était la jeune paysanne que Galswinthe venait de

prendre à son service. Jusque-là, et depuis son arrivée à la Pelouse, elle avait eu une femme de chambre ramenée de Paris. Mais cette fille de la grande ville s'était ennuyée à la campagne. Son service s'en était ressenti. En outre, elle avait peu de sympathie pour mademoiselle de la Ferté. Son renvoi avait été décidé. Elle était partie la semaine précédente. A sa place, madame de Saint-Selve avait engagé Célina, nièce du jardinier de la Crouts. Célina ne parlait que patois, et sa rusticité eût désolé sa maîtresse, si Galswinthe avait jamais pu se plaindre d'une décision prise ou suggérée par mademoiselle de la Ferté.

Le lendemain matin, vers neuf heures, lorsque Anne arriva à la Pelouse pour y chercher Galswinthe, elle trouva celle-ci encore couchée. Le temps était humide. La pluie s'annonçait. Madame de Saint-Selve avait passé une assez mauvaise nuit. Elle toussait.

Elle voulut, néanmoins, se lever. Anne s'y opposa.

— J'irai seule à Dax, — dit-elle.

Et elle se refusa à profiter de la calèche, déjà attelée sur l'ordre de madame de Saint-Selve. Elle y fût montée avec Galswinthe; seule, non. Telle était la discrétion un peu affectée qu'elle n'avait jusqu'à ce jour cessé d'apporter dans ses rapports avec la propriétaire de la Pelouse.

Elle partit donc à pied. Elle marcha assez vite pour éviter la pluie. Celle-ci la surprit néanmoins sur le pont du Sablar. Le manteau de mademoiselle de la Ferté était trempé quand elle arriva au presbytère.

L'abbé Lafitte la reçut avec des exclamations.

— Ma pauvre enfant, — dit-il; — par un temps pareil! Vous n'êtes donc pas venue en voiture?

Elle fit signe que non.

— Il ne fallait pas venir, — dit-il. — Il fallait attendre.

— Je n'ai que trop attendu, monsieur le curé, — dit Anne. — Si j'en crois votre lettre, il doit y avoir du travail,

— Ah! ce n'est pas ce qui manque. Ces dames de l'œuvre sont pour la plupart en vacances. Celles qui restent doivent mettre les bouchées doubles. Elles n'y arrivent guère. On parle beaucoup, à leurs réunions, vous savez. Le meilleur ouvrage est fait par celles qui, comme vous, travaillent

chez elles. Ma chère enfant, vous nous avez bien manqué.

— Je vais tâcher de regagner le temps perdu, monsieur le curé, — dit Anne. — Vous me disiez, dans votre lettre, qu'on m'avait préparé du travail?

— On ne s'en est pas fait faute, — dit l'abbé Lafitte. — Venez voir, plutôt.

Et il la conduisit dans le salon du presbytère. Les tables, les fauteuils, les chaises étaient couverts d'ornements religieux sur lesquels les broderies n'étaient qu'ébauchées.

Anne sourit ironiquement à ce spectacle. L'abbé Lafitte, gêné, profita de ce que la sonnette de la porte d'entrée tintait pour s'éclipser.

Il revint quelques instants après, l'air plus penaud encore.

— Eh bien? — dit-il.

Mademoiselle de la Ferté n'était pas restée inactive. Elle avait rassemblé sur la table, en un seul paquet, toute cette chasublerie.

— Voici la liste des objets qu'on veut bien me confier, monsieur le curé, — dit-elle : — trois garnitures d'autel, huit bourses à poches, trois pavillons de ciboire, onze bourses de salut, trois chasubles ordinaires, une chasuble moyen âge grande forme, une chape, six étoiles pastorales, six écharpes de bénédiction, un dais, deux ombrellinos... On m'a, comme vous voyez, fait bonne mesure. Ces dames ne seront pas surprises si je les prie de ne plus rien m'envoyer avant le premier janvier prochain.

— Il ne faut pas leur en vouloir, — dit le curé. — Je vous assure, mon enfant, elles ont fait de leur mieux. Aux dernières réunions, tout le monde s'y est mis, depuis mademoiselle Desbordes jusqu'à la petite Suzanne Jeandel. Mademoiselle Loustalot et madame Garat ont même emporté du travail chez elles. A présent, je suis le premier à reconnaître... Enfin, au cas où vous ne pourriez pas...

— Je ferai de mon mieux, monsieur le curé, — dit Anne.

— Je sais, par ailleurs, — dit l'abbé Lafitte, — que vous avez moins de temps à vous que l'année dernière. Une amie à soigner... Et je suis informé du dévouement...

Anne releva la tête. Il s'embrouilla dans sa phrase.

— Oui, — fit-il, — le docteur Barradères m'a dit... Enfin,

je sais que, grâce à vous, madame de Saint-Selve est en bonne voie de guérison.

Et, comme mademoiselle de la Ferté ne disait toujours rien, il hasarda, avec un sourire :

— Qui sait? Maintenant qu'elle va tout à fait bien, peut-être consentirait-elle à vous aider.

Et il désignait le paquet de chasubles.

— Ce sont sans doute ces dames, monsieur le curé, — dit Anne sèchement, — qui vous ont chargé...

Il eut un geste de dénégation.

— Non, non, ne protestez pas, — dit-elle. — Je sais qu'elles s'intéressent beaucoup à ce qui se passe à la Pelouse. Je m'étonne, dans ces conditions, qu'elles ne soient pas déjà informées d'un détail.

— De quel détail?

— Oh! d'une chose très simple : madame de Saint-Selve est protestante. Il me paraît difficile, dans ces conditions...

— Ce ne serait pas une raison, mon enfant, — dit le curé, ravi de faire dévier la discussion dans le domaine des généralités. — Ainsi, tenez, mademoiselle Crémieux-Dax... Elle a travaillé pour le culte.

— Rachel Crémieux-Dax est convertie depuis huit ans — dit Anne.

— C'est entendu, — fit le curé triomphant. — Mais elle ne l'était pas lorsqu'elle commença à travailler. Vous ignoriez ce détail. Elle avait demandé à nous aider. Votre présidente, madame Garat, me consulta. Sur mon conseil, on lui confia une chasuble. Elle l'a commencée israélite. Quand elle l'a terminée, elle était catholique. Vous voyez, il y aurait double bénéfice à proposer à madame de Saint-Selve...

— Je le lui proposerai, monsieur le curé, — dit Anne froidement, — mais je doute fort que sa santé puisse lui permettre un travail régulier.

On sonnait de nouveau à la porte. L'abbé Lafitte sortit. Quand il rentra dans le salon, Anne avait déjà mis son manteau et son chapeau.

— Ma pauvre enfant, — dit le curé, — que faites-vous? A quoi pensez-vous! Il pleut à torrents. Vous ne songez pas à repartir?

— On m'attend, — dit mademoiselle de la Ferté. — Vous voudrez bien seulement me faire parvenir le paquet. On n'aura qu'à le déposer à la Pelouse. Je suis venue à pied.

— Et vous pensez que je vous laisserai repartir de même? — s'exclama l'abbé Lafitte. — Jamais de la vie. Écoutez, et soyez raisonnable. Deux sœurs de la Croix de Buglôse, sœur Nicole et sœur Albertine, sont venues ce matin à Dax en voiture. Elles doivent repartir à trois heures pour Buglôse. Elles feront un crochet de deux kilomètres et vous déposeront à la Pelouse. Ne dites pas non. C'est la moindre des choses : le tiers des ornements que vous emportez est à destination de la chapelle de Buglôse. Elles resteront toujours vos obligées. C'est dit, n'est-ce pas?

La pluie fouettait les vitres avec plus de violence.

— J'accepte, monsieur le curé, — dit Anne, — et je vous remercie. Mais vous n'avez personne à déjeuner?

— Mes deux vicaires, comme de coutume. Ah! vous me rappelez que j'ai invité aussi le Père Divoire. Vous connaissez le Père Divoire?

Mademoiselle de la Ferté fit signe que non.

— C'est le père jésuite qui a prêché le dernier carême à la cathédrale. Un homme tout à fait remarquable. Il est professeur au collège de New-Forest, en Angleterre. Il vient de nous revenir, en congé, pour soigner ses rhumatismes. En avril dernier, il a dit la messe ici, à la chapelle des Lazaristes, avec une aube brodée par vous. Il sera ravi de faire votre connaissance, et de pouvoir vous remercier.

Elle restait indécise. L'abbé Lafitte la regarda avec tristesse.

— Ma pauvre enfant, — murmura-t-il, — savez-vous que vous devenez d'une sauvagerie qui me fait peur?

Anne se redressa.

— Excusez-moi, monsieur le curé, — dit-elle. — Je vous assure que, pourtant, je vous suis bien reconnaissante.

Il était ému. Il se tira d'affaire en la laissant seule, alléguant quelques occupations.

Comme midi sonnait, la cuisinière introduisit dans le salon le Père Divoire.

Il n'était pas prévenu de la présence de la jeune fille,

et elle-même ne s'attendait pas à le voir entrer ainsi. Ils eurent tous deux un haut-le-corps. S'étant inclinés l'un et l'autre, ils se mirent, lui à examiner avec attention une vilaine statue bariolée de l'Enfant Jésus de Prague, et elle, ayant relevé un rideau de la fenêtre, à regarder dans la rue les rares passants qui se hâtaient, parapluies noirs luisants, sous l'averse.

Le curé fit irruption. Il n'était pas averti de l'arrivée du Jésuite. Anne sentit qu'il était ennuyé de n'avoir pu souffler au Père Divoire le détail de la fameuse aube. Elle ne fit rien pour remédier à son désarroi. Au petit bonheur, il les présenta.

— Le déjeuner est servi, — dit-il, tournant court avec une fausse désinvolture. — A table, à table.

Et ils passèrent tous trois dans la salle à manger, où, debout, les attendaient les vicaires.

Anne les connaissait tous les deux. Le premier vicaire, l'abbé Ducourau, avait joué dans sa vie un certain rôle, puisque c'était par lui qu'elle avait appris le mariage de Jacques, puis sa mort. C'était un homme d'environ quarante ans, maigre et pâle. Sa santé était mauvaise. Elle l'empêchait d'être nommé à la cure où l'auraient appelé, depuis longtemps, son savoir, qui était grand, et ses autres mérites. Il ne s'en plaignait pas. Il n'avait pas d'ambition.

L'autre, l'abbé Tauziès, petit, râblé, commun, était fils de paysans du Marensin. L'évêque, qui s'intéressait aux sports, avait un faible pour lui, ayant assisté à deux parties de pelote contre des champions basques, dont l'abbé Tauziès, soutane retroussée jusqu'aux cuisses, était sorti vainqueur. On parlait de lui avec insistance pour la cure de Saint-Martin-de-Seignaux. L'abbé Lafitte, dans son cœur, préférait l'abbé Ducourau. Mais l'abbé Tauziès lui rendait plus de services.

Anne se trouvait assise entre le curé et le Père Divoire. Elle observait ce dernier à la dérobée. Dès le premier abord, il lui avait été antipathique. Il semblait que chaque observation nouvelle vînt justifier cette impression. Émacié, blême, mal rasé, ses membres malingres flottant dans une soutane verdâtre, le Père Divoire amalgamait un étonnant mélange de timidité et de suffisance. Pas de linge empesé à son cou,

autour duquel le col de la soutane flottait, flasque, trop large de dix centimètres. Le cou, pareil à celui d'un poulet, était affligé d'une menaçante pomme d'Adam, qu'agitait sans cesse un mouvement de va-et-vient grotesque. Tandis que les trois séculiers, — même l'ascétique abbé Ducourau, — absorbaient les bonnes choses qu'on leur servait avec une gravité recueillie, du meilleur aloi, lui, le régulier, il broyait, ingurgitait, mastiquait sans aucun style. Un observateur averti des choses de la table n'aurait pas manqué de se demander par quel paradoxe de la nature une maladie aussi raffinée, aussi sympathique que la goutte, avait bien pu échoir en partage à un si piètre mangeur.

Il écoutait avec un sourire lointain, amer, à peine poli, la conversation qui venait de s'engager entre le curé et l'abbé Tauziès.

— Eh bien? — disait le curé. — Où en est cette malheureuse histoire de balle?

— Quelle histoire? — demanda l'abbé Ducourau.

— A quoi pensiez-vous donc hier soir? — fit le curé. — Nous en avons parlé pendant une heure, l'abbé Tauziès et moi.

Et il fit signe au second vicaire de mettre au courant ses convives.

— Eh bien, voici, — dit l'abbé Tauziès, avec son terrible accent marensinois. — Jeudi dernier, j'avais conduit les grands de l'école des Frères jouer à la balle au champ de Cuyès. Vous savez que le champ est limitrophe de la propriété de Peyronton, qui appartient à monsieur Loustalot, notre député.

L'abbé Ducourau acquiesça pour montrer qu'il connaissait ces détails; mademoiselle de la Ferté et le Père Divoire écoutaient avec indifférence cette pauvre histoire.

— Ce qui est arrivé est la faute du petit Peyré, — dit l'abbé Tauziès. — Étienne Peyré est sans contredit mon meilleur élève pour la pelote. Il joue bien, mais trop fort. Je le lui ai souvent répété. Dans le feu de la partie, il envoie fréquemment la balle par-dessus le fronton. C'est ce qui s'est produit jeudi. Mais ce jour-là, la balle est allée plus loin que d'habitude. Nous l'avons vue tomber dans les arbres de la

maison de Peyronton. Je ne sais pourquoi, j'ai eu tout de suite conscience de quelque chose de grave. Mais, comme nous n'avions que cette balle, j'ai chargé le jeune Passicos d'aller la chercher, en lui recommandant d'être bien poli. Il n'en finissait pas. Enfin, nous l'avons vu revenir, sans la balle. Il nous a raconté la chose, tout ému. Il y avait du monde à déjeuner chez le député. Cette maudite balle est allée tomber parmi les invités, comme ils prenaient le café sous la charmille. Elle a cassé la cafetière et deux tasses.

— Tout cela est déjà très regrettable, — dit le curé. — Mais écoutez la suite.

— Au nombre des invités, — continua l'abbé Tauziès, s'enfiévrant, — il y avait, paraît-il, le chef du cabinet de monsieur René Goblet, ministre de l'Instruction publique. Quand il a su que la balle avait été lancée par un élève d'une école libre, il a dit que c'était un abus intolérable. On lui a appris que nous touchions — au titre de société de gymnastique — une petite subvention de deux cents francs par an. Il a affirmé que, dès son retour à Paris, il nous la ferait supprimer. Voilà où en est l'affaire.

— Il fera comme il l'a dit, — dit sèchement le Père Divoire. — Et il est probable que, par la même occasion, un certain nombre de patronages, subventionnés comme le vôtre, perdront eux aussi leur subvention.

L'abbé Tauziès roulait des yeux navrés. Mais le curé, souriant finement, leva la main.

— Je n'ai pas les mêmes craintes que vous, mon révérend Père. Je suis persuadé que le chef de cabinet du Ministre y regardera à deux fois avant de nous supprimer notre subvention. Ses services ne manqueront pas en effet de lui apprendre de qui nous la tenons.

— Ah! — fit, avec ironie, le Père Divoire. — De qui la tenez-vous donc? de monsieur Carnot?

— Mieux que cela, — dit l'abbé Lafitte.

— Mieux que cela? De...

— Chut, — fit le curé en mettant un doigt sur ses lèvres. — Je vois que vous allez deviner. Parfaitement, de Gambetta. En 1881, l'abbé Tauziès a pris la liberté de lui écrire. Les choses n'ont pas traîné. En moins de temps qu'il n'en faut pour le

dire, la subvention a été accordée. Nous en avons été avisés par Gambetta lui-même. Monsieur l'abbé Tauziès, montrez donc au révérend Père la belle lettre que vous avez reçue à cette occasion.

— Vous avez reçu une lettre de Gambetta? — fit le jésuite, incrédule.

— De lui-même, — dit le curé. — Voyez plutôt.

L'abbé Tauziès avait déboutonné sa soutane et en retirait un extraordinaire portefeuille de toile bise. Il déploya une lettre.

— Lisez, — dit le curé.

Le Père Divoire, plus intéressé qu'il ne voulait le laisser paraître, avait mis une main à son oreille gauche qu'il tendait, en cornet, dans la direction du vicaire, rouge d'orgueil.

— « *A. M. l'abbé Tauziès*, lut ce dernier, *vicaire de la Cathédrale, Dax. — Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, une subvention annuelle de* 200 *francs vient d'être accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique au patronage de l'Ecole des Frères de Dax. Je suis heureux d'avoir pu ainsi, tout en vous étant agréable, contribuer au développement de la culture musculaire, si nécessaire aux luttes que la République aura à soutenir dans l'avenir.* »

— Quel galimatias! — dit le jésuite, qui décidément n'était content de rien. — Les luttes, la culture! C'est du *Kulturkampf* qu'il s'agit, je pense.

— C'est de la Revanche! — dit avec une assurance pleine de dignité l'abbé Lafitte.

L'abbé Ducourau eut son mince sourire.

— De la Revanche, — dit-il. — Oui. Ce serait assez cela. En parler toujours et n'y penser jamais.

Les regards ébahis de l'abbé Tauziès allaient de l'un à l'autre des convives.

— En tous cas, c'est signé Gambetta, — dit-il, tapant du dos de l'index sur la lettre.

— Voulez-vous me passer cette lettre, — dit le Père Divoire.

Il avait mis ses lunettes, après les avoir retirées d'un étui qui ressemblait à un écrin à pipe.

— C'est signé Gambetta, — répétait l'abbé Tauziès, têtu.

Le Jésuite lui rendit son trésor.

— Oui, — fit-il. — C'est même, avec le style, tout ce qu'il y a de lui dans cette lettre.

Et il eut son insupportable petit rire méprisant.

— Que voulez-vous dire? — demanda l'abbé Lafitte.

— Mon Dieu, rien, monsieur le curé, sinon que Gambetta avait trois ou quatre cents lettres de ce genre à signer par jour. Cette lettre a été écrite par un de ses secrétaires. Il me semble même reconnaître l'écriture — celle de monsieur Thomson, je crois bien, ou de monsieur Joseph Reinach. Gambetta l'a signée. C'est déjà bien beau.

Il y eut un froid. Mademoiselle de la Ferté, parfaitement indifférente, regardait son assiette vide, au fond de laquelle un coq bleu déployait ses ailes.

— Qu'il l'ait écrite, ou qu'il l'ait seulement signée, — dit enfin le curé, pour consoler l'abbé Tauziès qui considérait avec abattement son document désormais sans prestige, — peu nous importe. Ce qu'il y a de certain, c'est que la subvention a été accordée, et en quarante-huit heures.

— Gambetta est mort, et il ne faut que vingt-quatre heures pour qu'elle soit retirée, — dit impitoyablement le jésuite.

Le silence recommença. Mademoiselle de la Ferté avait croisé ses mains au bord de la table. L'abbé Lafitte s'aperçut soudain que le potage était fini par tous les convives depuis dix bonnes minutes. Il sonna nerveusement.

***

Il y avait un malaise dans la salle à manger. Le malaise consécutif à une discussion que l'on espère abandonnée, et qui renaît de ses cendres.

Le Père Divoire était têtu. Il tint à en donner la preuve.

— Demander son appui à Gambetta, voilà une belle idée, — fit-il. — Et puis-je vous demander, monsieur le curé, qui vous l'a donnée?

— Je puis vous le dire, — répondit l'abbé Lafitte.— C'est Monseigneur.

— L'évêque d'Aire, — dit le jésuite. — Ah! vraiment.

Il sourit.

— Drôle de mélange, monsieur le curé.

L'abbé Lafitte eut un geste de protestation.

— Ne dites pas de mal de Monseigneur, mon révérend Père. Il a tant de sympathie pour vous.

— Tant que cela! — fit le jésuite, avec un sourire impertinent.

— C'est moi qui vous l'affirme. Il a parlé, devant moi, de vos sermons d'une façon...

— J'en suis reconnaissant à Sa Grandeur, — dit le Père Divoire, — très reconnaissant... Bien qu'à la vérité je craigne que le genre de sympathie qu'elle me porte soit un peu *ejusdem farinæ*...

— Plaît-il?

— Oui, soit un peu de la même nature que celle que doit nourrir pour moi Sa Grandeur l'Archevêque de Westminster.

L'abbé Tauziès n'avait pas abandonné tout espoir de s'instruire à table.

— L'archevêque de Westminster? — fit-il.

Le Père Divoire le regarda et sourit de façon compatissante.

— Monsieur l'abbé n'a sans doute jamais entendu parler du cardinal Manning?

— Le cardinal Manning! — répéta l'abbé Tauziès.

L'abbé Ducourau intervint.

— Vous ignorez peut-être, mon révérend Père, — dit-il de sa pâle voix grave, — l'étendue des obligations d'un humble vicaire. Monsieur l'abbé Tauziès, je vous le certifie, est fort excusable de n'être pas très au fait des démêlés de votre ordre avec l'archevêque de Westminster.

— Vous êtes sans doute très au courant vous-même de ces démêlés, monsieur l'abbé, — fit le jésuite, accentuant son ton pointu.

— Moins que je ne la désirerais, — dit le vicaire. — Assez, cependant, pour savoir que la question a été réglée une fois pour toutes par Sa Sainteté Léon XIII, et que la Constitution *Romanos Pontifices*, qui décide en la matière, a été rendue à la requête du cardinal Manning sans doute, mais aussi à la requête des ordres religieux eux-mêmes.

— Qu'est-ce que cela prouve? — dit le Père Divoire. — Je pourrais vous répondre bien des choses...

Le curé se pencha vers mademoiselle de la Ferté.

— Ma pauvre enfant, — murmura-t-il. — Vous ne devez pas beaucoup vous amuser...

Le jésuite avait entendu

— Je m'excuse, monsieur le curé, — dit-il sèchement. — Et je suis tout diposé pour ma part à arrêter une controverse dont l'intérêt...

L'abbé Lafitte rougit.

— Je vous en prie, mon révérend Père. Je vous assure que rien n'est plus instructif...

— Vous disiez donc, monsieur l'abbé? — dit le Père Divoire.

— Je disais, mon révérend Père, que la Constitution *Romanos Pontifices* aurait dû clore la querelle que vous rappelez. « Des fautes ont été commises des deux côtés, mais des deux côtés à bonne intention... Puissent désormais les deux clergés servir Dieu et son église dans l'union et la paix, car une triste expérience nous a appris que nos dissensions nuisent aux âmes, et donnent aux ennemis de l'Église l'occasion de se réjouir de ses maux. » Vous savez sans doute de qui sont ces paroles?

— Ou je me trompe fort, — dit le Père Divoire, — ou je reconnais là le ton de quelqu'un de l'Ordinaire.

— Elles émanent en effet d'un archevêque, — dit l'abbé Ducourau. — Mais cet archevêque est le révérend Père Porter, de la Compagnie de Jésus. Vous voyez que l'on peut, de très bonne foi, et en tenant compte de l'intérêt des deux parties en présence, accepter les conclusions de la Constitution *Romanos Pontifices*.

— Mon Dieu, — fit le curé, qui sentait la conversation tourner à l'aigre. — vous l'avouerai-je, j'ignore du tout au tout cette fameuse Constitution *Romanos Pontifices*.

Ce n'était pas de l'eau qu'il venait ainsi de jeter dans le foyer. C'était des brandons.

— Votre vicaire se fera un plaisir de vous l'expliquer, monsieur le curé, — dit le Père Divoire, avec la dignité d'Achille se retirant sous sa tente.

— Volontiers, — fit l'abbé Ducourau, de plus en plus maître de lui. — La Constitution dont il s'agit, promulguée en mai 1881, par le pape Léon XIII, a eu pour but de régler les

droits respectifs des moines, des membres des congrégations, des prêtres séculiers et des évêques.

— Eh bien, — dit le curé, — voilà qui est parfait.

— Sans doute, — dit le jésuite. — Demandez néanmoins à votre vicaire dans quel esprit cette constitution a été appliquée à notre ordre par l'archevêque de Westminster. Sait-il comment il nous a traités?

— Le savez-vous? — fit le curé, se tournant vers l'abbé Ducourau.

— Il me souvient, — dit le vicaire, — d'une phrase du cardinal Manning, reproduite le 29 décembre 1886, dans le décret de béatification des martyrs anglais, où il est dit que les religieux de la Compagnie de Jésus « sur la terre portaient des vêtements de malfaiteurs, et au ciel brillaient dans des habits éclatants de blancheur ».

— Voilà, — dit l'abbé Lafitte, se tournant vers le Père Divoire, — qui me semble on ne peut plus honorable.

— Il n'est pas question de jolies paroles, — fit le Père Divoire vexé. — Nous savons ce qu'en vaut l'aune. Il est question d'actes. Monsieur l'abbé s'est placé sur le terrain de la Constitution *Romanos Pontifices*. Nous n'en sortirons pas, s'il y consent. Qu'il veuille bien vous dire ce que la constitution prévoit en matière de fondations de collèges religieux.

— Elle prévoit, — dit le vicaire, — que les ordres religieux ne peuvent fonder de collèges sans le consentement de l'Ordinaire.

— Bien, — fit le Père Divoire triomphant. — Or, cette autorisation, que le cardinal Manning a toujours accordée aux autres ordres, il nous l'a, toujours et en toutes circonstances, refusée, à nous. Le reste est littérature. Je n'avais pas autre chose à dire.

Et il se mit, à grands coups de fourchette, à achever, de l'air le plus complètement désabusé, les haricots qui restaient dans son assiette, à côté de l'os de sa cuisse d'oie.

Le curé se tourna vers son vicaire, avec le gêne d'un Salomon ignorant tout du différend qu'il se juge tenu de trancher. Mais l'abbé Ducourau jouait avec son couteau. Il ne répondit pas.

Le Père Divoire tint à poursuivre son avantage.

— Exclusion des jésuites seuls, lorsque l'autorisation d'enseigner est accordée aux autres religieux. Cela ne vous rappelle-t-il rien? Notre article 7, je suppose. Ainsi monsieur Jules Ferry proposait d'accorder l'autorisation d'enseigner à tous les religieux, à l'exclusion des seuls jésuites. Il est curieux de voir sur ce point l'accord du cardinal Manning avec les radicaux français. Nous nous chargerons, à notre heure, de prouver son accord, disons mieux, sa collusion, avec les radicaux anglais.

— Il me semble, mon révérend Père, que vous portez là une accusation bien grave, — fit le curé, qui trouvait, visiblement, qu'on ne faisait guère honneur à son repas.

Le Père Divoire eut un sourire entendu. Il interpella l'abbé Ducourau qui, depuis quelques instants, n'avait rien dit.

— Vous si au courant des choses de l'Angleterre contemporaine, vous avez, je pense, monsieur l'abbé, entendu parler de Sir David Osborne?

— Je ne parle que des choses que je connais, autant que possible, — dit le premier vicaire. — Je sais qui est Sir David Osborne, sans plus.

— Vous savez qui il est. Vous ne devez donc pas ignorer qu'il est un des membres les plus influents de la Chambre des Communes?

L'abbé Ducourau inclina la tête affirmativement.

— Vous ne devez pas ignorer non plus que, leader du parti radical anglais, protestant animé par ailleurs d'une espèce de sombre fanatisme, David Osborne englobe dans une haine farouche tout ce qui est catholique. C'est un homme du temps d'Elizabeth et de Cromwell. Séculiers et réguliers, il nous réconcilierait dans les prisons, s'il lui était donné de nous y jeter. Mais il y a des degrés dans son hostilité, et je regrette, monsieur l'abbé, que sur la question dont il s'agit, vous soyez moins au fait que sur les précédentes. Car vous sauriez alors que c'est l'ordre de Saint-Ignace qui a l'honneur, plus que tous les catholiques réunis, d'être exécré par David Osborne.

— J'avais, à la vérité, oublié ces détails, mon révérend Père, mais vous venez de m'en faire souvenir. Je me rappelle

notamment que David Osborne s'est toujours opposé aux projets de loi destinés à permettre aux catholiques l'accès des fonctions de lord-chancelier d'Angleterre et de vice-roi d'Irlande.

— La charte anglaise, — dit le jésuite, — pose en principe la liberté individuelle, toutes les libertés. Si David Osborne en avait le pouvoir, d'un trait de plume, il nous exclurait de ce droit commun. C'est un ennemi comme nous n'en avons jamais eu. A la tête d'un parti puissant, il est respecté même par ses adversaires. Sans cela...

Les yeux du Père Divoire étincelèrent.

— Sans cela! mon révérend Père? — dit le curé.

— Il serait peut-être possible d'avoir raison de lui, — acheva le jésuite. — Mais, je vous le répète, il est inattaquable, dans sa vie publique aussi bien que dans sa vie privée. Une sorte de puritain.

L'abbé Lafitte avait eu un haut-le-corps.

— Même si sa vie privée, mon révérend Père, était sujette aux attaques dont vous parlez, je me demande quel part il vous serait possible d'en tirer. Aussi bien que ceux contre qui on les dirige, de telles armes blessent ceux qui les emploient. En ce qui concerne votre ordre, notamment, ne croyez-vous pas que trop de gens seraient heureux qu'on leur fournisse ainsi une occasion de rééditer contre lui les stupides accusations portées par Eugène Sue, Michelet, et les autres?

L'abbé Ducourau souriait. Il était impossible de dire si ce sourire provenait de l'évocation de ces noms glorieux, ou de la naïve indignation de son curé.

Le Père Divoire, lui, avait haussé les épaules.

— Mon Dieu, monsieur le curé, vous pouvez être tranquille. Je vous le répète : il n'y a, hélas! rien à reprendre chez David Osborne. Mais sa moindre turpitude, en admettant qu'un jour elle surgisse, nous ne serions pas assez sots, en dehors de toute autre considération morale, pour la dévoiler nous-mêmes, et du même coup fédérer en faveur de notre ennemi toute la vieille hypocrisie protestante. Encore une fois, soyez en paix. Que Sir David trébuche un jour, et il y a d'autres gens que nous qui se chargeront de crier sa défaillance sur

les toits. Il est encore des tories en Angleterre, Dieu merci.

— Les whigs le défendront, — dit l'abbé Ducourau.

Le Père Divoire fit en souriant le geste de Ponce-Pilate.

— Les whigs! — fit l'abbé Tauziès, complètement désorbité.

— Je n'ai jamais pu, — dit le curé, qui mettait une bonté de tous les instants à prendre à son compte les petites insuffisances de son vicaire, — non, vraiment, je n'ai jamais pu saisir la différence qu'il y a entre les whigs et les tories.

— Admettez que monsieur Jules Ferry soit whig, — dit l'abbé Ducourau. — Le duc d'Audiffret-Pasquier sera tory.

Le Père Divoire eut son premier sourire détendu.

— C'est à peu près cela, — dit-il.

— Jamais je ne m'occuperai de politique, — fit l'abbé Tauziès, dont les yeux s'écarquillaient de plus en plus.

— Pour en revenir à David Osborne..., — reprit le jésuite.

— Oui, — dit l'abbé Ducourau. — Je serais bien heureux de connaître quel rapport il peut y avoir entre ce farouche *no popery* et le cardinal archevêque de Westminster.

— Soyez donc satisfait, monsieur l'abbé. Il n'y a qu'un point de contact, un seul, mais solide, je vous l'affirme, et c'est la haine des jésuites.

— Vous avez la preuve d'une alliance contre vous, mon révérend Père, entre le cardinal Manning et le chef des radicaux anglais? — demanda l'abbé Ducourau, dont c'était le tour d'ouvrir des yeux étonnés.

— Pas une preuve, monsieur l'abbé, mais plusieurs, — dit le Père Divoire.

L'abbé Lafitte tenta de s'interposer. Depuis plusieurs minutes, il s'agitait sur sa chaise, il regardait la porte comme si l'évêque d'Aire flanqué de son vicaire général eût dû, d'un instant à l'autre, surgir dans la salle à manger.

— Je ne vois pas très bien l'utilité de cette discussion, — tenta-t-il de dire. — Mon révérend Père, reprenez donc plutôt un peu de riz au lait.

Et, comme le jésuite repoussait la jatte, il la présenta à mademoiselle de la Ferté, sans se souvenir que la jeune fille lui avait déjà opposé un refus muet.

D'ailleurs le jésuite et le premier vicaire, dans le feu de leur entretien, ne s'occupaient plus de leur hôte.

— Je vous ai dit, monsieur l'abbé, que nous avions de nombreuses preuves des bons rapports entretenus avec David Osborne par le cardinal. Écoutez d'abord cette petite histoire. En 1880, Sir David perdit son petit-fils.

— David Osborne est si âgé que cela? — dit l'abbé Ducourau. — Je l'ignorais.

— Il doit avoir aujourd'hui cinquante-cinq ou cinquante six ans, — dit le jésuite. — Il s'est marié très jeune. Il a eu une fille qui a épousé le major Simpson. Le petit Arthur Simpson, leur fils, a été enlevé par le croup en 1880. Or, à cette époque, le meilleur spécialiste pour les maladies de la gorge était à Londres notre ami, le professeur Bliss, catholique, et dont les enfants étaient élevés dans un de nos collèges.

— Malgré le cardinal Manning, vous avez donc trouvé le moyen d'enseigner, — dit l'abbé Ducourau.

— Monsieur l'abbé, — fit avec humeur le Père Divoire, — si vous m'interrompez sans cesse, il me sera difficile de me souvenir des questions que vous voulez bien me poser. Je me borne à vous répondre que l'ostracisme jeté sur nous par le Cardinal n'a d'effet que dans son diocèse, et que le collège où étaient élevés les fils du professeur Bliss se trouve situé en dehors de ce diocèse. Êtes-vous satisfait?

D'un geste, l'abbé Ducourau exprima son regret d'avoir interrompu à tort.

— Je reviens à mon histoire, — dit le jésuite. — Le petit Arthur Simpson était soigné chez son grand-père, dans la vieille maison de Curzon Street où David Osborne habite avec sa femme depuis qu'il est député aux Communes, c'est-à-dire depuis 1860. Tel est le fanatisme religieux de Sir David, et surtout de sa femme, qu'ils s'étaient tous deux d'abord refusés à faire appel, pour soigner l'enfant, aux services du professeur Bliss, parce que catholique. Quand on se décida à l'envoyer chercher, il était trop tard. Soit dit en passant, ce trait vous édifiera sur la nature des sentiments que nourrit David Osborne à l'égard du catholiscime.

Le vicaire inclina la tête.

— Le professeur Bliss, — continua le Père Divoire, — ne put, au chevet du petit mourant, que se convaincre de

l'inutilité de ses efforts. Comme il quittait cette maison, où régnait le désarroi de la mort, il se trompa, n'étant pas raccompagné. Il ouvrit une porte au lieu d'une autre, pénétra dans un petit salon d'attente, où il trouva qui? monsieur Purcell, l'ami, le confident le plus intime du cardinal Manning. Très gêné, monsieur Purcell se répandit en explications, que le Professeur ne lui demandait pas : « Il était venu prendre des nouvelles du petit Arthur... Il était ici à titre absolument personnel. » Il insista de façon peu naturelle sur ce dernier point... Je vous le demande, monsieur l'abbé, en toute conscience, trouvez-vous normale la présence, en un tel instant, chez David Osborne, du confident du Cardinal?

— La mort justifie bien des actes, — dit le vicaire.

— On peut l'admettre, — fit le jésuite. — Aussi n'a-t-il jamais été fait état de cette histoire. Pas davantage, d'ailleurs, de la suivante : En 1882, David Osborne a soumis à la Chambre des Communes une proposition de loi tendant à interdire aux jésuites le droit d'enseigner dans tout le Royaume-Uni. Si contraire qu'elle fût aux principes anglais, cette proposition a failli être adoptée. Elle n'a été repoussée que grâce à la coalition toute occasionnelle du parti Parnell avec les tories. Or, la proposition de David Osborne était précédée d'un exposé des motifs très étudié, très complet. Eh bien, monsieur l'abbé, dans cet exposé, des érudits à nous ont relevé des phrases entières, textuelles, vous m'entendez, absolument textuelles, qui figuraient déjà dans le rapport confidentiel soumis au Saint-Père par le Cardinal, lorsqu'il se rendit à Rome en mars 1880, pour hâter l'élaboration de la bulle qui devait précisément être cette Constitution *Romanos Pontifices*, dont nous parlions tout à l'heure. Que dites-vous de cette coïncidence?

— Il est certain qu'il ne peut y avoir là coïncidence, — dit l'abbé Ducourau d'une voix grave. — Mais ne peut-on admettre que le Cardinal ait été en la matière victime d'une indiscrétion? Son rapport a pu tomber entre les mains de David Osborne.

— Ah! monsieur l'abbé, — dit le Père Divoire, dont l'œil pétillait d'une ardeur joyeuse, — vous me donnez envie de

paraphraser ainsi l'histoire de saint Thomas : « Bienheureux les sceptiques, parce qu'ils seront convaincus. » Écoutez, écoutez encore. David Osborne, c'est sa force et ce sera peut-être un jour sa perte, est aussi entêté que vous. Sa proposition de loi ayant été repoussée en 1882, il n'a pas perdu l'espoir de la faire adopter en 1887. Depuis six ans, sans relâche, il travaille à compléter son exposé des motifs. Sa haine de nous le fait remonter à Louis XV, à Léopold, à Joseph II. Mais il sait qu'en matière canonique, on ne s'improvise pas historien du jour au lendemain. Plus que jamais, il travaille de concert avec l'archevêché de Westminster. Or, j'ai le regret de l'affirmer ici, dans cette lutte, il a pu compter sur d'autres appuis que celui du cardinal Manning. Des évêques français se sont faits ses complices.

— Des évêques français ? — fit l'abbé Lafitte, qui surveillait la porte d'un regard de plus en plus épouvanté.

— Notamment, mon révérend Père? — dit l'abbé Ducourau, toujours très calme.

— Notamment monseigneur l'évêque de Castres, monsieur l'abbé, — dit le Père Divoire.

— Vous avez la preuve d'un accord de ce genre?

— Je me fais un devoir de vous satisfaire. Au mois d'avril dernier, exactement par lettre en date du 23, l'évêque de Castres a fait savoir au cardinal Manning, qui l'en avait prié, qu'il se ferait un plaisir d'accueillir sir David Osborne dans son diocèse, et de mettre à sa disposition tous les documents dont celui-ci pourrait avoir besoin. C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, David Osborne a passé quinze jours ou trois semaines — nous ne savons pas exactement au juste — à Sorèze, occupé à fureter dans la bibliothèque du monastère des Dominicains. Inutile d'ajouter que ceux-ci ont été trop heureux de se mettre à l'entière disposition d'un homme qui les déteste — c'est entendu — mais qui déteste encore plus les jésuites.

Il y eut un silence. Puis, l'abbé Ducourau, que l'on sentait malgré tout impressionné, dit :

— Je ne vois pas très bien ce que David Osborne aura pu trouver d'intéressant dans la bibliothèque de Sorèze.

— Moi non plus, pour le moment, — dit le jésuite. —

Je crois savoir cependant que cette bibliothèque contient pas mal de documents assez importants, notamment une correspondance de Lacordaire avec monsieur de Falloux, sur l'enseignement libre. Cela peut avoir un certain intérêt pour quelqu'un qui s'est donné pour but de juguler cet enseignement.

Le silence se fit de nouveau. A l'étonnement de tous, il fut rompu par mademoiselle de la Ferté.

— Revel, — dit-elle, — c'est une ville?

Elle avait posé cette question sans regarder personne, les yeux toujours fixés sur ses mains jointes au bord de la table.

Le Père Divoire la regarda de travers. Que venait-elle faire dans cette discussion, où son interruption saugrenue risquait de faire oublier l'avantage manifeste qu'il venait de remporter.

Il ne se trompait pas. Jugeant sans doute que, dans le feu de la controverse, on avait un peu trop oublié à son égard, pendant le repas, certains principes élémentaires de courtoisie, l'abbé Ducourau répondait à la jeune fille.

— Revel, mademoiselle? Oui, c'est une petite ville de la Haute-Garonne. Tenez, précisément, c'est la gare de Revel qui dessert Sorèze, dont nous parlions tout à l'heure.

— Je vous remercie, monsieur l'abbé, — dit Anne.

Et elle retomba dans son mutisme.

— Eh bien, — dit le Père Divoire qui ne tenait pas à avoir parlé pour rien, — monsieur l'abbé, que dites-vous de ma dernière histoire?

L'abbé Ducourau hocha la tête.

— Tout cela, évidemment, est assez troublant, — murmura-t-il.

— En tout cas, — dit le curé, — ces choses ne nous regardent pas.

— Parlez pour vous, monsieur le curé, — fit avec un sourire ironique le Père Divoire.

— Pratiquement, — dit le vicaire, — que peut-il résulter d'heureux pour les catholiques de toutes ces... constatations?

Le Père Divoire sourit encore.

— Rien, monsieur l'abbé, rien n'en résulterait, si Dieu n'avait voulu qu'en même temps que notre ennemi, David

Osborne fût celui des tories. Ils n'ont pas oublié qu'il a débuté dans la vie politique par une proposition de loi qui tendait à réduire à rien les privilèges de la Chambre des Lords. C'est ce que j'avais tout à l'heure l'honneur de dire à monsieur le curé : Nous pouvons nous en remettre à eux du soin, s'il fait quelque jour un faux pas, de casser les reins à David Osborne.

— J'aime mieux cela, — dit l'abbé Lafitte; — parce que nous, voyez-vous, réellement, ce n'est pas notre métier.

Le déjeuner était terminé. Les deux vicaires se levèrent, prirent congé, sortirent.

L'abbé Lafitte avait fait signe au Père Divoire de rester. Dans son esprit timoré, il craignait qu'il n'emportât de toutes ces discussions un souvenir un peu aigre. Il tint à huiler les rouages.

— Chut, — fit-il, un doigt sur les lèvres. — Vous n'êtes pas si pressé, mon révérend Père? Je vais vous faire goûter quelque chose... Rien de meilleur par ces temps de pluie. Et à vous aussi, mon enfant. Une eau de noix qui date de 1850. C'est votre tante de Pontonx qui me l'a donnée... Je reviens tout de suite.

Il sortit. A peine venait-il de refermer derrière lui la porte que la voix monotone de mademoiselle de la Ferté s'éleva :

— Mon Père, — dit-elle au jésuite, — j'aurais besoin de vous parler en particulier.

***

Octobre avait passé, doux, mais pluvieux. Les premiers froids n'apparurent que vers le 10 novembre. Galswinthe venait d'avoir toutes les peines du monde à esquiver, à l'occasion du jour des Morts, un voyage à Bordeaux. Sa belle-mère l'y avait conviée en termes sous lesquels transparaissait une certaine aigreur. La dernière lettre que madame de Saint-Selve reçut, lorsqu'elle s'était définitivement récusée, contenait une allusion peu voilée aux mystérieuses influences qui s'employaient pour détourner la jeune femme de sa belle famille. Elle ne s'en alarma pas autrement. Elle allait mieux.

Il s'agissait seulement que l'approche de l'hiver ne vînt pas compromettre une amélioration acquise au prix de tant de soins.

Le lendemain de ce jour, mademoiselle de la Ferté arriva à la Pelouse, comme de coutume, vers neuf heures. Il faisait un temps gris et brumeux. Anne trouva madame de Saint-Selve encore couchée. Galswinthe s'occupait à broder, avec beaucoup de grâce d'ailleurs, une chape. Son goût créole reparaissait dans les ors et les argents dont elle parait, à profusion, son travail. Mais elle y joignait une telle ardeur, un tel désir de bien faire que mademoiselle de la Ferté eût eu mauvaise grâce à s'offusquer de cet excès de magnificence.

Anne ouvrit, toutes grandes, les fenêtres de la chambre. Surprise par l'air frais, Galswinthe, abandonnant la broderie, se blottit dans ses draps.

Du dehors, du ciel opaque, un bizarre cri rouillé pénétrait dans la chambre. Une sorte de roucoulement triste, qui semblait à la fois très proche et très lointain.

— Qu'est-ce que c'est? — murmura madame de Saint-Selve.

— Les premières grues qui passent, — dit Anne. — L'hiver. Madame de Saint-Selve répéta :

— L'hiver.

Mademoiselle de la Ferté était accoudée à la fenêtre. Ses yeux levés scrutaient le ciel. Le roucoulement des grands oiseaux de passage se faisait plus fort.

— Peut-on les voir? — demanda Galswinthe.

— Peut-être, en regardant bien, — dit Anne.

Madame de Saint-Selve s'était levée. Elle vint à la fenêtre. Elle passa son bras autour du cou de la jeune fille, et se mit, elle aussi, à regarder.

Le triste cri diminua, disparut.

— Elles étaient trop haut, — dit Anne, — et il y a trop de brouillard.

Et elle se mit à aider madame de Saint-Selve à s'habiller.

Sur le gravier de l'allée, des pas crièrent. C'était le facteur. Elles l'entendirent repartir. Quelques instants après, la jeune bonne Célina entra. Le courrier se composait ce matin

du journal auquel Galswinthe était abonnée, le *Nouvelliste* de Bordeaux, et d'une lettre, la lettre habituelle de sir Thomas Kennedy.

Galswinthe eut l'imperceptible mouvement d'humeur qu'elle ne pouvait jamais éviter lorsqu'une de ces lettres lui était remise en présence d'Anne. Mais jamais indifférence ne fut plus complète que celle avec laquelle elle jeta, sans l'avoir décachetée, la pauvre lettre sur la commode.

— Mon déjeuner! — dit-elle.

Pendant que madame de Saint-Selve mangeait, Anne avait fait sauter la bande du journal. Elle y jetait un coup d'œil. Madame de Saint-Selve tournait le dos à la jeune fille.

— Rien de nouveau, ce matin? — demanda-t-elle.

Et, un peu étonnée de ne pas recevoir de réponse, elle répéta :

— Rien de nouveau?

— Rien de nouveau, — dit mademoiselle de la Ferté, — d'une voix à peine changée.

Vers onze heures, elles sortirent. Les grands platanes laissaient pleuvoir leurs dernières feuilles, tantôt vertes, qui tombaient lentement, comme de majestueux petits parachutes, tantôt rabougries, recroquevillées, pareilles à des oursins dorés, et dont la chute était alors soudaine et brusque.

Dans les massifs dénudés, on apercevait les escargots, luisants et jaunes.

Elles franchirent le portail, et, sans s'être concertées, prirent la route de la Cible. En un quart d'heure, elles furent au bord des eaux mortes.

Anne regardait, à la dérobée, sa compagne. Les yeux de Galswinthe erraient vaguement sur le marais. Les pommettes de la jeune femme étaient roses, un peu plus roses que d'ordinaire.

Au bout d'un instant, elle dit :

— Où est l'endroit où il manqua le tadorne?

— Vers la gauche, — dit mademoiselle de la Ferté, — dans cette petite gorge, dont on voit le trou noir, là-bas, dans le brouillard.

— Allons-y, — dit Galswinthe.

— Je ne sais si nous pourrons y arriver, — dit Anne. — Il a plu l'avant-dernière nuit.

— Essayons toujours, — dit Galswinthe.

Elles essayèrent. Elles ne réussirent qu'à tremper leurs chaussures. Un oiseau s'envola.

— Est-ce que c'est un tadorne? — demanda madame de Saint-Selve.

— Non, — dit Anne. — C'est une foulque.

— Est-ce qu'il a tué aussi des foulques?

— Oui, quand il avait dix-huit ans. Mais à la fin, il ne les tirait même plus. Ce n'est pas un coup de fusil digne d'un chasseur.

— Le tadorne, au contraire?

— Ah! le tadorne, c'est superbe. Un canard à tête rouge, plus gros que les canards ordinaires. Et si rare dans nos régions. C'est pour cela qu'il fut si contrarié, quand il manqua celui qui s'envola tout près de l'endroit où nous nous trouvons maintenant.

— Comment le manqua-t-il?

— Par ma faute. Il s'attendait à des bécassines. Il n'avait que deux cartouches de *dix*, dans son fusil. Quand il vit Pyrame se coucher de façon bizarre, il comprit que c'étaient les canards. Je portais son carnier, et les cartouches. « Du *quatre*, — me cria-t-il doucement, — deux cartouches de *quatre*. » De la motte de terre où j'étais arrêtée, je lui jetai les deux cartouches comme cela! Mais je me trompai, et ce furent deux autres cartouches de *dix* que je lui envoyai. Ah! il put bien doubler. Le tadorne fila comme si rien n'était. Le petit plomb glisse sur les plumes mouillées de ces oiseaux-là.

— Et ... que dit-il?

— Voyant ma confusion, et que j'étais prête à en pleurer, il me prit dans ses bras, et m'y serra, longuement.

Elles revinrent à la Pelouse et déjeunèrent sans qu'il fût survenu rien de particulier.

Après le déjeuner, Galswinthe, qui s'était déclarée un peu lasse, demanda à regagner sa chambre et à s'étendre quelques instants sur son lit. Anne l'accompagna, l'aida à s'allonger,

puis s'installa elle-même dans un fauteuil, au coin de la fenêtre. Elle se mit à regarder avec beaucoup d'attention un vieux catalogue d'étrennes.

Elle fut tirée de cette occupation par un soupir, un soupir profond qui se transformait en plainte.

— Qu'y a-t-il? — fit-elle, s'étant levée précipitamment.

Madame de Saint-Selve était toujours étendue sur le lit, mais elle apparut à Anne d'une pâleur mortelle. Une de ses mains s'appuyait sur son cœur. L'autre pendait, inerte, le long du lit.

Par terre, Anne aperçut une lettre, dépliée. Sur le drap, il y avait l'enveloppe, déchirée. Galswinthe venait de lire la lettre de sir Thomas, et c'était, selon toute vraisemblance en la lisant, qu'elle avait été prise de syncope.

— Qu'y a-t-il? — répétait Anne.

Elle prit dans ses bras la jeune femme, la redressa, l'accota à l'oreiller.

Les yeux de Galswinthe s'entr'ouvrirent.

— Le *Nouvelliste*, — murmura-t-elle, — le *Nouvelliste*! Où est le *Nouvelliste*? Qu'y avait-il dans le *Nouvelliste*?

— Le journal d'aujourd'hui? — fit Anne. — Le voici.

Il était resté sur la commode. Mademoiselle de la Ferté le tendit à Galswinthe, et comme madame de Saint-Selve ne parvenait pas à l'ouvrir, tellement ses doigts tremblaient, Anne déploya elle-même le journal.

Du premier coup d'œil, Galswinthe trouva ce qu'elle cherchait.

— Mon Dieu! — fit-elle. — C'est épouvantable.

Et elle se rejeta en arrière, gémissant et se tordant les mains.

— Mais qu'y a-t-il? — ne cessait de répéter Anne.

Incapable de répondre, madame de Saint-Selve lui désignait du doigt un coin de la première page, où l'on voyait imprimé, en gros caractères :

Le scandale de la Chambre des Communes. Sir David Osborne, leader du parti radical anglais, pris à partie en pleine séance pour des motifs d'ordre privé. Il soufflette un député.

— Eh bien? — dit Anne, s'interrompant de lire. — Que veut dire? Quel rapport enfin...

Galswinthe sanglotait.

— Là, là, — parvint-elle à dire. — Par terre. La lettre...

— La lettre de sir Thomas Kennedy? — dit Anne.

Galswinthe lui faisait signe de la lire.

— Lire la lettre de sir Thomas, moi! — fit Anne. — Je ne vois pas pourquoi... Que signifie!...

— Ah! — dit Galswinthe, dans un cri déchirant, — Thomas Kennedy, c'est... David Osborne.

— Ah! — fit à son tour mademoiselle de la Ferté.

Elle se tut, puis elle répéta simplement :

— Thomas Kennedy! David Osborne!

Son intonation était telle que les larmes de Galswinthe s'arrêtèrent presque. Elle regarda Anne avec des yeux suppliants.

— Ce n'était pas mon secret, — murmura-t-elle. — Sans cela, il y a longtemps que je me serais débarrassée de ce poids, que j'aurais parlé. Mais je ne pouvais pas, je ne pouvais pas. C'était son secret, à lui.

Elle recommençait à se lamenter, et soudain elle porta son mouchoir à ses lèvres. Les veines du cou surgirent. Une crise de toux, sèche, atroce, secouait la malheureuse.

— Il faut être forte, — dit mademoiselle de la Ferté.

Elle avait pris la lettre et la lisait, posément, à haute voix.

Mon amie bien-aimée, vous aurez déjà lu dans les journaux l'épouvantable catastrophe, l'ignominie de mes adversaires. Ma douleur ne serait rien si je ne pensais à la vôtre. Je dois me faire violence, songer uniquement à la lutte. Demain, aux Communes, je vais voir mes ennemis en face. Je me défendrai. A la face du pays, je crierai mon dégoût pour des procédés qui consistent à fouiller dans la vie privée d'un homme, à publier...

Mademoiselle de la Ferté s'interrompit, prit le journal, lut, le reposa.

— Sa lettre est datée du 7 novembre, — dit-elle. — La séance dont il parle a eu lieu le lendemain. Les événements ont marché. Ils ont tourné contre lui.

Elle acheva la lecture de la lettre :

Je sortirai vainqueur de cette épreuve, je le sens, je le jure. Mais en ces minutes horribles, je tiens à vous dire, mon amie

bien-aimée, que je serais le plus misérable des hommes, si je n'avais, pour me soutenir, la pensée de notre amour.

Anne remit la lettre dans son enveloppe. En même temps, elle regardait madame de Saint-Selve. Effondrée parmi les coussins, Galswinthe n'était plus qu'une pauvre chose pitoyable, avec des épaules secouées alternativement par les sanglots et la toux.

— Il faut être forte, — répéta mademoiselle de la Ferté.

Et, s'étant dirigée vers la commode, elle alluma une lampe à alcool et se mit en devoir de faire bouillir de l'eau pour une tisane quelconque.

Célina venait d'entrer. Anne lui parla bas. La jeune bonne sortit. Un instant après, on frappait à la porte de la chambre.

— Qui était là? — put murmurer Galswinthe, lorsque mademoiselle de la Ferté, qui était sortie à son tour, fut revenue.

— Le jardinier, — dit Anne.

— Le jardinier? — fit Galswinthe, découvrant ses yeux ravagés par les larmes.

— Il part pour Dax. Il en reviendra avec tous les journaux qu'il aura pu trouver. Les détails que donne le *Nouvelliste* sont insuffisants.

Elles restèrent sans parler. La nuit tombait. Sur la commode, la flamme de la lampe à alcool devenait rose, puis violette. Son reflet dansait, à l'entour, sur les fioles des médicaments.

— Voici les journaux, — dit Anne.

Le jardinier avait fait diligence. Instantanément, le lit fut recouvert de dix ou quinze journaux déployés.

Galswinthe suivait avec angoisse les gestes de mademoiselle de la Ferté. Celle-ci parcourait rapidement un journal, passait à un autre. Dans tous, le scandale de la Chambre des Communes tenait la première place. Le *Temps* était celui qui donnait de l'affaire le résumé le plus complet, avec les commentaires des principales gazettes anglaises.

Mademoiselle de la Ferté tendit à Galswinthe le numéro en lui signalant du doigt un passage. Elle approchait en même

temps, pour que madame de Saint-Selve pût lire, le guéridon où était la lampe.

Dès le 5 novembre, écrivait le *Temps, les membres du Gouvernement, les lords et les députés aux Communes ont reçu un factum anonyme reproduisant des lettres adressées par Sir David Osborne à une femme inconnue, dont l'auteur du factum se défend de vouloir livrer le nom au public, à moins que David Osborne ne l'en somme. Le lendemain, un des journaux hostiles au leader radical,* l'Evening, *a reproduit lesdites lettres, avec le défi qui les accompagne. En faisant leurs réserves sur la correction d'un procédé si contraire aux mœurs anglaises, tous les journaux du soir ont reproduit à leur tour le factum...*

Galswinthe saisit la main de mademoiselle de la Ferté.

— Le texte de ces lettres! — dit-elle.

— Il n'y a que des extraits, — dit Anne. — Les voici.

— Je ne puis lire, — fit Galswinthe, une main sur son cœur, l'autre sur ses yeux.

Londres, 17 août, lut, de sa voix grave, mademoiselle de la Ferté. *Mon amie bien-aimée, le mois que je viens de passer près de vous, sous cet adorable ciel de France, je n'en ai compris vraiment la beauté que depuis mon retour ici, dans ce Parlement où les plus bas intérêts sont rois, qu'il s'agisse de tories ou de whigs, de mes partisans comme de mes adversaires... Faut-il vous parler de ma maison, qui m'est devenue odieuse, au point que je me demande comment, avant de vous connaître, j'ai pu y vivre trente ans, côte à côte avec une épouse sans élan ni sensibilité.*

Anne s'arrêta.

— Cette lettre? — dit-elle.

Et elle regardait Galswinthe.

— Je ne sais pas! — fit celle-ci, les yeux hagards. — Elle est datée du mois d'août, j'étais arrivée à les lire avec si peu d'attention.

— Et celle-ci, alors? — dit Anne.

Et elle reprit la lecture du journal.

Brighton, 7 septembre. Hier, ma bien-aimée, je présidais ici une manifestation anti-alcoolique. Le moyen d'aboutir à quelque chose d'utile, de sérieux, dans un pays où c'est d'en haut que part le mauvais exemple, où le dernier des dockers sait fort

bien qu'il faut chaque soir sa bouteille de whisky à celle qui est assise sur le trône d'Elizabeth...

Galswinthe eut un geste d'épouvante pour faire taire la jeune fille...

— Je me rappelle — fit-elle. — Oui, cette lettre-là, cette phrase du moins, je me la rappelle. La reine! Mon Dieu!

Une crise de toux la précipita dans ses oreillers.

— Il y a encore deux lettres, — dit mademoiselle de la Ferté.

Incapable de prononcer un mot, madame de Saint-Selve fit signe que c'était inutile, qu'elle en avait assez entendu. Et puis elle se reprit à étouffer.

— De l'air! — supplia-t-elle.

Mademoiselle de la Ferté ouvrit la fenêtre. Mais le froid nocturne était tel qu'elle dut tout de suite la refermer.

— Le coffret? — dit Galswinthe, quand elle put parler.

Mademoiselle de la Ferté lui apporta le coffret de thuya qui contenait les lettres de Sir David Osborne. Galswinthe l'ouvrit. Les lettres apparurent. En les voyant, madame de Saint-Selve se remit à sangloter.

— Je ne peux pas, — répétait-elle, au milieu de la toux et des larmes. — Il faudrait les relire, toutes, toutes. Je ne peux pas! Je ne peux pas.

Sans mot dire, Anne prit le coffret et le remit sur la commode. Puis, revenue auprès de Galswinthe, elle continua la lecture du *Temps*.

Le scandale se serait peut-être arrêté là, si David Osborne, malgré les conseils discrets de ses amis, ne s'était obstiné à prendre la parole aux Communes, où son intervention était annoncée depuis plusieurs jours. Il s'agissait d'un projet de bill concernant la répression des audaces du clergé irlandais. Bien avant l'heure de l'ouverture de la séance, les tribunes étaient bondées, et tous les députés à leurs places. Quand David Osborne parut, horriblement pâle, un silence glacé l'accueillit. Quelques timides applaudissements retentirent, pour se taire aussitôt. Il parla, et bientôt ce fut le déchaînement du tumulte le plus effroyable que mémoire de speaker ait jamais enregistré. Comme David Osborne venait de dire que le clergé irlandais ne respectait pas même la Couronne dans ses

attaques, des murmures coururent. Un des leaders irlandais, M. Biggar, lui coupant la parole, dit qu'en tout cas il n'était au pouvoir d'aucun député anglais d'apporter à la tribune des Communes une phrase d'un prêtre irlandais égale en rigueur à certaine phrase dont lui, Biggar, demandait l'autorisation de donner lecture à l'Assemblée. Effectivement, au milieu de clameurs furibondes, il lut la phrase dans laquelle David Osborne parlait « de la bouteille de whisky qu'il faut chaque soir à celle qui est assise sur le trône d'Elizabeth ». La manœuvre des obstructionnistes irlandais avait réussi : le procès-verbal de la séance devait enregistrer la phrase infamante à l'égard de la Reine. Tandis que le groupe Parnell applaudissait frénétiquement son orateur, que les whigs gardaient un silence atterré, les tories, debout, apostrophaient avec véhémence Sir David Osborne : « N'avez-vous pas honte, lui criait-on de tout côté. Votre présence ici est un scandale. Allez-vous-en. Disparaissez. » L'émotion ne connut plus de bornes lorqu'un député whig, du parti de David Osborne, proposa de soumettre la question des lettres et des poursuites éventuelles contre l'auteur du factum anonyme à une commission parlementaire. De tous côtés, on criait à David Osborne : « Vous ralliez-vous à cette proposition? » Mais lui, à son banc, restait immobile et muet. C'était l'aveu de l'authenticité des lettres. Alors les huées se firent si violentes que le speaker dut suspendre la séance.

Anne s'arrêta de lire, et regarda Galswinthe.

Dans un râle, le jeune femme murmura :

— J'ai soif.

Mademoiselle de la Ferté se leva. Elle tenta de rallumer la lampe. Mais il n'y avait plus d'alcool. Elle dut aller en chercher à la cuisine. Quand la tisane fut chaude, elle fit boire Galswinthe.

— Cette maison n'est pas faite pour qu'un malade y soit convenablement soigné, — dit-elle. — Seuls, des gens bien portants l'ont habitée jusqu'ici.

Galswinthe buvait avec effort, et, pendant qu'elle buvait, elle jetait à Anne des regards suppliants.

— Puis-je continuer? — demanda mademoiselle de la Ferté.

Et comme madame de Saint-Selve gisait, inerte, parmi ses oreillers, elle reprit sa lecture.

Le scandale a pris une forme particulièrement regrettable dans le vestibule des Communes où une altercation s'est produite entre Sir David Osborne et M. Biggar. Le premier a giflé le second, qui a répondu par un coup de poing. Les huissiers les ont séparés. Pour qui connaît les mœurs parlementaires anglaises, la violence de ces incidents dépasse ce qu'il a été possible d'imaginer jusqu'ici.

A l'heure actuelle, la presse tout entière est unanime à constater la ruine de David Osborne. Jamais situation si considérable n'aura été en moins de temps réduite à rien. Le Times *publie une parole de M. Gladstone aussi sévère dans le fond que modérée dans la forme. La retraite de David Osborne y est formellement exigée. « Malgré les splendides services rendus par Sir David à son pays, j'estime, dit le chef du gouvernement, que son maintien à la tête du parti radical produirait, dans l'état actuel, des conséquences désastreuses au plus haut degré pour la cause de ce parti. » Seul, le* Daily Chronicle *tentait une timide défense du vaincu, en rappelant que Nelson continuait à être glorifié malgré l'histoire de lady Hamilton. Inutile fidélité! Sir David avait signé lui-même sa déchéance en ne réclamant pas l'enquête. La morale — si l'on peut dire — de ces déplorables évé nements a été tirée hier par lord Salisbury. Causant dans la cour des Pairs avec le marquis de Riversdale : « Midas, a-t-il dit, ne prenait pour confident que son barbier. Plus fous que lui, nos hommes politiques modernes se confient à des femmes. Et ce que Midas ne faisait que dire, eux, ils l'écrivent. »*

Les gémissements de Galswinthe étaient moins forts, mais d'une continuité qui faisait peur. Impassible, mademoiselle de la Ferté termina la lecture du *Temps*.

En dernière heure, on ne sait rien de Sir David Osborne, sauf qu'il n'a pas reparu à son domicile, que sa femme a également quitté. Le sollicitor de madame Osborne, questionné par les journalistes, s'est refusé à toute déclaration. Mais on sait qu'il vient d'intenter, au nom de sa cliente, une action devant le Cour des Divorces. L'opinion anglaise tout entière est favorable à madame Osborne...

Anne replia posément le journal, et attendit.

Galswinthe n'avait cessé de gémir que pour tomber dans

une espèce de somnolence affreuse, coupée d'exclamations incohérentes. Puis, le sommeil la terrassa.

Quand, beaucoup plus tard, elle rouvrit les yeux, elle vit, debout auprès d'elle, l'ombre mince de mademoiselle de la Ferté. Elle lui sourit, et fit un geste timide pour lui prendre la main. Anne sentit sur cette main les lèvres brûlantes et sèches de sa compagne.

— Cette lumière! — murmura madame de Saint-Selve, en désignant, avec un geste douloureux, la lampe, à l'abat-jour trop haut, qui lui brûlait les paupières.

Mademoiselle de la Ferté alla éteindre la lampe.

***

Les langues du feu, dans la cheminée, se faisaient de plus en plus petites. Elles tournaient du rubis au rose tendre. A chaque fois, elles semblaient mourir pour ne plus renaître, avec des à-coups, qui, pour une seconde, embrasaient la chambre.

A travers la cloison contre laquelle la tête du lit était accotée, la pendule de la salle à manger sonna deux heures.

Réveillée par le tintement métallique, Anne, chancelante, se dressa. Galswinthe, maintenant, dormait; sa respiration était à peu près régulière.

Un rectangle bleu sombre se dessinait dans la paroi. On avait oublié de fermer les volets de la fenêtre. Anne les ferma. Elle mit une bûche au feu, puis, quittant la chambre, alla à tâtons dans la salle à manger, où elle se souvenait que les volets étaient restés aussi ouverts.

La porte du corridor, qui donnait sur le parc, était vitrée. La lune froide d'automne passait au travers, luisait sur le parquet. Anne appuya son front à la vitre de la porte. Elle voyait le gravier de l'allée, blanc sous la lune, comme en plein jour. Des paillettes de mica étincelaient. Les massifs, tout autour, faisaient d'inquiétantes taches obscures.

Être seule, au milieu de ce paysage blafard, dans une maison mal fermée, seule avec une femme qui délirait et une paysanne endormie. Mademoiselle de la Ferté, si peu impressionnable cependant, frissonna.

Elle ne pouvait, cependant, arracher son front à la vitre. Combien de temps resta-t-elle ainsi? Un quart d'heure, tout au plus, sans doute. Soudain, elle sursauta. Une main venait de se poser sur son bras nu.

Galswinthe était derrière elle.

— Sortons, — murmurait-elle.

— Sortir! — dit machinalement mademoiselle de la Ferté.

Elle fit un mouvement pour se dégager de l'étreinte de la malade.

— Sortir! — répéta-t-elle. — Sortir! Es-tu folle?

Galswinthe souriait.

— Sortir, — dit-elle, — aller au bosquet des acacias. Tout à l'heure, tu m'as dit que c'était au bosquet des acacias que, pour la première fois, il t'avait prise dans ses bras. Me l'as-tu dit?

— Oui, — fit Anne, épouvantée.

— Alors, allons au bosquet des acacias, — dit Galswinthe.

Elle ajouta, lui serrant fiévreusement la main :

— Je le veux.

Mademoiselle de la Ferté avait repris tout son calme.

— Que dira le docteur Barradères? — murmura-t-elle.

— Il ne le saura pas! — fit Galswinthe.

— Allons, — dit Anne.

Elles revinrent dans la chambre, chaussèrent des sandales, s'enveloppèrent dans leurs manteaux. Cette nuit de novembre, à peine brumeuse, n'était pas trop froide. Les petits cailloux criaient sous leurs pieds. En quelques minutes, elles furent au bosquet des acacias.

Mademoiselle de la Ferté fit asseoir Galswinthe sur un banc.

— Te sens-tu mieux? — demanda-t-elle, ramenant autour du corps de la jeune femme les plis de son manteau. — Quelle imprudence!

Madame de Saint-Selve eut un geste d'indifférence.

— C'est ici? — dit-elle.

— C'est ici, — dit mademoiselle de la Ferté.

— Quelle heure était-il?

— Minuit, peut-être.

— Quel âge avais-tu?

— Tu le sais bien, dix-neuf ans.

— Dix-neuf ans, — dit Galswinthe. — Tu étais venue le retrouver ici, la nuit?

— Oui.

— Et ta mère, — fit madame de Saint-Selve avec âpreté. — Elle ne te surveillait donc pas?

— Maman avait confiance en moi. Et d'ailleurs, elle était déjà malade.

Galswinthe eut un petit rire, qu'une quinte de toux noya.

— Veux-tu que nous rentrions? — dit Anne.

— Non. Et, dis-moi, vous êtes venus souvent ici?

— Souvent. La dernière fois, c'était la veille de son départ pour l'Amérique. Jusqu'au dernier moment, il ne voulait pas partir.

— C'est toi qui as obtenu qu'il parte?

— C'est moi.

— Jure-le.

— Je le jure.

Galswinthe se renversa en arrière. Mademoiselle de la Ferté eut juste le temps de la retenir dans ses bras.

— Rentrons, — dit-elle. — L'aurore va venir. Elle est toujours froide.

— Pas encore, pas encore, — murmura faiblement Galswinthe.

— Tu souffres? — demanda Anne.

— Je souffre, il est vrai, — dit Galswinthe.

— Tu souffres parce que tu tousses?

— Pas seulement pour cela.

— De quoi encore, alors?

— Ah! — fit avec un grand soupir madame de Saint-Selve, — c'est une chose mystérieuse que la jalousie, quand on est comme moi!

— Comme toi?

— Oui, comme moi, qui ne sais pas au juste, qui ne sais pas du tout de qui je suis jalouse, si c'est de toi... ou de lui.

— Rentrons, — dit mademoiselle de la Ferté.

Dans la chambre, le feu mourait. On voyait les journaux, dépliés, sur le tapis.

Quelque part, par delà la mer, un misérable, en ces mêmes minutes, trouvait un réconfort dans la certitude où il était que celle qu'il chérissait n'avait pas cessé d'être, dans son malheur, la compagne fidèle de ses pensées...

Anne s'occupait à raviver le feu, à mettre de l'ordre sur la table qu'elle débarrassa des chasubles et des ornements religieux auxquels, la veille, madame de Saint-Selve avait travaillé.

— Occupe-toi de moi, — dit la voix rauque de Galswinthe.

Anne vint à elle, l'aida à se recoucher.

— Jamais tu ne me laisseras plus seule, jamais? — murmura madame de Saint-Selve. — Promets-le-moi.

— Je te le promets, — dit Anne.

Elle tint parole. Le lendemain, madame de Saint-Selve était installée à la Crouts.

PIERRE BENOIT

(A suivre.)

MARIE-CATHERINE COLOMBE[1]

(1751-1830)

VII

Tandis que milord Massereene, interné au For-Lévêque, méditait sur les suites de sa légèreté, mademoiselle Colombe songeait à se pourvoir d'un autre protecteur.

Elle le trouva en la personne de Jean-André Vassal. Sa liaison avec Massereene avait défrayé toutes les chroniques; ses relations avec ce nouvel amant devaient être beaucoup plus discrètes. Il est probable que Marie-Catherine, soupçonnée un moment de complicité dans l'affaire Vidari, jugeait opportun de faire un peu de silence autour de ses aventures.

Jean-André Vassal était né à Montpellier, où son père remplissait les fonctions de « secrétaire du Roi, près la chambre des comptes ». Il vint à Paris dans le moment où il pouvait le mieux profiter de sa jeunesse. Bien tourné, jouissant d'une belle fortune et avide de plaisirs, il ne se faisait pas faute de courir les actrices et les filles galantes, en compagnie de son intime ami le marquis de Bièvre, l'homme aux calembours [2]. On citait de lui mille folies. Au mois d'août 1761, il se prenait d'une belle passion pour la demoiselle Lacour, danseuse à la *Comédie-Italienne*, qui, après une liaison éphémère avec milord Talon, était réduite à donner dans la passade. Il lui faisait aussitôt quitter sa chambre garnie, l'installait somp-

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril.

2. Le marquis de Bièvre « surnommé le père des calembours » (*Arnoldiana*, p. 314).

tueusement rue Neuve-Saint-Eustache, dépensait 10 000 livres pour meubler son appartement, lui offrait du linge et des robes, lui promettait des diamants et lui passait en outre 25 louis par mois pour défrayer sa maison [1].

La demoiselle Lacour, enivrée par sa bonne fortune, prit la résolution de se bien comporter. Mais elle était rousse... et se croyait faite pour être adorée de tout le genre humain.

En juillet 1764, Vassal se signalait par un nouvel exploit. « Il donnait 30 000 livres à une demoiselle Thiéry pour la dédommager de l'ennui qu'elle avait éprouvé à Sainte-Pélagie. Ce qui fit dire à Sophie Arnould : « Quand on a tant d'argent » de trop, pourquoi le bonheur n'est-il pas à vendre? [2] »

C'est, sans doute, dans les coulisses de la *Comédie-Italienne* que le jeune Vassal remarqua « les beaux yeux » de mademoiselle Colombe. Les circonstances lui parurent favorables pour oser émettre quelques prétentions à son endroit. En effet, vers le milieu de cette année 1769, la situation de milord Massereene était des plus précaires. Harcelé par ses créanciers, à bout d'expédients, il s'acheminait vers la ruine. Les rumeurs de la ville prédisaient sa chute prochaine et le sort qui l'attendait. Mademoiselle Colombe, excédée de tout ce bruit fait autour de ses amours, inquiète de la tournure que prenaient les événements, craignant en outre d'être compromise dans le scandale imminent, aspirait au repos et rêvait d'une existence paisible, exempte de soucis et de préoccupations.

Dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, sous l'influence de Jean-Jacques Rousseau, « le sentiment du vert » était devenu à la mode et il était de bon ton d'avoir « sa maison des champs ». Aussi, quand André Vassal vint offrir à la danseuse une douce retraite amoureuse où elle pourrait calmer « ses vapeurs » et oublier ses émotions et ses déboires, Marie-Catherine accueillit-elle favorablement cette proposition. Le jeune prodigue voulait faire les choses magnifiquement. C'est dans ce but qu'il achetait, le 4 septembre 1769, une propriété dépendant du fief des Carneaux et située à Saint-Brice, petit bourg près de Sarcelles.

1. Lorédan Larchey, *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines*, p. 6.
2. *Arnoldiana*, p. 177. — *La chronique scandaleuse*, t. V, 1791.

Ce fief des Carneaux relevait, dès le XIVe siècle, de la baronnie, puis du duché de Montmorency. Le Musée Condé possède dans ses archives une pièce datée du 19 août 1424, portant foi et hommage, aveu et dénombrement au duc de Montmorency par Pierre Maçon, boucher, d'une maison avec cour et jardin, sise à Saint-Brice « emprès le carrefour du preys des masses en la rue Montdeveine ». Un extrait des registres du conseil du prince de Condé (30 août 1684) nous apprend que ladite maison, tombant en ruines, dut être démolie. Une autre maison reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne, appartint longtemps à mademoiselle Jeanne Mérigot. Elle la revendit, le 26 juillet 1721, à un marchand nommé Brice Delamarre; mais celui-ci ayant négligé de payer au duc de Bourbon les droits de quint qu'il devait pour son acquisition et de faire foi et hommage à S. A. S., la dite portion du fief des Carneaux fut saisie féodalement, le 26 avril 1735. La maison avec ses dépendances devenait, le 27 octobre 1751, la propriété de Jean-Claude Audinet, maître-tailleur, qui la revendait, le 4 septembre 1769 à Joseph-François Raffard de Marcilly, écuyer, demeurant à Paris; et, le même jour, celui-ci, qui agissait pour le compte d'André Vassal, lui rétrocédait son acquisition [1].

La propriété se composait de la maison proprement dite, appelée fief des Carneaux, d'une écurie, basse-cour, ayant son entrée par une porte charretière sur la rue Montdeveine, d'un terrain formant un petit jardin au-devant des bâtiments de la dite basse-cour et de deux autres jardins, l'un en face de la maison principale, l'autre attenant à la maison, le long de la rue Montdeveine.

« La présente vente était faite à la charge des droits et devoirs féodaux et seigneuriaux annuels, plus, à la charge de l'acquéreur, deux rentes à vue, l'une de 4 livres, 3 sols, 4 deniers, due à la fabrique de Saint-Brice, et l'autre de 17 livres 10 sols, due à la communauté des habitants de Saint-Brice, moyennant 6 000 livres en espèces sonnantes d'or et d'argent et sans aucuns billets, ni autres effets royaux (dont 800 livres pour les meubles meublants et choses mobilières).

1. Archives du Musée Condé. Série B. A. carton 30; Me Père, notaire à Paris.

Enfin un arrêt du conseil fixait, le 13 octobre 1769, à 406 livres, 13 sols, 4 deniers, la redevance qui serait due à S. A. S. [1].

André Vassal, devenu ainsi propriétaire du fief des Carneaux, ne se contenta pas d'une chaumière pour abriter ses nouvelles amours. Il voulut que sa maîtresse eût un cadre digne de sa beauté, un cadre riant, aimable et gracieux, tout enguirlandé de feuillages et de roses. La maison lui parut trop simple pour ses goûts raffinés. Il la fit démolir et édifia sur son emplacement la plus délicieuse « folie » que l'on pût concevoir; ensuite, par des acquisitions successives, s'échelonnant entre 1770 et 1786, il ne cessa d'agrandir son domaine.

Mademoiselle Colombe dut être favorablement impressionnée le jour où elle prit possession du palais enchanté qui avait été construit pour elle. En franchissant la porte cochère, on pénétrait dans une cour tapissée de verdure. Du côté gauche, se trouvait la maison du jardinier et différentes basses-cours : l'une contenait une écurie pour sept chevaux et les remises, l'autre était peuplée d'animaux rares et familiers; à la suite, une laiterie se prolongeait jusqu'au jardin.

La maison se dressait sur la droite. Du vestibule, on passait dans la salle à manger, en foulant le sol pavé de carreaux blancs et noirs. La boiserie en était toute simple, d'une teinte grise, avec ses lambris imprimés couleur de lilas; une niche, enfoncée au centre du panneau principal, abritait le buste de la danseuse. En face, une glace reflétait son image; sur le dressoir en bois d'aventurine, adossé au panneau du fond, s'étalaient des porcelaines sorties de la Manufacture royale de Sèvres, au blanc laiteux, nuancé de fleurettes bleu de roi. Au-dessus, un tableau par Maréchal, représentait la portion du jardin que l'on apercevait de la fenêtre [2].

Le grand salon faisait suite à la salle à manger. La décoration, par une délicate allusion à la patrie de mademoiselle Colombe, était dans le goût italien de l'époque. La boiserie, fouillée en ingénieuses arabesques, sur les dessins d'un Salembier ou d'un La Fosse, se composait d'une série d'arcades qui se reflétaient à l'infini dans la transparence des glaces.

1. Archives du musée Condé. Série BA., carton 30.
2. Ce tableau a été vendu en Amérique (*Communication de M. Wildenstein*).

La cheminée de marbre bleu turquin était ornée d'un médaillon par Boucher, qui représentait la danseuse [1]. Au-dessus de l'arcade qui encadrait la cheminée, sculptées dans la boiserie, deux colombes se becquetaient amoureusement; en face, on voyait un autre motif de décoration, composé d'un casque, d'un carquois, d'un bâton de maréchal et d'une guirlande de lauriers; en outre, une étoile semblait émerger du carquois. L'allusion des colombes était facile à saisir; mais que signifiaient ces attributs guerriers? Peut-être n'étaient-ils qu'un simple ornement. Quant à l'étoile, ne peut-on pas supposer qu'elle rappelait, d'une façon discrète, le blason d'André Vassal [2]? Des meubles, aux panneaux burgautés dans les vernis de Martin, s'adossaient aux murs, et, disséminés dans la pièce, des sièges portaient, incrustées dans leurs bois, les lettres M. C. entrelacées, monogramme de Marie-Catherine [3].

Du grand salon, on passait dans la chambre à coucher, où le lit, finement sculpté, recouvert d'une riche étoffe de pékin jonquille, faisait face à une grande croisée donnant sur le jardin. Une table de marbre en console, qui s'appareillait aux autres pièces de l'ameublement, supportait des bronzes et des porcelaines [4]. Dans le panneau qui faisait face à la cheminée, on voyait, encastré dans la boiserie, un délicieux portrait rond de Marie-Catherine, par Fragonard, où elle est représentée vue de trois quarts. Un fichu de linon découvre l'épaule droite; une jupe de couleur puce s'évase en des plis vaporeux. La danseuse tient dans ses bras repliés, d'où s'évade une écharpe rose, une colombe qu'elle presse sur sa poitrine; elle regarde langoureusement une autre colombe, qui descend du haut de la toile vers sa compagne. Au-dessus de la cheminée, on remarquait un portrait rond de sa sœur Adeline, que Fragonard a peinte de profil, une gaze légère dans ses cheveux relevés, un mince ruban coupant la jolie ligne du cou, un fichu voilant la poitrine, une draperie bleu nattier passant sur le bras gauche. Les deux mains élevées tiennent un petit chien

1. Lefeuve, *le tour de la Vallée*, 1846.

2. Le blason de la famille Vassal était le suivant : D'azur à un vol d'argent sur lequel broche un cœur de gueule surmonté de *deux étoiles d'or*; le tout accoté en chef d'une croisette pattée d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

3. Ce mobilier appartient aujourd'hui à Lady Harcourt.

4. La console et le mobilier font partie de la collection Wildenstein.

et un petit chat qui jouent ensemble, et l'actrice les regarde malicieusement, s'amusant de leurs ébats, les excitant l'un contre l'autre[1].

Un cabinet de toilette séparait la chambre à coucher du boudoir, qui était en bois naturel. Deux tableaux d'Hubert Robert en décoraient les panneaux principaux. Au fond de la pièce, une niche où était placée l'ottomane, portait au fronton les colombes symboliques, qui semblait inviter à l'amour. Derrière le boudoir, se trouvait la salle de bain et, à la suite, un petit escalier qui conduisait aux appartements du second étage. Au pied de la rampe, un groupe allégorique de Pigalle représentait, sous les traits de mademoiselle Colombe, Vénus enlaçant l'Amour[2].

Une autre grande chambre, communiquant avec le boudoir, était réservée sans doute à Vassal.

Ces différentes pièces complétaient la façade du côté des jardins, une façade sobre et élégante, digne d'avoir été conçue par Ledoux ou Belanger.

Dans le prolongement du grand salon, une allée bordée de parterres conduisait à un terre-plein surélevé de trois marches, dont l'entrée était gardée par deux sphynx. Ce terre-plein s'étendait dans toute sa longueur entre des arceaux de treillage, qui encadraient des statues; dans le milieu, un miroir recueillait les gouttelettes irisées d'un jet d'eau et la perspective en était prolongée par des massifs de verdure.

A droite, un autre jardin s'étendait jusqu'à l'extrémité de la propriété, dans l'angle formé par la rue de Gournay et la rue Montdeveine; il se composait d'un potager, d'un verger et d'un enclos « planté en figuiers ».

A gauche, un autre petit jardin, parsemé de bosquets, s'arrêtait à la grande route de Paris.

Enfin, dans le prolongement de ces divers jardins, un autre grand jardin potager était limité : du côté de la rue de Gournay, par une terrasse et « une petite roquette alpestre »; de l'autre côté, par une grande serre, qui servait, à l'occasion, de salle de théâtre.

1. Ces deux tableaux font partie de la *collection du baron Édouard de Rothschild.*

2. Cette terre cuite appartient à M. Wildenstein.

Vassal n'avait rien négligé pour parer de mille attraits la retraite qu'il offrait à mademoiselle Colombe et l'on conçoit le ravissement de la danseuse en arrivant dans ce séjour enchanteur. Ne s'est-elle pas écriée, comme Mélite : « Voilà qui me plaît; voilà comme j'aime qu'on emploie les avantages de la fortune; ce n'est plus une petite maison : c'est le temple du génie et du goût... »

Et, comme Trémicour, Vassal ne lui a-t-il pas répondu tendrement : « C'est ainsi que doit être l'asyle de l'amour[1]. »

VIII

En invitant mademoiselle Colombe à partager avec lui cette aimable retraite, André Vassal avait-il réussi à la préserver des égarements du cœur? Il est permis d'en douter, car, à la même époque, il chargeait Fragonard de faire le portrait de sa maîtresse. Le peintre, après avoir renoncé aux grands tableaux d'histoire, lâchait la bride à sa fougueuse inspiration. Le succès obtenu par sa toile *les Hazards heureux de l'escarpolette* lui avait indiqué sa véritable voie. S'adonnant

1. J. F. de Bastide, la *Petite maison*, nouvelle parue en 1763 dans les *Contes*.

La « folie » de Saint-Brice fut vendue par Marie-Catherine, le 13 mars 1805, — nous verrons plus loin dans quelles circonstances — au sieur Revenaz, avec ses objets d'art et ses souvenirs. Elle appartint ensuite à M. Guy, maire de la commune. Lefeuve, dans son livre *le Tour de la Vallée*, paru en 1846, en fait la description suivante : « La façade est tout comme au XVIIIe siècle, du côté du jardin. Les roses qui la couronnent d'une corbeille à une autre sont dépourvues de couleur mais ne se fanent pas. Sous les arbres une jolie terre cuite représente le petit dieu malin et une femme, pour laquelle a dû poser la prêtresse même de ce temple d'amour. » Cette prêtresse il la nomme, mais il confond Marie-Catherine Colombe avec sa sœur Thérèse-Théodore.

Le gendre de M. Guy, le colonel de Mondonville, hérita « de ce pimpant hôtel de campagne » qui était encore intact il y a une vingtaine d'années. Les pièces avaient conservé non seulement leur décoration mais leur ameublement de l'époque (notamment les portraits ovales de Marie-Catherine et de sa sœur Adeline, ainsi que le mobilier que nous avons décrit dans ce chapitre).

La maison appartient aujourd'hui à madame Edith Wharton, qui a bien voulu nous en faire les honneurs avec une bonne grâce dont nous lui sommes reconnaissant. L'aimable « folie » possède encore ses vieilles boiseries, sa façade harmonieuse, ses jardins parsemés de roses. Et, en pénétrant dans cette demeure où l'on respire le parfum du XVIIIe siècle, le visiteur, saisi d'émotion, se demande si par certains beaux soirs d'été l'ombre légère de Marie-Catherine ne vient pas effleurer l'herbe des parterres.

désormais aux scènes légères, il était devenu le fournisseur attitré des fermiers généraux. André Vassal était en relation avec Fragonard; il l'avait rencontré chez son frère Vassal de Saint-Hubert [1], amateur éclairé, qui protégeait l'artiste [2]. Qu'il s'adressât à lui, rien de plus naturel; mais il ne soupçonnait pas qu'en agissant ainsi, il se faisait l'artisan de sa propre infortune.

Il n'existe aucune preuve certaine de la liaison de Fragonard et de mademoiselle Colombe. Au XVIIIe siècle, les colporteurs de petites nouvelles, si friands de menus scandales, si empressés d'étaler au grand jour les intrigues des grands seigneurs, ne s'occupaient guère de raconter les bonnes fortunes des artistes. C'est à peine si Bachaumont nous laisse entrevoir la vie licencieuse du peintre.

Pourquoi, écrit-il en septembre 1767, M. Fragonard sur lequel on avait fondé de si grandes espérances au Salon dernier, dont les talents s'étaient annoncés avec un fracas bien flatteur pour son amour-propre, s'est-il arrêté tout à coup?... Les délices de Capoue l'auraient-ils amolli (*sic*)?

Et l'auteur des *Mémoires Secrets* ajoute, deux ans plus tard :

On prétend que l'appât du gain l'a détourné de la belle carrière où il était entré et qu'au lieu de travailler pour la gloire et la postérité, il se contente de briller aujourd'hui dans les boudoirs et dans les garde-robes [3].

Mais il ne nous apprend pas quels sont ces boudoirs et ces garde-robes.

1. Vassal de Saint-Hubert, qui appartenait à la maison de Monsieur, exerçait l'emploi de maître d'hôtel ordinaire. De ses deux sœurs, l'aînée devint la femme de Louis Séguier, premier avocat au Parlement de Paris et membre de l'Académie française; la seconde épousa René Mesnard, comte de Chousy, qui représentait Sa Majesté auprès du Cercle de Franconie en qualité de ministre plénipotentiaire et occupait également à la Cour le poste de commissaire de la maison du Roi.

2. Vassal de Saint-Hubert possédait, entre autres toiles de Fragonard, les deux tableaux intitulés : *Annette à quinze ans* et *Annette à vingt ans*. Ils ont été gravés par Godefroy. Les estampes portent en marge Fragonard pinx. Godefroy sculp. Dédiées à M. Vassal de Saint-Hubert, écuyer, conseiller, fermier général du Roy, maître d'hôtel ordinaire de monseigneur le comte de Provence, par son très humble et très obéissant serviteur Godefroy. A Paris chez l'auteur, rue des Francs-bourgeois-Saint-Michel, vis-à-vis la rue de Vaugirard.

3. *Mémoires secrets*, t. XIII, p. 13 (6 septembre 1767) et p. 32 (10 septembre 1769).

Pourtant, à défaut d'un document positif, il y a d'excellentes raisons de croire que Marie-Catherine ne fut pas indifférente au peintre. Et si l'on a pu dire : « Frago et la Duthé », « Frago et la Guimard », « Frago et mademoiselle Olivier [1] », il convient d'associer tout d'abord les noms de Fragonard et de mademoiselle Colombe.

Le galant Frago, ce peintre des géniales ébauches, n'était pas homme à pousser à fond l'étude d'un modèle sans de sérieuses raisons. En général, peu soucieux de la ressemblance, il s'amusait à brosser une toile à larges coups de pinceau, en donnant libre cours à sa fantaisie. Mais mademoiselle Colombe vient-elle dans son atelier, il change tout à coup sa manière. Il s'applique à reproduire les traits de la danseuse avec un soin jaloux; et, mécontent de ses premiers essais, désireux plutôt de prolonger des séances qu'il trouve pleines de charme, il recommence sans cesse son œuvre sous une forme nouvelle. C'est qu'il y a plus qu'un caprice du peintre pour son joli modèle; il est né, au cours des séances, un sentiment très tendre qui est bien proche de l'amour.

Les artistes du XVIIIe siècle représentaient souvent les actrices sous une forme allégorique, convention adroite qui leur permettait de découvrir une jolie poitrine ou une jambe bien faite. Raoux peint mademoiselle Prévost en bacchante et mademoiselle Quinault en Amphitrite; Largillière peint mademoiselle Duclos en Ariane; Gueuslain peint mademoiselle Grandval en naïade; Lenoir peint mademoiselle Allard en Vénus. Mais quand Fragonard s'installe devant son chevalet et contemple mademoiselle Colombe, il n'hésite pas à la peindre d'abord sous les traits de l'Amour.

Et c'est vraiment une incarnation de l'Amour que cette jeune femme aux grâces juvéniles, aux cheveux blonds et légers qui s'échappent en mèches folles, aux grands yeux limpides, au nez gentiment retroussé, au sourire mutin et charmant. L'artiste la représente à mi-corps et de profil, avec des ailes blanches, aux extrémités rosées, des ailes toutes frémissantes. Une écharpe rouge tombe de l'épaule droite sur sa poitrine, laissant à découvert le sein gauche. D'une

1. Virgile Josz, *Les trois femmes de Fragonard* (*Mercure de France*, 1900, pp. 664-665).

main, elle tient un petit carquois bleu et or, de l'autre une flèche qui ne devrait pas manquer son but [1].

La voici encore, représentée par Fragonard sous les traits de Vénus [2]. Elle est vue de face, la tête légèrement inclinée, avec sa couronne de cheveux légers et flottants, ses sourcils bien arqués, son regard langoureux, son nez un peu relevé et sa bouche rieuse. Une étoffe légère tombe de ses épaules pour découvrir presque entièrement la poitrine, dans une voluptueuse vision de chairs nacrées et potelées. La danseuse présente une pomme qu'elle tient dans la main gauche; le bras droit est à demi replié et la main est ouverte, toute prête à recevoir une colombe qui, les ailes déployées, vole vers ce doux refuge.

Fragonard ne se lasse pas de peindre Marie-Catherine. Ce sont tantôt des esquisses, tantôt des miniatures où il se délecte à reproduire avec une heureuse fidélité son regard charmant et son sourire enchanteur. Il jette enfin sur la toile l'expression de son rêve, cette jeune fille aux colombes, que nous avons décrite plus haut, et qui ornera la chambre à coucher de Marie-Catherine dans la « folie » de Saint-Brice [3].

Il est assez difficile d'attribuer une date précise aux tableaux de Fragonard. Les critiques d'art, qui ont étudié l'œuvre de l'artiste, conviennent généralement de partager son existence en deux périodes distinctes : l'une se rapportant au Frago célibataire, à l'auteur des œuvres libertines, au Frago bon vivant qui fréquente les actrices et les prend pour modèles; l'autre au Fragonard marié, père de famille, qui se complaît dans les scènes d'intérieur et les évoque délicieusement. C'est évidemment une conception séduisante, mais elle nous paraît erronée.

Quand Marie-Anne Gérard épouse Fragonard en 1769, elle n'opère pas de miracle. Elle ne modère ni la fougue de son mari, ni son tempérament. Tout en se créant un foyer, Fragonard reste toujours le galant Frago. C'est même depuis son mariage qu'il semble fréquenter plus assidû-

1. Collection de M. Jean Groult.
2. Collection William Salomon, à New-York.
3. Collection du baron Edouard de Rothschild.

ment les coulisses. L'âge de ses modèles nous en fournit la preuve.

Sur cette toile de la collection Groult, où Marie-Catherine est représentée en Amour, elle ne paraît pas avoir plus de dix-huit ou dix-neuf ans. Or, elle est née en 1751. Ce portrait a donc été exécuté vers 1769 ou 1770, précisément à l'époque où la danseuse, lasse des folies de Massereene, sera tentée d'accepter les propositions d'André Vassal.

Combien de temps dura la passion de Fragonard pour son joli modèle? Une longue constance ne s'accordait pas avec le caractère impulsif et primesautier du peintre. Il quittait mademoiselle Colombe pour la Duthé, qui avait débuté en 1766, mais dont la grande vogue ne commença que quatre ans plus tard. C'est vraisemblablement vers cette époque qu'il fit le portrait de sa nouvelle maîtresse, dans le plein épanouissement de ses vingt-deux ans. Il l'aima « le temps très court d'un caprice » et s'éprit aussitôt de mademoiselle Guimard. « Cette fois, l'énigme des yeux de cette dispensatrice d'amour, toute grâce, tout esprit, nerveuse, raffinée et volontaire, voulait autre chose... Entre cet homme qui a dans sa force des délicatesses affinées et des impatiences féminines et cette femme dont l'énergie, la décision et la mentalité sont si souvent masculines, entre ces deux êtres qui ont au même degré cette très belle et très violente tare : l'amour-propre d'artiste, la lutte sera plus grave. Les premières heures, celles de l'oubli absolu et réciproque de la personnalité durent être frénétiques et exquises.

« Les joies tranquilles du ménage oubliées, Frago s'attarde en sa décoration (le salon de Terpsichore) pour peindre amoureusement la belle damnée [1]. »

La brouille survint en 1773. On connaît la vengeance de Fragonard et l'histoire du portrait, où le peintre, en quatre coups de pinceau, transforme la bouche de la danseuse et change son sourire en une expression de colère.

Vengé, mais non consolé, Fragonard se décide à revoir l'Italie. Il part avec M. Bergeret et Marie-Anne Gérard.

A son retour, il est de nouveau attiré par les femmes de théâtre. La Guimard est depuis longtemps oubliée. Fragonard se

1. Virgile Josz, *loc. cit.*

laisse séduire par la beauté plus plantureuse de mademoiselle Olivier [1], jolie blonde aux yeux noirs, qui joue à ravir le rôle de Chérubin et dont il fera un dessin et un pastel. En la quittant, il renonce définitivement aux actrices. Mais, chez le peintre à l'imagination ardente il y a toujours affaire de sentiment. S'il délaisse mademoiselle Olivier, c'est pour tomber sous le charme de sa belle-sœur Marguerite Gérard.

En une page charmante, G. Grappe évoque le retour de Fragonard dans son pays natal. C'est en 1790, qu'il se réfugie à Grasse auprès de ses vieux amis les Maubert [2], emportant dans ses bagages les fameux panneaux qu'il exécuta naguère pour la Dubarry et qu'il dut conserver pour obéir à un caprice de la favorite.

Il les maroufle sur les boiseries de ce salon provincial d'où l'on découvre le vieux décor atavique. Puis, comme un emplacement reste vide sur la muraille, il exécute un nouveau tableau, *l'Abandon*, plus quatre dessus de portes : *l'Amour vainqueur*, *l'Amour Folie*, *l'Amour poursuivant une colombe*, *l'Amour embrasant l'univers*...

Cet *Abandon*, remarque G. Grappe, résume l'état actuel de sa destinée; mais comme ce poète ne peut s'attarder longtemps à des idées mélancoliques, il s'amuse, en peignant les dessus de portes de ce salon, à écrire les chapitres de ses mémoires qu'il évoque le plus volontiers dans ses souvenirs. C'est cela *l'Amour vainqueur*, c'est toute sa jeunesse, l'époque de sa vie où les femmes les plus belles s'abandonnaient à son désir. *L'Amour Folie* c'est la grande passion qu'il éprouva, insensé! pour l'adorable fille de théâtre qu'était Madeleine Guimard, *l'Amour poursuivant une colombe*, c'est le sentiment sournois qui l'a surpris au crépuscule en découvrant la petite Marguerite [3]...

1. Jeanne-Adélaïde Olivier, née à Londres le 21 mars 1764, débuta, le 26 septembre 1780, à la Comédie-Française, sans aucun succès note *le Mercure*. Elle était protégée par M. de Lasone, premier médecin du Roi, et vécut avec Dazincourt.

Reçue sociétaire en 1782, elle se conciliait les faveurs du public, en créant, en 1784, Chérubin du *Mariage de Figaro*, aux côtés de mademoiselle Contat qui jouait le rôle de Suzanne. Une maladie de langueur emporta ce beau page, le 21 septembre 1787. Mademoiselle Olivier laissait pour unique héritière sa sœur utérine Marie-Nicole Drouin, femme de Charles-Guy-Xavier Vangromentade-Debloy, pensionnaire du Roi et bourgeois de Creil.

2. Et non en 1794, comme l'indiquent certains de ses biographes. Le reçu de Fragonard à son cousin Maubert d'une somme de trois mille six cents livres pour ouvrages de peinture, daté du 10 mars 1791, en est une preuve. (Voir *J. D. Fragonard* par Pierre de Nolhac, pp. 95-96.)

3 G. Grappe, *Fragonard*, t. I, p. 132.

Non, *l'Amour poursuivant une colombe*, c'est autre chose : c'est le rêve qui le hante au souvenir de cette douce Marie-Catherine, qui semble si bien mériter le surnom qu'elle porte. Et l'*Amour embrasant l'univers*, ce n'est pas « une satire de la folie, de l'utopie révolutionnaire », c'est le symbole de l'Amour triomphant de tous les obstacles, de l'Amour qui ne connaît ni la raison ni la logique, de l'Amour qui s'empare de l'artiste au déclin de sa vie et qu'il ressent pour sa belle-sœur Marguerite Gérard.

Si nous avons insisté sur la vie sentimentale de Fragonard, c'est pour étayer avec plus de sûreté l'hypothèse de sa liaison avec mademoiselle Colombe. Le soin qu'il prit à la représenter sous tant d'aspects divers, le plaisir qu'il éprouva à lui consacrer un temps précieux, semblent confirmer cette hypothèse. Le fougueux artiste ne s'arrêtait guère en chemin... à moins qu'il n'écoutât les raisons du cœur.

IX

L'existence bucolique que menait Marie-Catherine ne pouvait se prolonger indéfiniment. André Vassal songeait au mariage. Non pas qu'il eût l'intention de rompre une liaison qui lui paraissait pleine de charmes, mais il cédait à des arrangements de famille, à des considérations de fortune et de rang. Il devait, en conséquence, adopter une nouvelle ligne de conduite. En 1772, il achetait à Langlois de la Fortelle, près de Rozoy-en-Brie, dans le bailliage de Melun, le château de la Fortelle [1] et, peu de temps après, il épousait Anne-Françoise Pas de Beaulieu, fille d'un conseiller à la Cour de Montpellier [2].

1. Outre le domaine de la Fortelle, André Vassal habitait à Paris, rue Blanche, n° 2, un somptueux hôtel, entre cour et jardin, où il donnait de fort belles réceptions. Il possédait encore divers immeubles, dont une maison au coin de la rue Blanche et de la rue Saint-Lazare, une autre à proximité, des terrains rue Royale et une maison rue Blanche, n° 3, vendue à vie à Charlotte Sophie de Renneville. — En 1781, il fut nommé receveur général des finances d'Auvergne, charge qui ne l'obligeait pas à résider à Riom. Il mourut le 18 décembre 1794.

2. De cette union, naquirent cinq filles : Yolande, qui épousa Joseph de Monglat; Souveraine, qui épousa le baron de Carrion-Nisas, officier de cavalerie, auteur d'ouvrages militaires et poète à ses moments perdus; Albine, qui épousa Jean-Pierre Bignon; Julie, qui épousa M. de Pessac-Génas et Lydie, qui épousa Louis Roger. On les appelait les calembours de M. de Bièvre. Le marquis de Bièvre entretint, en effet, pendant vingt ans, une liaison avec madame de Vassal qui était fort belle.

Sur ces entrefaites, Marie-Catherine reparaissait à la *Comédie-Italienne*. Mais elle trouvait sa place prise par sa seconde sœur Thérèse-Théodore, artiste de talent, qui sut rapidement conquérir les faveurs du public. Cette circonstance l'obligea de sacrifier son droit d'ancienneté et de paraître désormais au théâtre sous la désignation de Colombe cadette, Thérèse-Théodore ayant accaparé le nom de Colombe l'aînée. De là vint la confusion qui s'établit plus tard entre les deux sœurs. Marie-Catherine, éclipsée par Thérèse-Théodore, perdue dans son rayonnement, tomba dans l'oubli, dès qu'elle se fut retirée de la scène; et les historiens, s'abusant sur le titre de Colombe l'aînée, prirent l'habitude de confondre les deux sœurs et de n'en faire qu'un personnage unique. Marie-Catherine ne méritait pas une telle disgrâce; c'est, du moins, l'opinion que nous nous sommes faite, lorsque nous avons eu la bonne fortune de retrouver sa trace et de pouvoir la suivre dans sa carrière aventureuse.

Les appointements d'une danseuse figurante étaient modestes. Avec les 33 livres, 6 sols, 6 deniers qu'elle recevait chaque mois, Marie-Catherine n'aurait pu soutenir un grand train, si elle n'avait trouvé d'autres ressources par ailleurs. Il est vrai qu'au mois de mars 1773, elle reçoit une gratification de 200 livres « pour avoir joué dans l'italien »; mais, à la même date, elle se voit infliger une amende de 12 livres pour insubordination [1]. Et, quelques mois plus tard, le secrétaire de la maison du Roi est obligé de signaler sa mauvaise conduite au lieutenant de police :

A M. de Sartine,

Je viens d'être informé, Monsieur, des tracasseries occasionnées à la Comédie-Italienne par la demoiselle Colombe cadette, le 19 de ce mois, et du refus qu'elle a fait de jouer dans la pièce indiquée pour ce jour.

M. le maréchal de Richelieu demandant, et avec raison, qu'elle soit punie, je joins ici les ordres du Roi nécessaires pour la faire arrêter et conduire au For-Lévêque; mais elle a été secondée dans sa mauvaise conduite par un sieur Brisset, qui a eu les procédés les plus répréhensibles contre le sieur Comeranny et plusieurs autres acteurs. Je joins pareillement les ordres du Roi pour arrêter le sieur Brisset et deux autres particuliers dont j'ignore les noms, qu'il faudra faire remplir

1. Arch. de l'Opéra, *Comptes de la Comédie-Italienne.*

sur les ordres; ils vous seront indiqués par le sieur Buhot, inspecteur de police, que le hasard a rendu témoin de la seconde scène publique qui s'est passée dans la rue Française, le lendemain de la première, Lorsque ces trois particuliers seront arrêtés, il faudra les conduire pareillement au For-Lévêque, vous voudrez bien ensuite me mander leurs noms et leurs qualités, afin qu'on puisse prendre un parti à leur égard [1].

De quelle nature était le scandale? C'est un mystère que nous n'avons pu éclaircir, par suite d'une lacune existant dans les papiers du commissaire préposé aux affaires de la Comédie-Italienne [2]. Toutefois il est assez plaisant de constater l'envoi de mademoiselle Colombe au For-Lévêque : elle allait retrouver en prison son ex-amant milord Massereene! Punition très douce que le maréchal de Richelieu, ce charmant ironiste, était bien capable d'avoir suggérée.

X

Milord Massereene ne s'était pas laissé abattre par l'infortune. Son premier soin, en entrant dans la prison du quai de la Ferraille, est de chercher à se disculper. Il porte plaintes sur plaintes contre ses escrocs, met en mouvement les hommes d'affaires, se pourvoit, plaide, rédige un mémoire qu'il adresse au Roi, tout en se refusant énergiquement à payer ses dettes [3]. Entêtement bizarre, même chez un Irlandais, car bien qu'il ait entamé quelque peu sa fortune, il a encore les moyens de vivre en grand seigneur et il ne s'en fait pas faute.

Il charge son tapissier habituel de meubler sa prison avec tout le confort désirable, engage plusieurs domestiques pour le servir et emploie une jeune lingère, Marie-Jeanne Dubuisson, qui a vingt ans et une tournure charmante. Il invite ses amis à venir le voir et les traite fort civilement, en s'excusant même de ne pouvoir rendre les visites qu'il reçoit. En même temps, il réconforte ses compagnons de captivité et les soutient par son optimisme.

1. Arch. nat. *Maison du Roi*, 0'415, f. 771.

2. Les liasses contenant les procès-verbaux des commissaires Grimperel et Chenon, pour l'année 1773, sont incomplètes aux *Archives nationales*. D'autre part les rapports du guet ne mentionnement pas l'incident.

3. L'histoire de Massereene et de Vidari est relatée dans les procès-verbaux du commissaire Chenu (*Arch. Nat.*, Y. 11 588, 11 589, 11 590).

Somme toute, il se crée une existence supportable. Mais, au bout d'une année, ses affaires ne sont guère plus avancées qu'au premier jour. Dans ces entrefaites, le sieur Lyndon, qu'il a chargé de veiller sur ses intérêts, le met en relation avec un vieillard nommé Alexandre Rose. C'est un réfugié, banni d'Écosse pour rébellion, qui exerce, faute de mieux, la profession de marchand de bière. Il affirme qu'il a suffisamment d'influence auprès du duc d'Aiguillon pour obtenir, en moins de six semaines, la mise en liberté du prisonnier. Il ajoute que, pour agir utilement, il est nécessaire de gagner quelques agents par la promesse d'une récompense. Massereene, toujours confiant, signe des lettres de change pour une valeur de 17 100 livres; mais, comme il sait par expérience ce que lui coûte sa signature, il a soin de terminer chacune de ces lettres par la mention : « Acceptée, le comte de Massereene. »

Cette précaution ne faisait pas précisément l'affaire du vieux Rose, « qui ne comptait qu'être porteur et se vit contraint de signer comme tireur ». Mais le rusé compère maquilla si bien les effets, qu'après sa mort, survenue en 1773, sa veuve et sa fille se crurent en droit de réclamer à Massereene le montant des billets souscrits. Milord n'a d'autre ressource que de porter plainte contre cette nouvelle supercherie. Au lieu de la liberté qu'on lui a fait espérer, il n'a reçu, par l'entremise de Rose, qu'une mauvaise scie, impropre à entamer les barreaux de sa prison, outre des huîtres, de la moutarde et quelques billets de loterie [1].

Trompé et volé, milord Massereene adresse suppliques sur suppliques au Roi, à l'ambassadeur d'Angleterre, aux consuls, au lieutenant de police, pour se plaindre des manœuvres dont il est victime. Mais, tout en réclamant, il se refuse au règlement de ses comptes et lorsque le chirurgien Eclancher, « qui a été vingt jours auprès de lui en qualité de garde-malade », lui envoie le montant de ses honoraires, il discute, fait opposition et demande une réduction sur la note [2].

Les années se passent sans changement et le malheureux

1. Arch. nat., Y. 11 590 (9 mars 1773).
2. Arch. nat., Y. 2758 et Y. 2 759 (24 novembre 1775 et 6 avril 1776). — *Raymond Eclancher contre milord Massereene.*

Massereene, harcelé par ses créanciers, se débat dans la procédure, embrouillant sa cause, perdu dans le domaine de la chicane.

Ces préoccupations ne l'empêchent pas d'employer gaîment ses loisirs. Le chevalier Rutlidge, qui vit Massereene vers la fin de 1775, nous apprend, dans *la Quinzaine angloise à Paris ou l'art de s'y ruiner en peu de temps* [1], de quelle façon joyeuse Milord savait se distraire. L'auteur suppose que le héros de son roman a été incarcéré au For-Lévêque. Dès son arrivée, deux de ses compatriotes, détenus comme lui, demandent à le voir : « C'étaient Milord M... et M. P... » [2].

Le nouveau pensionnaire du For-Lévêque nous raconte cette entrevue :

Eh bien! mon cher compatriote, me dit milord M..., par quelle aventure malheureuse vous trouvez-vous dans notre compagnie? Quant à moi, je suis le doyen de la maison; en vérité, je suis devenu philosophe comme Sénèque : pour un sage, le bonheur est partout. Je vis content comme un roi, et, narguant les fripons qui m'y ont fait mettre, je suis résolu d'y passer plutôt un siècle que de lâcher une obole. Pour le pauvre P..., son stoïcisme n'est pas encore d'une trempe à faire un Olympe de ce Caucase maudit. Il s'y lamente de temps en temps, mais, lorsqu'il fait l'enfant, avec du bon vin, du punch et quelques nymphes jolies qui viennent nous aider à philosopher, je le remets dans le bon train et il apprend à braver le malheur.

Le héros de *la Quinzaine à Paris* est invité à adopter cette doctrine, digne d'Épicure.

Ce jour est un jour de fête pour nous, poursuit Massereene. Il faudra, s'il vous plaît, vous égayer. La tristesse n'a jamais tenu devant moi. Vous seriez le premier à qui mes conseils et mon exemple n'auraient pu parvenir à inspirer tout à la fois l'immobilité d'âme d'Epictète et la gaîté de Démocrite. Venez, mon cher Milord, je vais vous faire voir quelques philosophes de mon école; il y a ici nombreuse et bonne compagnie et beaucoup de gens plus honnêtes que ceux qui les y retiennent.

1. *J. J. Rutlidge, La quinzaine angloise à Paris*, 1776, in-12, pp. 245-248.

2. Milord M... c'est, sans aucun doute, milord Massereene. Quant à M. P..., nous n'avons pas pu l'identifier. Le dernier état des prisonniers du For-Lévêque qui figure dans le manuscrit Joly de Fleury (Bibl. Nat., 1293) est daté 1773 et mentionne à l'initiale P : *Prisonniers pour dettes* : Paris, de Pontenay, Paumier, Lainé de Pierreville. — *Prisonniers d'ordre du roi* : Pugnière. — *Prison par décret* : Poirier, Pesnard, Perdrix, Poller, Pergot. — *Discipline militaire*, Pradon, Périgault. — *Police* : Paillard.

Le nouveau venu cherche à s'excuser. Mais Massereene l'entraîne vers son appartement, où il trouve « un fort bon souper et l'élite des citoyens du For-Lévêque ». Après boire, les langues se délient et l'Irlandais explique, à sa manière, les causes de sa détention.

Des filles, du vin, du jeu, des fripons, des filous en rabat et en plumet, surtout un médecin que nos compatriotes citent souvent en pareille matière [1], enfin mes propres sottises, voilà ce qui a coopéré à me claquemurer ici, mais les gens mal intentionnés qui m'y ont fait fourrer y perdent leur latin. Grâce à ma philosophie, j'espère leur faire perdre patience.

XI

Malgré cette apparente bonne humeur, il semble que vers le printemps de 1776, milord Massereene ait eu soif de liberté. Il médite un plan d'évasion. Lyonnais, son domestique, et un nommé Jullot, ancien intendant du marquis de Monredon, dans le moment sans emploi, s'abouchent avec deux guichetiers du For-Lévêque. Ils tiennent des conciliabules tantôt rue des Francs-Bourgeois, dans un bouchon portant l'enseigne *Au Petit Trou*, tantôt rue de la Harpe, au *Soleil d'Or*. Moyennant 125 louis comptant et un billet de 1000 écus à recevoir après réussite, les geôliers s'engagent à favoriser l'évasion projetée. Celle-ci est fixée au 18 mars.

Au jour dit, Lyonnais et Jullot se présentent de grand matin rue de Vaugirard, chez la marquise du Chapt de Payssac, dépositaire des fonds appartenant à Massereene. La bonne dame, qui était encore couchée, se lève aussitôt et leur remet la somme nécessaire à l'entreprise.

A 8 heures du soir, après la fermeture des prisonniers à la paille, Massereene, grossièrement déguisé sous un habit gris, coiffé d'un chapeau à larges bords, la face rasée, la tête dissimulée sous de fausses boucles de cheveux, sort de sa chambre, accompagné de Jullot. Les deux complices traversent, comme il est convenu, la cour de la prison, à l'instant où on va allumer le réverbère; ils passent la première porte et se hâtent de gagner la seconde issue du guichet, qui ouvre

1. Allusion, sans doute, au docteur Gobelius.

sur la rue. Mais, à ce moment, une bande d'estaffiers surgit de tous les recoins et s'assure des fuyards. Les perfides geôliers ont trahi la confiance de milord, tout en empochant son argent. Le concierge du For-Lévêque, Jean-Hubert-Dinan Duvergé [1], renseigné sur tous les détails du complot, avait requis main-forte [2].

Adieu les réunions intimes et les petits soupers en compagnie joyeuse! Massereene est relégué au fond d'un sombre cachot, appelé la *Petite Bastille*, et mis au secret. Il est confiné « dans un lieu des plus abominables et infectes (*sic*), privé de couteau, fourchette, cuillère et sans lumière, nourri et couché aussi mal qu'un chien (sans exagérer), et privé du commerce et de la vue de tous les humains. Au bout de six jours, passés dans ce cloaque, on le change de chambre, en lui continuant toujours les mêmes privations pendant trente jours. Alors on lui permet d'avoir un couteau, fourchette, cuillère, lumière, plume et encre et une vieille servante pour le service, et de voir un avocat et un procureur quand ils se présenteraient... Il est toujours au secret, privé de la communication et de la vue de tout l'univers... [3] »

Massereene a perdu sa gaîté d'antan; il crie, entre dans de violents accès de colère, accuse les guichetiers « de lui avoir tendu un piège infâme » et exige « ce qu'on appelle le Préau, comme tous les habitants de cet infernal lieu ». Il se démène si bien qu'il gagne l'ambassadeur d'Angleterre à sa cause et force le garde des Sceaux à dresser l'oreille.

La lettre suivante en témoigne :

M. l'ambassadeur d'Angleterre se plaint amèrement des traitements qu'on fait essuyer dans les prisons à milord Massereene qui est détenu simplement pour dettes; il assure qu'on l'a mis au secret depuis dix jours où il est tenu avec une rigueur extrême; qu'on ne lui donne ni feu ni lumière, qu'on lui jette son manger comme à une bête féroce, qu'on lui refuse tout accès auprès de lui-même pour lui faire signer un acte de la plus grande importance envoyé d'Irlande à un banquier de Paris, et qu'enfin on le traite comme le plus grand criminel, quoique dans tous les pays, il y ait une distance immense

1. Décédé rue Saint-Germain, enterré le 20 décembre 1779 (*Affiches, annonces, avis divers*, 1779).

2. Bibl. nat. *Mss. Joly. de Fleury*, 1293.

3. Lettre de Massereene au premier Président (B. N. Mss. *Joly de Fleury.*, 1293).

entre un prisonnier pour dettes et un accusé prévenu de crimes. Vous voudrez bien à ce sujet prendre les éclaircissements nécessaires, mettre ordre aux abus qui peuvent exister à cet égard et me faire part de ce que vous aurez fait en conséquence.

MIROMESNIL[1]

De son côté, la marquise du Chapt de Payssac, qui semble si dévouée à Massereene, multiplie les démarches pour le faire tout au moins sortir du cachot où il gémit, tandis que ses créanciers ne dissimulent pas leur joie et insistent pour que milord soit maintenu au secret, « étant certains que tant qu'il verra des prisonniers pour s'amuser, il s'occupera peu de satisfaire les suppliants ».

Ces « horreurs » se prolongent jusqu'au mois de juillet. Massereene reçoit alors l'autorisation de réintégrer son « appartement » du For-Lévêque. Son premier soin, en y arrivant, est de réclamer aux guichetiers l'argent qu'il leur a versé pour coopérer à son évasion. Ceux-ci en réfèrent au lieutenant de police, qui juge préférable d'employer cette somme à désintéresser les créanciers de milord [2].

En franchissant le seuil de « son appartement », Massereene retrouve du même coup sa belle humeur. S'il continue à se débattre dans la procédure, avec la ferme intention de ne pas s'acquitter de ses dettes, il n'en supporte pas moins allégrement les ennuis de sa captivité.

En 1780, on désaffecta la vieille bâtisse du Quai de la Ferraille, et Massereene fut transféré à la prison de la Force [3]. Il y fit joyeuse entrée et salua largement sa bienvenue. Il était décidé à y vivre le plus agréablement du monde. Mais sa longue détention commençait à le lasser. Ses amis espaçaient leurs visites et l'oubliaient quelque peu. Seuls, ses créanciers, toujours implacables, continuaient à le harceler impitoyablement.

Une lettre, datée de 1788, nous renseigne sur le moral du prisonnier. Il se plaint « d'être toujours seul, si ce n'est avec

1. Bibl. nat. Mss. *Joly de Fleury*, 1293.

2. Bibl. de la Ville de Paris. — Manuscrits. *Nouv. acquis. françaises*. 144, fol. 100 (*Lettres* du 5 février et du 23 juin 1777).

3. La prison de la Force fut aménagée dans l'ancien hôtel de Jacques de Caumont, duc de la Force, où l'on avait d'abord établi la Ferme des Cartes. L'hôtel était situé au Marais, au coin de la rue Pavée et de la rue du Roi-de-Sicile.

la vermine et une souris à laquelle il a appris à venir chercher sa nourriture ». Mais sa solitude n'est pas si complète qu'il veut bien le dire. Ce diable d'homme a trouvé l'occasion de poursuivre dans sa prison une intrigue sentimentale, quand, subitement, par un coup inespéré de la fortune, il va reconquérir sa liberté.

Le 13 juillet 1789, dans le courant de l'après-midi, le peuple, en effervescence, se porte vers la prison. Une troupe de gens armés en force les portes malgré la résistance du personnel et délivre les détenus. La plupart d'entre eux se rendent chez le commissaire, pour protester contre leur mise en liberté « par la violence du peuple! » Quant à Massereene, il se hâte de profiter d'un événement aussi favorable [1] et, loin de se plaindre, il se réfugie aussitôt dans l'enclos du Temple, qui servait d'asile aux endettés. Fugue amoureuse, car il entraîne à sa suite une jeune personne, Marie-Anne Barcier, qu'il dit être « la fille du gouverneur de la Force ».

Quelques jours plus tard, il arrivait à Calais et s'embarquait pour l'Angleterre avec sa nouvelle conquête. Il était enfin libre, après une captivité qui avait duré vingt ans! Sur le bateau qui le ramenait dans sa patrie, il manifestait sa joie par des gestes désordonnés; et lorsqu'il débarqua, dans l'excès de son bonheur, il tomba à genoux et, baisant avec transport le sol natal, il s'écria : « Que Dieu bénisse cette terre de liberté [2]! »

Un mois plus tard, le 19 août 1789, milord Clotworthy Skeffington, comte de Massereene, épousait, en l'église Saint-Pierre à Londres, la compagne fidèle qui avait su adoucir son séjour à la Force [3]. Elle était d'une beauté remarquable et ne tarda pas à être fort appréciée dans la haute société de Londres, où son mari avait repris son rang. Malheureusement, son bonheur fut de courte durée, car elle succombait en 1800, aux suites d'une angine de poitrine, âgée seulement de trente-huit ans.

Massereene, qui avait perdu le goût de la solitude, se rema-

1. Arch. nat. Y. 13 454 (13 juillet 1789).
2. « *Godd bless this land of liberty*! ».
3. D'après l'*Annual Register*, 1800, p. 65, le mariage de Massereene avec Marie-Anne Barcier avait été déjà célébré deux fois en France.

ria avec une Anglaise, Élisabeth Lane, et se retira dans ses terres d'Irlande. Il mourut à Antrim, le 28 février 1805, dans sa soixante-troisième année [1].

Telle fut la curieuse destinée de milord Clotworthy Skeffington, comte de Massereene, l'amant de Marie-Catherine Colombe [2].

XII

Le séjour de Marie-Catherine au For-Lévêque fut de courte durée et la danseuse reprit bientôt sa place à la Comédie, où elle joue parfois « dans l'italien », créant même certains rôles; elle sera une vielleuse dans *Roger Bontems* (1775), Suzette dans *Jérôme porteur de chaises* (1778), Colombine, fiancée de Cassandre, dans *Cassandre oculiste* (1780) [3]. Mais la mesure disciplinaire dont elle a été l'objet ne l'a guère amendée. Quand la Montansier l'appelle au Théâtre de Versailles en 1774, 1777 et 1779 [4], elle signale chaque fois son passage dans cette ville par quelque nouvelle incartade. Les registres de la Prévôté de l'Hôtel nous renseignent sur les plaintes dont elle est l'objet et sur ses condamnations pour dettes [5].

1. *Dictionary of national biography*, edited by Sydney Lee.

2. Il y a un rapprochement curieux à faire entre l'histoire de milord Massereene telle que nous avons pu la reconstituer au moyen de documents puisés aux Archives nationales et certains passages de « *La quinzaine angloise à Paris ou l'art de s'y ruiner en peu de temps* ».

En écrivant cette nouvelle, qui parut en 1776, le chevalier Rutlidge s'est évidemment inspiré des aventures retentissantes de milord Massereene.

3. *Roger Bontems*, parodie d'Orphée et d'Eurydice, pièce en un acte, mêlée d'ariettes, par Moline et Dorvigny, représentée pour la première fois le 13 mai 1775. *Deuxième vielleuse*, mademoiselle Colombe cadette.

Jérôme porteur de chaises, comédie-parade en deux actes, représentée pour la première fois le 10 décembre 1778 à Paris et le 18 décembre à Versailles. *Susette*, la demoiselle Colombe C.

Cassandre oculiste ou *l'oculiste dupe de son art*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles, représentée pour la première fois le 30 mai 1780. *Colombine*, fiancée à Cassandre, mademoiselle Colombe la jeune (*sic*).

4. Mademoiselle de Montansier avait pris en location, le 7 juillet 1768, la salle de spectacle de Lecomte, située rue Royale, et était devenue directrice du Théâtre de Versailles. Quelques années plus tard, elle obtenait l'autorisation de faire construire, dans la rue des Réservoirs, un théâtre qui fut inauguré le 18 novembre 1777.

5. Gui Menot contre le sieur Francisque et la demoiselle Colombe cadette (*Prévôté de l'Hôtel*, audience du 17 août 1776, Arch. de S.-et-O, série B).

A Paris, elle ne se montre guère plus sage. Un jour, elle déménage furtivement ses meubles de la rue de la Chaussée-d'Antin, où elle habite avec sa sœur Adeline, ce qui motive une plainte du principal locataire de la maison [1]. Un autre jour, elle s'esquive, sans crier gare, de l'hôtel de Pondichéry, situé rue Traversière, dans la paroisse Saint-Roch, et le sieur Kertzen, propriétaire de l'immeuble, porte plainte à son tour. Il vient la relancer rue de Grenelle-Saint-Honoré, à l'hôtel de Berlin, où elle s'est réfugiée, et lui réclame la note de son loyer, plus les fournitures de bois et de vin qu'il lui a faites pendant son séjour, le tout montant à une somme de 390 livres. Payant d'audace, mademoiselle Colombe soutient qu'elle n'a jamais logé chez lui; en retour, le sieur Kertzen, indigné, l'accuse d'avoir commis « une escroquerie des plus marquées [2] ».

L'affaire n'eut pas de suites, grâce sans doute à l'intervention d'André Vassal ou de quelque autre amant généreux; car la conduite de Marie-Catherine laissait fort à désirer, si l'on en juge par cette réclame aussi fantaisite qu'irrévérencieuse, parue dans les *Nouvelles de Cythère* ou *Affiches du Palais-Royal* : « Passage public, dit le passage du Chameau, ouvert à tout le monde; s'adresser à *Mademoiselle Colombe Cadette*, rue du Hasard, au Repentir. » Il vaut mieux croire que ce libelle tendancieux n'était pas l'expression exacte de la vérité.

Tout en faisant parler d'elle à la ville, mademoiselle Colombe continue à se signaler au théâtre par son insubordination. Si bien que le 27 septembre 1784, le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre, à bout de patience, adresse au Comité des *Comédiens-Italiens* une verte réprimande qui nous fournit des détails piquants sur les mœurs théâtrales de l'époque :

Nous, duc de Richelieu, pair et premier Maréchal de France,
Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy,

La conduite scandaleuse des demoiselles Colombe Cadette et Lefèvre Cadette [3] mériterait qu'elles fussent renvoyées de la Comédie-

1. Arch. nat. Y. 14032. *Procès-verbaux du commissaire Michel* (17 oct. 1778).
2. Arch. nat., Y. 14672. *Procès-verbaux du commissaire Sirobeau* (8 déc. 1779).
3. Mademoiselle Lefèvre Cadette était la sœur de Louise-Rosalie Lefèvre,

Italienne, d'autant plus que leur inconsidération paraît être habituelle et semble provenir de ce qu'elles se croient soutenues par leurs sœurs ou parentes. Je veux bien encore oublier, pour cette dernière fois seulement, *la nouvelle esclandre* qu'elles ont faites sur le théâtre, mais je leur déclare que s'il leur arrive d'avoir à l'avenir la plus petite altercation entre elles ou avec leur camarades, et que si elles se permettent aucune insolence ou indécence, je les ferai sur-le-champ sortir de la *Comédie*, sans espoir d'y rentrer et sans avoir aucune considération pour la parenté ni pour la protection.

Les semainiers tiendront la main à l'exécution de ces ordres. Je les charge expressément en outre de veiller avec la plus grande rigueur à ne laisser sur le théâtre que les personnes qui y sont nécessaires pour le service et d'avoir recours aux sentinelles pour faire sortir celles qui y seraient inutiles, sans avoir aucune considération ni partialité. Les semainiers feront également renvoyer du théâtre indistinctement les enfants, les nourrices, amis ou connaissances, les mères ou parentes des danseuses, les femmes de chambre ou domestiques, excepté seulement ceux des acteurs ou actrices qui joueront et le jour seul de la représentation; mais sous la condition qu'ils n'approcheront pas des coulisses, rien n'étant plus indécent que de voir du tumulte ou de l'embarras occasionnés par les personnes introduites sur le Théâtre par compérage et inutiles au service.

Fait à Paris le 27 septembre 1784.

LE MARÉCHAL, DUC DE RICHELIEU

Au bas de cette lettre et pour donner plus de poids aux mesures qu'il vient de prescrire, le maréchal, après avoir signé, ajoute de sa main : « Ce sera aux semainiers que je m'en prendrai toujours en exécution de cet ordre dont ils sont spéciament chargés [1]. »

Les comédiens tinrent si bon compte de cette semonce, que mademoiselle Colombe dut quitter le théâtre; elle renonça même définitivement à la scène [2].

La perte d'un emploi plus honorifique que lucratif et l'abandon d'une carrière où elle n'avait jamais remporté de succès éclatants, ne durent pas être très sensibles à Marie-Catherine, bien trop occupée par ailleurs. Peu après son départ de la *Comédie-Italienne*, elle nouait une intrigue avec

femme de Henri Gourgaud, dit Dugazon. Elle avait débuté, grâce à l'influence de madame Dugazon, le 21 août 1782.

1. Lettre appartenant à l'auteur.

2. A la suite de cette lettre du maréchal de Richelieu, mademoiselle Lefèvre fut également obligée de quitter momentanément la *Comédie-Italienne*; elle ne reparut au théâtre qu'en 1786.

le cardinal de Rohan [1], « fort bel homme, sans frein dans ses passions et adoré des femmes », connu, en outre, pour ses libéralités dignes d'un prince de l'Église. C'était alors un puissant personnage, titulaire de l'évêché de Strasbourg et grand aumônier de France, vivant somptueusement, tantôt dans le palais de Saverne, résidence des évêques de Strasbourg, qu'il avait fait reconstruire après l'incendie survenu au mois de septembre 1779, tantôt dans l'hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, à côté de l'hôtel de Soubise. Mademoiselle Colombe trouvait, à défaut d'un amant fidèle, un protecteur magnifique en la personne de celui qu'on appelait « la belle Éminence ». Mais « l'affaire du Collier », qui provoqua l'arrestation du Cardinal, le 15 août 1785, mit brusquement un terme à ces relations. *Le Journal du Palais Royal* s'empresse d'annoncer la vacance :

Joli petit pavillon chinois à louer à vie à la barrière des Porcherons [2] appartenant à mademoiselle Colombe Cadette, forcée de l'abandonner à ses créanciers depuis la retraite du Cardinal bijoutier; il faut bien se retrancher, puisque les colliers royaux ne se trafiquent plus [3].

L'inconduite de Marie-Catherine finit-elle par lasser André Vassal? C'est possible, car, peu de temps après ces intrigues, il rompait définitivement sa liaison. Toutefois, en quittant mademoiselle Colombe, il lui cédait, par acte passé le 9 avril 1787 devant Me Lambot notaire, l'usufruit et jouissance, sa vie durant, de cette propriété de Saint-Brice où il avait vécu tant d'heures charmantes et qu'il n'avait cessé d'augmenter par des acquisitions successives, dont les dernières ne remontaient qu'au 29 juillet et au 4 août 1786. Cette vente d'usufruit, d'après les termes mêmes du contrat, avait été faite à forfait, moyennant 18 400 livres que ladite acquéreuse avait payées comptant [4]. On peut se demander toutefois si la vente était réelle et si elle ne cachait pas, sous cette dernière clause, une donation déguisée.

Quoi qu'il en soit, mademoiselle Colombe s'estima fort heureuse de conserver cette aimable retraite qui lui rappe-

1. Louis-René, prince de Rohan-Guémenée (1734-1803). Il est trop connu pour que nous lui consacrions une plus longue notice.
2. Marie-Catherine demeurait alors boulevard d'Antin.
3. *Journal du Palais-Royal*, 1789, in-8, no 1, p. 16.
4. Minutes de Me Père, notaire à Paris.

lait de si doux souvenirs. N'aspirant plus qu'au repos, après une existence mouvementée, elle était heureuse de quitter Paris où rien ne la rattachait plus, pas même sa vénérable mère, qui était morte au boulevard du Temple et avait été enterrée le 5 septembre 1786 en l'église Saint-Laurent [1]. Du reste, Adeline, sa sœur préférée, allait égayer sa solitude. Elle achetait, en effet, le 13 août 1787, une grande maison située à Écouen, dans le voisinage immédiat de Saint-Brice.

XIII

A partir de ce moment, il n'est plus fait mention de mademoiselle Colombe. En renonçant, suivant le mot de Sophie Arnould, « à se donner au diable », elle a cessé d'intéresser l'opinion publique. Elle ne songe plus qu'à jouir paisiblement de ses rentes. D'où lui vient cette honnête aisance? André Vassal et le cardinal de Rohan y ont certainement contribué. Il est probable aussi que lord Massereene, une fois rendu à la liberté, et réintégré dans ses biens, n'oublia pas ses anciennes amours.

Mademoiselle Colombe s'arrange donc une existence bourgeoise, exempte d'aventures; mais elle vit de souvenirs. La maison de Saint-Brice lui rappelle des heures radieuses, C'est là qu'André Vassal l'a emmenée loin des agitations de la ville, à l'abri des soupçons dont elle était l'objet; c'est là qu'il l'a entourée de son dévouement et de sa tendresse. Elle continue, après la mort de son ancien amant, survenue le 18 décembre 1794, à vouer à cette retraite un culte fidèle.

Pour quel motif la maison fut-elle vendue? Sans doute les héritiers d'André Vassal revendiquèrent-ils leur quote-part d'héritage et Marie-Catherine dut-elle se soumettre à leurs exigences. On se souvient en effet qu'elle n'avait que l'usufruit de la propriété. Celle-ci fut acquise, le 13 mars 1805, par le sieur Revenaz, moyennant la somme de 80 000 francs, « dont 12 000 pour la demoiselle Riggieri, à cause de l'usufruit, et 12 000 pour les autres vendeurs conjointement, à cause de nue-propriété [2]. »

1. *Affiches, annonces, avis divers*, 1786.
2. *Conservation des Hypothèques de Pontoise*. Vol. 32, n° 180.

Quelle tristesse pour Marie-Catherine de quitter cette « folie », où elle avait été si heureuse et d'abandonner ses objets familiers, réunis avec tant de soins et un goût si sûr! Elle laissait derrière elle, non seulement la maison, mais aussi tout le mobilier, jusqu'à son portrait et celui de sa sœur Adeline, peints par Fragonard.

Elle conserve, du moins, un appartement rue de Houdan à Sceaux, ce qui fait supposer que Massereene n'est pas étranger à son bien-être. La folle équipée de Sceaux est restée gravée dans sa mémoire, cette équipée dont elle se rappelle les moindres incidents : la promenade en carrosse sous la surveillance de madame Riggieri, la halte en ville, les quelques minutes de bonheur et d'oubli, qui devaient avoir pour conséquence de la rendre mère. C'était au plus beau temps de sa jeunesse!

Le loyer de cet appartement est de 600 francs par an. Marie-Catherine est logée au second, avec une simplicité qui évoque la période de ses modestes débuts.

Dans la salle à manger, des meubles en hêtre, en noyer et en merisier; un cartel de bois doré, des flambeaux de cuivre argenté. Dans le salon, un lit de repos, aux bois blancs teintés de rose, des chaises et un canapé, recouverts d'une étoffe de soie bleue brochée, des tables en acajou, des rideaux de mousseline blanche et des doubles rideaux de calicot jaune aux fenêtres, quelques aquarelles aux murs. Sur la cheminée, abrités sous des cylindres de verre et supportés par des socles en bois noirci, des vases en porcelaine, d'où s'échappent des fleurs artificielles. Dans la chambre à coucher, une bergère et deux fauteuils, un secrétaire en bois de placage, où Marie-Catherine serre soigneusement son numéraire en pièces de 20 et de 40 francs, et deux chiffonniers en bois de rose; le lit est dans l'alcôve, dissimulé par des rideaux de calicot jaune, ornés de glands et de franges.

Aux approches de l'hiver, Marie-Catherine revient s'installer à Paris. Elle loue depuis de longues années au sieur Guichard, propriétaire, moyennant un loyer annuel de deux mille francs, un appartement au troisième étage, faisant le coin de la rue Montmartre (n° 182) [1] et du boulevard; elle

1. Aujourd'hui n° 178.

se plaît à en changer parfois l'ordonnance, pour se conformer au goût du jour. C'est ainsi que les jolis meubles de l'époque Louis XVI disparaissent peu à peu pour faire place aux meubles plus sévères du style Empire et que ceux-ci sont échangés à leur tour contre un hideux mobilier de la Restauration.

On se représente Marie-Catherine, déjà âgée mais toujours alerte, marchant à pas menus dans son boudoir. Elle s'approche de la fenêtre aux rideaux de mousseline blanche et jette un coup d'œil amusé sur l'agitation du boulevard, puis elle revient vers son secrétaire *bonheur du jour*, où elle a enfermé pêle-mêle ses bijoux et ses objets précieux : des bagues à brillants, des colliers d'or, des colliers de jaseron, des boucles d'oreilles à pendeloques, des montres de chez Leroy et de chez Cardineau, des tabatières, des lorgnettes, des bonbonnières, derniers témoins d'un passé riche en souvenirs. Quand elle est lasse de les contempler, elle va s'asseoir dans une bergère, auprès de sa table à travailler en acajou. Il y a profusion de tables dans cette pièce; une table à patin, une table à galerie de cuivre doré, une table anglaise, sur lesquelles reposent des vases à fleurs, un plateau avec des tasses à café et quelques bibelots. Sur le dessus de la cheminée, une pendule de chez Cacheux, surmontée d'un Amour, allégorie qui doit parfois faire sourire Marie-Catherine, trône sur son socle de bois verni. Des gravures ornent les murs, le sacrifice à Cérès, le portrait de mademoiselle Raucourt, et aussi des aquarelles attribuées à Watteau [1].

Le salon est éclairé par deux fenêtres donnant sur le boulevard. Ici, la note jaune domine. La percale des rideaux est jaune, ainsi que le velours d'Utrecht qui recouvre le canapé, les bergères et les fauteuils d'acajou. Sur les meubles, c'est un entassement de vases, de tasses, de soucoupes, de corbeilles en porcelaine. Une pendule de cuivre doré est décorée d'un motif qui représente l'Hymen.

Dans la chambre à coucher, toute bleue, l'acajou est toujours en honneur. Le buffet de la salle à manger contient des couverts en argent, dont le poids total dépasse huit kilos et les armoires sont garnies de piles de linge.

1. Trois aquarelles attribuées à Vataud (*sic*) prisées vingt francs chaque (*Inventaire après décès*).

Ainsi, Marie-Catherine ne manque de rien. Elle mène une existence paisible, administrant sa fortune avec un soin méticuleux [1]. Apre au gain, elle prête de l'argent à 10 et 11 p. 100 et fait des placements avec les bénéfices qu'elle a ainsi réalisés. Ses charges ne sont pas considérables. Elle sert une modeste pension de 175 francs par trimestre à son fils et une autre de 250 francs par an à sa sœur Thérèse-Théodore Colombe, dont la situation est précaire.

Au début du mois de mai 1830, elle verse encore à Me Marchoux, rue Vivienne, un capital de 60 000 francs qui lui assurera une rente viagère de 6 600 francs. Ce fut sa dernière opération financière.

Le 17 mai, vers une heure du matin, elle rendait le dernier soupir dans son appartement de la rue Montmartre, à l'âge de quatre-vingts ans [2].

JEAN STERN

1. La succession de Marie-Catherine se montait à 27 344 francs, 81 centimes. Enregistrement, *déclaration de succession*, 3e et 4e arrondissements, 25 août 1830).

L'actrice possédait en outre une inscription de rente viagère, tiers consolidé sur l'État de 10 180 livres, no 52262 (*Inventaire après décès*, fait par Me Cousin, notaire, le 26 mai 1830.

A sa mort, on trouva, rue Montmartre, dans son secrétaire, une somme de 9 140 francs en pièces de 20 et de 40 francs et, dans son appartement de Sceaux, une somme de 8 390 francs en mêmes devises.

2. *Acte de décès.*

— L'an mil huit cent trente, le 17 mai, à deux heures de relevée :

Sont comparus les sieurs Alphonse Shettington, employé, âgé de trente-quatre ans, demeurant à Neuilly, près Paris, étant ce jour à Paris, à l'effet du présent petit-fils de la défunte ci-après nommée, et Pierre-François Lejeune, employé, âgé de trente-sept ans, demeurant à Paris, rue Béthisy, no 10, ami.

Lesquels ont déclaré que Catherine-Colombe Riggieri, rentière, âgée de quatre-vingts ans, née à Venise en Italie, célibataire, est décédée à Paris, en sa demeure rue Montmartre, no 182, ce jourd'hui, à une heure du matin.

Et ont les comparants signé avec nous.

(Arch. de la Seine, *Etat civil reconstitué.*)

CÉCILE POMMIER[1]

II

CÉCILE HEUREUSE

Le temps des fiançailles fut un heureux temps pour Cécile. Du jour où madame Duplessis-Rouville avait accepté, tout en le subissant, le mariage de son fils avec Cécile, elle ne fit plus aucune objection, ne laissa plus paraître aucune humeur. Elle se dit d'abord qu'elle ne pouvait rien contre ce qu'elle considérait comme un fait accompli, puisque ce fait s'accomplirait malgré elle et contre elle si elle y faisait opposition. Elle préférait approuver légalement le mariage de Charles plutôt que de voir son fils en rébellion, la quittant peut-être, ou ne la voyant que de manière si espacée que ce genre de vie aurait été équivalent à une rupture. Enfin, pour tout dire, madame Duplessis-Rouville était non seulement une femme de raison, de raison bourgeoise si l'on veut, mais encore une femme de cœur. Sans qu'elle pût s'en défendre, il lui était venu une sympathie pour Cécile dès leur première rencontre, dès les premières réponses de la jeune fille à ses questions maternelles.

En réalité, c'était surtout de son fils qu'elle craignait une rupture d'harmonie dans le futur ménage. Elle acquit la certitude que Cécile était foncièrement droite, resterait à jamais reconnaissante du choix que Charles avait fait d'elle, et soumise à un destin régulier qui comblait son cœur de

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mars, 1er et 15 avril.

joie. De ce côté, il n'y avait à prévoir qu'un manque d'adaptation à une existence nouvelle. Mais madame Duplessis-Rouville connaissait de longue date la faculté d'assimilation des femmes, et son frère Dominique était là pour lui rappeler que leur famille n'avait pas toujours habité un hôtel sis sur le pavé aristocratique de la place Vendôme...

En dehors de l'attrait qui émanait de Cécile, de l'aimant mystérieux qui troublait et fixait Charles, et qui aurait été tout-puissant par lui-même, la situation sociale de la jeune fille ne fut pas pour déplaire au jeune homme généreux possédé par les idées de rénovation sociale qu'il avait adoptées. Il fut heureux de réaliser sa pensée par un tel choix : il mettait ainsi d'accord ses théories humanitaires et ses actes librement consentis. Il n'aurait pas été jusqu'à épouser n'importe quelle ouvrière même gentille et plaisante, pour manifester en faveur des classes populaires. Mais celle-ci se rencontrant, si étrange, si à part, si prenante, et qu'il trouvait si jolie par l'accord de ses traits fermés et de ses yeux si lumineusement ouverts, Charles s'enthousiasmait à l'idée de faire triompher à la fois l'amour incrusté en son cœur et la juste cause acceptée par son esprit.

Et puis avec Cécile, l'imprévu gouvernait l'existence de Charles, que l'on aurait pu croire si bien catégorisée. Pas de famille de la fiancée. Ce qui avait paru une tare aux yeux maternels de madame Duplessis-Rouville était simple délice pour son fils. Pas de parents, pas de beau-père, ni de belle-mère, pas de beaux-frères, ni de belles-sœurs. Avec toute une famille dans laquelle on entre du jour au lendemain, on ne sait jamais quelles surcharges de poids lourds on peut assumer, dans quelles bagarres sentimentales et intéressées on peut se trouver engagé. Mais le présent ne proposait rien que Cécile, qui était acceptée avec l'ardeur de l'amour. Rien. Elle toute seule! Quelle joie pour celui qui s'emparait d'elle et qui n'était pas obligé de s'occuper d'autres personnes qu'elle! Cécile avait bien une famille, mais si inattendue, si bizarrement formée auprès d'elle par deux êtres d'exception, et qui se tenait tellement en marge de toutes personnes et de toutes choses, que c'était une merveille d'arrangement. Un vieil écrivain tout à son œuvre! Une vieille femme

revenue de tout, éprise de solitude, et sachant vivre dans cette solitude avec ses souvenirs, auxquels s'ajoutait maintenant, parmi tant de sentiments défunts, un vivant sentiment incarné dans la personne vivante de Cécile. Charles était allé les revoir, cette fois en la présence de sa fiancée, et il avait été ravi, non seulement par la pensée et la parole de M. Porphyre Rondeau, par l'intelligence sensible de mademoiselle Stéphanie Lechevallier, mais par les agréments de cette société intime, juchée à un cinquième étage de la rue Saint-Honoré, et qui ne ressemblait à aucune autre de toutes celles qu'il avait pu fréquenter...

D'ailleurs en tout et sur tout, Charles et Cécile étaient merveilleusement d'accord. L'un avait à peine ébauché un commencement d'idée que l'autre le complétait. Une nuance de pensée, chez l'un, appelait une nuance de pensée correspondante et harmonieuse chez l'autre. Ils avaient pris, encore une grâce de leur facilité d'isolement et de leur liberté d'allures, l'habitude de se retrouver, de sortir et de se promener ensemble. Charles allait chercher Cécile chez madame Moisset, mais s'il entrait encore parfois présenter ses hommages à la patronne, il préférait habituellement attendre sa « première » à la sortie, à l'heure où elle lui avait donné rendez-vous. Il était là, parfois, avec d'autres qui en attendaient d'autres. Mais celle pour laquelle il était venu n'était pas pareille aux autres. Personne ne la remarquait, elle n'était visible que pour ses regards. Aussitôt que le groupe de ses compagnes apparaissait dans le vestibule de l'hôtel, si Cécile était parmi elles, Charles la discernait, ne voyait plus qu'elle, la lumière magnétique qui était en elle l'atteignait, leurs regards se croisaient, puis leurs mains s'étreignaient. Et tout de suite un bras qui tremble sur un bras qui tremble aussi, et ils sont perdus dans l'illumination et le bruit du boulevard autant que dans le noir et le silence d'une solitude.

Jusqu'au dernier moment, Cécile voulut travailler chez madame Moisset, réservant à Charles les dimanches, les jours de fêtes, et les jours de congés qui lui furent libéralement accordés. Elle se surpassa d'ailleurs en ingéniosité et en application, et pour cette dernière saison dota l'atelier de modèles

d'une nouveauté singulière. Madame Moisset fut ravie de cette création dernière qui augmenta son respect de Cécile et son regret de la perdre. Elle lui fit promettre de ne pas rompre les relations, et la jeune fille souscrivit de grand cœur à une telle obligation qui répondait à son vœu secret. Elle reçut en récompense de ses services passés et de ses promesses d'avenir, un règlement de compte que la reconnaissance augmentait d'un cadeau, et toutes deux, la patronne et la première, se séparèrent ravies l'une de l'autre, toutes deux un peu mélancoliques dans leur ravissement. Il y a, sur toutes les choses quittées, la couleur déjà surannée du passé.

Du point de vue de la famille Duplessis-Rouville, il y avait aussi à inscrire les droits de Cécile, qui montra là, comme on pouvait s'y attendre, la plus complète ignorance des lois sociales et la plus absolue indifférence pour tout ce qui ne touchait pas aux intérêts sacrés de son cœur. Charles non plus, n'attachait pas, ou ne semblait pas attacher grande importance à ces arrangements matrimoniaux. Il spécifia toutefois qu'il fallait garantir l'avenir de Cécile, puisque nul ne pouvait lire dans l'avenir, et que cette jeune fille, en somme, quittait une position lucrative pour une situation que l'on pouvait qualifier, si l'on voulait, de splendide, mais qui la laisserait dénuée de tout, si elle venait à lui manquer. Madame Duplessis-Rouville trouva cette réserve sage et s'en remit au notaire, vieil ami de la famille, qui rédigea le contrat et qui avait un scrupule légal de ne frustrer personne.

Enfin le mariage civil fut célébré à la mairie du 1er arrondissement, place Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence de quatre témoins qui furent, pour Cécile, M. Porphyre Rondeau et le docteur Rabutin, pour Charles, son oncle Dominique et son ami Olivier Laroche. Un déjeuner chez madame Duplessis-Rouville réunit strictement ces sept personnes. Cécile, devant ce simple décorum, pensait aux noces de faubourg auxquelles elle avait assisté. Il ne devait pas y avoir d'autre réunion après le mariage religieux, les jeunes gens devant partir seuls, le jour même, pour la maison de Dieppe où ils allaient passer le printemps et l'été, et où madame Duplessis-Rouville irait les rejoindre. Pour le mariage religieux, Cécile ne fit

aucune objection. Charles était d'opinions libres. Sa mère était croyante par convenances, observait les rites de la société bien pensante. Ni l'un ni l'autre n'eurent à presser Cécile pour consentir à la bénédiction nuptiale. Sa naissance et son éducation n'avaient pas prédisposé la jeune fille aux conceptions mystiques. Mais elle n'était pas d'humeur manifestante...

Le défilé des complimenteurs fut interminable. Lorsque ce fut le tour de mademoiselle Stéphanie Lechevallier, la dernière, de venir vers Cécile, toutes deux s'embrassèrent avec ces larmes d'autant plus douloureuses que la volonté nerveuse les retient au bord des paupières. Elles s'étreignirent longuement en se disant au revoir, mais il y avait de l'adieu dans cet au revoir. Mademoiselle Lechevallier n'avait pas voulu, malgré les instances de Charles, paraître autrement dans l'existence de sa chère Cécile. Elle voulut seulement suivre les assistants qui traversèrent l'église derrière les époux. Ceux-ci reçurent en descendant les marches de Saint-Roch une ovation discrète où s'entendaient des paroles flatteuses. Cécile n'avait plus l'assurance qui l'avait soutenue. Au bras de Charles, sur la plus haute marche d'où elle apercevait confusément la foule, elle chancela, apparut d'une pâleur de marbre sous ses voiles, et ces voiles, sous la lumière de midi, l'enveloppèrent soudain d'un nuage funèbre.

M. Porphyre Rondeau s'en alla retrouver mademoiselle Stéphanie au Palais-Royal, dans un coin de restaurant où ils déjeunèrent tous deux mélancoliquement.

— Sera-ce le bonheur? — demanda Stéphanie.

— C'est le bonheur d'aujourd'hui, — répondit le vieil homme. Il ne faut pas en demander davantage à la vie.

Après que la jeune fille fut devenue une femme dans les bras de Charles, puis, à son bras, son épouse pour tous, à la lumière du jour, il lui sembla qu'elle quittait un rêve pour un autre. Elle admira le décor de son amour. Tous deux y étaient arrivés en voiture de poste le soir, sous les étoiles, comme deux voyageurs. Un souffle vif, un bruit rythmique d'eau qui déferle, avaient averti Cécile de la présence prochaine de la mer. Puis, elle entrevit une façade blanche dans la

verdure, des domestiques empressés, et le mystère de la nuit avait entouré les suprêmes aveux et la promesse d'une éternité vécue par deux cœurs fidèles.

Au matin, elle connut le charme d'une solitude propice. La maison de pierres grises et blanches, à grand toit d'ardoises, aux deux ailes à tours pointues, prenait une apparence de petit château par la large pelouse, les corbeilles fleuries, les arbres de haute futaie, mais c'était en réalité une bonne maison de bourgeois d'un autre siècle, bâtie en matériaux solides, bien assise, sur un plateau au-dessus de Dieppe. Les arbres masquaient à demi la ville, dont on apercevait, par éclaircies, les toits pressés et lointains. Autour de la maison un parc sans grande profondeur avait été dessiné, quelques tournants d'allées, des bancs de pierre, une charmille qui séparait le jardin du potager et de la maison des jardiniers. Le potager était aussi un verger de cerisiers, de pêchers en espaliers, de poiriers et de pommiers nains aux branches en guirlande. Une allée à suivre, une porte bleue à ouvrir dans la muraille basse, on était dans le village.

Tel fut le domaine de Cécile, dont elle ne se lassait pas de faire le tour, avec Charles heureux de lui montrer ces beautés nouvelles que lui connaissait si bien. Il leur retrouva un charme avec Cécile, l'initiant chaque jour à cette villégiature amoureuse qu'ils vécurent seuls tout le mois, parmi les verdures et les fleurs. Il était parfois obligé de venir chercher la jeune femme jusqu'à la maison des jardiniers, pavillon de briques et de pierres qu'elle s'avouait suffisant pour y passer la vie. Parfois encore, elle avait ouvert la porte bleue pour jeter d'abord un regard curieux sur le village, puis s'enhardissant, elle était partie à la découverte au long de l'unique grande rue et des ruelles. Cécile aima l'église romane, basse, accroupie sur le sol par ses gros piliers, son clocher ajouré où se voyait la cloche, et son entour d'arbres. Après le centre animé du village, il n'y avait plus que des fermes entourées de talus plantés d'arbres. Partout la verdure et l'ombre. Partout, des éclaircies d'où l'on apercevait la mer jusqu'à l'horizon, ou bien la campagne verte, mamelonnée d'arbres, parsemée de fermes, animées par les troupeaux. Cécile ne tarda pas à être connue du voisinage. Sa situation lui enlevait peu à

peu sa timidité, modifiait ce caractère fermé qui avait été le sien jusqu'alors. Elle se montrait aimable naturellement, et se trouva plaire à ces gens de Normandie que l'on juge avec raison finauds, voire rusés, mais qui ont belle humeur, cordialité joyeuse, chanson facile, conversation plaisante, haute en couleur. Elle ressentit de la sympathie pour ces travailleurs acharnés, faisant rendre au sol ses richesses, debout avec l'aube, couchés au crépuscule, courant les routes pour les marchés et les foires dans leurs cabriolets rapides, au trot de leurs bidets replets...

Ces hommes en blouses bleues vernissées, coiffés de hautes casquettes, des anneaux d'or aux oreilles, des favoris en pattes de lapin dessinés auprès des oreilles, bons buveurs de cidre et trop souvent d'eau-de-vie, grands mangeurs, lui paraissaient être d'une race conquérante occupant gaillardement le sol. Charles, avec ses cheveux bouclés d'un blond ardent, ses yeux vert de mer si expressifs, sa taille svelte, sa race affinée mais de contact visible avec ceux qui l'entouraient, lui paraissait là comme le chef d'une tribu venue hardiment en barques, par les chemins mouvants de la mer glauque et tumultueuse, pour s'emparer de ces falaises, de ces plateaux et des campagnes jusqu'à l'horizon. Et Cécile ne put faire autrement que de remarquer que son Charles, aux idées si libérales, si avancées, avait malgré lui le ton distant et protecteur d'un seigneur avec ses vassaux, lorsqu'il s'entretenait familièrement, et gentiment d'ailleurs, avec ses jardiniers, ses fermiers et les cultivateurs des environs. A la pensée qu'elle, Cécile Pommier, car elle n'était pas encore habituée à son titre de madame Duplessis-Rouville, devrait jouer le rôle de la femme du seigneur, elle fut gênée. S'habituerait-elle jamais à jouer ce qui lui paraissait un rôle? Bien qu'elle eût tout naturellement une distinction de manières, elle était tellement marquée en elle-même du sceau d'une autre race, la race drue du faubourg, elle entendait tellement en elle le langage net et révolté de ses frères, à l'unisson avec la douceur de la plainte maternelle, qu'elle se demandait à tout instant si c'était bien elle qui était dans ce petit château, avec cet aristocratique garçon qui l'aimait si follement.

Leur appartement, avec deux chambres contiguës et un petit salon particulier, était logé dans l'aile gauche de la maison. Madame Duplessis-Rouville occupait l'aile droite. Entre deux ailes s'étendait une galerie tenant de la bibliothèque et du musée, mais dont les deux extrémités formant salons séparés par des balustres de chêne ciré, appartenaient l'une à madame Duplessis-Rouville et était consacrée aux travaux de couture, de broderie et de tapisserie auxquels la vieille dame s'adonnait avec une ardeur patiente; l'autre extrémité contiguë à l'appartement de Charles était pour lui un bureau et un atelier.

Quand Cécile vit cet arrangement, elle se dit que les gens riches avaient bien de la chance, sans réfléchir qu'elle avait désormais cette chance-là. Elle aurait voulu voir M. Porphyre Rondeau dans un décor pareil, où peut-être il n'aurait pas aussi bien travaillé que dans ses paperasses et son désordre où il n'y avait de bien ordonné que ses fiches, sans cesse classées par Cécile. « Pauvre homme! qui va désormais lui classer ses fiches? » songea-t-elle.

C'était dans la bibliothèque, après le dîner, qu'ils remontaient et passaient le commencement de la soirée assez vite écourtée par le désir de Charles, par la solitude nocturne, par l'amour, par le sommeil apaisant de la jeunesse heureuse, dans la plénitude de sa force et de sa joie.

Le jour, ils couraient la campagne, en tilbury conduit par Charles d'une main habile, en bicyclette, que Cécile apprit bientôt à manœuvrer. Elle apprit aussi à conduire une voiture, et Charles exigea qu'elle sût monter à cheval. Elle obéit pour lui faire plaisir, s'appliqua à être adroite et rapide, et Charles se déclara satisfait de son élève. Mais ce que Cécile préférait à tous ces tours de force, c'était la marche à pied, la tête nue, les cheveux dénoués comme ceux d'une nymphe, allant dans les sentiers, par les routes que balayait le vent du large, et particulièrement sur la route de la falaise qui va de Dieppe au hameau de Bracquemont, au hameau de Belleville, et aussi jusqu'à Berneval et Le Puys.

Cette vie de nature et d'amour fut, sinon interrompue, du moins changée dans ses apparences et dans sa liberté, par l'arrivée, en juillet, de madame Duplessis-Rouville.

Celle-ci prit le gouvernement de la maison, comme il était tout naturel. Les pièces du rez-de-chaussée furent ouvertes, les volets poussés, les housses retirées des meubles...

Après quelques jours d'installation, madame Duplessis-Rouville garda Cécile avec elle, dans la partie de la galerie attenante de son appartement, lui donna des travaux de broderie à exécuter d'après des modèles. Au bout de quelques séances, la jeune femme donna satisfaction à sa nouvelle patronne, et pendant ces heures où elles étaient seules, Charles, occupé à l'autre bout de la galerie de lectures et d'écritures pour son doctorat ès lettres, madame Duplessis-Rouville apprit à connaître la nouvelle venue. Elle la jugea à la fois circonspecte et confiante, étourdie de son bonheur, s'habituant difficilement au genre de vie où elle débutait. Elle la trouva fort capable d'y tenir son rang, parlant bien, mais juste ce qu'il fallait, comme si elle craignait toujours de se tromper en se livrant davantage. Elle la vit jolie, d'un charme que tout le monde ne pouvait voir, mais qu'elle devina assez puissant, sous ses dehors difficiles à pénétrer, pour avoir excité et fixé le désir et l'amour d'un homme tel que Charles, raffiné d'esprit, chercheur d'inconnu. Mais il y avait, toutefois, en Cécile, un fond obscur que madame Duplessis-Rouville ne pouvait éclaircir. Dans le silence de la jeune femme, elle sentait une volonté fière et farouche, retirée au plus secret d'elle-même, un tuf résistant comme une roche et que rien ne pouvait entamer. Qu'était-ce, au juste? Elle n'en savait rien, et Cécile peut-être non plus, n'en savait rien. Le caractère, ici, était sans doute formé à l'insu même de celle qui le recélait. On le verrait sans doute plus tard apparaître au grand jour, et on serait peut-être bien surpris.

Cécile, elle, n'attendait rien que la continuation de son bonheur. Depuis que madame Duplessis-Rouville était chez elle, la jeune femme se trouvait débarrassée du souci de paraître et de la crainte qu'elle avait eue d'être obligée de jouer à la femme du seigneur de village. La seigneurie, c'était madame Duplessis-Rouville qui la représentait, avec une aisance parfaite. Elle était née là, tout lui appartenait, tout était marqué au sceau de son habitude. Elle maniait les gens

comme les choses, avec la même facilité. Ses manières bienveillantes, le sourire de ses lèvres pâles, ses yeux d'un gris bleuâtre qui souriaient aussi, l'auréole de ses cheveux blancs, corrigeaient la nette autorité de ses recommandations. Auprès d'elle, Cécile passait au second plan. En haut, lorsqu'elle travaillait auprès d'elle, elle s'amusait de l'idée qu'elle était une ouvrière de village en journée, payée et nourrie, — mais, ajoutait-elle malicieusement, couchée aussi! En bas, lorsque madame Duplessis-Rouville vint à recevoir, Cécile était une dame de compagnie, faisant la lecture, offrant le thé et les petits gâteaux.

Cécile ne put lui résister, lorsque, le dimanche qui suivit son arrivée, madame Duplessis-Rouville lui demanda de l'accompagner à la messe. La façon dont cette demande lui fut faite ne pouvait être mal accueillie.

Cécile avait aussi accepté, sur la prière qui lui en avait été faite par Charles, de nommer « maman » madame Duplessis-Rouville. C'est l'habitude dans les familles. Il y avait longtemps que Cécile n'avait pas prononcé ce nom, bien qu'elle l'eût à tout instant dans le cœur et sur les lèvres. Elle obéit néanmoins assez facilement à la coutume. Charles, qui disait vous à sa mère, l'appelait sans cesse « maman », ce « maman » devenait le nom de madame Duplessis-Rouville, et c'est ainsi que le comprit Cécile. Il ne s'agissait pas de sa maman à elle, mais de la maman de Charles, de la maîtresse de maison, et dès lors tout devenait facile. Madame Duplessis-Rouville savait d'ailleurs se faire aimer, et elle fut d'autant plus aimée de sa bru, qu'elle se prit aussi de franche affection pour elle. C'était la femme de son fils, elle l'avait acceptée, ce qui était déjà l'essentiel. Et puis, lorsqu'elle passait en revue tant de jeunes filles et de jeunes femmes, qu'elle connaissait bien, elle devait s'avouer que Cécile valait bien celles qui passaient pour les plus accomplies.

Lorsqu'il arriva à madame Duplessis-Rouville de recevoir, car il fallait bien, disait-elle, « user un peu la salle à manger et le salon », elle trouva en Cécile une aide agréable, peu désireuse de se placer au premier plan, se bornant aux paroles nécessaires, bien placées, de mieux en mieux formulées, ou à des sourires énigmatiques, où les interlocuteurs ne voyaient

qu'une grâce de plus, où Charles voyait une incertitude à se prononcer, où madame Duplessis-Rouville croyait deviner quelque chose de plus, un jugement caché des personnes en scène et des opinions émises.

III

LES TOURNANTS DE LA VIE

Charles et Cécile avaient résolu de faire un voyage en Bretagne. Quelques amis viendraient, en leur absence, tenir compagnie à madame Duplessis-Rouville, dont l'oncle Dominique était d'ailleurs, en automne, l'hôte fidèle.

Cet oncle Dominique était de la race des observateurs aigus, des pessimistes résignés au train des choses. Son désabusement se trahissait à la fois en critique acerbe et en philosophie indulgente. Ayant vécu dans les milieux bourgeois, il n'en avait pas épousé les préjugés et il en avait vérifié les tares. Sous sa parole enjouée, son appréciation était dure, lorsqu'il se trouvait en présence d'un état d'esprit égoïste et borné ou d'une manifestation féroce de l'intérêt et de la caste. Malgré les chamailleries forcées, il n'avait pas été sans influence sur la manière d'être de sa sœur, lorsque celle-ci fut débarrassée par le veuvage d'un mari égoïste et coureur, qui n'avait eu pour loi que sa satisfaction personnelle, et avait su mélanger pour vivre à sa guise, le calcul et le plaisir.

La veille du départ des jeunes gens, il y eut une visite inopinée, celle d'une certaine madame Margery installée à Dieppe, et qui n'avait pu se tenir, dit-elle, d'interrompre pour quelques instants l'heureuse paix du nouveau ménage. Madame Duplessis-Rouville fut intérieurement contrariée de cette visite d'une femme dont le nom avait été, elle le savait, maintes fois rapproché de celui de Charles dans les conversations qui mêlent habilement la médisance légère et la calomnie profonde. Elle ne laissa rien transparaître de ce qu'elle ressentait, fit bonne mine à la visiteuse. Pour Dominique, qui en soupçonnait ou en savait davantage,

contrairement à ses habitudes, il ne délaissa pas une minute la maison, occupa sans rémission l'intruse, toujours entre elle, Charles et Cécile, prodiguant sa verve de campagne, présent à l'arrivée, présent au départ, accompagnant jusqu'à sa voiture la dame qui était venue pour voir, et qui avait vu. Beauté impérieuse avec un air d'évaporée, démarche altière et souple, parole étudiée tour à tour stridente et câline, regards durs s'alanguissant dans la douceur ou dardés à travers le face-à-main, elle considéra de haut la jeune Cécile, estima la pureté de ses traits, mais n'eut guère le temps d'apercevoir la profondeur de regard des yeux gris, au secret sous les longs cils, ni d'entendre la parole précise et malicieuse, scellée sous le dessin des lèvres. Cécile se tint coite, par timidité et réserve, tout le temps qu'elle fut en présence de madame Margery, et Charles n'eut aucune peine, en apparence, à se montrer ce qu'il était toujours, causeur enjoué, complimenteur sans fadeur, maître de maison empressé, se tenant toutefois au second plan en présence de sa mère. Cécile put simplement admirer ses manières d'homme du monde, se prêtant aisément à l'occasion, faisant songer à un acteur qui jouerait une pièce nouvelle. Avec Dominique, il fit la reconduite de la dame, baisa la main qu'elle tendit par-dessus le rebord de la victoria découverte, et s'en revint, échangeant quelques mots avec l'oncle. Il reparut peu après en veston de promenade, partit avec Cécile vers le sommet des falaises, où le souffle du large dissipa rapidement le retour offensif du parfum de Paris.

— Comment trouves-tu madame Margery? — demanda Charles.

— Magnifique, — répondit Cécile, — mais elle a des yeux de reptile, fixes et dorés, qu'elle cache souvent, mais qui brillent quand même.

— C'est possible, — dit Charles, — je ne m'en étais jamais aperçu.

Bras dessus bras dessous, ils allongèrent le pas, comme emportés par le vent...

Charles et Cécile gagnèrent le Cotentin, pour s'arrêter à Hagueville, chez mademoiselle Lechevallier, avec laquelle Cécile n'avait cessé de correspondre. Elle retrouva, avec

quelle émotion! son amie pâlie, mais toujours droite et fière sous la neige des années. La rousse Mariette accueillit Cécile avec des transports émus, comme s'il s'agissait d'une petite fille qu'elle avait gardée en nourrice...

Bientôt Charles et Cécile reprirent leur voyage, s'embarquèrent pour Guernesey où ils demeurèrent quelques jours, descendirent à Saint-Malo, puis, traversant la Bretagne à petites journées, gagnèrent le Morbihan.

De Nantes, le jeune couple attardé après l'automne rejoignit directement Paris où était rentrée déjà madame Duplessis-Rouville avec son frère Dominique. Cécile eut la surprise de l'appartement qui avait été préparé pour la recevoir dans l'hôtel de la place Vendôme derrière lequel s'étendait le jardin, pas très grand, dessiné comme un fragment de parc, une pelouse et quelques arbres, reliés par une charmille. Cécile affectionna ce jardin sur lequel donnaient sa chambre et son salon, pendant que la chambre et le cabinet de travail de Charles prenaient vue sur la cour placée en avant. Charles, d'ailleurs, se déclara prêt à tous les changements qu'elle pouvait désirer. Elle affirma vivement que rien ne pouvait être mieux dans ses goûts, et elle affirma aussi sa préférence pour le petit salon du rez-de-chaussée qui donnait accès au jardin par un large perron aux marches arrondies et douces.

Ils connurent là le repos. Les réceptions avaient lieu dans le grand salon chez madame Duplessis-Rouville pour laquelle c'était une récréation que de converser avec des hôtes d'habitude, et Cécile déclara qu'elle n'avait pas à prendre de jour particulier, se rendit volontiers aux après-midi du mercredi, chez sa belle-mère, qui l'avait priée de se tenir auprès d'elle. Elle joua ce rôle d'assistante avec une parfaite bonne grâce. Parfois il ne venait personne, et Cécile se plaisait à la conversation de sa belle-maman, toujours infiniment attentive et se récréant visiblement des remarques et des aveux qu'elle sollicitait. Cécile n'osait pas tout dire, ni à sa belle-mère, ni à son mari. Au fond d'elle-même, elle était effarée de ces visites de quatre à six, de ces five o'clock où elle entendait les dames répéter exactement les mêmes choses sur les mêmes thèmes de conversation dont les trois principaux étaient les

domestiques; la pièce qui avait été jouée la veille ou l'avant-veille, et enfin, quand on se trouvait entre intimes, les médisances non vérifiées.

Cécile aperçut parfois, fixés sur elle, et sur son demi-silence, les regards interrogateurs et étonnés des visiteuses, et se dit qu'elle devait être un fameux sujet de conversations pour ces désœuvrées en quête d'une proie. « J'en suis une, — pensait-elle, — et probablement très dépecée. » C'était surtout lorsque Charles était présent au « jour » de sa mère que la curiosité latente donnait à la jeune femme la sensation d'un frémissement et d'un appétit chez les belles madames en visite. Elle voyait les regards charmants aller de son mari à elle, les épiant, les transperçant tous deux sans en avoir l'air, et sous les paroles de bon ton, émaillées de « chère madame » et de « cher monsieur », suspectant leurs sentiments, déshabillant leurs personnes, forçant leurs confidences, violant leur intimité. Charles était un beau joueur de ces jeux de la méchanceté et du hasard, et il renvoyait la balle avec une désinvolture parfaite lorsqu'un coup de raquette bien appliqué la dirigeait vers lui ou vers Cécile. Là encore, comme à la campagne, dans la maison de Rouville, elle eut de son mari la sensation d'un acteur supérieur, habile à jouer les rôles que les pièces de circonstances lui apportaient. Toujours à son aise, toujours le geste juste, la diction parfaite, maniant à ravir les formes de la politesse, depuis les plus simples, les plus banales, jusqu'à celles qui, avec un rien de plus, deviendraient sarcastiques, il tenait tout le clavier de la conversation, savait saler le compliment et sucrer l'insolence...

Celle qui s'amusait le plus des railleries ou des paroles de Charles était chaque fois madame Margery, dont la joie mondaine toujours prête découvrait des dents aiguës faites pour mordre au sang des victimes choisies. Ses yeux resplendissaient alors d'un éclat qui donnait à son visage une beauté éclatante et tragique, presque funèbre, comme d'un génie du mal en gestation de pensées et d'actes d'une malfaisance certaine. Cécile détestait cette madame Margery, qu'elle rangeait dans la catégorie des femmes fatales, sans qu'elle pût donner d'autres raisons de son aversion qu'une cause toute physique, une impossible prise de contact. Il y avait

entre elles un abîme invisible que Cécile ne pouvait même avoir l'idée de franchir, et où elle aurait certainement fait une chute sans remède. Elle se garait donc de son amitié, malgré les avances, mais elle ne pouvait se défendre contre sa politesse. Par là, elle consentait une première concession au milieu dont elle faisait partie, et elle était bien forcée de s'avouer qu'il ne pouvait en être autrement.

Cécile se trouvait d'ailleurs heureuse de ce que la conversation de son mari et de madame Margery n'avait aucun tour particulier, restait dans les mêmes limites aimables que Cécile se traçait pour elle-même. Et surtout, elle se réjouissait qu'il n'y eût entre eux aucune de ces passes d'armes que Charles engageait volontiers avec les autres visiteuses. Si cette abstention était voulue, Cécile n'était pas encore assez experte pour le discerner, et dans ce cas, au lieu d'être rassurée, elle aurait été inquiète. Aucun sujet d'anxiété ne projetait donc une ombre sur son existence nouvelle, puisque, en dehors de ces rencontres à main armée, que sont les réunions mondaines, elle et Charles vivaient toujours la solitude et l'ivresse de l'amour, heureux d'échapper aux servitudes de la mode et de se retrouver seuls à l'air libre ou dans leur intimité du soir.

Le théâtre, la grande distraction des grandes villes, comme il est l'idéal désiré par les regrets et les soupirs de ceux dont la vie a changé de place, ou par l'espoir avide de ceux qui l'ignorent, le théâtre, monde doré par les feux du lustre, assemblé autour d'un rideau levé sur un autre monde, qui est, ou qui veut être le reflet du premier, son exaltation ou sa caricature, un exemple héroïque ou un excitant d'ivresses mauvaises, le théâtre double spectacle de la scène et de la salle! Le théâtre, il fallait bien que Cécile devînt aussi une figurante de la salle. Maintenant elle avait partout, ou presque partout, sa place, soit dans la loge que sa belle-mère avait à l'Opéra, soit dans la baignoire du Français, prise en abonnement pour elle par son mari. Là, ils étaient chez eux, madame Duplessis-Rouville ayant déclaré qu'elle avait assez, vu de comédies vraies au cours de son existence pour se dispenser d'aller en voir d'autres, plus ou moins fausses éclairées par la rampe. Cécile obtint facilement de Charles

que mademoiselle Lechevallier vînt les rejoindre, aux soirs où elle voudrait distraire son existence isolée auprès de celle que son cœur avait adoptée. Mademoiselle Lechevallier, qui s'était refusée nettement, d'une manière que l'on devinait invincible, à paraître chez Cécile, parmi les siens, et dans son entourage, accepta sans hésiter, cette fois, l'offre qui lui fut faite. Ce n'était pas qu'elle eût moins de souvenirs et plus d'illusions que madame Duplessis-Rouville, et qu'elle n'eût pu, comme elle, se récuser sur l'intérêt, si diminué, pour elle, des fictions théâtrales, mais elle eut une joie sans pareille à se trouver dans la pénombre, auprès de sa chère Cécile. Avec mademoiselle Lechevallier, Cécile était complètement elle-même, plus qu'avec son mari, auquel elle n'osait pas toujours communiquer les réflexions sur un monde qui était le sien, et dans lequel il l'avait bravement et loyalement introduite. Avec mademoiselle Lechevallier, elle n'éprouvait pas cette contrainte, et elle ne se faisait pas faute d'avouer ses étonnements et ses éloignements. Son interlocutrice ne l'excitait pas dans ce sens de la critique, qui aurait pu devenir du dénigrement et aboutir à l'aversion. Elle reconnaissait bien la justesse des remarques de Cécile, mais très sagement, elle lui faisait observer que tous les mondes ont leurs travers, parce que tous les êtres contractent des défauts, et que ces défauts, réunis en société, s'affirment, s'encouragent les uns les autres, deviennent un tissu d'habitudes, une armature d'abord factice et qui devient peu à peu solide. Il ne fallait pas beaucoup presser Cécile pour lui faire admettre que les groupements populaires, avec toutes les vertus dont ils étaient capables, n'en présentaient pas moins aussi des inconvénients de brutalités, de vices, de grossièretés, qui ne rendaient pas toujours leur fréquentation agréable.

Il y avait encore avec eux, assez souvent, un autre interlocuteur, Olivier Laroche, ami de Charles et témoin de son mariage, très différent de Charles et pourtant plaisant à Cécile par une humeur particulière, imprévue pour elle, et dont elle subissait l'ascendant, comme Charles d'ailleurs, très admiratif de cet être singulier, dont la singularité n'avait rien d'apprêté. Il venait parfois déjeuner, en petit comité de famille, chez madame Duplessis-Rouville, et surtout il

partageait avec Charles et Cécile, autant qu'ils le voulaient, la loge qu'il avait dans tous les théâtres, aux répétitions générales et aux premières représentations, comme rédacteur en chef de *la Route*.

Juge impitoyable des œuvres de théâtre, où il voyait trop nettement, par la faveur dont la plupart étaient accueillies, des symptômes de décadence se répondant et se complétant, de public à auteurs, il ne fut pas peu étonné d'entendre Cécile formuler, avec une certaine prudence, la prudence qui était au fond de sa nature, des opinions à peu près semblables aux siennes. Il les mit tout d'abord au compte de Porphyre Rondeau, chez lequel il connaissait l'esprit libre sous la rigueur du savant, mais il lui fut bien imposé de se rendre à l'évidence lorsqu'il entendit la jeune femme d'acte en acte oser les restrictions qu'il aurait faites lui-même à l'audition d'une pièce qui excitait aux pâmoisons et aux bravos une salle enivrée de complicité et d'admiration. Charles, sur lequel l'influence d'Olivier Laroche s'exerçait depuis longtemps, et qui était toujours le frondeur jeune homme du quartier latin, n'avait pas d'autre avis que son compagnon et sa compagne de loge, et ce fut un encouragement pour Cécile, et une raison pour intervenir, comme malgré elle, lorsque le lendemain, au « cinq heures » de madame Duplessis-Rouville, elle ne craignit pas, interrogée sur ses impressions de répétition générale, de donner un avis assez nettement formulé pour qu'il déterminât une sorte de scandale manifesté par les exclamations et les objections de rigueur :

— Comment, chère madame, vous n'êtes pas enthousiasmée par la pièce d'hier?

— C'est pourtant délicieux!

— Et quel sentiment dramatique quand la femme déçue rentre chez elle après son équipée!

— C'est ce sentiment qui m'écœure, — répondit Cécile. — Oser, pendant trois actes, nous faire nous demander si l'amoureuse se sauvera de chez elle avec son amant et nous faire admettre qu'elle doit revenir auprès de son mari ensuite, si c'est là un sujet de pièce, d'abord je le trouve, non seulement immoral...

— Ce n'est pas la question!

— Si, c'est une question, mais admettons... Je le trouve pauvrement traité, tout enveloppé de théories qui ne sont là que pour endormir notre jugement. Si l'auteur a conçu ce sujet, il valait mieux l'offrir nettement et ne pas y ajouter un accompagnement de phrases insupportable. C'est du maquillage, ce n'est pas la nature.

— L'art de Paris est toujours raffiné, chère madame. Il ne peut être simpliste comme au théâtre de faubourg, où le populaire n'aime que les coups de théâtre de mélodrame.

Cécile ne répondit pas à madame Margery, et la conversation changea.

— Oh! tu sais, — lui dit Charles, lorsque Cécile le mit au courant de ce qui avait été un incident de conversation, tout en taisant sa conclusion, — nous pouvons bien dire entre nous, et avec Olivier et Dominique, et avec maman aussi, ce que nous pensons réellement des chefs-d'œuvre à la blague de notre temps, mais avec les gens que nous fréquentons, et qui se croient tous forcés d'avoir la même opinion, il vaut presque mieux s'abstenir ou déguiser un peu son opinion, lui donner un masque et un domino pour intriguer tous les faux-nez et tous les faux esprits que l'on rencontre. Un salon où l'on cause, c'est un peu un foyer de bal masqué. On y échange des propos quelconques, et on reprend son vrai visage au vestiaire en s'en allant.

— En somme, il faut se taire comme une nullité ou mentir comme une effrontée?

— Allons, voilà où tu manques de nuances.

— Je veux bien passer pour être banale, si tu me trouves toujours digne de toi.

— Tu ne seras jamais banale avec ce front et ces yeux-là, et que ta bouche parle ou se taise, elle aura toujours son éloquence.

Cécile fut heureuse de ces compliments de celui qu'elle aimait, ils s'embrassèrent et tout aurait été oublié si Cécile, le soir, n'avait innocemment ravivé le débat en rapportant à Charles les paroles perfides de madame Margery faisant allusion à son faubourg.

Une légère crispation passa sur le visage de Charles.

— Le fait est que c'est embêtant, — dit-il... — Pourtant, ajouta-t-il en souriant et en interrogeant sa femme du regard, — tu n'avais apporté aucune revendication populaire dans le débat!

— Je t'assure que non, ou du moins je ne m'en suis pas aperçue, — répondit naïvement Cécile en rougissant... — Il est possible, après tout, que je n'aie pas le ton de la bonne compagnie, — ajouta-t-elle un peu amèrement.

— Tu peux l'acquérir.

Cette parole imprudente fit venir les larmes aux yeux de Cécile. Elle se contint pourtant, pour la première fois éprouva le sentiment qu'elle n'était pas à sa place sous ces hauts lambris, parmi les femmes à la mode. Elle regarda son mari qui déjà pensait à autre chose. Il était vraiment de fine race, achevé par l'éducation, d'une élégance irréprochable qu'elle remarqua plus particulièrement qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Auprès de lui, Cécile se voyait assise, bien vêtue certainement, mais tout son être d'un maintien modeste. Elle pensa :

— Je suis petite, effacée, j'ai bien l'air d'une couturière.

L'ombre serpentine de madame Margery passa, elle ne savait pourquoi, entre elle et Charles.

Celui-ci se retournait, reprenant comme après réflexion :

— Tu sais mes opinions... Je ne distingue pas entre les classes, mais, en somme, il faut se conformer au milieu dans lequel on vit... Tu es devenue une bourgeoise, il faut parler, et si c'est possible, penser en bourgeoise...

— Oh! Charles! comment faire? On pense comme on peut, selon sa nature... Tu m'as dit un jour qu'il n'y avait que des hommes et des femmes... Penses-tu donc en bourgeois, toi aussi, maintenant?

— Ma chère enfant...

Cécile, malgré elle, lui trouva un air d'important.

— Ma chère enfant, — continua-t-il, — je dois vivre en bourgeois, j'ai des responsabilités, ma mère est âgée, je suis marié, bientôt sans doute père de famille, il me faut prendre mes intérêts en mains, gérer mes propriétés, m'entendre avec des hommes d'affaires, vendre, acquérir, songer au Conseil général et peut-être à la députation, rédiger des mémoires. La vie est chose sérieuse, qu'il faut traiter sérieusement.

Son air léger démentait ses paroles. Il continua :

— Tu peux me seconder. Il est nécessaire que l'on oublie tes origines.

Cécile le regarda.

— Tu es madame Duplessis-Rouville.

Une voix tenace, fatale, révoltée, affirmait en elle : « Je suis toujours et serai toujours Cécile Pommier. »

Charles prenait son chapeau, ses gants, sa canne.

— Tu sors?

— Je vais au cercle, où j'ai un rendez-vous.

C'était la première fois qu'il allait à son cercle, depuis son mariage. Cécile, seule, pensa qu'après tout, c'était bien naturel. Et elle conclut contre sa voix intérieure : « Tâchons d'être madame Duplessis-Rouville. »

Elle sentait confusément, mais sous un aiguillon invincible, que son bonheur était en jeu.

La courageuse femme ne s'ouvrit à personne de sa détermination, ni à son mari, ni à sa belle-mère, ni à son amie Stéphanie. Seule à subir son sort, elle devait être seule à résister, à vaincre ou à être vaincue. Elle entreprit, sans se formuler à elle-même un tel programme ambitieux, de devenir une créature supérieure.

Elle demanda à son mari, qui acquiesça avec un plaisir visible à son projet, de continuer à prendre des leçons de musique et de chant auprès de mademoiselle Stéphanie. Elle avait gardé sa chambre, elle y fit transporter un piano. Quand Charles sortait pour ses affaires, qui l'attiraient de plus en plus à son cercle, et quand sa belle-mère n'avait pas besoin de sa compagnie, chez elle ou au dehors, elle remontait ses cinq étages de la rue Saint-Honoré, prenait sa leçon de son amie heureuse de voir celle qu'elle avait adoptée s'épanouir en intelligence et en goût. Bientôt les mains volontaires de Cécile eurent raison de l'instrument redoutable qu'est le piano.

Elle eut l'occasion d'ailleurs de se faire entendre dans une soirée donnée chez sa belle-mère et y obtint le plus vif succès. Charles en fut heureux et mécontent à la fois. Il l'aimait et il l'admirait, il ne l'aurait pas choisie sans cette physionomie particulière qui ne ressemblait à aucune autre, il devait

se proclamer satisfait de la voir prendre son rang, et en même temps, par une contradiction bizarre, il souffrait légèrement et obscurément, en son triple fonds intérieur, de cette émancipation de Cécile. Il la voulait bien supérieure, mais pour lui seul, et ainsi son impression s'identifiait d'une certaine manière avec celle de sa mère. Il y avait chez lui cette préoccupation du rang social, et en même temps un froissement d'orgueil inconscient qui tenait à son rôle de mari; les premiers feux de l'amour apaisés, s'estimant condescendant et superbe pour avoir élevé jusqu'à lui cette petite fille qui n'avait pas fait un si beau rêve, et qui maintenant le considérait sans doute comme un fait accompli des plus ordinaires. Il eut un mouvement d'humeur vite réprimé quand Olivier Laroche, qui avait assisté à ces débuts de Cécile, dit à son ami que sa jeune femme était véritablement un être d'exception. Le mouvement n'échappa pas à Olivier, mais si profond psychologue qu'il fût, il ne pouvait encore deviner ce qui était si bien caché, et il crut, ce jour-là, que Charles souffrait peut-être en plaignant Cécile de tant de mal qu'elle se donnait pour plaire à celui qui l'avait élue entre toutes.

Charles, d'ailleurs, se ressaisit, ne dit rien à Cécile que des compliments qu'elle trouva chaleureux à l'heure du soir où ils furent formulés. Elle continua donc le travail qu'elle faisait sur elle-même avec la certitude qu'elle était comprise et approuvée par celui qu'elle aimait comme son compagnon et qu'elle vénérait comme son juge.

Pourtant il n'était plus le partenaire convaincu et éloquent des pensées qui leur étaient communes au temps de leurs fiançailles et pendant les premières années de leur mariage. Des jours, des semaines, des mois s'étaient écoulés depuis, et Charles insensiblement s'était modifié, cela était certain maintenant, à la manière dont il avait, une première fois, revendiqué son droit de bourgeoisie, qu'il continuait à affirmer par tous les détails de ses actions et par chacune de ses paroles. C'était exact, qu'il était retourné à son cercle, et qu'il y allait maintenant presque chaque jour. Là, Charles Duplessis-Rouville avait retrouvé ses pareils et ses pairs, grands seigneurs terriens de la Normandie. de la Beauce, de l'Ile-de-France, et autres lieux. Il n'avait pas eu besoin d'un appren-

tissage pour se mettre au courant des us et coutumes, du langage d'initiés et des intérêts à sauvegarder, que représentait cette réunion de privilégiés.

Charles Duplessis-Rouville n'aurait eu garde de s'installer parmi ses congénères avec les idées, ou plutôt les attitudes de sa jeunesse. De ce temps d'études sérieuses et de vie facile, il ne se souvenait surtout du code qui avait fait de lui un docteur en droit expert en connaissances pratiques que pour savoir l'extension possible de ses intérêts et la limite exacte des intérêts des autres. Que l'on ajoute à cette science le sang procédurier de sa race, et l'on verra en lui un gentleman-farmer de plus en plus violemment épris de la terre en même temps que des procédés modernes pour faire valoir les capitaux. Charles Duplessis-Rouville avait réussi plusieurs opérations immobilières débordant parfois de sa Seine-Inférieure sur les départements limitrophes. Ces succès s'étaient négociés au cercle, par des concessions réciproques, et le cercle en était devenu pour le jeune homme un lieu sacré où les décisions les plus fructueuses se trouvaient prises au cours de l'abandon voulu des conversations, dans un laisser aller marqué au charme du parisianisme. Là, dès en entrant sous le vestibule, il se sentait chez lui, rien qu'à voir, sous la voûte de pierre, le visage entendu du portier, souriant sans sourire, d'un air qui créait déjà la solidarité de l'institution avec l'arrivant.

A peu de distance de cette saison du monde où la multiplicité des occupations cache la vérité des esprits et des cœurs, Charles s'aperçut qu'il avait auprès de lui une Cécile qu'il ne soupçonnait pas. Ce fut dans leur domaine d'été nouvellement acquis, dans un château fastueux, nouvellement bâti en style Louis XIII, dissemblable du manoir bourgeois où les jeunes époux avaient passé leurs premiers temps de mariage, que la découverte fut faite, découverte bientôt réciproque, les deux êtres en présence s'apparaissant l'un à l'autre, loin de toutes les contingences parisiennes, dans une lumière d'évidence, avec une unité de caractère impressionnante.

Le château acheté par Charles en l'une de ces opérations fructueuses qu'il réussissait à merveille et qu'il baptisa château

du Plessis, était situé plus avant dans les terres que la maison familiale, où madame Duplessis-Rouville la mère continua d'habiter. Ainsi s'affirmait la prise de possession du chef de famille. Ce ne fut pas sans objection de la part de Cécile qu'il décida cette installation nouvelle. La mère avait accepté comme une nécessité cette séparation, tout en déclarant qu'elle ne quitterait pas le vieux Rouville, qui était son bien, et Charles avait aussi accepté facilement cette détermination où il trouvait la confirmation de ses désirs et l'avantage de son ambition. Pour Cécile, ce fut un chagrin qu'elle ne put dissimuler.

— Ne crois-tu pas, — dit-elle à Charles, — que notre bonheur était dans ta vieille maison?... Pour moi, j'ai comme une peur de ne pas le retrouver ici.

— Le bonheur change de décor.

— Ce n'est plus le même.

— C'en est un autre. La vie n'est pas une chose fixe. Avoue que ce n'est pas si mal de t'installer en châtelaine. Vois comme tout a grand air.

Il montrait, du perron où ils étaient debout tous deux, le soir de leur arrivée, l'allée de chênes plusieurs fois centenaire, largement ouverte sur la campagne toute dorée des feux du couchant. Puis, la cour d'honneur enserrée par les deux ailes du château au pourtour en arcades soutenues d'une colonnade.

Cécile soupira.

— C'est trop beau pour moi!... La vieille maison était tout ce que pouvait concevoir mon rêve. J'aimais son allée de tilleuls, son jardin fleuri; la falaise toute proche, la mer si belle... Ici, il me semble que je suis enfermée avec un prince...

— Allons! allons! d'abord tu n'es pas enfermée. Tu iras au vieux Rouville quand tu voudras, et tant que tu voudras, voir ma mère qui sera enchantée de ta présence. Ici, tu recevras les invités, là-bas tu iras te reposer.

Des invités! Le visage de Cécile s'assombrit encore. Charles eut une petit geste d'impatience.

— Mais oui, des invités! nous ne pouvons vivre toujours seuls.

— Mais si, je t'assure, à quoi bon tout ce train, tous ces soucis?

— Que ferions-nous de toutes ces chambres?

Charles montrait tout un rang de fenêtres aux volets encore clos, qui devaient s'ouvrir pour montrer les visages admiratifs en apparence de tous les hôtes dénigrants que le nouveau château du Plessis ne pouvait manquer d'accueillir.

Cécile ne put s'empêcher de faire cette réflexion tout haut.

— Que veux-tu? — dit Charles d'un ton superbe, — ce dénigrement, c'est le signe de la richesse.

Cécile ne dit plus rien, devinant que la conversation pouvait tourner à l'aigre. Tous deux rentrèrent dans la salle à manger tendue de tapisseries à personnages, meublée de bahuts et de crédences de style normand, éclairée par des fenêtres à croisillons avant que ne s'allumât le lustre de cuivre. Autour de la table, un maître d'hôtel et des servants assuraient le service. Les deux époux dînèrent en effleurant les plats copieux. Le silence était impressionnant, à peine rompu par des paroles de Charles auxquelles Cécile répondait brièvement. Charles se disait que les réunions seraient plus gaies quand les invités garniraient la table, et que chacun aurait à faire les frais de la conversation. Cécile avait l'impression qu'elle venait de dîner dans un grand restaurant désert et que le maître d'hôtel avait apporté l'addition pliée sur le dernier plat d'argent servi. Charles restait sérieux comme s'il avait présidé une réunion d'actionnaires. Il quitta sa femme pour aller conférer avec l'intendant. Cécile se promena pendant quelque temps dans les allées du parc.

— C'est ça la richesse, — pensait-elle. — Comme c'est embêtant!... Quel malheur que Charles n'aime pas à vivre simplement. Qu'est-ce que je vais devenir avec tous ces gens de Paris, que je dois revoir ici? Enfin, cela s'arrangera peut-être, puisque l'on dit que tout s'arrange!

Elle n'osait penser que tout se dérange aussi. D'ailleurs, Charles semblait si satisfait de son installation qu'elle prit son parti de la forme nouvelle que prenait sa destinée. Charles, en effet, en était au point où il suffit à un homme de sa classe d'avoir une femme très bien mise en face de lui à table, ou accueillante sur le seuil du salon pour se déclarer tout à fait heureux du train de sa maison.

Les premiers temps, Cécile, lorsque son mari ne l'accom-

pagnait pas, faisait atteler et se rendait au vieux Rouville, distant d'une vingtaine de kilomètres du château du Plessis. Là, elle se sentait à l'aise, et ce décor qu'elle avait trouvé si imprévu pour elle, si délicieux, ce décor de son amour si magnifiquement jailli de la vie, lui était déjà du passé! Elle trouva la mère de Charles, diminuée physiquement, mais avec une lucidité augmentée par l'écart du monde où elle se plaisait maintenant davantage et par la réflexion née de sa solitude. Excellente disposition pour faire se comprendre deux femmes d'âge différent, mais rapprochées par un sentiment commun pour ce Charles qui s'éloignait d'elles, toutes deux le prévoyaient, la mère avec une acceptation de bonne grâce, la femme avec une révolte sourde qu'elle ne savait comment exprimer.

Cécile ne dévoila pas toutes ses appréhensions, ni madame Duplessis-Rouville non plus. Celle-ci admirait sincèrement les qualités d'esprit et le cœur de sa bru. Elle était en même emps effrayée pour elle de sa perspicacité... Il lui était impossible de lui peindre Charles au naturel, avec tous les dangers de son caractère superficiel, qui se satisfaisait aujourd'hui des affaires, et qui pourrait accepter demain d'autres distractions. Elle ne pouvait qu'exhorter Cécile à l'acceptation, à la discipline.

Ces entretiens continuèrent, firent la force de résolution de Cécile. Madame Duplessis-Rouville acquit par eux la conviction que cette jeune femme, venue du peuple, était une créature d'ordre supérieur : « Elle a eu bien tort de se mésallier, en arriva-t-elle à penser lorsqu'elle était seule avec sa conscience. Mon Charles ne la vaut pas, il est superficiel, touche à tout, artiste comme une demoiselle bien élevée, tandis qu'il y a en celle-ci une force de création possible. Il la fera souffrir, c'est impossible autrement, comme il m'a fait souffrir. »

Elle songeait à des aventures où Charles avait trébuché, à des passions qu'il avait eues pour des femmes de plusieurs espèces, à une furie du jeu qui s'était emparée de lui.

Elle le sauverait si elle pouvait le fixer à la terre, en faire un grand possesseur de terroir, ne sachant que cela, ne voyant que cela... Fadaises! Il a déjà inventé la vie de château pour jouer ce rôle qui voudrait une ténacité de paysan et une vertu

bourgeoise que Charles ne possède pas... Et puis il y a Paris et ses pièges, où tous les hommes succombent, tous, sans exception, se disait la vieille femme animée de la même rigueur qu'elle conseillait à Cécile d'adoucir.

Madame Duplessis-Rouville avec ce qu'elle savait et ce qu'elle prévoyait ne fut pas surprise, le jour où Charles vint la voir sur un prétexte quelconque, en réalité pour se plaindre du ton de Cécile, de la manière dont elle arborait des idées, des opinions qui commençaient à faire scandale.

Madame Duplessis-Rouville flaira le mensonge :

— Quel ton? quelles opinions?

— Un ton agressif, violent même, des opinions exagérées à propos de tout ce qui se présente, des diatribes antisociales. Je sais, — il ne dit pas comment il le savait, — que l'on chuchote, que l'on désapprouve. On dit que c'est son faubourg qui remonte en elle... C'est fort désagréable pour moi... J'ai voulu lui faire des remontrances, elle a pleuré, elle s'est fâchée.

— Tu t'es peut-être fâché, toi aussi.

— Difficile de faire autrement!

— Je vois que vous en êtes à la discussion. Tu devrais, quand cela menace d'arriver, être plus maître de toi, ne pas oublier que tu es le chef.

Charles, en partant, eut un accès de colère, déclara que tout le monde était contre lui, sa mère comme sa femme, et son oncle Dominique aussi.

Celui-ci avait assisté aux réceptions et aux conversations où Charles avait trouvé à reprendre la conduite de Cécile. Madame Duplessis-Rouville interrogea son frère, lui demandant simplement de lui fournir la gazette du château.

Dominique ne se fit pas prier, tout de go raconta que cette charmante Cécile était de plus en plus délicieuse, qu'elle avait acquis tout l'à-propos désirable, qu'elle tenait son rôle de maîtresse de maison dans la perfection, et que, lorsque l'occasion se présentait, elle exprimait les sentiments les plus nets, les plus droits, dans une forme sans étalage, avec un esprit du meilleur aloi, et qu'une fois, elle avait été pendant une minute, d'une éloquence admirable, et qu'elle s'était arrêtée, un peu gênée, devant l'approbation chaleureuse. Il y eut même des mains pour applaudir.

— Et Charles, était-il content du succès de Cécile?

— A vrai dire, ma chère sœur, moi qui connais Charles comme toi, j'ai deviné à un passage d'ombre dans son regard, à une légère contraction de ses traits, qu'il n'était pas plus content que cela... Mais rien n'a paru de son impression pour les autres.

Madame Duplessis-Rouville crut comprendre...

Charles, à n'en pas douter, ombrageux et fier, intelligent sans originalité, s'apercevait avec tout le monde, que Cécile n'était pas la personne effacée qu'il avait pu croire, faite pour vivre modestement dans son ombre. Il découvrait en lui un sentiment innommable, trouble, mauvais, cruel, et qui était la naissance de la jalousie d'esprit contre cette créature supérieure, qu'il était assez perspicace pour apprécier, et qu'il se sentait incapable d'égaler. Il y avait en elle ce qu'il n'y avait pas en lui, l'imprévu du jugement qui choisit sans se tromper, le goût sûr qui va droit au but, la révélation ininterrompue des paroles qu'il faut dire, la vivacité et la force d'un esprit libre, une sûreté d'appréciation des œuvres de l'art et de la pensée, un dédain mitigé de légère ironie pour les simagrées sociales et les puissances de la fortune. D'où tenait-elle cette originalité foncière? De quels ancêtres lointains était-elle l'épanouissement dru et délicieux? Et lui-même d'où tenait-il sa veulerie, son obligation de penser d'après ce qu'il avait appris, d'après les conventions admises et tout ce qui pesait sur lui d'opinions toutes faites? Mystère qui ne faisait qu'accroître sa mauvaise humeur, son découragement, sa basse rancune.

Le soir du jour où il eut cette crise, Cécile lui dit avec des larmes dans les yeux et un sourire d'enfant, qu'elle était enceinte. Il l'embrassa avec douceur. Elle se crut sauvée.

IV

UN CHAMP DE BATAILLE POUR DEUX ÊTRES

Elle se crut sauvée, — elle était perdue. L'enfant naquit, sous quels regards d'adoration! Avec quelle reconnaissance

éperdue Cécile se redonna à l'homme qui avait créé en elle cette nouvelle vie de l'enfant, qui continuait la mère comme le père, et au delà de la mère et du père, la double ascendance des ancêtres. Cécile était heureuse, lorsqu'elle scrutait les traits encore informes de Charles-Justin, son fils, d'y découvrir quelque ressemblance avec le père et avec elle-même, et aussi, elle le voulait si fermement, une autre ressemblance qui venait d'elle aussi, et qui était celle de la lignée d'honnêtes gens dont elle était issue. Elle n'était pas encore à se demander quel serait l'avenir de ce garçon dont le passé et le présent ne se comptaient encore que par jours et par heures, ou du moins, elle chassait vite cette pensée, s'acharnant au souci de chaque jour pour faire vivre ce corps qui n'était encore qu'une frêle apparence d'un être, cherchant son souffle et son regard, agitant des soupçons de mains et de pieds comme pour un départ impatient. Qu'il reste! qu'il vive! Cécile voulut le nourrir, traverser d'un cœur glorieux ce passage où la femme devient une mère. Une mère! Elle était la mère! Elle avait trente ans, elle se vit libérée du devoir mondain dans une large mesure, consacrée désormais à un être auquel appartiendraient désormais sa substance, ses soins, sa pensée, sa vie.

Charles était aussi heureux d'avoir un fils, n'en souhaitait pas d'autre, celui-ci suffisant à continuer son nom, à hériter de ses domaines. Il accéda à tous les désirs de Cécile, envers laquelle il y eut une accalmie de son hostilité affreuse, et il la vit avec une sorte de joie dont il n'était pas maître, se confiner dans la partie du vaste logis qui lui était attribuée, pour son fils et pour elle. Leur existence fut changée, leur intimité sinon détruite en principe, du moins ajournée en fait, toute liberté à l'un et à l'autre, Cécile esclave de son fils, Charles maître de sa personne comme de son temps. Il ne faisait que des visites courtes à la « nursery », estimait son devoir rempli lorsqu'il avait pris des nouvelles de la mère et de l'enfant, et même trouva tout naturel que sa mère à lui, devenue grand'mère, demandât auprès d'elle la présence de son petit-fils et de sa bru. Cécile accepta imprudemment sa translation à Vieux-Rouville, dans un décor paisible où elle n'avait que les échos de la vie fastueuse menée au Plessis,

garden-parties, chasses à courre, curée aux flambeaux. Charles venait chaque jour, rejoignait généralement sa femme et son fils au jardin, louait la mère pour l'air et le soleil qu'elle dispensait à l'enfant, admirait celui-ci qui ressemblait à un fruit vermeil, blond et doré, restait auprès d'eux lorsqu'il était « libre », faisait quelques tours et s'en allait lorsque quelque venue d'hôtes, quelque plaisir réclamaient sa présence d'organisateur. Parfois, Cécile et son Charles-Justin, changeant de logis, paraissaient dans l'élégante assemblée qui se récriait sur la beauté du tableau de maternité offert à sa vue. Ce n'était qu'un intermède. Cécile retrouvait avec plaisir sa solitude si emplie par l'éclosion journalière et par le gazouillis incessant de son compagnon.

Après l'automne et les chasses en habit rouge, il fallut bien rentrer à Paris, où Charles, de concert avec sa mère, avait fait procéder à un aménagement différent de l'hôtel, après avoir envisagé l'idée d'une installation ailleurs. La mère consentit pour garder auprès d'elle son fils, son petit-fils, et sa bru pour laquelle, devant tant de sollicitude maternelle, son affection s'était accrue. Elle n'était pas sans avoir remarqué, à Vieux-Rouville, l'air préoccupé de Charles, alternant avec un air détaché qui était comme joué, et aussi la manière dont il s'abstenait pour ainsi dire de donner à Cécile l'occasion de réitérer ces mises en valeur toutes naturelles de sa pensée dont il avait souffert, dont il souffrait sans doute encore. Cécile avait pris, à la campagne, l'habitude de causer avec les métayers, les paysans, les journaliers, de plain-pied avec tous apprenant quelque chose de chacun. Elle regardait, contemplait les champs, apprenait chaque jour le poème de la terre, la vie des animaux serviteurs de l'homme, et madame Duplessis-Rouville se disait en soupirant que, si Charles avait voulu, il aurait bien pu, avec elle, se passer d'intendant, créer le domaine dont il n'avait fait jusqu'à présent qu'un décor de plaisir. S'y intéressait-il même après ces deux années passées dans une agitation sans autre but que de récréer ses invités? N'avait-il pas été obligé, quoiqu'il dît le contraire, de vendre un bois pour équilibrer la dépense d'un arrangement du parc où, malgré l'avis de Cécile et malgré l'avis de madame

Duplessis-Rouville, il avait détruit un puissant aspect de seigneurie normande pour y créer un aspect manqué du genre Trianon. Des belles dames s'étaient extasiées sur la transformation, mais presque aussitôt qu'elle fut faite, Charles n'avait pu, en dedans de lui-même, s'empêcher de reconnaître son erreur. Une fois de plus, Cécile avait vu juste, et c'était une raison de plus de lui en vouloir.

Était-ce cette dernière aventure qui lui donnait de l'humeur? Toujours est-il qu'à Paris il montra une nuance de mauvaise grâce qui n'était pas dans ses habitudes de politesse raffinée. Visiblement, un homme nouveau entrait peu à peu en lui, remplaçait le jeune homme séduisant et souple. Son pas était plus appuyé, son geste plus net, sa parole plus brève, en même temps que réapparaissait sur son visage, dans son regard, dans son accent, cette préoccupation nerveuse déjà remarquée par sa mère, et par Cécile aussi, depuis la naissance de l'enfant et la nouvelle manière de vivre des deux époux. A Paris, l'intimité, ou plutôt une demi-intimité était revenue entre eux, l'enfant sevré, la jeune mère rendue à sa fonction de femme. Elle ne fut pas sans remarquer, et pour cause, le moindre empressement de Charles auprès d'elle, mais elle n'était pas, si ardente qu'elle fût de sentiment, d'une complexion amoureuse à se plaindre de rapports espacés. Le voisinage de l'enfant, une facile acceptation, tout d'abord, des manières d'être de Charles, de son amour calmé, d'une existence plus assise d'homme mûrissant, tout inclinait Cécile à la vie équilibrée de la mère de famille paisible, — l'heureuse mère célébrée par les poètes et par les peintres avec leur enfant sur les genoux, leur mari appuyé au dossier de leur fauteuil en une attitude penchée et protectrice.

Il fallut revenir de ces pensées de tout repos devant la nervosité croissante de Charles, qui devint peu à peu contagieuse, rendit tout le monde nerveux dans la maison, par des sorties et des rentrées irrégulières, des fréquentations nouvelles, un goût de plus en plus vif pour les dîners dehors, le parties d'après-midi, les séances au théâtre, les soupers au restaurant ou dans le monde. Sans cesse sous les armes, l'habit passé chaque soir, la fleur à la boutonnière, rarement accom-

pagné par sa femme, Charles Duplessis-Rouville prenait décidément allure de viveur. Les quelques soirs qu'il passait chez lui, comme pendant l'heure du déjeuner tardif toujours pris en famille, dernière habitude fixée par la mère, le plus souvent, Charles se montrait de conversation morose et terne, ou agitée et contradictoire, ne pouvant guère supporter une objection, non à son mode d'existence peu à peu implanté chez lui, devenu un enchaînement d'actes naturels exigés par sa position, par sa richesse, par son goût bien affirmé, mais même à quelque opinion exprimée par lui, d'après l'opinion courante de son milieu, sur les choses du jour.

Il ne servait donc de rien à Cécile de vouloir raviver chez Charles un passé qui était toujours brûlant chez elle et qui se couvrait de plus en plus chez lui des cendres de l'oubli. L'enfant, qui réunit tant d'êtres, qui est quelquefois un obstacle aux aventures extra-conjugales, mais est souvent mis à l'écart par les passions aveugles et par l'impossibilité d'une entente, l'enfant ne pouvait arrêter l'évolution effrénée de Charles sur la voie qu'il parcourait avec la vitesse d'un organisme déréglé.

Il y avait déjà des mois, depuis l'installation au Plessis, qu'il avait comme maîtresse madame Margery, qui parcourait en liberté la région des amours mystérieuses, sans qu'on pût exactement savoir si elle était veuve, divorcée, ou séparée, ou si même elle ne venait pas de l'inconnu où s'élaborent les destinées des ravageuses de cœurs. Comment elle avait pris place dans le monde, personne n'aurait pu le dire. Elle s'était introduite dans la place, voilà seulement ce qui était certain, et probablement par une première complaisance d'un ami reconnaissant ou d'une amie bénévole. On prétendait que Charles, alors qu'il était jeune homme, avait été admis aux bonnes grâces de la dame, et il commençait à se répandre qu'après l'expérience de son mariage, il était retourné vers cette Circé, généreuse dispensatrice de philtres. Sans que l'on sût bien d'où lui venait la fortune nécessaire à son train de maison, on s'accordait à admirer son installation sur le parc Monceau, l'ordonnance de ses salons, la beauté de ses attelages, la tenue de son personnel. Tout était d'un style sévère, encadrait à merveille cette beauté brune et vivante.

Qu'elle ait eu ou non autrefois une liaison rapide avec Charles, elle marqua, d'abord prudemment, sous les dehors d'une exquise politesse, une ironie voilée devant le mariage de Charles, puis les pointes se firent sentir, toujours dans des limites calculées, un véritable travail de désagrégation sur l'esprit de l'homme jeune, toujours vulnérable. Quand madame Duplessis-Rouville la mère se demandait la cause cachée de l'irritation de son fils lorsque Cécile avait innocemment brillé de ses dons naturels au cours d'une conversation, elle ne pouvait deviner l'influence habilement employée de madame Margery à perdre celle qu'elle avait prise en haine. Le rappel de l'origine faubourienne de Cécile ne faisait qu'exciter l'orgueil de Charles se cabrant devant la lucidité de Cécile et son savoureux langage.

— Il devrait être heureux de la supériorité de sa femme — se disait la mère, heurtée par l'illogisme de jugement dont faisait preuve son fils. Aurait-il donc voulu découvrir en elle une créature inférieure?

Ce qu'il se plaisait alors à découvrir, c'était une identité de race entre madame Margery et lui, un même goût de la vie luxueuse, une même sensualité nerveuse, une même fringale du plaisir cher, sans s'apercevoir que dans le cas présent, le plaisir n'était cher que pour lui, une véritable économie au contraire pour la dame. Ce ne fut pas seulement la transformation de son parc normand en bosquets à la Trianon qui nécessita pour Charles la vente d'un bien important; ce fut aussi l'installation d'un adultère dont il était logique qu'il supportât les frais. La location d'un pavillon à Passy ne fut que le décor, la coulisse fut aussi dispendieuse. Charles était prodigue, quitte à prendre une décision morcelant sa fortune pour réparer une brèche du même genre. Apre pour acquérir et pour discuter son droit, il ne comptait pas lorsqu'il s'agissait de lui-même, et il couvrait madame Margery de toutes les richesses de la parure sans s'apercevoir qu'en réalité il la payait comme une fille, alors qu'il croyait laparer comme une maîtresse.

Charles jugea même qu'il n'était pas assez dans son rôle d'homme à bonnes fortunes, de don Juan vainqueur de toutes les formes de l'éternel féminin, il annexa d'autres

conquêtes à sa conquête première, devint un de ceux pour lesquels la recherche de la femme devient la principale occupation. Il y déploya autant de fougue qu'il en avait mis à développer son domaine, avec cette idée de séducteur né que l'on peut bien essayer sur toutes les femmes le pouvoir de l'amorce et du piège en escomptant les chances de réussite. Il s'en trouverait bien sur le nombre qui répondraient aux signaux, il n'y avait qu'à lever le siège devant les autres et à s'occuper des complices possibles. Charles était passé maître en ces escarmouches particulières, et sa perspicacité avait beau jeu à lire dans les regards, à scruter les paroles, à provoquer les pressions de la main et les aveux muets de l'attente. Il était d'ailleurs, sans qu'il pût s'en douter, la dupe fréquente, pour ne pas dire permanente, de celles à qui il s'adressait. Il croyait les poursuivre alors qu'elles l'attiraient. Il se figurait vaniteusement qu'il était le chasseur alors qu'il était le gibier, et qu'il y avait autant de pièges dressés d'un côté que de l'autre.

Pendant ce temps, Cécile voyant que Charles n'était plus à elle comme autrefois, devinant qu'il vivait une autre vie qu'elle, mais n'osant pas encore se formuler la vérité entrevue, Cécile, rongée de tourments, songeant avec épouvante aux serments échangés, aux paroles données, à l'adoration que Charles avait eue pour elle, à toute sa vie à elle qu'elle lui avait confiée sans retour, Cécile regardait croître son fils, scrutait ce petit visage, devenu blanc et rose, cherchait à lire son avenir dans les traits délicats de sa chair en fleur. Elle observait la dorure légère de ses cheveux, la direction de ses regards, les inflexions de sa voix bégayante, les mouvements de ses mains qui voulaient saisir, de ses pieds qui cherchaient un point d'appui pour se tenir debout et marcher. Alors, elle oubliait tout de sa propre existence pour fixer sa pensée sur cette existence issue d'elle. Elle arriva à se réjouir de la solitude où Charles la laissait avec son fils, et par instants se croyait seule au monde et parfaitement heureuse à dialoguer avec ce petit être qui répondait à ses paroles par des gazouillements, ou qui dormait d'un sommeil confiant sous les regards maternels apaisés. Combien d'heures elle passa ainsi, dans sa chambre où venait souvent la retrouver

sa belle-mère, réunie à elle dans la même adoration, où sous les arbres du Jardin des Tuileries, où Charles-Justin fit ses premiers pas! Brusquement, un jour, ce fut là que lui revint, comme si elle venait de revivre ces minutes à jamais passées, le souvenir de la rencontre de Charles, de leur conversation, et puis au delà des jardins, là-bas, dans le vieux Louvre, sa déclaration d'amour si frémissante.

Comment résister à de tels appels qui chantaient encore pour elle dans l'espace? Elle entendit en elle-même l'injonction de ne pas s'abandonner sans lutte, de reprendre celui qui avait été l'amant de son rêve, son mari chéri, le père de son enfant. Elle lui posa nettement des questions auxquelles il répondit par des mensonges. Il lui était d'ailleurs difficile de répondre par la vérité. Il enrageait au dedans de lui-même de cet appel à la franchise, trouvait plus simple de s'en tenir à l'hypocrisie habituelle et à l'accord tacite pour n'échanger que des propos ne touchant en rien au fond des choses.

— Enfin, m'aimes-tu toujours?

— Quelle question! sans doute, oui, toujours!

— Tu n'en aimes pas une autre?

— Certainement non.

— Si cela était, tu ferais mieux de me le dire.

— Quelle folie!

Il ajouta pendant qu'elle observait ses regards dispersés :

— Quelle manie ont les femmes de poser toujours la question de confiance!

Cécile l'observait toujours, vit ses traits précocement flétris, découvrit qu'il cachait la vérité, mais laquelle?

Charles se sentit examiné, deviné, ou tout au moins pressenti, il brusqua la fin de l'entretien, embrassa Cécile.

— Je sors... Olivier devait venir... Tu lui diras que je n'ai pu l'attendre... Il te distraira.

— Je n'ai pas besoin de distraction, j'ai le second Charles.

Elle eut la force de sourire, bien qu'elle n'en eût nulle envie.

Quand elle fut seule :

— Il ne m'embrasse plus comme il faisait... Il me cache quelque chose... mais quoi! je ne devrais pas être pressée de le savoir.

Olivier vint, comme Charles l'avait annoncé. Elle excusa Charles, qui n'avait pu l'attendre. Il la vit préoccupée, prête à sortir, n'osa pas l'interroger. Il avait une sympathie profonde, un grand respect pour Cécile, enviant Charles d'être uni à une telle créature. Le premier, il avait observé les pronostics d'une mésalliance certaine, la supériorité native de Cécile, l'infériorité vernissée de Charles, et déduit avec une infaillible logique le heurt où se choqueraient et s'affronteraient ces deux natures.

Olivier échangea avec Cécile des paroles banales, frémissantes et saccadées chez Cécile avec un sourire qui n'avait pas envie de sourire, hésitantes chez Olivier, avec un sourire où il y avait de la gêne et du navrement. Elle fut sur le point de parler, une pudeur la retint, en même temps qu'une force, un désir violent de ne pas apparaître en butte à l'outrage, une décision soudaine de ne recourir à personne. Le perspicace Olivier s'aperçut de ce combat intérieur, de la minute d'irrésolution suivie de la victoire remportée sur elle-même par cette délicate créature, qu'Olivier trouva sublime, de l'illumination de la vie intérieure qui brûlait en elle. Il la devina en même temps rassérénée par sa décision, réfugiée au silence.

— Je vous quitte, madame, je verrai Charles ce soir au cercle.

— Je lui dirai qu'il vous y trouvera... Je vais sortir avec mon fils.

Elle l'accompagna jusqu'à la porte, et là, au moment de se séparer, tous deux eurent conscience du drame muet qu'ils avaient joué. Ils ne dirent plus un mot. Cécile tendit la main à Olivier. Olivier baisa cette main, ce qu'il ne faisait jamais, s'éloigna, et cet homme bronzé au feu de l'existence connut l'émotion devant un destin immérité...

Peu à peu, il devint visible pour ceux qui connaissaient Charles, qu'il était lancé sur une nouvelle piste où il allait s'obstiner pour y devenir vainqueur. Il s'était attaqué, cette fois, à une jeune fille, mademoiselle Laure de Mièges, orpheline, indépendante, vivant chez son oncle, frère de son père, et sa tante, qui l'avaient élevée en jeune personne complète, pourvue d'études parfaites, cela va de soi, apte aux arts d'agrément, sans doute, et surtout experte aux exercices

physiques. Monsieur et madame de Mièges, l'oncle et la tante, avaient le goût des fêtes du muscle, des concours de vitesse, des ébats nautiques, des séances d'escrime, des danses équivalentes à des déploiements de gymnastique. Charles avait fait la connaissance de ce trio sur un terrain de tennis où il était allé faire sa partie en compagnie de madame Margery. Il avait apprécié en connaisseur la beauté étincelante de Laure, sa chevelure d'or mollement attachée, auréolant un visage d'une délicate transparence blanche et rose, éclairée de candides yeux bleus dont le rayonnement était splendide.

Sur les courts et dans les bals, les rencontres des deux jeunes gens s'étaient ensuite multipliées.

Charles fut admis dans l'intimité du trio qui habitait un hôtel de la Muette. Il sortit à cheval avec Laure, admira la centauresse.

Ils en étaient là au moment de l'explication tentée par Cécile et de l'explication essayée aussi par Olivier et avortée sous la parole de Charles. Celui-ci, à ce moment, dans un de ces accès de vertige où les plus forts perdent pied, organisa par bravade, la réunion, sur le même point, des adversaires qui lui inspiraient la pensée audacieuse et fanfaronne de tout gouverner à la fois au gré de sa passion. Il y mettait vis-à-vis de lui-même un point d'honneur, arborait intérieurement une fierté ironique et méprisante qui lui faisait prendre en pitié les existences à ras de terre où vont leur trantran les petits commerces de l'amour.

Il commença, par installer, au printemps de Pâques, Cécile et l'enfant avec la grand-mère au Vieux-Rouville. Il parut s'y installer lui-même, mais n'y resta que le temps de faire aérer et préparer le château pour la réunion qu'il y avait conviée. Parmi la douzaine d'élus, madame Margery fut priée, et aussi monsieur, madame et mademoiselle de Mièges. Cécile vint recevoir les invités et procéder à leur installation. Elle croisa ses regards avec les regards noirs de madame Margery, avec les regards bleus de Laure de Mièges. Elle crut distinguer chez madame Margery une inquiétude et une irritation, eut un éblouissement en même temps qu'une gêne indéfinissable devant l'azur candide des yeux de Laure. Charles, allant et venant, causant, souriant, avait son grand

air de Prince charmant et magnifique, que Cécile ne pouvait s'empêcher d'admirer comme au premier jour. Olivier, qui était venu entre deux trains, devina l'énigme aussitôt qu'il vit en présence l'angélique Laure et Charles aux allures diaboliques. « Pauvre diable! pensa Olivier, qui s'offre en victime à l'ange. » Sa physionomie, à ce moment, par le regard qu'il se trouva échanger malgré lui avec Cécile, fut si expressive que la jeune femme en ressentit une commotion. Pour la première fois, elle jugea Charles, éprouva pour lui une pitié et une crainte à le deviner faible et insatiable. Elle eut un effroi à voir se dessiner comme d'un trait de feu ce caractère aux apparences cassantes qui se pliait et s'enchaînait aux lois de la première venue. « Il en a été ainsi pour moi sans doute, se disait-elle, je l'ai ensorcelé, moi, pauvre fille, et d'autres maintenant, le troublent à leur tour. Mais l'aiment-elles comme moi? »

Le soir, revenue auprès de Justin-Charles, elle eut une nuit d'insomnie, se figura que Charles et Laure de Mièges chuchotaient dans l'ombre d'un bosquet, que leurs silhouettes enlacées allaient passer dans l'allée éclairée par la lumière de la lune, pendant que madame Margery ricanait à une fenêtre. Elle sortit de ce cauchemar au matin, quand le soleil d'avril éclaira les choses. Charles vint de bonne heure, se montra affectueux pour Cécile, et si paternel, si gracieux, envers son fils, que Cécile sentit ses soupçons s'apaiser.

Dans la journée, les Mièges rendirent visite aux dames Duplessis-Rouville, et Charles qui était retourné vers ses hôtes, à l'heure du déjeuner, n'accompagna pas les trois visiteurs. Ce fut une séance de politesse mondaine, où Cécile laissa sa belle-mère faire les frais de la réception. Elle eut une mauvaise impression de l'oncle et de la tante, l'un dardant son monocle, l'autre maniant son face à main, elle n'aimait pas être inspectée par ces faux yeux de verre qui pouvaient cacher de mauvais yeux trop vrais.

Les événements se précipitèrent ce même été par le jeu de la jeune fille et la volonté remarquée de Charles. Le trio avait loué une villa à Dieppe, la plage et le bain furent l'occasion de rapprochements, d'aveux, où Charles acheva de perdre la raison par la malice subtile, le froid calcul, la

résistance à la fois excitante et invincible de la jeune fille. Elle avait, sans en avoir l'air, toute la rouerie de la vierge savante, menait Charles par tous les sentiers du vice d'où elle s'enfuyait comme une apparition irréelle.

Charles écrivit à Laure des lettres, où il y avait de l'effervescence du collégien mêlée aux déclamations de l'homme à bonnes fortunes, et il arriva finalement à lui exprimer le regret de sa liberté enchaînée aux liens légaux qu'il aurait voulu recouvrer pour s'offrir tout entier à la nouvelle venue...

Cécile reçut à ce moment un premier billet avec ces simples mots : *Vous êtes donc aveugle!* qui n'avaient pas besoin de signature.

Le lendemain, elle reçut une seconde lettre, timbrée de Dieppe, avec une suscription d'une écriture inconnue et banale, d'une cursive allongée comme beaucoup de femmes en emploient. Sous l'enveloppe, une lettre d'amour de Charles à une inconnue, en laquelle Cécile reconnut facilement Laure de Mièges. Les termes de cette lettre étaient brûlants de désir, irrités contre l'obstacle. Cécile la lut avec un dégoût autant motivé par le procédé anonyme et lâche que par la trahison avérée de Charles. Qui pouvait lui envoyer cette lettre? Madame Margery? Comment ce papier accusateur aurait-il été en sa possession? La destinataire, Laure de Mièges elle-même? Quel monstre calculateur était donc cette jeune fille d'apparence séraphique? Une pensée plus atroce que les autres traversa l'esprit de Cécile. Peut-être cet envoi de Laure était-il fait avec le consentement, la complicité de Charles! Quel homme était-il donc alors lui-même? Comment le jeune, charmant, enthousiaste, séducteur de paroles et de regards, ardent d'esprit, délicat de cœur, se serait-il changé en un roué maladif? Ou bien n'avait-il pas toutes ces qualités d'apparence, pour qu'elles se fussent si vite effondrées? Mais cela n'expliquait pas le recours à un aussi vil procédé, si vraiment il avait lié partie avec cette jeune fille implacable, suave comme une vierge apparue dans un ciel bleu, et qui recélait une âme d'aventurière. De toutes manières, c'était le désastre complet, puisque Charles, s'il n'avait pas consent à l'envoi de la lettre, l'avait écrite et d'une écriture ferme

où se lisait la volonté d'aller vers un but, en même temps que l'oubli total de sa femme et de son fils.

Cécile soupira, non devant les difficultés nouvelles de la vie, mais devant l'abîme inconnu de nature humaine qui s'ouvrait dans son esprit. Elle s'apercevait qu'elle avait cru tout savoir, et qu'elle ne savait rien, qu'elle avait vécu dans l'ignorance absolue de la vie, dans un rêve de Mille et une nuits auquel elle s'était laissé prendre.

Elle pleura en contemplant, sur ce morceau de papier fragile, la ruine de ses illusions et de sa vie. Mais une terrible volonté arrêta ses larmes. Elle se redressa, toute simple, valeureuse et inexorable, comme si elle avait tenu le drapeau de son honneur sur une barricade où elle devait périr sans se rendre. Toute la journée, elle fut splendidement hypocrite, ne dit rien à la mère de Charles, fut avec Charles ce qu'elle était toujours, affronta les yeux noirs et inquisiteurs de madame Margery, les yeux candides de Laure de Mièges, le face à main et le monocle des deux chaperons de la vertu scélérate. Et les jours qui suivirent, elle fut de même. S'il y avait un plan ourdi contre elle, et des complices attentifs à ses gestes et attendant ses actes, ceux-ci furent déçus dans leur attente. La saison d'ailleurs tirait à sa fin, et sans doute l'hiver serait propice à quelque événement brusqué.

Quelques jours avant le retour à Paris, Cécile prit les devants, partit avec son fils et sa femme de chambre, pour mettre, dit-elle, de l'ordre dans ses affaires, et c'était en effet le but secret, comme le but avoué, de son déplacement. Elle alla aussi voir ses amis de la rue Saint-Honoré, sans toutefois les mettre au courant de sa situation morale. Mademoiselle Stéphanie vit bien qu'elle n'était pas la même que toujours, mais, ne recevant aucune réponse à l'interrogatoire muet de ses regards, elle n'osa pas formuler de question. Elle supposa, mettant les choses au meilleur, que sa chère amie connaissait quelque déception passagère, en présence d'un obstacle qu'elle franchirait. Cécile resta assez longtemps, sa visite faite, dans sa propre chambre, et Stéphanie, inquiète à la fin, alla vers elle, frappa à la porte. Cécile lui ouvrit, la rassura d'un sourire.

— J'avais besoin, lui dit-elle, de me rappeler mon origine, de revoir tout ce qui a été moi.

Elle ajouta :

— Je suis toujours moi.

Mademoiselle Stéphanie contempla son amie, admira ses regards clairs, son front orgueilleux. Les deux femmes s'embrassèrent d'une étreinte où il y avait la confidence sans parole de Cécile, l'inquiétude muette aussi de Stéphanie...

Le soir du retour de madame Duplessis-Rouville et de Charles, celui-ci, dont le regard semblait observer Cécile, un regard furtif qui rencontra chaque fois le calme regard de la jeune femme, sortit après le dîner, l'air préoccupé, disant seulement sur la porte qu'il rentrerait tard. Cécile resta le temps de la soirée auprès de madame Duplessis-Rouville qui fut avec elle d'une bonté prévenante, comme si elle voulait la rassurer et la consoler dans l'atmosphère lourde où elle la sentait vivre.

Au moment où elles allaient se séparer, elle tenta une explication par une question nette :

— Où en êtes-vous avec Charles, ma chère enfant?

Cécile coupa court, ne voulut pas tout d'abord s'engager dans une controverse inutile où pourraient se diluer ses résolutions.

— Vous le saurez bientôt, ma chère mère... Pardonnez-moi, je n'ai pas voulu troubler votre tranquillité.

— Hélas! je n'ai jamais été tranquille... Laissez-moi vous demander de réfléchir : la vie a des chagrins qu'il faut accepter... Je n'ai pas été plus indemne que vous... J'ai connu la souffrance par mon mari avant de la connaître par mon fils. Il faut avoir le courage de se résigner.

La jeune femme écoutait ces paroles, les seules qui auraient pu l'ébranler et prit alors le parti de tout divulguer à sa belle-mère. Fort avant dans la soirée, elles causèrent. Cécile dit la détermination inexorable qu'elle avait prise, le genre de vie qu'elle était contrainte d'adopter. Elle assura la grand'mère qu'elle ne serait pas privée de son petit-fils, dont elles réglèrent le sort comme il devait l'être.

Cécile passa la nuit éveillée, envisageant tous les aspects de son avenir, bien que sa résolution fût arrêtée. Elle entendit,

vers le matin, Charles qui rentrait, elle frémit de son pas de velours, de sa porte, qui grinça faiblement, de la pendule qui sonna 2 heures, du grand silence qui se fit ensuite.

Le lendemain, vers 10 heures, elle fit demander à Charles si elle pouvait aller le trouver.

— Certainement, ma chère Cécile, — vint-il lui dire lui-même.

Elle le suivit dans sa chambre. Il avait l'air fiévreux, faux et crispé, l'œil injecté par la veille et l'idée fixe. Cécile était vêtue pour sortir.

— Qu'y a-t-il? — dit Charles.

— Il y a que c'est la dernière nuit que j'ai passée sous le toit de votre mère... Il y a que je m'en vais pour ne plus revenir.

Il pâlit sous sa pâleur ordinaire, essaya de se reprendre :

— Pourquoi ce départ?

— Tiens! lui dit-elle, — tu reconnais cette lettre, tu l'as écrite.

Elle avait la voix brève, se contenant visiblement, les narines palpitantes, le regard dur.

Il n'essaya pas de nier.

— Comment est-elle en ma possession depuis quinze jours? Peux-tu me le dire?

— Je l'ignore.

Elle devina qu'il mentait, que, s'il n'avait pas décidé l'envoi lui-même, il ne l'ignorait pas. La pitié lui vint de ce mensonge, avec un dégoût de se disputer à son sort. Deux larmes coulèrent sur ses joues. Charles, le regard vague sous son front contracté, ne vit pas ces larmes, dernière offrande de Cécile à l'amour de sa vie. La jeune femme s'assit, Charles resta debout devant elle.

— C'est fait, — dit Cécile après une minute de silence qui fut lourde dans l'existence de ces deux êtres, — c'est fait, le sacrifice est consommé. Tu aimes mademoiselle de Mièges, tu l'aimes, lui dis-tu, plus que tu n'as jamais aimé personne. Eh bien! mon pauvre Charles, il n'y a donc qu'à me laisser partir et à t'en aller vers elle... Il faut l'épouser. Je ne veux pas être un obstacle à un aussi beau dessein. Tu trouveras le moyen rapide de faire prononcer notre séparation... Je

me souviens de ma belle incrédulité quand on rédigeait notre contrat et que la possibilité du divorce y était admise... Tout arrive donc... Laisse-moi maintenant te parler de moi et te parler de toi... Pour la dernière fois, tu peux bien m'écouter...

Charles était accoudé à la cheminée, regardant la braise rougeoyante du foyer.

— J'ai à te demander pardon d'abord... Oh! je n'ai commis aucune faute, contre toi, contre ton nom, que tu m'as donné... Je te le rendrai, je te le rends intact, comme je l'ai reçu de toi... J'ai accepté ce nom parce que je t'aimais, et je m'en vais avec l'amour que j'avais pour toi, et qui restera mort dans mon cœur comme il y était vivant... Mais je te demande pardon tout de même, je le dois... J'aurais dû ne pas t'écouter, te fuir, me sauver, même le matin de notre mariage... Tu aurais été désespéré, comme tu dis l'être à mademoiselle de Mièges, tu aurais couru après moi, mais si tu ne m'avais pas trouvé, tu te serais consolé... J'ai eu tort de ne pas avoir agi ainsi... J'ai eu tort de me rendre, j'ai eu tort d'entrer chez toi, dans ton monde... Tu m'as aimée, oui, mais comme le seigneur du village aime sa vassale, comme un aristocrate peut aimer une ouvrière... J'ai sans doute été grisée, non pas seulement d'amour, mais d'orgueil... Je m'en accuse, je t'ai aimé parce que tu ne ressemblais pas aux autres hommes que j'avais rencontrés, parce que tu avais un beau visage, parce que ta parole m'allait à l'âme, et aussi sans doute parce que tu étais d'un monde qui n'était pas le mien, un monde doré, féerique, qui m'a éblouie malgré moi... Moi qui me croyais une réfléchie, j'ai eu la sottise de ne pas réfléchir que ma place n'était pas auprès de toi, dans ton monde, dans ta richesse... J'ai appris tout ce que j'ai pu apprendre, et je continuerai malgré moi, j'aurais voulu être digne de toi, de ceux qui t'approchaient... J'ai fait ce que j'ai pu, mais je suis vaincue tout de même... Il devait y avoir forcément un jour où tu regretterais de t'être mésallié, d'avoir, toi, homme du monde, épousé ce que tu appelles une prolétaire, une fille de faubourg, qui a eu des parents misérables, une sœur perdue, des frères morts, le fusil à la main, armés contre toi d'avance... Pardonne-moi, Cécile Pommier ne pouvait pas, ne devait pas devenir madame Duplessis-Rouville... Je cesse de l'être, je

redeviens Cécile Pommier, ce que j'ai toujours été, ce que je n'aurais jamais dû oublier.

Elle s'était exaltée par cet examen et cet aveu, qu'elle s'était déjà formulés à elle-même pendant sa nuit de veille, et c'est d'un ton plus calme qu'elle reprit :

— Je veux te parler de toi aussi.

— A quoi bon? — dit Charles. — Tu viens de nous définir à ta manière, tu es la faubourienne vertueuse, je suis le bourgeois infâme. Est-ce cela? Mais tu savais qui j'étais, tu étais heureuse de devenir une bourgeoise.

— Quelle cruauté! Je ne savais pas épouser un être différent de moi. Je croyais t'épouser, toi, celui que j'aimais et qui m'aimait, l'homme de ma vie.

— A t'entendre tout à l'heure, tu aurais dû épouser un ouvrier.

— Peut-être oui, si j'en avais connu un ayant mon esprit et mon âme.

Il y eut un long silence. Charles reprit la parole, tenta mollement de se justifier, s'emporta, fut amer, injuste et finit par conclure assez naïvement :

— Je vois que nous ne nous comprendrons jamais.

Cécile s'apitoya, ce qui l'irrita davantage :

— Mon pauvre Charles, si tu me quittais pour un être digne de toi, je souffrirais, mais je souffre davantage de te laisser au sort qui t'attend... Je sais maintenant trop de choses, j'ai trop vu, trop entendu, trop lu, pour ne pas te voir comme tu es... Tu te crois un vainqueur, tu es une victime.

— Orgueilleuse! — dit-il, blessé.

Elle leva vers lui ses regards pensifs, sentit un découragement devant la fatuité de cet esprit, le vide de ce cœur.

— Allons!

Elle fit un pas vers la porte. Il la rejoignit. :

— Écoute, — dit-il... — Est-ce que rien ne peut te convaincre?

— Rien! La vie entre nous est désormais impossible.

— Eh bien! — dit-il encore en hésitant, — pourquoi ne resterais-tu pas à Vieux-Rouville, entre ma mère et notre fils?

— J'attendais cela... La liberté pour chacun, de son côté,

surtout pour toi... C'est honteux de me proposer ce marché... Je me mépriserais si je l'acceptais.

Elle devina d'ailleurs, et son cœur s'effondra une fois de plus, qu'il offrait cet arrangement avec la crainte qu'elle ne l'acceptât, et elle ne put se tenir de lui dire :

— Mademoiselle de Mièges n'accepterait pas non plus, serait perdue pour toi... Il est vrai que tu pourrais en retrouver d'autres, du même genre.

Il ne releva pas l'injure. Elle fit un nouveau pas pour sortir.

— Alors, tu t'en vas, comme cela?

— Comme cela.

— Où vas-tu?

— Chez moi.

— Où cela, chez toi? dans ton cinquième de la rue Saint-Honoré?

— Non, je veux quitter ce quartier... Je passe la Seine. Tout est prêt, un logis dont les fenêtres donnent sur le Luxembourg... Je verrai plus tard. J'ai laissé mon adresse à ta mère, pour la donner à ton avoué.

— Ma mère est prévenue?

— Oui... Elle a compris qu'elle ne pouvait me retenir.

— Et notre fils?

— Il est parti avec Eugénie, qui reste avec moi.

— Je t'admire! Tu as fait tout cela sans mon aveu.

— Tu en as fait bien d'autres. J'ai compté que tu me laisserais mon fils, et que tu prendrais les torts pour toi. Tu pourrais m'accuser d'abandonner le domicile conjugal, mais j'ai ta lettre pour me justifier.

Il fit un geste courtois de galant homme, où Cécile vit le pauvre homme.

— Sois tranquille, l'enfant sera bien élevé... J'accepte pour lui ce qui m'a été reconnu... Pour moi, s'il le fallait, je travaillerais... J'aime mieux cela. Allons! cette fois, adieu!

Leurs regards se fixèrent, regards apitoyés et fiévreux de Cécile, regards comme vides de pensée de Charles, abattu, vaincu par une lutte qu'il ne voulait pas continuer.

Il lui tendit la main qu'elle ne prit pas, et elle sortit. Un instant après, un roulement de voiture sous la voûte apprit à Charles que Cécile avait quitté la maison.

Charles resta quelques instants rêveur, regardant la cour sous le rideau soulevé. Il marcha de long en large, alluma machinalement une cigarette, puis passa dans la chambre de Cécile. Tout y était en ordre, comme toujours. Sur la table quelque chose brillait, l'anneau d'or qu'il lui avait passé au doigt le jour de leur mariage.

ÉPILOGUE

I

JOURS HEUREUX DE LA MÈRE ET DU FILS

— Je devais être deux fois vaincue, par des sentiments d'une espèce telle qu'ils me rendaient la lutte impossible, et par l'hostilité d'un milieu où, sans le savoir, j'apportais moi-même la guerre. La vérité, maintenant que tout est du passé, c'est que je me sens comme délivrée des autres et de moi-même. Je suis libre! J'étais donc esclave! Je suis libre, libre! Comprenez-vous?

C'est ainsi qu'elle terminait, pour mademoiselle Stéphanie, le récit de la crise qu'elle avait traversée. Elles causaient toutes deux, non plus dans une des chambres qu'elles occupaient rue Saint-Honoré, mais dans ce logis au rez-de-chaussée de la rue du Luxembourg, où Cécile avait transporté ses meubles, ses livres, son piano que madame Duplessis-Rouville l'avait priée d'accepter.

— Et ne regrettes-tu vraiment rien, chère Cécile?

— Non, rien de ce qui ne m'appartenait pas.

Puis ses yeux s'embuèrent.

— Si... je regrette l'amour de Charles, parce que je l'ai aimé, et aussi parce que je l'aime et l'aimerai toujours, tel qu'il a été pour moi.

Elle ajouta :

— La vraie raison de mon départ, c'est qu'il ne m'aimait plus. Un mot de lui, jailli de son cœur, me disant qu'il abandonnait tout de ce qui me faisait souffrir, et je serais restée, quitte à souffrir encore. Mais ce mot, il ne l'a pas dit, il ne pouvait pas me le dire : depuis longtemps déjà il était transformé, était devenu un autre homme.

— Tout ce que tu me dis est sans réplique, chère enfant, mais que vas-tu faire maintenant?

— J'ai assez à élever mon fils, à m'élever moi-même, ajouta-t-elle, avec un orgueil ingénu. Vous m'y aiderez, comme vous m'y avez déjà aidée.

— Hélas! je ne suis pas éternelle... Je ne puis que suivre ta volonté et ton courage. Tu sais te suffire à toi-même.

Sur sa tristesse, une autre tristesse vint s'abattre : la mort de Porphyre Rondeau, de l'excellent homme qui connut la gloire tardive, et qui restait pour Cécile un père spirituel. Il se considérait lui-même ainsi, car il avait légué à la fille de son esprit ce qui était toute sa richesse, à la condition de n'en garder que les quelques livres choisis pour rappeler son souvenir, comme s'il avait prévu que Cécile pouvait être un jour délaissée et malheureuse. La jeune femme pleura longtemps sur l'épaule de Stéphanie à l'idée qu'elle ne reverrait plus celui qui lui avait tendu une main secourable et lui avait ouvert l'asile de la pensée. Elle fit comme il l'avait voulu, et il fut vrai que sa bibliothèque était une richesse, faite de beaux vieux livres patiemment récoltés, d'éditions introuvables ardemment disputées et dont les enchères suffisaient à assurer la vie et la liberté de Cécile.

Pour elle désormais, les souvenirs des siens, qui avaient veillé sur son enfance, le souvenir de Porphyre Rondeau et la présence de Stéphanie, qui avaient adopté sa jeunesse, la visite presque journalière de madame Duplessis-Rouville venant voir son petit-fils, étaient les sources de vie où s'abreuvait son esprit. Elle fit face à tout ce qui était du présent et de l'avenir. Elle accepta de madame Duplessis-Rouville ce qu'elle ne pouvait refuser pour son fils, plaçant le surplus au nom de l'enfant, sous sa tutelle. Le divorce prononcé à son profit, l'éducation de Justin-Charles lui ayant été remise, elle était maîtresse de ses actions.

Elle dut subir, par les journaux, l'annonce du mariage de Charles avec mademoiselle de Mièges et le récit de la fête qui consacrait le triomphe de la jeune mariée. Il y eut à ce propos des commentaires voilés et perfides du premier mariage de Charles, où la personne de Cécile était mise en scène d'une manière faussement apitoyée. « Elle a voulu cela sans doute » se

dit Cécile, qui reçut ces informations mondaines encadrées au crayon. Mais elle lut aussi dans le journal d'Olivier Laroche la réponse que celui-ci fit à ces bavardages, ne nommant personne, mais gravant d'un coup de plume net la physionomie des nouveaux époux. Cécile eut de cette intervention, non une surprise, mais un réconfort, et elle connut le fond du goût d'ostentation et de la niaiserie prétentieuse qui peuvent contaminer un être bien doué et bien éduqué, lorsqu'elle vit que Charles avait envoyé ses témoins à Olivier et que l'affaire s'était terminée par deux piqûres d'épée réciproques. Comme Laure de Mièges devait être heureuse! Elle remercia et gronda Olivier lorsqu'il vint la voir, quelque temps après.

— Vous avez eu tort d'intervenir, mon ami, lui dit-elle, je ne cherche et ne veux que le silence et l'oubli.

— Je ne pouvais vous laisser défigurer par les informations boulevardières, et je n'aurais pas supposé que Charles me demanderait raison d'un acte de courtoisie. Tout arrive, et nous voilà brouillés pour toujours, j'espère.

Dès que Justin-Charles fut en âge d'apprendre, il y eut l'école; il fut un garçonnet qui passe, un carton et des livres sous le bras, conduit au collège par sa mère le matin, ramené par elle le soir. Il grandit vite, quitta la main pour le bras. Cécile était heureuse d'avoir ce garçon, tout à elle, et elle fit de si beaux efforts qu'elle parvint à se mettre de plain-pied avec cette pensée jeune, si neuve à toutes choses, et dont l'ardeur semblait vouloir envahir le monde. Elle apprenait avec lui, sinon la lettre, mais le sens des leçons qu'il rapportait au logis pour les développer, et elle lui indiquait souvent, par sa clarté d'esprit, le chemin à suivre à travers les difficultés d'interprétation pour arriver au but d'une définition exacte. Elle se penchait avec lui sur les livres, sur les atlas, sur les cahiers, leurs têtes se frôlaient comme celles de deux écoliers attentifs aux mêmes devoirs, leurs pensées se cherchaient dans la même pénombre, se réunissaient dans la même lumière. Cela jusqu'au jour où Justin-Charles développa en lui une force nourrie de science qui changea les rôles, fit de l'adolescent le maître de sa mère écolière.

Toutefois, il avait reçu d'elle une influence naturelle, accepté sans le savoir une direction. Aucune autre volonté

ne vint à l'inverse de la volonté instinctive et paisible de Cécile. Tout enfant, le jeune Justin-Charles avait été voir régulièrement sa grand'mère, jusqu'à la mort de celle-ci, pendant les années où elle ne sortait plus de chez elle. Là, il rencontrait parfois son père, convoqué pour les entrevues qui gardèrent toujours un caractère de légalité. Le père interrogeait le fils sur ses occupations, sur ses premiers travaux, regardait les notes dont l'enfant était muni, approuvait poliment, tournait, comme il savait le faire, un compliment, mais tout restait distant entre eux, autant de la part du fils que du père. Justin-Charles savait bien qu'il avait une mère, mais ne se faisait aucune idée de la paternité possible auprès de cet homme élégant et fier, et en même temps crispé et absent, dont l'esprit était ailleurs, et qui, souvent, s'abstenait de paraître, retenu chez lui, ou parti en voyage, occupé à courir l'existence avec son amazone, passant à Paris, comme il passait partout, non plus dans ses terres qu'il avait vendues, mais effleurant les saisons, de Deauville à Biarritz, de Saint-Sébastien à la côte d'Azur, de l'Engadine à l'Égypte, toujours en fêtes, en chasses et en croisières, partout où l'entraînait l'humeur charmante et despotique de sa compagne.

A la mort de madame Duplessis la mère, le lien avec Justin-Charles se trouva donc rompu de lui-même. Un héritage vint à l'enfant de cette mort de sa grand'mère, par un fidéicommis remis par elle à son frère Dominique; et aussi de la mort du grand oncle Dominique, deux regrets amers dans le cœur de Cécile. Elle fut reconnue tutrice de son fils, plaça toute cette richesse qu'elle n'avait pas souhaitée chez le notaire qui les avait mariés. L'enfant ne fut pas réclamé par ce père occupé et oublieur, et l'enfant, grandissant et pensant, ne demanda bientôt plus à revoir ce père qui l'avait quitté en quittant sa mère.

Charles aussi, d'ailleurs, disparut dans l'abîme de la mort : un accident d'automobile, d'où la belle Laure sortit intacte, brisa cet être usé par la vie, les passions, le plaisir. La mort ne fit qu'achever ce qui restait de lui. Encore et toujours, Cécile continua d'apprendre ce qu'elle avait commencé de voir dès son enfance, que la vie se passe à voir mourir les vivants. Le jeune garçon suivit le char funèbre qui emportait

son père, et Cécile, inconnue dans la foule, regarda s'en aller, le cœur meurtri, ce qui avait été sa jeunesse et son amour. Le silence fut désormais sur ses lèvres, et le douloureux regret au profond d'elle-même. Stéphanie seule devina la fin du drame de la vie sentimentale, à jamais close de Cécile.

Puis, la mort faucha encore. Stéphanie aussi partit, n'eut que le temps de faire appeler Cécile à Hagueville pour lui donner son dernier baiser, sa dernière faible étreinte, son dernier soupir d'affection maternelle. Cécile l'ensevelit sous la pierre sans nom du cimetière sauvage, où fut scellée avec son amie, sa vie de jeunesse radieuse et d'espoir glorieux. Il ne restait plus qu'elle maintenant, elle et son fils! Oh! celui-là, qu'il vive longtemps, qu'il vive toujours, et qu'elle s'en aille surtout avant lui!...

Elle était désormais, sans reprise possible, la maîtresse unique de cette intelligence en formation de son enfant. Par le désir qui était en elle, qu'elle avait toujours tenu à réaliser, comme un être dans les ténèbres qui va toujours vers la lumière, elle le jeta d'une impulsion irrésistible dans les voies de l'intelligence, pour conquérir tout ce qu'elle avait appris à aimer...

Des années ont passé. Charles-Justin est devenu celui-là même que sa mère souhaitait. Tous ses maîtres ont dit leur confiance en sa réussite future. Il vient de porter son premier article à Olivier Laroche, député, un des maîtres de l'opposition indépendante, et toujours directeur de son journal *la Route*. Celui-ci l'a inséré, et Cécile a eu un frémissement à le lire, à lire la signature : JUSTIN-CHARLES POMMIER. C'était en 1914, son fils allait avoir vingt ans : plus de doute, il se mettait en route pour son destin.

II

LES PARQUES FILENT ET COUPENT LA VIE

Le destin était aussi en route vers lui. La guerre avec sa flamme et son sang, la guerre noire et rouge, se leva à l'horizon,

Cécile frémit du malheur universel qui allait se déchaîner sur la France et sur le monde entier. Elle frémit de son malheur à elle lorsqu'elle comprit que la mobilisation allait lui prendre son fils, à elle, avec les fils de toutes les mères. L'Allemagne n'en avait donc pas assez, de nous avoir vaincu en 70, elle voulait nous achever, nous rayer de la carte de l'Europe et de la Terre. Les menaces qui venaient des hommes d'État, des hommes de guerre, des écrivains, des journalistes, de cette puissante Germanie, organisée pour la conquête et la destruction, ces menaces étaient effrayantes, présageaient une rencontre terrible. Olivier Laroche, qui passa rue du Luxembourg voir la mère et le fils au moment où la tourmente se précisait, avait vu sur son visage pensif le reflet dramatique des événements.

— On croit que cette guerre sera courte... On se trompe... Cette guerre sera longue... Tous les peuples de l'Europe vont s'y trouver entraînés.

Le jeune homme partit et il revint, après les mois indécis et troubles où Paris sentit le souffle de la ruée allemande, entendit la canonnade rapprochée roulant en orage à l'est de la Ville. Cette canonnade était celle de la Marne, infligeant l'arrêt et la première défaite à l'envahisseur. Lorsque Justin-Charles surgit après la bataille, venant en permission, et courant vers sa mère, celle-ci crut voir en lui, avec son enfant retrouvé, l'enfant de la Patrie, vêtu de bleu, casqué d'acier, déposant son sac et son fusil du même geste que le père et les frères de Cécile aux jours anciens. Il avait leur force et leur volonté, avec la flamme de la Victoire aux yeux.

Il revint plusieurs fois, avec des galons sur les manches, la croix de guerre sur sa poitrine, au cours des dures et longues années que dura la guerre. Sa mère recevait de lui des lettres écrites dans la tranchée, dans les champs, dans les villages, dans les forêts de la terre de France que défendaient les fils de la terre avec les fils des cités. Elle commençait à s'habituer à l'idée que tout finirait par la gloire de la France, et que son fils lui serait rendu pour toujours. Elle vivait dans l'atmosphère de la guerre, recopiait les lettres de Justin-Charles écrites au crayon, lisant les journaux, se mêlant quand elle pouvait, aux groupes chez les fournisseurs,

écoutant parler, sous les galeries de l'Odéon, des vieux qui avaient vu 70.

Elle allait voir parfois Olivier Laroche à son journal, rôdait devant le Ministère de la Guerre comme si elle pouvait apprendre là quelques nouvelles, voyant parfois sortir ou entrer une automobile rapide emportant au front, ramenant du front le Ministre au visage énergique, coupé de moustaches blanches, Clemenceau! Celui-là allait finir la guerre, qu'il se hâte donc.

La guerre finit, mais Justin-Charles ne revint pas. Il tomba sous la dernière offensive allemande de 1918, à la deuxième Marne, qui arrêta l'ennemi rué de nouveau sur Paris. La mère reçut le coup terrible qui avait tué son fils et qui la laissa vivante. Elle cria sa douleur dans sa solitude, puis resta silencieuse. Ses cheveux blanchis, son visage creusé du double sillon des larmes, sa pâleur de morte, ses regards vides, aperçus au miroir de la chambre de son fils, lui montrèrent sa mère telle qu'elle l'avait connue, après les désastres jusqu'à la fin.

Elle maudit sa destinée, s'accusa de son mariage, de sa maternité, accusa aussi toutes les puissances humaines qui commettent de tels crimes, et les puissances inconnues et mauvaises qui gouvernent les humains. Sa raison ne savait à qui s'en prendre. Elle toucha le fond de la tristesse et de l'horreur.

Puis elle se ressaisit. Elle crut que son fils lui ordonnait d'accepter l'arrêt, comme il l'avait accepté lui-même. Elle se souvint du courage de sa mère, et de celle-ci aussi lui vint le conseil de la résignation. Mais sa mère n'était pas seule, elle avait sa fille, sa Cécile, pour l'aider à vivre et à survivre, pour lui fermer les yeux au dernier jour. Elle, n'avait personne, ni un mari, ni d'autre enfant. Ses amis étaient morts, M. Porphyre Rondeau, mademoiselle Stéphanie! Bessie seule était vivante, à Londres sous les obus comme Cécile à Paris, et son fils sans doute dans la bataille, puisque tous les enfants de vingt ans étaient pris, emportés par la même rafale. Cécile pouvait dire qu'elle était seule, seule dans la foule, seule contre tous. Cette idée ne lui donna pas d'orgueil, elle ne pouvait plus en avoir, mais inspira la vaillance à la frêle créature. Il y avait en elle le stoïcisme qu'y

avaient vu avec étonnement tous ceux qui l'avaient comprise. Et son fils, son Justin-Charles, lui aussi l'avait comprise et admirée au point de s'identifier avec elle, de continuer ses idées, de changer ses pensées en actions.

En songeant à ces ombres qui l'environnaient, qui seraient maintenant toujours autour d'elle, elle se donna la tâche de vivre, se força à l'obéissance que lui commandaient les morts.

Ce fut comme sous les yeux des siens, sous les yeux de ses amis, qui lui étaient devenus chers comme les siens, sous les yeux de son fils, sous sa dictée funèbre, qu'elle prit ses résolutions. Elle reçut de lui une dernière lettre qui était un testament, voix d'outre-tombe lui demandant de vivre en gardant sa mémoire, lui affirmant qu'il n'y avait qu'une tristesse dans son esprit, celle de ne plus la revoir et de la laisser seule, qu'en disparaissant au seuil de la vie, il n'en connaîtrait pas les deuils, les chagrins, les douleurs. Il finissait en disant sa foi dans la France sauvée, et en priant sa mère si elle le pouvait, de publier ses écrits inachevés pour laisser l'ombre de son passage dans l'histoire de la guerre.

Cécile classa les papiers de son fils, le plan et les chapitres d'une histoire de l'art qu'il avait élaborée et commencée. Elle acheva de copier ses lettres y compris la dernière, et les articles qu'il avait publiés dans *la Route*, publia ce livre sous le nom de Charles-Justin Pommier, avec quelques lignes d'introduction anonyme qu'elle écrivit elle-même. Ils parurent le jour de novembre où fut déclaré l'armistice.

Cécile sortit ce matin-là, vit les deux livres de son fils sous l'Odéon et aux vitrines des libraires, rentra chez elle dans la joie de Paris, délivré; la voix haute des canons annonçait la délivrance, avec la flambée tricolore des drapeaux. Machinalement, comme obéissant à une injonction, elle acheta un petit drapeau, et dans la chambre où tout était en ordre comme au départ et comme pour le retour, elle fixa les trois couleurs au portrait de son fils.

Elle n'avait plus qu'à attendre le jour où il lui serait permis d'exhumer son enfant. Elle avait eu un moment l'idée de le laisser où il était, dans un cimetière de campagne devenu une fosse commune de la gloire, avec ses compagnons, tombés comme lui pour la même cause. Elle agissait comme une som-

nambule, crut que Justin-Charles aurait voulu être plus près d'elle, décida de l'inhumer au cimetière de Hagueville, proche de la petite maison que Stéphanie lui avait donnée, et où elle allait se retirer. Elle y partit déjà, emportant ses meubles, en nombre si restreint.

Là-bas, elle s'installa dans la chambre de Stéphanie, refit la chambre de son fils dans la chambre qu'elle-même avait occupée, avec son bureau, ses livres, ses images au mur.

A Hagueville, elle trouva le deuil, un deuil comme le sien, le fils de Mariette tué, la pauvre fille, devenue une pauvre femme, sa tignasse rousse devenue une tignasse grise. Le village aussi est en deuil, il y a une plaque de morts à l'église, l'instituteur, ses sœurs, le marin, ont perdu leurs enfants. Et une lettre de deuil lui vint de Bessie, son fils tué, à elle aussi, la laissant désemparée, désespérée, avec une petite fille de dix ans. Elle tendait les mains vers la seule affection qui lui restait au monde. Viens! lui répondit Cécile, Elle vint.

Quand elles sont réunies toutes trois, Mariette, ses cheveux roux grisonnants comme un incendie sous les cendres, Cécile et Bessie pâles sous leurs cheveux blancs, Cécile pense : « Nous sommes les trois Parques filant leurs derniers jours. » Mais elle garde sa pensée pour elle. Il y a dans la maison encore une lumière et un espoir, la petite fille qui sourit à la vie et qui force les trois femmes à sourire.

Les jours passent. Cécile attend le soir et la solitude de la nuit pour revoir dans le silence tous ceux qu'elle a perdus, pour mesurer l'espace que parcourut son existence entre les deux guerres qui l'ont ravagée. Elle voit que sa vie a tenu entre la nécropole entourée de la rumeur de la ville, et le cimetière de village où les voix de la mer montent vers les tombes.

GUSTAVE GEFFROY,
de l'Académie Goncourt.

LE PROGRAMME NAVAL

ET

LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

La perte regrettable du cuirassé *France* a posé devant l'opinion publique, la question du nouveau programme naval. Il s'agit de décider si, oui ou non, on devra pourvoir au remplacement de cette unité de combat par une autre du même type.

Avant 1914, les grandes lignes d'un tel programme n'eussent guère été mises sérieusement en discussion. A cette époque et depuis longtemps déjà, les idées dites de la « Jeune Marine » n'avaient plus grand crédit, aussi bien en France qu'à l'étranger. La constitution du corps de combat par des escadres cuirassées était un dogme universellement admis. Aujourd'hui, il nous faut tenir compte comme jadis, non seulement des perfectionnements des diverses techniques qui intéressent l'art naval, de notre situation financière et du prodigieux bouleversement politique, suite de la guerre, mais encore des obligations édictées par la Conférence de Washington.

Pour la première fois dans l'histoire du Monde, les grandes puissances maritimes ont fixé un maximum au tonnage global de bâtiments de combat de types déterminés. Elles se sont aussi engagées à limiter à 35 000 tonnes le déplacement unitaire du cuirassé en même temps que le calibre

maximum de sa grosse artillerie était fixé à 16 pouces anglais, soit 406 millimètres.

Les décisions de la conférence au sujet des croiseurs légers et des sous-marins sont moins précises. Seul, le tonnage total de chacune de ces deux catégories de bâtiments s'est vu assigner une limite supérieure. Sur la demande formelle de la France, celle-ci a bien été fixée à 330 000 tonnes pour les croiseurs légers et à 90 000 tonnes pour les sous-marins, mais ces chiffres ne sont que conditionnels. Ils pourront être accrus si l'une des Puissances contractantes juge bon de les dépasser. Une restriction de même nature s'applique au tonnage total des navires porte-avions, arrêté à 60 000 tonnes pour la France, alors qu'il est de 135 000 tonnes pour l'Amérique et l'Angleterre. Bien que le Parlement français n'ait pas encore statué sur l'accord de Washington, on a tout lieu de croire qu'il sera ratifié par lui. On peut donc, semble-t-il, faire état des dispositions précédentes pour la détermination des bases de notre établissement naval.

Cela étant, je me propose d'examiner ici les conséquences résultant du rapprochement des conditions limitatives précédentes avec les enseignements d'ordre technique et tactique découlant de l'expérience apportée par la Grande Guerre.

Voyons d'abord ce que sont ces derniers et examinons en premier lieu ce qu'on peut attendre de l'action d'une force navale contre un littoral.

Dès longtemps avant 1914, les écrivains maritimes et militaires étaient généralement d'accord pour reconnaître l'impuissance des navires contre les batteries d'un front de mer, organisé en tenant compte des conditions du tir de l'artillerie des bords. L'attaque des Dardanelles n'a malheureusement que trop confirmé cette doctrine, alors que, dans ce cas, la flotte alliée avait pour unique but le forcement des Détroits.

Nous poserons par suite en principe qu'une artillerie de côte installée dans des batteries hautes est forcément appelée à avoir le dessus dans une lutte contre un ennemi flottant. Pour réussir, une attaque de ce genre doit être appuyée par celle du front de terre correspondant. Cette dernière implique par conséquent la possibilité d'un débarquement. Or, dans

l'avenir, on ne voit pas très bien les chances de succès d'une telle opération, pour peu qu'elle soit contrariée par des forces sous-marines et aériennes et que le littoral soit desservi par une voie ferrée permettant d'amener en peu de temps des forces de l'intérieur.

Ainsi donc, en aucun cas, une force navale seule ne saurait mener à bien une entreprise contre une côte ennemie pourvue d'une défense tant soit peu sérieuse.

La possession de la maîtrise absolue de la surface de l'Océan par une puissance maritime ne peut non plus la mettre à même d'empêcher une action continue des forces aériennes de l'adversaire. La vitesse de ces dernières est en effet hors de proportion avec celle des navires les plus rapides. Au surplus, on sait la très faible efficacité des tirs terrestres de défense anti-aérienne. De ce point de vue, la mobilité de leur plate-forme n'avantage certainement pas les navires. En somme, à l'époque actuelle, les chances d'atteinte d'un grand navire par des bombes d'avions, quoique encore faibles, sont néanmoins très supérieures à celles qu'a le navire attaqué de se débarrasser de ses adversaires aériens par le tir de son artillerie légère.

Cette disproportion ira d'ailleurs s'accentuant avec l'état d'agitation de la mer, la précision du tir d'un navire décroissant rapidement avec l'amplitude de ses mouvements de roulis et de tangage.

Les forces aériennes n'ont toutefois pour l'instant qu'un rayon d'action limité à quelques centaines de milles. Si donc les métropoles des adversaires sont séparées par de larges océans et si l'un d'eux n'a aucune autre base d'opérations que son propre littoral, la surface des eaux qu'il pourra dominer avec ses hydravions sera forcément très restreinte. Dans ces conditions, l'action de ses flottilles aériennes pourra ne pas constituer une gêne sérieuse pour son adversaire. Tel serait par exemple le cas de l'Allemagne et de l'Amérique. Il en irait tout autrement si les deux belligérants n'étaient séparés que par des mers de faible étendue. Dans cette circonstance, la maîtrise de la surface de la mer, supposée exercée par l'un d'eux n'empêcherait nullement l'autre d'annihiler les conséquences de cette maîtrise. Il suffira pour cela qu'il

dispose de flottilles aériennes susceptibles de survoler les eaux parcourues librement par le premier.

Il pourra encore en être sensiblement de même dans les mers éloignées, si le belligérant inférieur au point de vue de la force navale de surface y est possesseur de points d'appui.

Pour produire tous les effets qu'on attendait d'elle il y a vingt ans, la suprématie maritime, dans les deux derniers cas que je viens de dire, doit donc être nécessairement doublée de la suprématie aérienne.

Le possesseur de la première pourra sans doute empêcher la circulation des navires marchands de son adversaire. Il sera lui-même impuissant à assurer celle des siens. Dans les mers étroites, telles que la Manche et la mer du Nord, cette impuissance serait probablement complète.

J'entends bien que l'hydravion à grand rayon d'action n'est pas encore précisément au point. La chose est exacte. On peut toutefois affirmer que s'il n'est pas la réalité d'aujourd'hui, il sera sûrement celle de demain. Le projet de création d'une force maritime dont la réalisation exigera de longues années, doit donc nécessairement supposer l'existence de ces engins. La construction de sous-marins porte-avions est d'ailleurs d'ores et déjà envisagée.

L'impuissance du navire de guerre actuel contre un ennemi aérien est à peu près absolue. L'expérience de la guerre sous-marine de 1917 au 11 novembre 1918 a fait ressortir qu'il en était encore sensiblement ainsi contre un ennemi sous-marin. Ce n'est que par la mise en action de nombreuses flottilles de tous genres, et par l'organisation en convois des navires marchands, qu'on a pu à grand'peine assurer le ravitaillement maritime des nations alliées européennes.

L'installation de champs de mines au voisinage immédiat du littoral allemand — de si faible développement pourtant — qui abritait les points d'attache des sous-marins ennemis n'a jamais pu entraver sérieusement la sortie ni la rentrée de ceux-ci.

A supposer que ce littoral ait eu le développement du nôtre, il est clair que les résultats de l'action des marines alliées eussent encore été plus médiocres que ceux obtenus par elles. Et cependant, ces marines détenaient la maîtrise

de la surface d'une manière bien plus absolue que l'Angleterre au cours des guerres napoléoniennes.

A ces arguments, on ne va pas manquer de m'objecter le fait que 2 millions d'Américains ont pu être transportés à travers l'Atlantique sans perte de vies humaines. Toute la question est de savoir si un tel résultat pourrait encore être atteint dans quelques années. On doit en effet observer qu'en 1917 l'action du sous-marin était isolée. Dans l'avenir, il est probable, pour ne pas dire certain, qu'elle s'exercerait en liaison intime avec l'hydravion ou l'avion. Cela étant, il paraît difficile d'assurer que la tactique employée par les marines alliées à la fin de la guerre serait couronnée du même succès qu'alors.

J'aborde maintenant la question de l'utilisation des bâtiments de surface. Jusqu'à ces derniers temps, on pouvait admettre que, d'une manière générale, l'organisation défensive d'une unité navale contre l'artillerie était conçue de manière à la mettre à l'abri des projectiles tirés par des canons semblables aux siens lancés à des distances voisines des portées extrêmes utilisables par ces canons.

Il résultait de cette disposition, que lorsqu'un navire était obligé de lutter contre un adversaire d'une classe supérieure à la sienne, s'il ne pouvait se soustraire à cette rencontre par la fuite, il était facilement condamné à l'anéantissement.

La destruction du *Mousquet* par l'*Emden*, celle de ce dernier navire par le *Sydney*, celle du *Blücher* par les grands croiseurs de bataille anglais, la bataille des Falkland, viennent à l'appui de cette assertion. A vrai dire, celle-ci constitue ce qu'on pourrait appeler un truisme maritime.

J'ai parlé tout à l'heure du rôle offensif que jouerait sans doute dans l'avenir l'aviation maritime aidée du dirigeable. Au point de vue de l'éclairage des flottes, son rôle serait encore vraisemblablement prépondérant. Grâce à elle, les rencontres de surprise deviendront impossibles. De même, il est permis de prévoir que, dans les futures luttes d'artillerie, l'avion permettra de régler le tir du navire auquel il sera attaché, à des distances auxquelles la coque ennemie servant de but sera tout entière au-dessous de l'horizon. En admettant pour les superstructures des deux adversaires, une hauteur maxima de 12 mètres au-dessus de l'eau, cette

disparition complète correspondrait à une distance d'environ 30 kilomètres. C'est là une portée qu'il paraît tout à fait impossible de réaliser dans un avenir très rapproché avec des angles de projection encore acceptables, si l'on emploie le calibre maximum de 406 millimètres. A une telle distance, et dans l'hypothèse où je viens de me placer, la détermination télémétrique des distances ne peut se faire que par des visées sur la mâture et les cheminées. La question se pose donc de savoir il ne conviendrait pas, le cas échéant, de réduire également à 12 mètres la hauteur des dernières et de supprimer complètement la première. La mise en service de la téléphonie sans fil rendant inutiles les signaux optiques, l'existence d'une mâture ne se justifie plus guère que comme support d'antenne. Il ne paraît pas malaisé d'imaginer un mode de sustentation de cette dernière moins visible que la mâture.

Pour ce qui est de la cheminée, la suppression de la fumée résultant de la substitution du mazout au charbon, semble de nature à amoindrir, sinon complètement, du moins dans une large proportion, les inconvénients résultant de la réduction de sa hauteur.

Le cuirassé est donc impuissant, ou peu s'en faut, soit contre une attaque aérienne, soit contre une attaque par surprise effectuée par un sous-marin. Contre elles, il ne peut opposer qu'une résistance passive résultant d'une organisation appropriée de sa coque. Cette impuissance existe encore contre un adversaire armé comme lui, mais doué d'une vitesse supérieure à la sienne. Ce dernier, en combattant en dehors du rayon de visibilité du cuirassé, pourra alors, si ses propres avions sont maîtres de l'air, régler son tir sur lui alors que ce dernier sera aveugle.

Avant Washington, on pouvait éviter une circonstance aussi fâcheuse, en donnant au cuirassé un accroissement de tonnage permettant de lui imprimer une vitesse égale ou supérieure à celle de son adversaire. La limitation du déplacement à 35 000 tonnes écartant désormais une telle solution, quelle est alors l'utilité du cuirassé?

Supposons-le doté d'une protection suffisante contre la torpille et contre les bombes d'avion, d'une artillerie principale de 8 à 10 canons de 406 millimètres et d'une vitesse de 25 à

30 nœuds en même temps que d'un rayon d'action de 5000 milles. Le devis des poids établi dans cette hypothèse montre qu'on ne peut réaliser un tel navire qu'avec un déplacement voisin de 35 000 tonnes. On ne saurait donc songer à le doter d'un cuirassement protecteur ayant une valeur défensive appréciable.

De l'insuffisance de la protection possible, on ne peut par suite que conclure à la suppression complète du cuirassement. Il serait en effet parfaitement illogique de doter un navire d'un blindage ne le mettant pas à l'abri des coups les plus redoutables qu'il est susceptible de recevoir.

Une telle circonstance s'est d'ailleurs déjà présentée au XVIIe siècle, lorsque le perfectionnement du mousquet a permis à la balle de celui-ci de traverser la cuirasse du fantassin. La disparition de cette dernière a été la conséquence immédiate de ce progrès.

On peut m'objecter la possibilité d'accroître la protection des œuvres mortes au détriment de celle des œuvres vives ou des blindages horizontaux mettant le navire à l'abri des bombes d'avions. J'ai montré tout à l'heure que, si la vitesse peut soustraire un navire aux effets de l'artillerie, elle est par contre impuissante à le protéger contre l'attaque par surprise d'un sous-marin ou contre le bombardement aérien. Étant donnés les effets destructeurs des torpilles ou des bombes d'avions, on en conclut qu'il serait imprudent et illogique de rien sacrifier de la protection du navire contre ces engins.

La conclusion finale de cette discussion aboutit donc à la suppression du cuirassement vertical. Elle eût évidemment été tout autre si le calibre limite adopté à Washington eût été par exemple de 12 pouces, soit 305 millimètres.

L'économie réalisée de ce fait sur le poids de l'armement eut alors pu être reportée sur le cuirassement. Un calcul simple montre qu'aux distances de combat de l'ordre de 20 000 mètres, l'épaisseur de perforation stricte d'une plaque en acier ordinaire attaquée par un projectile de 12 pouces est à peu près la moitié de celle correspondant à l'attaque d'un projectile de 16 pouces, lancé avec la même vitesse initiale que le premier. Supposons alors que, gardant le tonnage limite de 35 000 tonnes, la Conférence de Washington

ait abaissé à 12 pouces le calibre limite de l'artillerie. On aurait pu dans ces conditions, continuer à donner au cuirassé une protection efficace à la ceinture, contre des projectiles du calibre précité et tirés à des distances de combat, notablement inférieures à celles données plus haut.

Avec le calibre de 406 millimètres, on ne peut plus y songer. Il convient dès lors de renoncer, d'une manière définitive, à mettre le navire de combat à l'abri des coups de la grosse artillerie.

Au point où nous en sommes arrivés de la discussion des caractéristiques obligatoires de l'unité de combat, nous pouvons résumer comme suit les résultats déjà obtenus :

a) Le navire type que nous avons entrepris de définir doit être protégé contre la torpille actuellement réglementaire, c'est-à-dire chargée de 150 kilogs d'explosif;

b) Il doit également être à l'abri, soit des atteintes directes des bombes aériennes ayant la même charge explosive que ci-dessus, soit des effets de défoncement provoqués par l'explosion de ces engins à faible distance de la coque (4 mètres);

c) L'armement principal sera constitué par des canons de 406 millimètres. Bien que la puissance de perforation des obus de ce calibre soit disproportionnée avec la résistance probable des navires attaqués, il y a lieu d'observer que l'emploi du calibre maximum aura cependant pour effet — toutes autres choses restant égales — d'augmenter la distance de combat à laquelle pourra combattre notre futur navire.

A supposer que ce dernier possédât la supériorité de vitesse et fût pourvu d'avions observateurs, il pourrait toujours se tenir en-dessous de l'horizon de son adversaire. Il lutterait donc dans des conditions où son manque de protection verticale apparaît sans inconvénient grave pour lui.

Pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, le trait dominant des marines de guerre a surtout été la lutte du canon contre la cuirasse, avec, pour conséquence, un accroissement incessant des déplacements. Dans l'ère qui va s'ouvrir, ce serait, pour les navires de 35 000 tonnes de déplacement, la lutte à la vitesse, chaque adversaire tâchant de se placer à une distance de l'autre où l'artillerie de ce dernier est inefficace.

Cette lutte aurait pour corollaire évident celle entre les

vitesses initiales des projectiles de 406 millimètres, chaque belligérant s'efforçant d'atteindre son adversaire aux distances les plus grandes permises, tout en donnant à ses propres canons des inclinaisons aussi faibles que, possible. — Il y a en effet lieu de remarquer que, pour une même portée et avec un même canon, les déviations latérales dues aux inclinaisons de la plate-forme croissent rapidement avec l'angle de projection. C'est d'ailleurs la raison primordiale pour laquelle le tir vertical effectué à bord a été jusqu'ici caractérisé par un manque de précision complet.

J'ai montré plus haut que l'inefficacité des cuirassements compatibles avec le déplacement de 35 000 tonnes conduisait à leur suppression. De ce point de vue, on doit observer qu'en dehors des coups directs de l'artillerie, le navire de combat sera soumis à l'action des bombes d'avion. Or, il serait inadmissible qu'un engin tel qu'un canon de 406 millimètres, pût être annihilé par un éclat de bombe. Nous sommes par suite conduits à donner à l'artillerie sous tourelles une protection constituée par un cuirassement de 8 à 10 centimètres. Cette épaisseur est suffisante pour mettre l'intérieur de la tourelle à l'abri des effets de l'éclatement d'une bombe aérienne.

Il paraît également nécessaire de mettre la muraille verticale du caisson blindé à l'abri des mêmes effets destructeurs. Nous constituerons donc aussi cette dernière par une muraille de 10 centimètres d'épaisseur. En définitive, l'unité de combat satisfaisant aux conditions précédentes, serait organisée de la manière suivante :

L'armement principal comprendrait 4 canons de 406 millimètres logés dans deux tourelles blindées à 8 centimètres ainsi que les passages de munitions. Ces canons auraient une grande longueur d'âme et tireraient à une pression aussi élevée que possible, mais permettant cependant le tir d'au moins 300 coups.

L'armement secondaire serait constitué par une douzaine de canons de 14 à 16 centimètres avec une protection identique à la protection ci-dessus. Ces bouches à feu auraient pour mission de repousser l'attaque des destroyers et, le cas échéant, celle des sous-marins.

Une artillerie de petit calibre de 65 à 75 millimètres avec des mitrailleuses de 6 millimètres contrebattrait les avions de l'adversaire.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la protection comporterait : un caisson blindé avec cuirassement latéral de 10 centimètres et deux ponts blindés de 6 à 8 centimètres.

Les œuvres vives situées en dessous du pont blindé inférieur seraient mises à l'abri des effets des torpilles actuelles par un système protecteur convenable. A cet égard, on n'a actuellement que l'embarras du choix, soit que, comme la Marine américaine, on fasse usage d'une quintuple coque, ou qu'à l'instar de la Marine italienne, on constitue cette protection par un système de deux cylindres concentriques, l'intervalle de ces derniers d'ailleurs — cloisonné de place en place — étant utilisé comme réservoir à pétrole. D'autres solutions : ceinture constituée par une muraille tubulaire, ou une muraille en bois, paraissent également acceptables.

Pour ce qui est de la protection aérienne, les expériences effectuées récemment par les diverses marines ont montré l'intérêt qui s'attachait à soustraire la coque aux effets de l'éclatement des bombes d'avion. Il y aura lieu de doter le navire d'un pont horizontal d'éclatement constitué par une tôle d'au moins 200 millimètres d'épaisseur. Cette tôle devra déborder le navire d'au moins 2 m. 50 à 3 mètres. Cette distance est suffisante pour soustraire une coque robuste aux désastreux effets de défoncement produits par les charges explosives des bombes de 150 kilogs. — Il ressort en effet des expériences américaines, que les bombes les plus dangereuses sont — à l'exception de celles pénétrant dans les cheminées ou par les ouvertures du pont blindé — celles détonant sous l'eau à proximité de la coque. — Le blindage vertical du caisson blindé, convenablement appuyé sur un matelas élastique sera sans doute suffisant pour protéger la coque contre l'explosion de bombes d'avion de plusieurs centaines de kilogs, se produisant à cette même distance de 3 mètres.

Pour compléter la définition de notre bâtiment de combat, reste à préciser sa puissance motrice et à fixer son rayon d'action; pour ce qui est de ce dernier, il nous paraît devoir

être conditionné par la distribution de nos points d'appui sur la surface du globe.

Dans cet ordre d'idées, notre nouveau « capital ship » devrait pouvoir franchir à l'allure économique, soit la distance qui sépare Brest de Fort-de-France, soit celle comprise entre Dakar et Diego-Suarez ou entre ce dernier point et Saïgon, c'est-à-dire 5 000 milles environ.

Si, maintenant nous donnons à notre appareil moteur une puissance de 125 000 chevaux, nous pourrons lui imprimer une vitesse de l'ordre de 32 nœuds. Son déplacement total, inférieur à 35 000 tonnes, se décomposerait alors approximativement de la manière suivante :

Coque et protection. . . .	16 000	tonnes.
Artillerie et munitions. . .	5 000	—
Appareil moteur.	10 000	—
Combustible liquide. . . .	3 500	—

Le navire ainsi conçu rentre de toute évidence dans la catégorie des croiseurs protégés. Sa conception implique qu'il possède sur son adversaire la double supériorité de la vitesse et de la portée de l'artillerie principale. — Pour qu'à ces avantages corresponde une supériorité tactique réelle, il est nécessaire évidemment que notre bâtiment puisse utiliser son artillerie principale d'une manière efficace à toutes les distances de combat. J'ai montré qu'un tel résultat ne pouvait être obtenu qu'à l'aide d'avions. L'utilisation de ce même bâtiment comporte donc obligatoirement l'adjonction d'une escadrille aérienne. A son tour, l'action de cette escadrille au grand large implique l'existence d'un navire porte-avions.

Étant donné le rôle de ce dernier, il n'y a pas à le pourvoir d'une artillerie de gros calibre, puisqu'il ne doit pas combattre à grande distance. Par contre, il doit pouvoir participer à la lutte contre l'ennemi aérien et sous-marin et permettre l'envoi des avions dont il est la mère Gigogne. Il différera par suite du bâtiment de combat par la suppression complète de l'artillerie principale et par l'appropriation de ses hauts au but en vue duquel il a été conçu.

Le problème de son organisation serait au demeurant très facile s'il n'était conditionné que par ces seuls désiderata;

Il n'en est malheureusement rien par suite de la limitation à 60 000 tonnes du déplacement global de cette classe de navires.

La nécessité pour le bâtiment porte-avions de disposer d'un pont supérieur de grande longueur, impose une limite inférieure à son déplacement. On ne saurait donc augmenter notablement ce dernier sans réduire le nombre des unités pouvant être mises en service.

Il y a là un problème technique dont la recherche de la solution est faite pour tenter l'ingéniosité de nos constructeurs. Si satisfaisante qu'elle puisse être, disons d'ores et déjà qu'il paraît difficile que notre marine puisse disposer de plus de 4 navires porte-avions. Qu'en résulte-t-il? Une action isolée de chacun des grands bâtiments de combat devant être envisagée, il s'ensuit qu'à chacun d'eux, devra être adjoint en principe, un bâtiment porte-avions avec une escadrille aérienne d'au moins 4 aéroplanes. Ceux-ci auront pour tâche d'éclairer le bâtiment de combat et de régler le tir de son artillerie principale. Il y aurait enfin tout avantage, si la chose est reconnue possible, à ajouter à la flottille aérienne d'éclairage et de réglage, des avions de bombardement ou des avions torpilleurs. A cette formation tactique essentielle devrait s'adjoindre un certain nombre de croiseurs légers à grande vitesse, dotés d'une protection aérienne et sous-marine, et de contre-torpilleurs.

Les unités de 8 000 tonnes type « Lamotte-Picquet » dont on commence actuellement la construction paraissent répondre d'une manière suffisante au rôle de corsaire qu'on peut envisager pour ces croiseurs. Peut-être conviendrait-il cependant de porter leur déplacement à 10 000 tonnes pour accroître leur rayon d'action et renforcer leur protection sous-marine et aérienne. Indépendamment de la guerre de course, ils auront aussi pour tâche de donner la chasse aux destroyers ennemis.

Reste maintenant à déterminer le nombre des croiseurs dont le tonnage est à valoir sur le déplacement total de 330 000 tonnes mis à notre disposition par la Conférence de Washington. Nous venons de voir que leur but principal était la guerre de course. Pour tirer de cette dernière le maximum d'effet utile, il convient évidemment de l'entreprendre avec le plus grand nombre possible de navires. Ceux-ci étant

répartis sur toute la surface du globe en liaison étroite avec les points d'appui.

Du fait de cette dispersion, l'adversaire se verra obligé de déployer un effort militaire et naval considérable pour obtenir une simple atténuation de la menace qui pèse sur ses lignes de communication. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'un tel résultat puisse jamais être atteint. Il implique en effet le maintien d'un blocus étroit des croiseurs de course sur l'échiquier maritime Or, pour la France, ce dernier se confond avec la totalité des mers du Globe.

Ceci dit, et en tenant compte de la nécessité qui s'impose d'adjoindre des destroyers tant aux capital ships qu'à la défense des points d'appui, je pense qu'il conviendrait de fixer à 24 le nombre des croiseurs légers, représentant un déplacement total de 220 000 tonneaux. — 8 de ces unités pourraient être attachées en permanence aux ports métropolitains de l'Océan et 3 à ceux de la Méditerranée. Les autres auraient pour bases les points d'appui coloniaux.

Les 110 000 tonnes de déplacement restant à notre disposition seraient utilisées sous forme de contre-torpilleurs de 15 à 1 800 tonneaux et de 35 à 40 nœuds de vitesse, groupés en flottilles de 3 ou 4 unités. Chaque point d'appui disposerait d'une flottille pour la protection de ses abords. Le reste serait affecté à la surveillance du littoral métropolitain ou attaché à un « capital ship » en vue d'assurer sa protection contre les attaques sous-marines.

Il résulte de la discussion précédente que le nombre des groupes de combat en haute mer est fixé par celui des navires porte-avions. Il sera donc de quatre au maximum. Cette disparité entre le nombre des « capital ships » et celui des « porte-avions » apparaît sans grand inconvénient, car dans une mer étroite telle que la Méditerranée ou à proximité des côtes de l'Océan, on conçoit que le bâtiment principal de combat puisse engager la lutte sans le concours du porte-avions. Dans de telles circonstances, il pourrait le plus souvent encore compter sur l'aide des flottiles aériennes attachées à la protection des côtes voisines.

L'action de ces diverses forces navales est évidemment subordonnée à la possibilité pour elles de se ravitailler, soit

dans les ports de la Métropole, soit dans les points d'appui coloniaux. Je vais montrer que cette possibilité existe actuellement quelle que puisse être la force navale adverse.

Avant l'apparition du sous-marin et de l'avion, une puissance pouvait, grâce à la suprématie de ses flottes de haute mer, bloquer effectivement un port ou même une portion étendue d'un littoral. C'est ainsi qu'au cours de la guerre de Succession, la marine fédérale a réalisé un blocus très sévère des côtes atlantiques des États Sudistes.

Aujourd'hui, il n'en serait plus ainsi. On m'objectera qu'au cours de la dernière guerre, les forces navales alliées ont pu bloquer étroitement le littoral allemand. Ce fait est exact, mais un tel résultat n'a pu être obtenu que grâce au peu de développement et à la situation particulière de ce dernier. Le débouché du canal de Kiel et la Jahde sont en effet situés au fond d'un golfe barré au large par la côte anglaise. De cet impasse on ne peut sortir au sud que par le Pas-de-Calais et au nord, que par l'intervalle de 150 milles situé entre les Shetland et la Norvège et par celui de moins de 30 milles qui sépare ces mêmes îles des Orcades. Toute tentative de sortie des navires allemands signalée par les nombreux croiseurs et patrouilleurs anglais qui surveillaient la mer du Nord aurait été immédiatement maîtrisée par les escadres anglaises de haut bord. Celles-ci étaient en effet tenues à l'abri soit dans le Naze ou la Tamise, soit dans les bases de Scapa-Flow et de Rosyth, à proximité immédiate des routes obligatoirement suivies par les bateaux allemands.

Supposez qu'au lieu du littoral allemand, il se fût agi du littoral américain, il est clair que le blocus précédent n'eût pu être tenu, car le service des navires patrouilleurs eût été rendu très difficile par l'éloignement de leurs bases. Enfin, du fait de la présence des sous-marins ennemis, il eût été impossible aux grands navires d'appuyer d'une manière suffisante l'action des forces légères préposées à la surveillance des côtes.

Ainsi, nous sommes conduits à admettre que le blocus d'un point d'appui, tel que Dakar ou Diego, supposé organisé et pourvu de défenses mobiles sous-marines et aériennes, est devenu impraticable.

Cela étant, il s'ensuit que notre groupe de combat à grande vitesse pourra, sauf accident, tenir la mer indéfiniment, quelle que puisse être l'importance de la force navale adverse. A supposer qu'il rencontre cette dernière, il pourra refuser le combat, et rallier un point d'appui s'il juge les effectifs ennemis supérieurs. Il l'acceptera dans le cas contraire.

On doit remarquer à ce sujet que si l'unité ennemie est cuirassée, elle sera, de ce chef, ou moins armée ou moins rapide que notre « capital ship ». Comme d'autre part, sa protection contre les coups du canon de 406 millimètres est nécessairement insuffisante à toute distance, notre unité de combat lui sera qualitativement supérieure.

Si celle-ci a en face d'elle un adversaire unique moins armé, elle pourra lui livrer bataille à une distance où l'artillerie de ce dernier sera impuissante et la décision de la lutte ne saurait alors être douteuse. Dans l'autre cas, notre navire pourra aisément se soustraire par la fuite à la menace dont il est l'objet et d'autant mieux que la supériorité de l'armement de son adversaire sera plus marquée.

On aperçoit nettement ici la conséquence directe de la limitation du tonnage. On voit également s'affirmer le sens restreint de la suprématie maritime exercée par des navires de surface. Celle-ci a simplement pour effet de décider l'adversaire à éviter le combat. Elle ne saurait provoquer sa disparition des mers, ni assurer le libre parcours de l'Océan par les navires marchands appartenant à la nation exerçant cette suprématie.

Ces résultats seront d'autant plus marqués que les points d'appui possédés par la marine de second rang seront plus nombreux et mieux répartis sur la surface du globe. A cet égard, on peut dire que, dans l'état actuel de la technique navale, le point d'appui est un multiplicateur de la puissance maritime provenant de l'action des navires de surface.

Or, de ce même point de vue, la France occupe un rang particulièrement privilégié. Avec l'Angleterre, elle est en effet la seule nation dont tous les points d'appui jalonnent les grandes voies de l'Océan. Avez Bizerte, elle commande la route de Gibraltar aux Dardanelles et à Suez tandis qu'avec Djibouti et la superbe rade du Gub et Kharab, elle est à même

de surveiller mieux qu'avec Perim et Aden l'entrée de la mer Rouge.

Dakar est à proximité immédiate de la route conduisant de l'Europe à l'Amérique du Sud et au Cap, alors que Fort de France monte la garde non loin du débouché nord du Canal de Panama. Dans le Pacifique, Tahiti peut intercepter aisément la route qui, de Panama mène à la Nouvelle-Zélande et aux ports australiens, tandis que Nouméa jouerait le même rôle par rapport à celle qui, par le détroit de Torrès conduit à Sydney, en Chine, et aux « Straits Settlements ». Saïgon et sa position avancée du cap Saint-Jacques voient passer à l'horizon les navires se rendant d'Europe en Chine et au Japon. Enfin, Diego-Suarez pourrait également jouer un rôle maritime de premier ordre, par rapport aux navires qui, voulant éviter le couloir de la Mer Rouge et étant passés au large de Dakar, se rendraient en Extrême-Orient en doublant le Cap de Bonne-Espérance.

L'ensemble de ces positions est tel qu'en les supposant organisées convenablement et dotées des forces navales, aériennes et sous-marines convenables, nous pourrions exercer, en dépit de la supériorité de tonnage de toute autre marine, une maîtrise de la mer difficile à disputer. Cette maîtrise étant entendue au sens restreint défini plus haut.

En quoi doit consister l'organisation du point d'appui? Tout d'abord il doit posséder une station de T. S. F. suffisamment puissante pour assurer des communications avec la métropole, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une seconde station. Il va sans dire que la première doit être située dans l'enceinte militaire du port, et la seconde, à une grande distance de celui-ci dans l'intérieur. On doit en effet éviter sa destruction par une faible force ennemie de débarquement. C'est dire qu'une faute lourde a été commise en établissant à Rufisque, c'est-à-dire à 29 kilomètres de Dakar, le poste principal de télégraphie sans fil du Sénégal.

Le point d'appui devra avoir un bassin de radoub et des ateliers susceptibles de pourvoir aux réparations des navires. Enfin, il devra posséder des dépôts de combustibles solides et liquides.

L'ensemble des établissements devra être défendu par un

front de mer convenablement armé et par un front de terre mettant, si possible, la base maritime à l'abri d'un bombardement terrestre.

Il est clair que l'ennemi, s'il peut déployer un effort militaire suffisant, pourra toujours s'emparer d'un point d'appui. Cependant, si le défenseur peut renouveler ses approvisionnements et ses effectifs, l'étendue de cet effort pourra être telle que l'assaillant soit incapable de le faire. Ce sera le cas dans les colonies suffisamment peuplées pour mobiliser sur place des effectifs très supérieurs à ceux destinés à constituer la garnison de la forteresse. Cette supériorité ne pourra toutefois s'affirmer que si les effectifs mobilisés peuvent être dirigés sur le point d'appui en même temps que le matériel et les approvisionnements qui leur sont nécessaires. En particulier, Dakar ne peut utiliser la plénitude de son importance stratégique que s'il est relié par une voie ferrée à l'Algérie et au Maroc. Le Transsaharien trouve donc encore de ce chef, une nouvelle raison d'être.

Il paraît possible de créer, dès le temps de paix, sans engager des dépenses par trop lourdes, les flottilles d'hydravions et d'avions chargées de la défense aérienne du point d'appui. Par contre, on peut reculer devant l'envoi des sous-marins nécessaires, en raison de l'élévation du coût de ces unités et de leurs dépenses d'armement. En temps de paix, il semble qu'on puisse se borner à l'envoi de deux ou trois unités de 800 à 1 000 tonneaux destinées à la défense rapprochée du point d'appui.

A la condition de préparer soigneusement et dans leurs moindres détails la construction de la coque et la confection des moteurs, on pourrait n'entreprendre la mise en chantier des unités complémentaires que sitôt la mobilisation commencée. Si le travail de préparation dont je viens de parler est achevé et si les modèles, les gabarits, l'outillage et les appareillages nécessaires sont en magasin, prêts à être mis en œuvre, les lancements d'unités pourront se succéder avec une très grande rapidité.

L'exemple de l'Allemagne construisant plus de 200 unités en une seule année, montre ce qu'il est possible d'effectuer dans cet ordre d'idées.

Si l'on m'objecte que l'instruction et la formation du personnel nécessaire à l'armement de ces unités ne sauraient être obtenues de cette manière, je répondrai qu'on peut fort bien dresser et entraîner plusieurs équipages avec une seule unité d'instruction.

Il va sans dire que pour les points d'appui éloignés et situés dans des pays dépourvus de toute industrie, tels que Diego-Suarez, Djibouti et Tahiti, on pourrait augmenter le nombre de ces unités de manière à ce qu'à la mobilisation il fût peu différent de l'effectif prévu pour le temps de guerre. Chacune de ces flottilles défensives devrait évidemment être complétée par une division de croiseurs sous-marins offensifs à grand rayon d'action, d'une vitesse à la surface d'au moins 18 nœuds et pourvus d'un armement offensif constitué par 2 canons de 15 centimètres.

Il semble que pour les points d'appui principaux, c'est-à-dire pour Bizerte, Dakar, Fort-de-France et Saïgon, il serait convenable d'affecter à chacune de ces bases navales 4 de ces croiseurs, dont un au moins y serait attaché en permanence.

Dans la métropole, Dunkerque, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et Ajaccio recevraient le même nombre d'unités sous-marines que les points d'appui coloniaux.

En définitive, il résulte de ce que je viens de dire que, dès le temps de paix, la France devrait disposer de 20 croiseurs sous-marins et de 40 sous-marins défensifs, tout étant préparé pour que ce nombre fût augmenté aussitôt que possible après la mobilisation. On remarquera que la répartition proposée ci-dessus respecte le tonnage global de 90 000 tonnes fixé à Washington.

Relativement à l'organisation des points d'appui, elle est à peu près parachevée dès maintenant en ce qui concerne la métropole; il en est de même pour Bizerte, Dakar, Diego, Saïgon et Fort-de-France, qui disposent en ce moment d'un front de mer organisé et qui ont au moins un bassin de raboub, celui de Fort-de-France devant, il est vrai, être notablement agrandi. Resteraient donc à créer les bassins de Djibouti et de Papeete.

Étant donné que ces deux points sont situés sur des routes

maritimes très fréquentées, leur exploitation commerciale serait certainement rémunératrice. Il est donc probable qu'on pourrait trouver sans difficulté des Sociétés pour se charger de la construction de ces derniers bassins et de leur exploitation.

Pour la même raison, il serait sans doute facile de confier à des groupements commerciaux l'installation de dépôts de combustible liquide dans les points d'appui, avec, pour corollaire, l'obligation d'y maintenir un approvisionnement déterminé.

Je viens de parler de la construction d'un bassin de radoub à Papeete. Pour ce qui est de ce dernier point, qu'il me soit permis de signaler qu'on pourrait avantageusement lui substituer la rade du port Phaeton si merveilleusement abritée. Elle pourrait du reste être améliorée grandement au point de vue militaire, en creusant un canal à travers l'isthme de 1 500 mètres de largeur et de quelques mètres de relief qui unit Tahiti à la presqu'île de Taravao.

Le point d'appui disposerait alors de deux issues séparées par une distance maritime de 30 milles. — Le blocus simultané de ces deux débouchés deviendrait de ce fait, extrêmement difficile — même dans l'hypothèse où la défense ne disposerait pas de sous-marins.

Remarquons que ces divers travaux, parfaitement justifiables en ne s'en tenant qu'au seul intérêt commercial, pourraient être aisément complétés en temps de guerre par l'organisation et l'armement des hauteurs qui dominent la rade.

Les mêmes considérations rendent également désirable l'examen de ce qui pourrait être fait dans ce sens au Gubet Kharab, sans porter atteinte aux légitimes intérêts de Djibouti.

On ne doit pas se dissimuler que notre manque de combustibles liquides naturels est le point faible d'une telle organisation. On peut, pour certaines colonies, espérer y remédier par l'utilisation d'huiles végétales dans des moteurs Diesel ou semi-Diesel étudiés dans ce but. Ces moteurs brûleraient alors, soit de l'huile d'arachides, soit de l'huile de palme ou de coton. Il conviendrait pour cela d'installer des huileries

au Sénégal, à Madagascar et en Indo-Chine ou de développer celles qui existent déjà.

Dans les autres points d'appui, à Fort-de-France, Tahiti et Djibouti, les dépôts de mazout et d'essence seraient calculés largement et de manière à pouvoir assurer le service des flottilles sous-marine et aérienne pendant au moins un semestre.

La réalisation du programme que je viens d'esquisser paraît susceptible de donner à la France une force navale qui, bien que comprise dans les limites étroites fixées à Washington, serait suffisante pour imposer à quiconque le respect de son pavillon. — J'ajouterai qu'on peut espérer que les forces morales, chaque jour grandissantes, qui s'exercent en faveur de la paix, imposeront un jour un désarmement plus complet que celui issu de la Conférence de Washington. Une telle perspective paraissant malheureusement encore un peu lointaine, force est de prévoir un avenir immédiat moins riant et d'organiser une sauvegarde maritime efficace de nos intérêts nationaux d'outre-mer.

Reste à savoir si les sacrifices qu'entraînerait la mise à exécution du programme précédent sont compatibles avec notre situation financière actuelle. Supputons d'abord l'étendue de ces sacrifices.

Le tonnage total qui nous est concédé est de 175 000 + 330 000 + 90 000 tonnes, soit au total 595 000 tonnes. — En tablant sur un prix moyen de construction de 10 000 francs par tonne qui, à l'heure actuelle, ne s'écarte sans doute pas trop de la réalité, on voit que le coût de la flotte à construire serait d'à peu près six milliards.

Or, le budget actuel de la marine, sur un total de 1 200 millions, n'alloue que 300 millions pour les constructions navales. L'exécution du programme précédent exigerait dont vingt années. Ce délai paraît un peu long, car à son expiration, les premières unités construites seraient déjà usées sinon démodées. De ce chef, le programme serait donc irréalisable. Pour cette raison décisive, il faudrait ramener à quinze ans le délai ultime qu'exigerait son achèvement. Cela revient à dire qu'il faudrait consacrer au moins 400 millions par an à nos constructions navales. Au surplus, ce même délai de

quinze ans est également celui pendant lequel seront valables les décisions prises à Washington.

Sans rien changer à la dotation globale du budget, beaucoup jugeront avec moi qu'une telle mesure n'est pas impossible à prendre. Qu'il s'agisse du personnel ouvrier, du grand Corps ou des corps secondaires, les effectifs sont ridiculement exagérés. Il serait aisé de trouver dans l'annuaire de la Marine pour 1922 tel de ces derniers dont le nombre d'officiers est à peu près double de celui qui y était inscrit en 1912!

Aucun de ceux qui connaissent la vie des arsenaux ne me contredira si j'affirme qu'il est possible de diminuer de 10 000 le nombre des ouvriers qui y sont présentement employés. Une réduction du tiers sur le nombre actuel des officiers de vaisseaux et de moitié sur ceux des corps secondaires est de même parfaitement compatible avec l'entretien de l'établissement maritime dont je viens de fixer les caractéristiques principales.

Ces mesures, jointes à la suppression de Lorient et de Rochefort en tant que ports de guerre et à la diminution du rôle industriel de Cherbourg, permettraient de trouver les 100 millions supplémentaires nécessaires à la construction de la nouvelle flotte, dans le délai précité de quinze années.

La récente discussion du budget au Parlement est de nature à donner quelque espoir à ce sujet, bien que les réductions d'effectifs proposées par la Rue Royale et acceptées par la Chambre soient encore très insuffisantes. Dans l'état présent de nos finances, toute tentative de création d'une force maritime sérieuse est d'avance vouée à l'insuccès si l'on doit se procurer les ressources nécessaires à cette création par l'augmentation globale du budget. Elles doivent être exclusivement trouvées dans les économies correspondantes obtenues par la réduction du personnel surabondant qui encombrera encore les arsenaux et les services après le vote du budget de cette année.

Qu'il me soit maintenant permis de conclure. Les forces navales concédées à la France par la Conférence de Washington constituent le maximum de ce qu'elle peut raisonnablement construire et armer jusqu'en 1937. — Par suite de l'évolution de la technique maritime due à l'affirmation du rôle

offensif du sous-marin en haute mer, par suite aussi de la consécration prochaine de celui de l'aéroplane, la maîtrise des mers a perdu sa signification absolue de jadis.

Cette modification capitale de la stratégie navale est d'autant plus profonde qu'elle s'applique à des forces plus rapprochées du littoral métropolitain. Elle est totale pour qui peut surveiller l'étendue des Océans, avec des croiseurs, des sous-marins et des avions.

Par la limitation simultanée du tonnage unitaire du cuirassé et du calibre de sa grosse artillerie, les experts maritimes réunis à Washington ont en fait décrété la suppression de ce type de bâtiment. Il est permis de penser que ces diverses conséquences ne sont peut-être pas aussi désavantageuses à notre marine qu'il le semblerait de prime abord.

Pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire de perfectionner l'organisation de nos points d'appui et de la mettre en parfait accord avec celle de nos forces navales et aériennes.

Relativement à la limitation de ces dernières on l'estimera sans doute impossible en raison du double rôle commercial et militaire que peut, quant à présent du moins, jouer l'aéroplane. — Ce dernier rôle peut être primordial à bref délai. S'il en est ainsi, on doit s'attendre à ce que l'essor de l'aviation navale compense rapidement le déclin de la marine cuirassée.

La lutte d'armements aura simplement changé de forme.

P. BOURGOIN,
Ingénieur général d'artillerie navale du cadre de réserve.

NOTRE RÉSEAU
DE PUISSANCE ÉLECTRIQUE

La transformation saute aux yeux : à la campagne comme à la ville, en plaine comme en montagne, la toile d'araignée des conducteurs se tisse dans le ciel, des lampes s'allument, des moteurs ronflent. Ces choses ne nous étonnent plus; nous croirions, pour un peu, que l'électricité a existé de tout temps, et nous n'éprouvons que l'impatience de savoir achevée l'œuvre indispensable de notre équipement électrique. Si le progrès, tout en s'accélérant, est devancé par nos désirs, c'est qu'il est soumis à des conditions, dont certaines le poussent en avant, tandis que d'autres freinent son essor. Ce sont ces conditions qu'il faut d'abord exposer pour juger, en toute équité, l'effort qui s'accomplit sous nos yeux.

Le développement de notre outillage électrique est commandé par nos besoins et limité par les possibilités. Nul doute que les premiers ne se soient accrus démesurément dans ces dernières années. Comme tous les peuples, nous éprouvons, chaque jour un peu plus, le désir du luxe et du confortable; nous avons appris que le courant électrique obéit à nos moindres caprices; on peut même dire qu'il les sollicite et les fait naître. Mais, en sus de ces conditions universelles, la France d'après-guerre a des raisons spéciales d'appeler l'électricité à son aide : ceux qui sont morts pour elle ont laissé la place vide, aux champs comme à l'atelier,

et les mutilés ne peuvent suffire à leur tâche qu'en s'aidant d'un appareillage approprié. Ainsi, chaque atelier a dû s'organiser pour parer au manque de bras et à l'aggravation correspondante des salaires, à l'heure où s'imposait la tâche de refaire le pays vidé et dévasté; et la campagne aussi manque d'hommes, carence encore plus sensible en un temps où la production des aliments est plus nécessaire et plus rémunératrice qu'elle ne fut jamais. Tout nous pousse donc vers l'économie de la force motrice humaine, dont l'électricité nous fournit très souvent un substitut efficace.

Une seconde raison, tout aussi puissante, nous incite à utiliser au mieux toutes nos énergies naturelles : nous avons senti cruellement, pendant et depuis la guerre, notre pénurie en charbon et en pétrole; les dures réalités du change nous ont appris qu'une patrie n'est vraiment libre qu'à condition de trouver sur son propre sol, outre les aliments essentiels, les forces motrices indispensables. C'est donc pour la France une nécessité vitale que de parer aux défaillances de son sous-sol; encore avons-nous cette consolation de pouvoir trouver, dans nos forces hydrauliques complètement aménagées, de quoi suffire, à peu près, à nos besoins actuels. Cette seule raison suffirait à nous dicter notre conduite; il est regrettable, seulement, que nous n'ayons pas aperçu plus tôt le mal et le remède, car ce qui s'exécute aujourd'hui à travers mille difficultés eût été réalisé, avant la guerre, dans des conditions plus favorables.

A ces facteurs d'accélération s'opposent deux causes de ralentissement. Le premier, et le plus grave, provient du prix élevé de toutes choses : certains hommes d'affaires estiment qu'aménager une chute d'eau en ce moment est une folie et qu'il faut attendre, pour repartir, une baisse des matériaux et des salaires; heureusement, ces trop courtes vues n'ont pas découragé toutes les initiatives; nous avons en France, des hommes qui voient de haut et qui savent que le salut du pays ne peut venir que d'une organisation nationale de la production; c'est grâce à eux que l'argent n'a pas manqué aux entreprises électriques, encore qu'il en faille beaucoup.

Une seconde difficulté provient de la situation des industries

électro-chimiques; elles avaient pris, dans nos Alpes, un développement extraordinaire : l'électrolyse des chlorures, la fabrication au four électrique de l'aluminium, du carborundum, des aciers spéciaux, du carbure de calcium et de la cyanamide avaient ouvert des perspectives qui semblèrent d'abord illimitées; mais une crise de surproduction sévissait déjà, avant la guerre, sur ces industries, et la situation présente n'a fait que l'aggraver : les pays riches ont créé chez eux des industries protégées par des barrières douanières, tandis que les nations appauvries se refusent les produits qu'elles nous demandaient naguère.

Ainsi notre exportation est tombée à néant; pour l'aluminium, par exemple, nous exportions avant la guerre, 6 000 tonnes de métal brut, dont 5 000 allaient se faire ouvrer en Allemagne, d'où ils se répandaient sur le monde sous forme d'articles de bimbeloterie. Ce marché nous est fermé aujourd'hui, parce que l'Allemagne s'est organisée pendant la guerre pour produire 30 000 tonnes de métal, dont elle avait besoin pour ses avions et ses zeppelins, qu'elle utilise maintenant pour son industrie; notre métallurgie de l'aluminium a dû se contenter du marché français, et il faut dire à sa louange qu'elle a fait de virils efforts pour nous livrer tous les objets travaillés que nous allions jadis, au grand détriment de notre bourse, acheter outre-Rhin.

La situation n'est pas meilleure en ce qui concerne les alliages du fer avec les métaux auxiliaires, comme le chrôme et le silicium; l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, qui furent nos grands clients avant la guerre, se sont arrangés pour suffire à leurs propres besoins, et la Scandinavie, détentrice de merveilleuses puissances hydrauliques, produit ces alliages dans des conditions qui nous rendent toute concurrence malaisée. Enfin, l'industrie du carbure, complétée par celle de la cyanamide, après avoir connu pendant la guerre une prospérité temporaire, se débat à travers des difficultés dont il serait trop long de dresser ici le tableau.

A côté de ces ombres, c'est en pleine lumière de prospérité croissante que se développent d'autres industries, et spécialement celles qui fournissent l'appareillage électrique; des machines, des câbles, des lampes, voilà ce qu'on demande

de tous côtés pour l'œuvre de notre équipement électrique, comme il y a six ans, on réclamait des canons et des munitions. Ainsi s'est constituée chez nous une puissante industrie des constructions électriques, qui n'occupe pas moins de 15 000 ouvriers et qui peut produire annuellement 350 millions de francs en matériel; c'est même une constatation encourageante de voir cette industrie, créée pour donner au pays l'outillage indispensable, devenir assez puissante pour exporter et tenir le coup devant la concurrence anglaise et américaine.

***

Avec les besoins se sont accrues les possibilités en une merveilleuse ascension, par paliers successifs, dont le sommet n'est peut-être pas atteint : de 1800 à 1830, la pile est le seul générateur connu de l'énergie électrique, et son domaine ne dépasse pas la table du laboratoire où Ampère réalise ses expériences. En 1831, Faraday découvre, avec l'induction, le moyen de produire du courant en dépensant de l'énergie mécanique, par déplacement d'un aimant, mais les humbles machines qui réalisent cette transformation ne permettent pas à l'électricité de sortir du laboratoire jusqu'en 1869 où Gramme réalise, sous une forme pratique, la machine d'induction à courant continu; dès lors, c'est dans le domaine d'une usine, bientôt dans l'étendue d'une ville que le courant peut répandre ses bienfaits. Entre 1880 et 1890, un progrès essentiel est réalisé : Marcel Desprez fixe les conditions du transport de force à distance, et Galileo Ferraris les réalise en créant le courant polyphasé; c'est de cette époque héroïque que date vraiment l'exaltation de l'électricité; mais depuis, chaque année a amené des perfectionnements techniques et étendu les possibilités d'application; à mesure qu'on voulait étendre la portée des distributions, on était amené à en accroître la tension, mais ce n'est que par étapes successives qu'on a réussi à construire des appareils et des canalisations capables de « tenir », sous 10 000 volts en 1894, sous 20 000 en 1896, sous 50 000 en 1900; et actuellement, les progrès techniques sont tels que la Compagnie des chemins

de fer du Midi fait réaliser, avec un appareillage entièrement national, un réseau de distribution à 150 000 volts; cette même tension est d'ailleurs adoptée pour tous les grands réseaux en construction, et elle n'a encore été dépassée qu'aux États-Unis, où de rares lignes fonctionnent sous 220 000 volts.

Ainsi, grâce aux progrès de la technique, on peut actuellement transporter l'énergie d'un bout à l'autre de la France, c'est-à-dire que la puissance hydraulique des Alpes et des Pyrénées peut-être convoyée jusqu'à Paris et aux centres industriels du Nord; mais cela ne veut pas dire qu'elle doive l'être nécessairement : dans chaque cas particulier se pose un problème économique, un problème de prix de revient dont les données se modifient constamment. C'est ainsi que, dans les conditions présentes, il est plus économique d'amener le charbon à Paris des mines du Nord, et de l'y convertir en énergie électrique, que d'engendrer celle-ci sur le carreau des mines et de la convoyer ensuite à Paris; et ce résultat, paradoxal en apparence, est de nature à nous faire comprendre qu'en cette matière, il faut se garder des solutions *a priori*.

Sur ce terrain pratique, les Américains sont nos maîtres incontestés; l'étendue des territoires à desservir, la puissance des moyens dont ils disposent, l'esprit d'entreprise de leurs hommes d'affaires les ont poussés vers les solutions les plus audacieuses, et nos missions techniques ont pris l'excellente habitude de se transporter périodiquement outre Atlantique pour se rendre compte des résultats acquis. Un des mieux établis est la nécessité économique de concentrer la production du courant dans de puissantes usines, des « supercentrales », munies d'un outillage perfectionné et produisant l'énergie dans des génératrices de colossale puissance : nos plus belles usines montraient avec orgueil, avant la guerre, des unités de 9 000 kilowatts, soit 12 000 chevaux; ces appareils font modeste figure, aujourd'hui, à côté de certains groupes électrogènes américains ou français qui développent 40 000 kilowatts, soit 53 000 chevaux; dans ces usines modernes où tout est mécanisé, l'homme disparaît presque en tant qu'ouvrier; les vastes halls sont silencieux et on dirait que la machine, monstre domestiqué, connaît sa tâche et suffit à la remplir;

un contremaître sur sa plate-forme, qui surveille les appareils indicateurs, des ingénieurs dans leurs bureaux, suffisent à la besogne; et les chaufferies, jadis séjour infernal où des hommes demi-nus peinaient devant la gueule enflammée des foyers, semblent s'entretenir elles-mêmes; un peu de l'électricité produite suffit aux tâches nécessaires.

L'Amérique nous a donné d'aussi profitables leçons en ce qui concerne l' « électrification » des voies ferrées. Nous avions sur cette question une expérience assez restreinte et quelques idées *a priori*; nous pensions que l'électricité ne pouvait guère servir qu'à l'exploitation de quelques petites lignes de montagne desservies par des trains légers; les Américains estiment, au contraire, que la traction électrique doit être réservée aux lignes à circulation intense et à profil accidenté. Si on prend comme exemple, la grande voie de Marseille à Nice, qui est une des principales artères de notre vie économique, on constate qu'elle suffit péniblement à sa tâche et qu'il faudrait, avec la traction à vapeur, y doubler le nombre des voies pour permettre les développements inexorables; au contraire, l'électrification des voies existantes rendra possible un service plus actif et qui suffira pendant de nombreuses années; pour onéreuse qu'elle soit, elle l'est moins que le doublement des voies et d'autre part, elle se prête, par la récupération du courant aux descentes, à une sensible économie, qui peut atteindre, dans certaines lignes accidentées, 37 p. 100 de l'énergie dépensée. Nos Compagnies de chemins de fer se sont ralliées à ces vues pour établir des projets dont la réalisation a déjà été amorcée. Pour entrée de jeu, elles ont acheté et entrepris d'aménager de nombreuses chutes dans les Alpes, le Plateau Central et les Pyrénées; le Midi, pour son compte, prévoit l'électrification totale de son réseau, sauf la grande ligne, presque en palier, de Bordeaux à Cette et quelques lignes plates des Landes; il a déjà réalisé l'équipement électrique de divers tronçons à profil très accidenté. La Compagnie d'Orléans projette, de son côté, de confier à la traction électrique toutes ses lignes du Massif Central, et le P.-L.-M. envisage la même solution pour les lignes des Cévennes, pour celles de Modane, de Marseille à Montbéliard, de Lyon à Gannat, de Lyon à Marseille et à Vintimille. Ainsi

8 000 kilomètres de ces trois réseaux subiraient l'adaptation électrique, et l'économie annuelle de charbon atteindrait, au minimum, 1 500 000 tonnes.

***

Telles sont les données du grand problème qui, sitôt la guerre finie, s'est posé à notre pays; il s'agit maintenant d'indiquer comment la solution s'en développe sous nos yeux. Solution éminemment logique pour qui la considère dans son évolution historique. Au commencement, les sociétés de distribution électrique, localisées dans les villes, dans les centres industriels et à portée des sources d'énergie hydraulique ou thermique, ont une importance purement locale; progressivement, elles étendent leur aire d'action, s'unissent entre elles ou absorbent des sociétés concurrentes; elles constituaient, avant la guerre, des distributions régionales, dont chacune s'efforçait d'appeler à elle la clientèle de l'aire couverte par ses canalisations; elles s'ignoraient, se jalousaient, et parfois entamaient d'âpres luttes, dont le consommateur se réjouissait, et qui les amenaient au bord de la faillite. L'union sacrée de la guerre, et sans doute aussi la leçon de ces luttes stériles, ont démontré à cette féodalité électrique la nécessité des ententes et de la convergence des efforts.

Cette nécessité, qui se fait sentir dans toutes les branches de l'activité humaine, s'impose plus étroitement dans le domaine de l'électricité : la distribution du courant ne souffre aucune interruption; nos réseaux d'éclairage, ou nos services de tramways, nous font apprécier, de temps en temps, les agréments d'une panne de quelques minutes; mais une interruption plus prolongée pourrait avoir de graves conséquences. Contre ce risque, tous les fournisseurs d'énergie ont dû contracter des assurances; les usines hydrauliques, pour parer à une sécheresse prolongée, ou à un accident aux turbines, doivent créer, à gros frais, une usine thermique de secours. L'assurance mutuelle, est encore la plus économique; mais elle exige une uniformisation des périodes du courant alternatif qui ne peut être réalisée que progressivement. Dès à présent, des connexions, ont été établis entre divers

réseaux, qui peuvent se porter secours en cas d'accident ou de grève, ou même se passer normalement leurs excédents d'énergie.

En effet, un des problèmes les plus compliqués qui se posent dans ces distributions consiste à régler la production sur la demande : difficulté moins sensible dans les centrales à vapeur, à cause de l'élasticité admirable du moteur thermique; il suffit de produire plus de vapeur, c'est-à-dire de brûler plus de charbon, pour maintenir l'équilibre; mais une chute d'eau donne ce qu'elle donne, et lorsqu'elle est à bout de puissance, ou lorsque l'eau manque aux turbines, il n'y a plus qu'à mettre en marche les machines à vapeur de secours.

Toutefois, la constitution de larges réservoirs hydrauliques forme volant d'énergie, et cette précaution est d'autant plus nécessaire pour les chutes de montagne, que leurs eaux boueuses et chargées de débris ont besoin de subir une décantation avant d'être admises entre les ailes des turbines. Mais il est exceptionnel que la capacité d'un réservoir soit suffisante pour parer aux irrégularités saisonnières du débit. C'est ainsi qu'il existe dans les Alpes des usines « d'été », qui sont alimentées par la fonte des neiges, tandis que les chutes « de printemps » et d «'automne » recueillent leur principale puissance au moment de la chute des pluies; cette constatation a conduit, depuis longtemps, les usiniers des Alpes à conjuguer plusieurs chutes, correspondant à ces deux types, de façon à obtenir, d'un bout de l'année à l'autre, une puissance à peu près constante. Mais le transport d'énergie à grande distance permet aujourd'hui d'appliquer, sur une plus large échelle, cette méthode de compensation. C'est ainsi que, de juillet à octobre, les chutes d'eau du Massif central s'anémient à tel point que la puissance y tombe au vingtième de ce qu'elle est de novembre à avril, pendant les pluies d'hiver; il est donc tout indiqué de chercher à combler ce déficit à l'aide des chutes d'été des Hautes Alpes. C'est en effet ce qui a été réalisé : les forces motrices du Dauphiné sont amenées, de Grenoble à Saint-Chamond, par six câbles d'aluminium, et ce transport, effectué sous 60 000 volts avec une perte de 9 p. 100 d'énergie, permet d'assurer, dans la

région industrielle de Saint-Étienne, une ample distribution de courant. De même encore, les centrales à vapeur de l'Est reçoivent, des grandes stations génératrices suisses, un appoint important d'énergie, si bien qu'on peut, en tournant un commutateur, mélanger l'électricité produite par la vapeur à Saint-Dizier ou à Ronchamp avec celle qui a pris naissance dans les glaciers de l'Engadine.

L'avenir est sûrement à un emploi généralisé de ces méthodes; le jour où les Pyrénées, les Alpes et le Plateau Central pourront conjuguer leurs énergies avec celles des grandes centrales à vapeur du Nord et de l'Est, chaque région pouvant repasser aux autres son trop plein de courant, notre pain électrique ne risquera plus de nous faire défaut.

***

Examinons maintenant, dans une rapide promenade à travers les principales régions de la France, comment ces idées directrices ont été mises en œuvre depuis la guerre.

Dans la région dévastée du Nord, un effort puissant s'imposait et il appartenait à la collectivité française de l'accomplir; de cette nécessité est né le réseau d'État, dont les usines, établies en grande hâte sur les territoires évacués, ont fourni la première force motrice grâce à laquelle le champ de ruines se rouvre à la vie industrielle; la tension adoptée pour ce réseau ne dépasse pas 45 000 volts, ce qui suffit étant donnée l'étendue restreinte de la zone de distribution; d'ailleurs, cette tension était déjà appliquée au courant que les centrales de Wasquehal et de Comines distribuent à l'agglomération lilloise, et il importait que les deux réseaux voisins pussent conjuguer leurs efforts; mais ils doivent eux-mêmes se relier prochainement, par des artères à 120 000 volts, aux grandes centrales parisiennes et aux réseaux de l'Est.

Nulle part la consommation d'électricité n'est plus intense et plus concentrée qu'à Paris et dans sa vaste banlieue; jusqu'en 1919, l'exploitation de ce riche domaine était partagée entre un certain nombre de sociétés dont les usines produisaient le courant sous des tensions et avec des périodicités différentes, si bien qu'elles étaient hors d'état de se

prêter mutuellement secours. Cette absurde incohérence a pris fin par l'union des principaux intéressés, qui se sont mis d'accord pour unifier leur courant à 60 000 volts et à 50 périodes par seconde, en centralisant la production dans une usine, construite à Gennevilliers, qui est actuellement la plus puissante et la plus moderne du monde entier : c'est dans son vaste hall qu'on voit tourner côte à côte, entraînés par cinq turbines à vapeur, autant d'alternateurs électriques, dont chacun est capable de produire une puissance de 40 000 kilowatts ou 53 000 chevaux; et comme il ne faut pas mettre tous les œufs dans le même panier, si habilement confectionné soit-il, des usines annexes ont été prévues, qui porteront à plus de 500 000 chevaux la puissance disponible, sans compter celle de l'usine hydraulique en construction à Eguzon, dans la Creuse, ni les raccordements avec les grandes puissances hydrauliques du Rhône et des Pyrénées; il y a, de ce côté, toute une série de projets qui attendent depuis si longtemps leur réalisation, qu'on ne peut plus en faire état que pour un avenir indéterminé; mais il faudra bien y revenir, si la « Ville lumière » continue à développer, au même rythme accéléré, son ardeur au travail et son amour du luxe.

Si, à Paris et dans le Nord, le charbon reste le producteur exclusif de l'énergie électrique, il joue un rôle aussi important dans le puissant groupement des sociétés alsaciennes et lorraines, dont les secteurs entremêlés alimentent une des régions les plus vivantes de la France. Il y a pourtant une variante : les hauts fourneaux qui alignent leurs monstrueux champignons depuis Nancy et Metz jusqu'à la frontière belge, laissent dégager un gaz combustible qu'on sait utiliser pour la production de la force motrice; chaque usine conservait jadis cette puissance pour elle-même, où elle n'en trouvait qu'un emploi partiel et irrégulier; depuis 1920, on a fait bloc de toutes ces énergies et réalisé une puissance totale de 150 000 chevaux, qui trouvera aisément son emploi dans cette région industrielle, à côté du courant emprunté aux usines suisses d'énergie; et il n'est pas impossible que, d'ici à quelques années, l'utilisation des forces motrices du Rhin, prévue par le Traité de Versailles, ajoute 100 000 chevaux hydrauliques aux énergies que se partagent les industries de l'Est.

Le Plateau Central est une des régions les plus anciennement industrialisées de France; la rudesse du climat, la pauvreté du sol, y ont depuis longtemps poussé les hommes vers la forge et l'atelier. Aussi, malgré l'indigence relative des puissances hydrauliques, les chutes d'eau y furent promptement aménagées; le Tarn, la Truyère, le Viaur, la Corrèze, la Vienne, le Cher, la Sioule, adaptés à leur fonction par de puissants travaux d'art, fournissent aujourd'hui un appoint appréciable à l'énergie des bassins houillers, et il n'est pas de centre important, qui ne soit largement arrosé en courant électrique.

La région pyrénéenne, au contraire, s'était laissée devancer, en dépit des conditions favorables, que créent l'abondance des pluies, la rapidité des pentes, la fréquence des réservoirs naturels et la facilité d'accès des vallées largement ouvertes sur des plaines fertiles. Mais la guerre a mis le branle à son activité et de puissantes usines s'y créent de toutes parts; fondées d'abord en vue de la défense nationale, elles cherchent maintenant leur voie, ou plutôt, elles l'ont déjà trouvée à Toulouse, à Bordeaux et, mieux encore, dans l'électrification des voies ferrées dont la Compagnie du Midi a, si hardiment, pris l'initiative.

La région du Sud-Est a été le berceau, elle est restée la terre d'élection de la houille blanche; elle garde une large avance sur les autres régions, et c'est plaisir de voir la transformation réalisée depuis vingt ans, dans tout le pays dauphinois et provençal; pas un village, qui n'ait, à profusion, la lumière et la force. Cette région possède une surabondance d'énergies dont elle croyait avoir trouvé l'emploi, sur place, dans les industries électrochimiques; les conditions nouvelles nées de la guerre ont réduit ces espoirs, mais en les remplaçant par d'autres certitudes; les Alpes s'outillent pour exporter l'énergie, et compléter la production déficitaire des autres régions. C'est ainsi qu'en sus de la grande artère, déjà citée en exemple, qui nourrit la région stéphanoise, une autre ligne relie Albertville à Lyon. Une troisième présente la curieuse particularité de transporter, de Moutiers à Lyon, du courant continu. Une quatrième, en construction, ira de Beaumont-Monteux, dans la Drôme, à Saint-Chamond; l'énergie des

Alpes se déverse sur un quart de la France, et elle est loin d'avoir accompli ses destinées : on sait que la loi de 1921 a prévu l'aménagement du Rhône, en commençant par le bief supérieur, où l'usine de Génissiat produira 200 000 chevaux, réservés en majeure partie à l'agglomération parisienne; et cette œuvre achevée, ce fleuve trop fougueux n'aura encore livré qu'un quart de sa force.

***

Précisons maintenant, par quelques chiffres, les résultats obtenus. Le tableau ci-après représente (d'une manière assez imprécise) la puissance disponible, en eaux moyennes, pour les principales nations, avec le pourcentage de cette puissance aménagé au début de 1920 :

États-Unis	66 000 000	chevaux, dont	10 p. 100	aménagés.
Canada.	22 000 000	—	15	—
France.	10 000 000	—	20	—
Norvège	7 500 000	—	15	—
Suède	6 750 000	—	16	—
Italie.	5 500 000	—	19,6	—
Espagne	4 000 000	—	10	—
Suisse	3 000 000	—	17,5	—
Allemagne	1 450 000	—	42,6	—

Ces nombres nous montrent que nous pouvons nous estimer favorisés par la nature au point de vue des richesses hydrauliques, et que l'effort colossal accompli dans les dernières années, nous a mis au premier rang pour le pourcentage aménagé, si on en excepte l'Allemagne qui, comme chacun sait, dépense sans compter; nos deux millions de chevaux disponibles sur l'arbre des turbines représenteraient, travaillant sans arrêt, une force motrice qu'on ne pourrait produire, avec la vapeur, qu'en brûlant annuellement 12 millions de tonnes de charbon, et ceci nous montre que l'œuvre accomplie n'a pas été vaine.

On peut d'ailleurs décomposer cette puissance hydraulique entre les principales régions dans les proportions qu'indique le tableau suivant :

Alpes, Rhône, Jura. . . .	5700000	ch^x disponibles, dont	1 250000	aménagés.
Pyrénées. . .	1800000	—	350000	—
Massif central.	1500000	—	300000	—
Rhin, Vosges, Moselle. . .	1000000	—	50000	—

On souhaiterait pouvoir préciser ce bilan en dressant, année par année, la courbe des progrès accomplis; faute de documents plus précis, je me contenterai d'indiquer ici le tableau des appels de fonds effectués par nos sociétés d'électricité; en tenant compte de la dévalorisation du franc depuis 1919, il nous permet d'apprécier l'activité de notre industrie électrique :

Année.	Électrochimie et électrométallurgie.	Distribution électrique.	Total.
—	(En millions de francs.)		—
1910.	18	72	90
1914.	29	34	63
1915.	5	5	10
1916.	18	50	68
1917.	162	165	327
1918.	139	120	259
1919.	56	138	194
1920.	48	340	388
1921.	89	190	279

En suivant les colonnes de ce tableau, on y constate, après la perturbation produite par les deux premières années de guerre, la marque de l'effort désespéré qui, en organisant toutes les forces nationales, a assuré la victoire; cet effort se continue, après l'armistice, par suite de la nécessité d'achever, fût-ce à grand frais, les travaux entrepris; mais l'année 1921 marque, en tenant compte de la dévalorisation du franc, un ralentissement qu'explique, d'ailleurs, la crise générale des affaires; souhaitons qu'il soit passager.

Bien entendu, pour mesurer l'effort total accompli, il ne suffit pas de recenser les installations hydro-électriques, car nous avons vu le rôle prédominant joué par la houille noire dans les grandes régions industrielles du Nord, de l'Est et de l'agglomération parisienne. Un jour viendra peut-être où il faudra encore porter en compte l'énergie empruntée aux

marées, si l'expérience tentée à l'Aberwrach, dans le Finistère, donne les résultats espérés. Pour le moment, on peut estimer à 800 000 chevaux, au bas mot, la puissance électrique produite par la vapeur, de telle sorte qu'on ne doit pas être loin de la vérité, en évaluant à 3 millions de chevaux la puissance qui circule dans les artères électriques de la France, et à 3 milliards et demi les capitaux investis dans les entreprises; la longueur des canalisations, tant aériennes que souterraines, atteint 70 000 kilomètres et la population desservie s'élève à 25 millions d'habitants.

Tout ce travail, toute cette dépense, ne seront pas stériles; c'est avec la puissance distribuée le long de ce réseau que nos ouvriers, que nos agriculteurs vont travailler et remonter la pente qu'il nous a fallu descendre au cours des années terribles. Et on peut dire que cet énorme accroissement de puissance constitue le remède le plus efficace contre les dangers causés par la carence de notre natalité : l'usine d'autrefois, toute grouillante d'ouvriers, n'était pas aussi active que l'usine moderne, où un petit nombre de spécialistes commandent à un monde de machines; de même un pays, pauvre en hommes, mais riche de puissances organisées, peut être en état de se défendre et de prospérer. C'est pour cela que le perfectionnement de notre outillage électrique ne concourt pas seulement à notre agrément et à notre bien-être; il assure notre bien le plus précieux, l'indépendance nationale.

L. HOULLEVIGUE

LA REINE VICTORIA

PAR M. LYTTON STRACHEY

La vie de la reine Victoria n'est-elle pas déjà bien connue en France? M. J. Bardoux a publié une traduction française de sa volumineuse correspondance, une consciencieuse biographie a été écrite par M. Abel Chevalley, qui a utilisé toutes les sources anglaises, divers portraits ont été tentés, et même, des portraits peints, le plus remarquable peut-être n'est-il pas dû à un artiste français, Benjamin Constant? Et cependant voici un livre nouveau sur la reine Victoria qui a fait sensation en Angleterre et qui fera sensation en France quand il sera mieux connu. Ce nouveau chef-d'œuvre de M. Lytton Strachey, l'impitoyable analyste des *Eminent Victorians*, qu'apporte-t-il donc de nouveau, à part l'esprit, le mordant, l'irrévérence aussi? Il est déjà surprenant, pour celui qui en est resté à l'Angleterre d'autrefois, avec son culte pour la royauté, qu'un livre semblable, parfaitement courtois, mais ironique, et ne s'interdisant pas grand'chose, ait pu paraître, même avoir un grand succès dans un pays où autrefois la personne royale était au-dessus de toute critique.

Mais le signe du temps, c'est surtout la manière dont l'observation psychologique y est utilisée dans la représentation de la vie royale, alors qu'autrefois c'était un personnage symbolique, le Souverain, la Reine, qu'on se croyait autorisé à peindre. Pour la première fois les contradictions, les fantaisies, les passions de la femme apparaissent dans cette vie.

Et cette étude a son intérêt tout particulier. Elle peut s'appuyer, précisément parce qu'il s'agit d'une personne royale, sur une infinité de documents que souvent nous n'aurions pas, si nous voulions connaître à fond quelque être humain bien plus intéressant peut-être, un poète, un artiste, un grand homme d'État, qui ne serait pas né dans un palais. De cette petite fille-là, de cette jeune fille, de cette femme, nous avons cent portraits, nous avons conservé toutes les lettres, les journaux intimes ont été publiés, tout le monde a parlé d'elle, parce qu'elle allait être reine, parce qu'elle était reine. Ses mots d'enfant ont été notés, nous connaissons ses préférences de jeune fille. Pendant soixante-dix ans on peut dire qu'elle a vécu sous le regard d'une foule d'hommes et de femmes qui se demandaient éperdus de curiosité : Que pense-t-elle, que va-t-elle faire? Elle le savait, et c'est ce qui donne son caractère particulier à cette personnalité. On n'avait pas avec elle de grandes surprises, elle n'avait pas une nature secrète et impénétrable. Pleine de spontanéité et de franchise, elle disait tout ce qu'elle pensait avec une extrême décision. Assurément son caractère eut ses secrets, mais comme ils étaient dans l'inconscient, elle les révélait assez facilement, parce qu'ils lui étaient inconnus. Elle avait un sentiment général de ses bonnes intentions, et qu'elle ne pouvait mal faire, qui la soutint toujours; elle ne douta jamais d'elle-même et ne chercha donc jamais à tromper sur elle-même.

Son mot quand elle apprit, encore enfant, qu'elle serait appelée un jour à régner : « *I will be good*, je serai sage », au sens que les enfants donnent à ce mot, on peut bien dire que cette nouvelle biographie l'explique comme l'affirmation non d'une intention, mais d'une certitude. « Je serai sage. » Et elle fut reine sage et parfaite autant que la conscience et le sentiment du devoir purent y suffire.

M. Lytton Strachey nous introduit avec un art consommé dans la famille royale avant le mariage du duc de Kent, frère du roi George III, qui fut le père de Victoria. C'étaient d'étranges survivants, pour la plupart, de ce curieux XVIIIe siècle anglais que nous connaissons encore si mal en France. Suivant sa méthode invariable, M. Lytton Strachey s'abstient de

les juger, il les fait seulement parler d'après leurs lettres ou les témoignages des contemporains. C'est à nous, si nous avons la faculté de nous étonner, d'admirer, de nous indigner peut-être, qu'il appartient de le faire : lui, il décrit et raconte, simplement, avec un détachement presque inhumain.

En 1817, le roi George III était fou, sans remède, depuis des années. Le prince Régent venait de perdre sa fille unique, la princesse Charlotte, épouse de Léopold de Saxe-Cobourg et héritière du trône d'Angleterre. Il n'y avait pas un seul des sept fils de George III qui eût des enfants légitimes. Si la succession au trône d'Angleterre ne devait pas s'éteindre, il fallait que les frères du Régent, presque tous d'âge mûr, ou munis de maîtresses en titre, se décidassent au mariage. Le duc de Clarence, qui devait régner sous le nom de Guillaume IV, puis le duc de Kent, se marièrent et pour le duc de Kent, ce mariage était bien nettement une affaire. Il était criblé de dettes, et si on voulait un héritier à la couronne, il fallait y mettre le prix. Quand le duc d'York s'était marié, cela avait été aussi un mariage pour la succession au trône, et on lui avait donné une pension de vingt-cinq mille livres sterling par an pour cela. Le duc de Kent se contenterait, disait-il, du même *arrangement* et sans tenir compte, ajoutait-il avec générosité, de la différence dans la valeur de l'argent entre 1792 et 1817.

Il ne pouvait guère être question pour lui que d'une princesse allemande. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, l'époux de la princesse Charlotte, avait été très populaire en Angleterre. Le duc de Kent crut bien faire en épousant sa sœur. La principauté de Saxe-Cobourg n'était pas imposante par son étendue, ni par le nombre de ses habitants, mais devait devenir célèbre dans l'histoire de l'Angleterre au XIXe siècle.

La petite princesse naquit le 24 mai 1819. Il y avait encore bien des vies entre elle et le trône, mais les morts arrivèrent si vite, qu'en 1827, à huit ans, elle était considérée comme héritière. En effet son père mourut en 1820, et six jours après, George III. Le Régent, sous le nom de George IV, puis le duc de Clarence, sous le nom de William IV, régnèrent, mais ils n'eurent pas d'enfants. A partir de l'âge de sept ans, on peut dire que Victoria fut élevée uniquement en vue du

trône. Éducation singulière. La langue allemande était sa langue maternelle, elle ne parlait qu'allemand avec sa mère, et elle avait une institutrice allemande, la baronne Lehzen, qu'elle adorait. Elle apprit l'anglais et le français, un peu de latin et d'italien, « l'usage des globes », c'est-à-dire des notions de géographie et de cosmographie, et la religion anglicane. Mais elle apprit surtout la dignité de son rôle futur, de son métier de reine, ses responsabilités et tout ce qui lui était dû.

Elle était strictement esclave de cette éducation en vue d'une destinée qui ne pouvait encore que l'effrayer. Jusqu'au jour où elle monta sur le trône à dix-neuf ans, elle n'eut pas la permission de descendre l'escalier sans être tenue par la main. Elle avait son lit dans la chambre de sa mère qui la surveillait constamment, elle n'était jamais seule. Il y avait de l'emprisonnement dans cette vie au vieux palais de Kensington. Au dehors des bruits étranges couraient sur cette jeune existence qu'on disait menacée par des ennemis politiques. Elle échappait à toutes ces préoccupations par une exubérante vitalité. Vraiment anglaise en cela, elle aima toujours la campagne et la mer, la flotte et les marins. Elle adorait la danse, elle rêvait peut-être aussi déjà d'un Prince Charmant qui viendrait.

Son entourage allemand avait décidé que celui-ci devait être un prince allemand, et un Saxe-Cobourg. Le baron Stockmar, médecin particulier de Léopold de Saxe-Cobourg, et son homme de confiance, avait résolu de compenser ainsi en quelque manière la déception que son souverain avait pu ressentir, s'ajoutant à son deuil, quand sa première femme, la princesse héritière Charlotte, était morte, lui ôtant l'espoir d'être un jour l'époux d'une reine d'Angleterre. Tout au moins pourrait-il ainsi voir un de ses neveux dans cette situation, qui aurait pu être la sienne. C'était sur l'avis de Stockmar que le prince Léopold était resté en Angleterre pendant les années critiques qui avaient suivi la mort de la princesse Charlotte, lui donnant ainsi le point d'appui dans sa terre d'adoption, nécessaire à ses projets. C'était Stockmar qui avait aplani les difficultés qui avaient résulté de l'acceptation, puis du refus, par le prince, de la couronne de Grèce, c'était Stockmar qui lui avait trouvé un trône constitutionnel

dans le nouveau royaume de Belgique, et qui avait obtenu la garantie de la neutralité belge par les grandes puissances. Officiellement il n'était rien et en réalité il était tout, ce conseiller intime et secret, qui ne portait aucun titre. Il avait la confiance de tous les hommes d'État de l'Angleterre. Il était l'homme le plus désintéressé et on aurait eu quelque raison de se défier de lui parce qu'il était Allemand? Personne en Angleterre ne connaissait l'existence de l'Allemagne renaissante, on ne connaissait que des États allemands, et Saxe-Cobourg était si petit!

Cependant le baron Stockmar, mélancolique, dyspeptique, mais appliqué, prudent, avait de la suite dans ses desseins, et, après avoir donné à la maison de son maître le trône de Belgique, il allait lui donner aussi le royaume de Portugal et enfin faire épouser à la reine d'Angleterre un Saxe-Cobourg. Il suffisait de présenter à la jeune princesse, avant son avènement, assez de cousins de Saxe-Cobourg pour qu'elle pût faire un choix aidé, et ces présentations sont racontées par M. Lytton Strachey d'une façon bien amusante. Le cœur de la jeune princesse avait été préparé avec tant de soin que tous les cousins d'Allemagne lui plaisaient presque également, et qu'elle crut toujours avoir fait un mariage d'amour, parce qu'elle avait de l'amour en se mariant, tandis que cette union était préparée de longue main comme une combinaison politique. Il est dur de penser que l'on doit son bonheur à une combinaison. Mais quoi! Nous avons vu que même la venue au monde de Victoria, n'était due qu'à une combinaison politique.

C'est le prince Albert de Saxe-Cobourg, quand elle le vit à dix-sept ans, qui de tous les cousins d'Allemagne fit la plus vive impression sur la jeune princesse, qui avait le même âge, à trois mois près. Et c'est ainsi qu'il devait en être, car ce prince lui était destiné depuis l'enfance. Les deux cousins se séparèrent dans les meilleurs termes et la princesse nota dans son journal intime que le prince Albert était extrêmement beau. « La couleur de ses cheveux est à peu près celle des miens; ses yeux sont grands et bleus, il a un très beau nez et une bouche charmante avec de belles dents, mais le charme de sa physionomie est dans l'expression, qui est vraiment

délicieuse, *c'est à la fois* [1] pleine de bonté et de douceur, de vivacité et d'intelligence. » Il semble qu'après cela le baron Stockmar n'avait plus qu'à laisser faire le temps, mais avant d'avoir dix-neuf ans la princesse Victoria eut dans sa vie un grand événement qui lui fit oublier qu'elle s'était un moment considérée presque comme fiancée à son cousin : elle devint reine d'Angleterre.

***

Jusque-là, est-il besoin de le faire remarquer, elle était presque allemande, ne tenant à son pays d'adoption que par un lien, très fort à la vérité, la fierté d'être destinée à en être la souveraine. Aussitôt après son avènement, dans une scène bien connue, elle relégua sa mère allemande hors de sa chambre, puis dans un autre appartement du palais. Elle ne lui demanda plus aucun conseil; mais restaient l'institutrice allemande toujours chérie, et le baron de Stockmar. Leur influence devait être atténuée, pendant la première année du règne, par une autre influence purement anglaise, celle-là, qui aurait pu transformer complètement le caractère de la reine si elle avait duré. Elle est mise en lumière avec une incomparable finesse par notre biographe. Le vicomte Melbourne, premier ministre d'Angleterre à l'avènement de la reine Victoria, était une figure typique de l'aristocratie anglaise du XVIIIe siècle; il séduisit l'esprit de la jeune reine par un ensemble de qualités et de défauts dont elle n'avait pas encore l'idée. Tous les éléments si disparates qui avaient passé dans la formation de l'esprit anglais au dernier siècle (lord Melbourne avait cinquante-huit ans), se retrouvaient dans le sien. Le scepticisme politique, la légèreté des mœurs, même la curiosité théologique, tout cela se retrouvait dans ce vieux beau. Et que pouvait être pour lui cette petite reine de dix-neuf ans, si franche, si spontanée, si prête à rire, à rougir, à s'émouvoir? Il se prit pour elle d'une sorte de passion paternelle. Victoria, avec l'enthousiasme qui la caractérisa toujours, répondit à son respect attendri par l'admiration la plus dithyrambique, les éloges les plus soulignés, la flatterie la plus

1. En français dans l'original.

constante. Comme elle avait adoré tous les cousins d'Allemagne de quinze à dix-sept ans, comme elle devait adorer plus tard son mari, elle adora son vieux *premier* sceptique qui lui expliquait chaque matin les affaires du pays, qui la couvait d'un regard si tendre parce qu'elle était la Reine et aussi parce qu'elle était une fraîche jeune fille de dix-neuf ans, sa souveraine. Et pour la reine, avoir un premier ministre qui avait été le héros de plusieurs scandales mondains, dont la naissance même, elle devait le savoir, était illégitime, et qui avait dû être *si beau*, quand il avait été jeune!

C'était un charme très grand et peut-être un peu dangereux. Le peuple anglais, qui avait accueilli la reine avec enthousiasme (n'oublions pas que depuis près de cent ans ses rois avaient été ou des étrangers ne parlant pas l'anglais, comme les deux premiers George, ou des débauchés, des imbéciles ou des fous, comme George III, George IV et William IV), le peuple anglais de Londres, brutal, n'aimait pas beaucoup cette intimité du ministre et de la petite reine : on l'appelait *Mrs Melbourne.*

Un moment le beau cousin allemand faillit être oublié! Mais le baron Stockmar veillait. Dans sa profonde connaissance du cœur humain, il avait remarqué sans doute que la jeune reine adorait la danse, et elle ne pouvait vraiment pas danser avec le premier ministre. Pour effacer l'influence de Lord Melbourne, il fallait faire reparaître le Prince Charmant qu'elle ne considérait plus du tout comme son fiancé.

Albert de Saxe-Cobourg arriva un jeudi et le dimanche suivant la reine informa lord Melbourne que ses idées sur le mariage avaient beaucoup changé. Le lendemain matin elle lui annonça qu'elle avait décidé d'épouser son cousin Albert et que, selon l'étiquette, ne pouvant s'attendre à une demande, elle allait lui faire savoir son intention. Et l'ayant pour cela convoqué, elle lui annonça, après quelques minutes d'entretien, qu'elle serait trop heureuse de l'épouser.

Albert de Saxe-Cobourg, né juste trois mois après la princesse Victoria, était destiné depuis l'enfance à l'épouser et le savait. Mais quelle qu'ait été la passion de la Reine pour son mari, quelles qu'aient été les vertus conjugales du Prince, il paraît évident qu'il ne désirait, pour son compte, épouser personne.

Il avait une aversion décidée pour la compagnie des femmes et se plaisait depuis sa plus tendre enfance seulement avec qui pouvait l'instruire. Il avait toujours été un jeune prince irréprochable, avec une passion toute germanique pour le savoir encyclopédique, et généralement pour tout ce qui lui était commandé. Il aimait également la campagne et la musique, la philosophie et la morale. A l'âge de dix-sept ans, il entreprit un travail intitulé *le Processus de la Pensée chez les Allemands avec une esquisse de l'Histoire de la Civilisation allemande*, employant « les divisions générales que le traitement de ce sujet réclame et concluant avec une vue d'ensemble sur les erreurs de notre temps, avec un appel à chacun de nous pour qu'il ait à corriger ses erreurs en ce qui le concerne et donner ainsi un bon exemple aux autres ». De même que lord Melbourne était un abrégé original et fantaisiste de l'Angleterre, le prince Albert était un résumé méthodique de toutes les tendances de l'Allemagne d'alors, piétisme, mélancolie romantique, science encyclopédique, tendance à l'unité allemande et à la domination allemande. Il était comme une créature artificielle, un Émile allemand corrigé par Grandisson, revu par Stein. Quand l'âge du mariage était arrivé, le jeune prince avait subi un examen approfondi du médecin baron Stockmar, examen physique et moral complet en vue du rôle qu'il aurait à jouer comme époux de la reine d'Angleterre.

Pour ce rôle, il fallait des qualités physiques et nous avons vu que le prince les avait, extérieurement du moins, car le baron Stockmar notait que sa constitution n'était pas aussi robuste qu'il l'aurait désiré. Mais « il possédait extérieurement tout ce qui peut plaire au sexe et nécessairement doit lui plaire en tous temps et dans tous les pays », affirmait le docteur avec gravité. Il était intelligent et ne demandait qu'à apprendre. Aurait-il l'ambition, la force de volonté pour s'imposer, cela restait douteux, car le jeune prince n'aimait pas encore la politique, à dix-neuf ans! Cependant le baron Stockmar avait conclu au mariage.

Le prince allait en Angleterre un peu contre son gré, mais avec un profond sentiment du devoir. Il n'avait jamais montré de prédilection pour aucune femme, fût-elle reine. Et puis il aurait voulu rester toujours un fidèle Allemand, un Saxon,

un Cobourg. Et on lui demandait de vivre en Angleterre aux côtés d'un princesse anglaise. Il fallut la puissance de l'empreinte professionnelle du fils de souverain, la docilité du disciple pour le décider.

Et s'il avait connu les angoisses qui agitaient en même temps que lui sa royale fiancée! Elle aimait, elle, c'est assez clair, mais si elle aimait le prince Albert, elle aimait aussi passionnément sa royauté toute neuve. Elle se promettait, au même moment où Albert se jurait de rester toujours un Allemand fidèle à l'idéal allemand, d'être seulement la femme d'Albert, et de rester toujours reine d'Angleterre.

D'ailleurs la constitution de son pays ne faisait aucune place au mari de la reine. Politiquement, il devait être un zéro. Au commencement de leurs fiançailles, la reine lui expliqua qu'elle n'osait même pas lui donner un titre de pair, « car tout le monde dirait que le Prince veut jouer un rôle politique ». Le prince n'était ni maître chez lui, ni populaire dans la haute société anglaise, qui vit toujours et avant tout en lui un étranger non acclimaté. Le mot *foreigner* a perdu en anglais, dans ces derniers temps, quelques-uns de ses piquants; il les possédait encore tous dans ce temps-là. M. Lytton Strachey a merveilleusement noté les mille petits traits d'incompréhension réciproque entre l'Angleterre et le Prince, qui composaient ensemble une incompréhension totale.

Avec patience, il se mit à son devoir. Le baron Stockmar était là pour lui donner des conseils, des ambitions, des desseins, des plans. Peu à peu, il s'intéressa à tout, il se mêla à tout, il s'imposa par son travail, son activité infatigable. La reine, dominée par son amour, peu à peu s'en remit à lui pour tout. Elle l'encourageait, le soutenait par son affection constante, infatigable, infinie. Les épithètes lui manquaient : Albert était un ange. La baronne Lehzen, qui devenait gênante, fut renvoyée doucement dans sa patrie allemande. L'étoile de Lord Melbourne pâlit, tout fut indifférent à la Reine, pour qui son mari remplaçait tout. Il ne s'agissait plus que de l'imposer à la nation. Déjà en 1845, on peut dire qu'Albert n'était plus seulement le mari de la reine, mais associé à la royauté. L'Exposition de 1851, dont il eut l'idée, qu'il organisa dans tous ses détails, eut un grand succès, le peuple commerçant

d'Angleterre eut la notion qu'il était gouverné comme par un grand commerçant, un représentant des classes moyennes, et cela ne pouvait lui déplaire. L'âge de Victoria et d'Albert, entre 1850 et 1860, fut vraiment l'apothéose des classes moyennes. Elles retrouvaient leur idéal dans la vie de famille simple et tranquille du couple royal aux neuf enfants. Le prince Albert travaillait avec une application de comptable, il multipliait les notes, les plans, les memoranda avec une si inlassable activité, que sa biographie officielle rapporte que, de 1853 à 1857, il remplit cinquante volumes in-folio de commentaires de sa main sur la seule question d'Orient. La reine, toujours consultée pour la forme ou pour des questions de forme, avait complètement abdiqué entre les mains de son mari. Elle qu'on avait crue si obstinée, si dominatrice, qui avait eu, aux débuts de son règne, des conflits constitutionnellement si alarmants avec son administration, elle, si disposée enfin au gouvernement personnel, approuvait tout ce que faisait son mari.

Il faut lire dans le volume de M. Lytton Strachey les luttes du couple royal avec lord Palmerston, dont il a tracé un inoubliable portrait. Celui-ci, l'Anglais type, se trouvait en opposition constante avec le méthodique et infatigable étranger. Lui qui vivait sur des déterminations d'instinct, de bon sens, des impulsions, allait être contrôlé, critiqué, repris, analysé par le plus méticuleux, le plus systématique des hommes, qui avait réussi à inspirer à la Reine cet amour des principes et des règles que les Anglais pur sang ont en horreur. Ces deux esprits ne pouvaient se comprendre, et chacun ne pouvait apprécier même approximativement ce qui se passait dans le cerveau de l'autre. L'Anglais défendait énergiquement l'idée anglaise de la monarchie constitutionnelle avec toutes ses limitations traditionnelles; l'Allemand, suivi de bon cœur par la Reine qui avait toujours été autoritaire, l'aurait volontiers et insensiblement transformée en une monarchie à la prussienne qui était son idéal, inconscient ou secret. En 1855, quand sa fille aînée, la princesse royale, n'avait pas quinze ans, elle fut fiancée au prince héritier de Prusse, et deux ans plus tard le mariage fut célébré. Un incident curieux se produisit à l'occasion de ce mariage; il éclaire

les relations entre l'Allemagne, ou plutôt la Prusse et l'Angleterre. On fit remarquer à Berlin, qu'il était de tradition que les mariages des princes du sang royal se fissent à Berlin et qu'il n'y avait pas de raison pour faire une exception. La reine Victoria fut indignée et, dans une note personnelle, donna pour instructions au Secrétaire d'État pour les Affaires étrangères de faire savoir à l'ambassadeur de Prusse « qu'il ne fallait pas envisager la possibilité de soulever une pareille question. La Reine n'y consentirait jamais... La supposition que le Prince Royal de Prusse ne pouvait se déranger pour venir épouser la princesse royale d'Angleterre était *trop absurde*, pour ne pas dire plus. » Évidemment la reine, si allemande, était anglaise en ceci qu'elle considérait son pays d'adoption comme infiniment supérieur à la Prusse. C'était, pour elle, une puissance politique d'un autre ordre. Le cœur de la reine était en Allemagne, mais son orgueil était en Angleterre. Les Anglais le sentirent toujours, d'instinct, et la reine n'en fut que plus populaire. Mais on prend là sur le fait l'immense erreur d'appréciation sur la puissance de la Prusse qui explique toute la politique étrangère de l'Angleterre de 1860 à 1870.

En 1861, le prince Consort mourut à la tâche. Dans les dernières années il s'était affaibli physiquement, mais son activité était restée infatigable, sans pitié pour lui-même, presque maniaque, dit M. Lytton Strachey. Il succomba à une fièvre typhoïde, aggravée peut-être par le surmenage, à quarante-deux ans. Le deuil de la reine fut entier, irréparable, éternel. Quoiqu'elle ait survécu presque autant d'années qu'elle en avait déjà vécu, sa vie ne fut plus la même. Aussi longtemps qu'elle le put, elle ne fit que continuer son mari, toujours appliquée à chercher, de tout événement, ce qu'Albert en aurait pensé, quelle décision il aurait prise.

« J'éprouve le besoin absolu de répéter une seule chose, c'est ma ferme résolution, mon irrévocable décision que tous ses désirs, tous ses plans sur toute chose, ses vues sur toutes les questions seront désormais ma loi. Et aucun pouvoir humain ne me fera m'écarter de ce qu'il avait décidé et de ce qu'il désirait. Personne ne doit me guider ou me conduire, me dicter quoi que ce soit, je sais combien il l'aurait désapprouvé. »

Il aurait donc fallu gouverner par elle-même et ses facultés, comme la constitution, ne le lui permettaient pas. Mais il resta de cette décision, prise après la mort de son mari, que toutes les fois qu'elle pouvait s'imaginer connaître la pensée d'Albert sur une question, elle n'était plus influençable. La question était résolue pour elle. Ainsi la mort d'Albert la disposa plus favorablement que jamais pour l'Allemagne en général et la Prusse en particulier :

« Je sais que notre cher ange Albert a toujours regardé une Prusse puissante comme une nécessité, c'est donc pour moi un devoir sacré que de travailler pour la rendre telle. »

Ainsi elle travailla d'abord de tout son pouvoir pour que l'Angleterre n'intervînt pas dans la question des Duchés. Mais nous l'avons dit, elle était anglaise par la fierté, et aussi elle était capable de donner toute son importance à un fait. Après Sadowa, ses idées sur la Prusse se modifièrent, et après avoir travaillé pour la paix avec énergie, elle sollicita ardemment de ses ministres une intervention, même armée, en faveur de l'Autriche. Elle ne fut pas comprise. Vivant dans une retraite absolue, invisible à ses sujets, elle repoussait avec indignation, trois ans après la mort de son mari, non seulement l'idée qu'elle pourrait quitter le deuil, mais la moindre supposition qu'elle pourrait l'atténuer. On parla alors de son abdication posssible, on la souhaita parfois. Elle n'était plus connue, plus populaire, elle se sentait profondément solitaire et malheureuse.

Incessamment au travail, à l'imitation d'Albert, écrivant machinalement, inlassablement, comme Albert, elle voulait encore dominer, se montrer indispensable et souveraine. Dans cette lutte continuelle, il lui semblait que son cerveau s'épuisât, c'est elle qui le disait. Ce fut le moment des grandes réalisations pour le souvenir d'Albert, des monuments pesants, des biographies monumentales, où la personnalité si curieuse et par certains côtés si attachante de son mari disparaissait sous l'exagération des éloges officiels.

Palmerston étant mort, elle le regrettait presque, car Gladstone était l'homme le moins fait pour la comprendre. Il accablait de ses respects cette sentimentale, qui ne fut jamais dominée que par le sentiment.

C'est à ce moment qu'apparut une fois encore dans la vie de cette femme, qui fut toujours femme en même temps que reine, un homme, qui devait lui donner encore, pendant six années, une espèce d'épanouissement de sa personnalité qu'elle ne connaissait plus depuis son deuil. De 1874 à 1881, Benjamin Disraëli, Lord Beaconsfield, fut premier ministre d'Angleterre et chevalier servant de la reine Victoria. Elle allait de nouveau être comprise, appréciée. Elle allait, en quelque manière, retrouver à la fois Lord Melbourne et le prince Albert et, dans sa joie, reprendre goût à la vie, à la popularité, recommencer pour ainsi dire à cinquante-cinq ans son existence. Elle ne voulait pas seulement être respectée comme reine, elle voulait être consultée, flattée, amusée. Disraëli fit tout ce qu'elle voulut, et quand il mourut, en 1881, la reine lui fit élever un tombeau avec une épigraphe, incomparable tribut à l'habileté de celui qui avait dit : « Quand on approche du trône il faut savoir appliquer la flatterie, *à la truelle* » :

« Les rois aiment ceux qui disent la vérité[1]. »

Une vie qui était faite pour être petite et modeste, une vie bourgeoise de mère de famille était devenue, par une succession de hasards, une prodigieuse destinée où les interventions de cette petite personne eurent plus d'une fois des conséquences dans le monde entier. Vers quoi pouvait se tourner l'activité d'une souveraine qui avait essayé de faire une politique personnelle, qui avait été arrêtée par la constitution de son pays, qui avait survécu à son mari, à ses conseillers, à ses ministres, qui en un demi-siècle de révolutions avait vu apparaître et disparaître des royaumes et des empires, qui avait assisté à un immense changement dans les idées, sans s'en douter peut-être? La reine Victoria ne s'intéressait ni au mouvement social de son peuple, ni à sa littérature, elle n'avait aucun sentiment de l'art, elle ne voyageait que pour aller de Balmoral à Osborne, et, dans les dernières années de sa vie, d'Osborne dans le Midi de la France. Elle s'absorba dans sa personnalité, elle essaya de rassembler autour d'elle tout ce qui lui appartenait : formes extérieures de gouvernement, biens privés, souvenirs, avec une énergie, une ténacité, une continuité qui

1. *Proverbes*, XVI, 13.

tiennent du prodige. On connaissait bien des anecdotes sur la force de cette personnalité; les traits sont rassemblés par M. Lytton Strachey avec une puissance extrême.

Du temps de M. Gladstone, la reine Victoria était arrivée à se contenter de messages écrits au Cabinet. M. Gladstone les lisait à haute voix, avec respect, et après un silence, on procédait à la discussion comme si la Reine n'eût pas exprimé son avis. Elle était arrivée à se contenter des formes, mais elle y tenait de plus en plus. Le prince de Galles avait plus de cinquante ans qu'il tremblait encore d'avoir mécontenté sa mère par quelque retard à un dîner. Sa ponctualité, sa majesté avaient pris quelque chose de rituel et d'inviolable. Sa passion pour tout ce qui lui appartenait, enfants et petits-enfants, serviteurs et domaines, monuments, souvenirs et collections devenait chaque jour plus exigeante. Il aurait fallu que tout fût toujours réuni pour une revue sans fin, une parade éternelle, chacun à son poste et chaque chose à sa place. Rien ne devait être perdu, rien ne pouvait être oublié. L'instinct du collectionneur, qui est un instinct de prolongation de la personnalité, de survivance, de perpétuité, s'était emparé d'elle jusqu'au cœur. Elle ne voulait pas changer, elle n'avait pas changé.

Telle qu'elle était en 1837, elle était restée au fond en 1897. Elle croyait à la Couronne, elle lui avait consacré sa vie. Avec une naïveté qui rappelle l'Allemagne d'autrefois, une docilité qui fut toujours celle de l'enfant qui avait promis d'être sage, si elle devenait reine, pourvu que le prestige de la Couronne ne fût pas atteint, et pour qu'il ne fût pas atteint, elle était prête à tous les sacrifices. A quatre-vingt-un ans, elle fit un voyage en Irlande qui eût fatigué un souverain de cinquante ans plus jeune, parce qu'elle avait jugé utile de s'y montrer. Elle mourut sans doute des mauvaises nouvelles de la guerre du Transvaal. Jamais peut-être un être humain n'a été à ce point identifié avec sa fonction, pénétré de son devoir. C'est ce que M. Lytton Strachey a très opportunément rappelé, dans la conclusion d'une biographie qui, si elle n'est pas toujours respectueuse, est toujours intelligente et charmante d'intelligence.

JOSEPH AYNARD

TABLEAUX DE PARIS

Le Chevalier de New-York. — M. Whitney Warren part demain matin, à la première heure pour Louvain. Il y va porter des nouvelles et l'appui de l'Amérique, voir les travaux de reconstruction entrepris sous le contrôle de ses compatriotes. On sait que la France, que la Belgique et l'Italie n'ont pas eu de trait d'union plus agissant, plus convaincu, plus persuasif que Withney Warren pendant la guerre et qu'il fit d'incessants, longs et périlleux voyages pendant cinq ans, pour obliger, d'abord l'Amérique à ne pas rester indifférente au conflit européen et nous faire, *pour commencer*, un emprunt d'un demi-milliard, car cet homme, qui sait, non seulement prévoir, mais agir dans le sens de sa volonté, assurait alors à ses amis que, le jour où l'Amérique aurait fait ce premier geste, l'élan serait donné et que les alliés verraient venir à eux le pays entier. Ce qui se passa.

— Méfiez-vous de Wilson, ne cessait-il de crier par la suite à ceux qui glorifiaient le Président.

Pour montrer à quel point l'amitié de M. Warren était délicate, continuelle, éclairée, une petite anecdote qui n'est pas connue et que raconte ce soir M. Henry Lapauze — qui la relatera mieux que je ne le fais ici dans le livre intéressant et particulièrement documenté qu'il écrira sur la « Défense de Paris » et le gouvernement militaire de Gallieni, — montre la sollicitude de M. Warren. Il entre un matin dans la chambre du Conservateur du Petit-Palais qui était souffrant. C'était aux heures angoissantes de l'enserrement de Paris.

— Voilà, — dit-il, — nous avons un nouvel ambassadeur des États-Unis, il n'est pas hostile à la France, mais il ne

la connaît pas. Il faut donc faire en sorte que vous le flattiez... J'ai pensé, — continue le célèbre architecte américain, — que la passion de ce monsieur Bacon étant l'astronomie et puisqu'on parle d'une comète (c'était tout au début de la guerre), il faut la lui montrer... Connaissez-vous le Directeur de l'Observatoire?

M. Lapauze, qui approche tant de monde, ne connaissait pas le Directeur de l'Observatoire. Mais peu importe; malade, il se lève, s'habille et court, en compagnie de Warren, avenue de l'Observatoire. M. Baillaud était absent. M. Lapauze laisse un mot pressant et revient se mettre au lit.

Le lendemain, à la première heure, madame Henry Lapauze, Daniel Lesueur, dont le courage, la bonne humeur, la vaillance furent inépuisables et que n'oublieront jamais ceux qui l'ont connue, entre dans la chambre de son mari et lui dit que le Directeur de l'Observatoire était chez le concierge et demandait à le voir. Ce matin-là, M. Lapauze ne pouvait plus se lever. Mais quiconque ne connaît pas sous les toits du Petit-Palais, l'appartement de son Conservateur, ne se doute point de la rigidité des escaliers... On téléphone chez le concierge.

— Cinq étages! mais je monte, — s'écrie le vénérable M. Baillaud.

— Un vieillard de quatre-vingts ans, un maître illustre entre tous! — s'écrie M. Lapauze.

Quand il connut le service qu'on attendait de lui, le savant partit tout préparer pour la visite de l'Ambassadeur... qui vit la comète et, — grâce à Whitney Warren — par la vertu d'Orion et de Cassiopée, ne se sentit plus étranger sur la terre de France.

On citerait mille traits de cet ordre à l'actif de notre ami de New-York. Il écoute parler ceux qui l'entourent avec un sourire modeste, éternellement juvénile sur son visage coloré, sain, tout rasé, où les traits ont gardé leur même finesse. Une lavallière noire nouée sous le menton, le col rabattu, largement évasé pour ne point gêner les mouvements de la tête, le gilet blanc à grands revers souples, ce chevalier français de la Cinquième Avenue évoque certains personnages de l'époque révolutionnaire, — les bons.

***

L'ERMITE DU LAC DE GARDE. — ... Mais, maintenant, nous parlons, tous les deux, dans un coin de la galerie de M. Lapauze, entre un buste de jeune homme, de Rude, et l'un des plus beaux portraits d'Ingres, celui d'une dame, qui a, comme Warren, toute son âme dans les yeux et tout son cœur exprimé aux commissures des lèvres.

... Nous parlons de Gabriele d'Annunzio, car M. Withney Warren, arrive du lac de Garde...

Avec et peut-être avant Mussolini, Gabriele d'Annunzio incarne aujourd'hui toutes les grandes idées italiennes. Plus justement, Mussolini c'est l'action, Annunzio, la pensée.

— On dit que Gabriele a souffert de la gloire de Mussolini, mais diable! — s'écrie Whitney Warren, dont c'est une des expressions favorites, mettez-vous à sa place? Est-ce que ce n'est pas un sentiment humain! En tout cas, jamais Annunzio n'a rien exprimé qui pût faire croire entre eux à quelque dissentiment. Tout ce que le poète exige, c'est qu'on lui assure son repos. Il a refusé les honneurs, mais il dit au Gouvernement : Protégez-moi contre les importuns!

... Quinze personnes, qui veulent être introduites, rôdent sans cesse, en effet, autour de la maison... Et les télégrammes, les lettres!... Comme un ministère, diable!... Sarah Bernhardt meurt, il reçoit une dépêche de *Comœdia* qui implore un article... « Je ne demanderais pas mieux, dit l'auteur de *La Ville Morte*, mais le temps, le temps!... »

Je demande si ce récent accident qui fut ébruité, commenté, puis, démenti : le poète pris d'un étourdissement à la fenêtre et tombant d'une hauteur de trois mètres, a laissé des traces.

— Aucune. Mais nous n'en avons pas parlé... Il a eu un éblouissement?... Et puis, il a porté les bras devant sa figure et comme il y avait un buisson de roses sous la fenêtre...

— Comment est la maison?

— Très, très simple... Vieille de cent vingt-cinq ans, je suppose, à un kilomètre du lac, au sommet d'une déclivité. Le jardin est grand... Gabriele l'a fait planter tout en lau-

riers. Rien que des lauriers... Oui, *pour que les visiteurs plus tard, puissent en emporter une petite branche..., en souvenir...* Oh! il a des idées, diable!... Il a le génie de la mise en scène qui frappe l'imagination. Il sait créer la Légende. Il a fait élever sur sa propriété le tertre des Quinze Victoires... Quatorze ou quinze... De magnifiques colonnes de marbre, une par victoire... Entre elles des bancs antiques, pour y venir méditer...

A ce propos, M. Warren dit qu'après le déjeuner, il entend dans le jardin Annunzio l'appeler : Wihtney! Whitney!

— Il y a là un véritable ravin où j'étais descendu en me promenant et je répondais : Voilà! en me disant : diable! il va falloir remonter très vite..., après un bon déjeuner!... Mais d'Annunzio arrivait, il a descendu la côte en courant et il l'a remontée,... comme un bersagliere!

» En regagnant la maison, je vois un câble attaché à un arbre, solidement amarré. Je l'interroge...

— Ce sont mes marins, — me répond Annunzio...

Une dizaine d'hommes qui étaient à Fiume avec moi... Ils n'ont pas voulu me quitter; mais, comme ils trouvent que leur maison est un peu loin d'ici, l'autre jour, ils ont lancé ce câble *et l'ont noué à cet arbre pour se sentir de chez eux attachés à moi?*

— Ils lui servent de courriers, — reprend Warren... Ils portent ses lettres *à travers l'Italie*, comme ça, elles ne sont pas décachetées en route, diable!...

— Ne viendra-t-il pas bientôt en France?

— Non... Sa popularité l'effraie et l'empêche de sortir de chez lui...

Il travaille dans la compagnie d'une amie précieuse, qui depuis quatre ans l'entoure de soins intelligents, musicienne incomparable. On sait l'influence de la musique sur Annunzio. La jeune sœur de l'Antigone joue du violon... Le soir, après dîner, dans une robe de chambre simple et somptueuse, une de ces étoffes où l'art de Mariano Fortuny grave l'arabesque florentine dans la pourpre romaine, le poète se retire dans une pièce étroite, un sanctuaire, portes ouvertes, pour entendre le concert voisin, dans la solitude.

— Ainsi à Fiume, pendant le siège, je l'ai vu le soir dans

son cabinet de travail, qui méditait aux accords d'un petit orchestre de musiciens choisis parmi les meilleurs de la marine...

— C'est un prince!... — reprend le Chevalier de New-York, le Croisé de l'Ile-de-France aux États-Unis... — Un prince qui serait un grand poète, avec le goût du faste de ses devanciers du XVe et du XVIe siècle, uni à la plus grande simplicité. La maison est remplie de livres, du haut en bas; tous les murs en sont recouverts. C'est une parure toujours somptueuse; les meubles sont ceux des campagnards anciens... Mais il y a des inscriptions magnifiques, partout, partout, sur les socles, au-dessus des portes, sur le dallage...

Et Warren me cite en français, celle-ci, qui l'émeut parce qu'elle résume pour cet être de grand cœur ce qui lui paraît de plus noble ici-bas et traduit l'impression la plus intime qu'il ait conservée de son passage chez d'Annunzio :

« *J'ai ce que je donne* ».

***

Au Caméléon. — Un fait curieux s'est produit depuis quelques années : au théâtre, le public n'aime que les vaudevilles, les farces, l'opérette; il emplit les music-halls, tandis que le libraire s'installe jusque dans les bureaux de tabac. On vend plus de livres que jamais et d'une qualité supérieure à celle d'avant-guerre. Le niveau a monté, incontestablement. Les petites gens connaissent de bons auteurs et ils en peuvent parler... Tandis qu'une partie superficielle de la société emplit les dancings, une autre se rend à des conférences et des réunions littéraires. Une clientèle intermédiaire existe même, allant des uns aux autres... Ne voit-on pas danser le *shimmy*, après le dîner, au premier étage de *la Rotonde*, boulevard Montparnasse, par un public que l'on retrouve, plus loin sur le même boulevard, à des réunions de *la Closerie des Lilas*, où M. Paul Fort préside aux controverses dans un nuage de fumées et, encore, aux soirs didactiques du *Caméléon*.

Ce *Caméléon* est le dernier venu et celui dont on parle aussi, naturellement, le plus, un peu partout, chez les gens de Lettres comme chez ces curieux d'inconnu que l'on a déjà trouvés attablés en habit noir dans un étrange et presque

sordide cabaret, à l'angle d'une étroite rue et des escaliers qui conduisent au Sacré-Cœur, attraction pour étrangers, qu'on dirait sortie d'une toile de Maurice Utrillo.

Mais *le Caméléon* est le Parnasse comparé à l'enfer Montmartrois. On ne s'y entretient que de littérature; des auteurs diserts y viennent parler librement des livres récents, la camaraderie y répand toutes sortes d'encens — mais ces tournois aident à fixer un nom nouveau dans des constellations intellectuelles déjà bien touffues... La simplicité du lieu, la boutique d'angle avec son comptoir, mi-zinc, mi-bar, d'ailleurs discret, ses rangées de chaises serrées, sa petite estrade fruste, les pancartes manuscrites pour chaque jour de la semaine qui en décorent le fond, les quelques toiles à vendre d'un artiste naturellement peu connu et, tissées par quelque émule de Raymond Duncan les étoffes qu'on voit dans un grand cadre, au delà de réclames apéritives dont l'alignement traverse la solive centrale, donnent à ce lieu de réunion éclairé par des cercles d'ampoules électriques fixées à même le plafond, un aspect tout à fait d'aujourd'hui. Il a sa clientèle flottante et ses caméléonesques habitués. Ceux-ci occupent les premiers rangs de chaises, d'autres envahissent le fond, s'il y reste, sur des bancs, quelques places inoccupées.

Lorsque la pièce est bondée, on refuse l'entrée. Le placeur qui est à la porte et reçoit deux francs pour la chaise, demeure inexorable aux prières, surtout formulées par des personnes trop élégamment vêtues, dont il n'a pas de peine à démêler qu'elles ne sont accourues que par simple désir de connaître du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Ce cerbère Montparnassien refusa dernièrement l'entrée à une duchesse peu habituée à se voir fermer une porte au nez..., porte vitrée de magasin enfumé, sur laquelle une longue feuille manuscrite annonçait conférence et récitation de poèmes dadas...

La Pléïade, sous les auspices de M. Xavier de Magallon y fut fêtée; on récita de beaux vers de la Comtesse de Noailles, de M. Paul Valéry, de MM. Tristan Derême et Charles Derennes, aux noms quasi fraternels, mais disparates... *Le Diable au Corps*, de M. Radiguet, lancé comme une fusée par un éditeur-artificier et d'enthousiastes amis, y fut brillamment

commenté et nous entendîmes parler de M. Jean Cocteau et de *Fermé la Nuit* de M. Paul Morand... Nous eûmes le *Royaume d'Amour*, de M. d'Hartoy, sous la *Présidence* de M. Philéas Lebesgue, qui ne bégaya point. Et des vers lus par madame Colonna Romano, qui semblait dans ce café, sous ses fourrures noires, fille de Jean Racine et Georges Courteline.

Dans le public, quelques visages curieux... Les deux extrêmes de ce que l'on est convenu d'appeler *les jeunes*, bien qu'ailleurs ils seraient parfois des hommes mûrs. Des femmes de pays septentrionaux, attentives; des hommes bruns, avec des yeux mobiles sous l'arc d'ébène d'épais sourcils et qui écoutent sans lever les paupières, comme s'ils défendaient à leurs regards de trop accaparer au profit des oreilles...

A ma droite, une sorte de lion aux cheveux drus, le front découvert, qui garde la pipe éteinte au coin de ses fortes lèvres; la peau épaisse, argileuse, l'œil clair, de lourdes mains. Il reste une heure sans bouger. Près de lui, son amie dessine sur un carnet... Un autre voisin a amené un chien haut sur pattes, noir et feu, mufle allongé, grande gueule aux dents éblouissantes et qu'inquiète la présence du loulou de la personne vendeuse de livres et de brochures des auteurs au programme...

Fréquemment la porte de la boutique est poussée, un visage curieux s'y montre, mais l'air du soir est frais... Les têtes se tournent vers l'intrus, la porte entrebâillée se referme sur la nuit, sur le large boulevard, le quartier désert...

Tandis que le conférencier continue de parler et que le grand chien captif s'est endormi sous mon banc.

***

La Féerie sous le toit. — Ne pensez-vous pas que Tutankhamen se soit réellement vengé sur lord Carnavon de la violation de son tombeau ?

A ces mots, les grands yeux noirs de mon interlocutrice expriment l'épouvante. Son visage en forme d'amande, son joli front découvert par les cheveux ramenés sous la nuque et qu'elle remet fréquemment en ordre par-dessous le lobe de l'oreille, exprime une terreur enfantine.

Si elle y croit? Mais dur comme fer.

— Un scarabée... C'est un scarabée qui l'a tué, — me dit-elle. Et elle ajoute :

— Voulez-vous voir la photographie d'un prédécesseur de celui-là, *qu'ils ont sorti de son cercueil pour le photographier*?

Madame Lucie Delarue-Mardrus tourne la clef du tiroir de son bureau et plonge dans un amas de photos, de cartes postales.

— Tenez, — me dit-elle, en me mettant devant les yeux, pareille au squelette de Ligier Richier de la chapelle de Bar-le-Duc, l'image de Ramsès II, dépouillée de ses bandelettes et qui se dresse, séché, bitumineux, mais étrangement conservé encore, avec sa petite tête rosée, son nez aquilin, l'air d'un aigle confit...

N'est-ce pas le moulage de cette même tête que dans son cabinet de travail de Rochefort, M. Pierre Loti me désigna, jadis, puis, s'étant placé de profil, me fit constater l'étrange similitude de la ligne du nez avec le sien propre?...

— Je crois que tout ce qui est la reproduction des traits humains, de la silhouette humaine, se trouve chargé d'un fluide dont nous ne pouvons pas soupçonner la puissance... Je suppose qu'un jour on découvrira le moyen de constater la force irradiante du cerveau... On nous plongera dans un bain et notre tête dégagera de la lumière... Il y aura des enfants que l'on croit stupides dont le crâne rayonnera et des hommes qui passent pour intelligents qui ne brilleront pas plus que ce mégot! — dit-elle, en jetant sa cigarette.

Les paupières se ferment un instant sur les yeux noirs, la lèvre inférieure brille d'un reflet de jour, comme celle de la voluptueuse lady Hamilton si souvent peinte par Romney.

— C'est un culte qui remonte loin, très loin, les effigies. Ainsi, moi, je me suis fait mon double!...

Madame Delarue-Mardrus est allée prendre sur un meuble une poupée et me la présente après lui avoir ôté son chapeau, car la dame est en toilette de voyage. Les cheveux, le visage de peau et de couleur, avec l'arc de ses noirs sourcils, le lobe convexe où marque la lumière un éclat nacré entre les cils, le petit nez droit aux narines remontées et frémissantes : C'est bien un double impressionnant, en effet, une image pour Wilde...

— C'est moi qui l'ai fait, moi-même! Madame Delarue-Mardrus se regarde dans la glace, en tenant la poupée... N'est-ce pas que c'est moi? — dit-elle... Vous savez, sous les vêtements, elle a son anatomie... Tenez, touchez ses petites omoplates...

— Oh! les momies, il faut se méfier. Savez-vous que les anglais en avaient rapporté une au *British Museum*, qui leur en fit voir de toutes les couleurs. A tel point qu'il fallut l'expulser de Londres. On la vendit aux Américains, et, ce qu'on ne sait pas, ce qu'on n'a jamais dit, ajoute la romancière, en levant l'index, comme une petite fille qui raconte une histoire merveilleuse, c'est qu'elle était sur le *Titanic*!

Un petit silence plane dans l'atelier du quai Voltaire, dont la large baie à moitié garnie de rideaux de mousseline jaune montre le grand ciel vide, miroitant, le ciel qu'on voit au-dessus d'un navire, du haut d'une montagne, le ciel mouvant, impressionnant, aspirant et vide, vide, de partout. Mais pendant ce silence, d'en bas, du quai invisible, de ce Paris dont le voile de mousseline serrée nous dissimule les maisons pressées et les toits, une rumeur monte qui est comme un cinquième élément sans rien de pareil à la course du vent ou à la chute lointaine des cascades, un grondement assourdi d'où s'élève l'appel d'un clakson, la corne d'un tramway. Il semble qu'on soit perdu entre deux abîmes, celui du ciel éblouissant qui nous aveugle et celui que crée la masse de ces invisibles vivants qui soupirent, qui halètent à nos pieds...

Ce logis suspendu devant la Seine m'en évoque un autre, voisin d'ici, quai Malaquais, où George Sand recevait Chopin, Bulloz, Delacroix et reçut Musset. La vie a bien changé et c'est une autre George qui est là, devant les blancs feuillets épars d'un roman nouveau.

— Un roman qui me passionne... L'histoire d'une femme... d'une femme que j'ai connue... Je l'ai commencé avant-hier!...

Et elle me montre deux chemises de papier dans lesquelles les deux premiers chapitres sont déjà renfermés.

— Je travaille la nuit... Le matin, de 11 heures à midi et demie ou 1 heure, j'étudie mon violon.

En effet, derrière le bureau, près du piano, sur un chevalet, une partition pour violon est ouverte.

L'arrière-arrière-petite-fille de Jazet, le célèbre graveur du XVIIIe siècle, maître de Debucourt, a toujours dessiné et peint... Tous les Jazet dessinent à deux ans! — me dit-elle, en élevant la main et le bras nu, qui jaillissent de la tunique noire sur laquelle pendent de lourds colliers de corail.

— Je vais faire une exposition chez Devambez, au mois de juin.

Autour de nous, les murs de l'atelier disparaissent sous de petits tableaux encadrés, qui reproduisent d'étranges fleurs, daphnés, soucis, capucines, anémones, roses, tulipes nacrées, dont les vermillons, les garances, le cobalt, les cadmiums, écrasés entre la toile et le verre, mêlés de légères coulées d'argent, évoquent un Odilon Redon, plus somptueux, moins précis, un Odilon dont les bouquets seraient cueillis sous les pas et au corsage des Salomés de Gustave Moreau.

Mais, poète, romancière, peintre, Madame Delarue-Mardrus a pétri aussi de petits sujets qu'elle va prendre sur des tablettes : — Je les ai modelés, dans la terre de chez moi, à Honfleur, voyez, certaines sont enduites de seccotine, parce qu'elles se fendillaient, car elles ne sont pas cuites...

Voici les quatre saisons. Quatre petits groupes d'un homme et d'une femme aux quatre âges de la vie. Leur grâce est réelle, ils sont musclés, un peu longs de corps, selon l'élégance antique et le goût de la Renaissance. Ils ne sont qu'ébauchés, mais plus que suffisamment pour permettre à l'imagination de compléter et leur donner cette apparence de vivre que possède toujours davantage la maquette que l'œuvre terminée.

— Je vais partir pour Honfleur, le mois prochain, j'y resterai jusqu'à l'automne, je ferai peut-être une Sarah-Bernhardt.

Madame Delarue-Mardrus me montre une étude faite d'après nature il y a deux ans, au moment de *la Gloire*. Les yeux ont encore toute leur lumière sous le laurier d'or.

... C'était une princesse ! (Elle aussi, comme d'Annunzio est prince) !... Ce n'est pas une actrice, une tragédienne, dont Paris est allé voir passer les funérailles... C'est une prin-

cesse... D'ailleurs, les Français adorent les princes... Moi, je n'ai pas d'opinions politiques... Mais les Français veulent voir des princesses!...

Dans sa petite chambre aux meubles d'acajou Restauration, si bien rangée, quasi provinciale, madame Mardrus a épinglé des images de Sarah, découpées récemment dans les journaux illustrés, elle en détache une, celle du rôle de Roxane, avec son merveilleux regard sous le turban, et qui est si profusément drapée d'étoffes lourdes et brodées...

— Et c'était à l'époque des tournures, mon cher, que cette femme s'habillait ainsi!...

... Et là, sur le petit portrait de Bastien-Lepage, regardez cette ligne du crâne... Toute cette femme est là, là, me dit-elle, en me montrant le trait si fin du contour sous les cheveux crespelés. Et la pommette saillante! Elle l'avait conservée, cette pommette qui garde le visage jeune... Oh! vous savez, on connaît bien mieux les gens lorsqu'on les a dessinés...

Et elle ajoute : « On ne les connaît même tout à fait que comme cela!... » en passant devant un miroir fixé au mur et dans lequel son regard plonge sur soi-même, avec la majestueuse et indifférente coquetterie d'un chat de grande race...

***

Vanity Fair. — Pour la première fois cette année, nous ne verrons au Salon, ni un portrait d'homme de Léon Bonnat, ni un portrait de femme de François Flameng...

Il semble que la vieille *Société des Artistes Français* se soit presque complètement éteinte avec ces deux portraitistes recherchés dans le monde, qui donnaient aux personnages officiels de ce temps, la dernière consécration, et procuraient aux femmes la satisfaction de voir leur image reproduite dans les journaux illustrés.

Je sais bien qu'il nous reste M. Domergue, comme restaient les *Galeries Lafayette* aux acheteuses du *Printemps*, le jour du dernier incendie. Mais Flameng avait jadis peint des militaires et même il s'y était remis pendant la Guerre et non sans une certaine aisance dans les rapides notations à l'aquarelle que l'*Illustration* publia. Il possédait un métier,

disons une patte, qui offrait cette accumulation, ce mélange de qualités et de défauts qui assurent la grosse clientèle à un artiste. Il faisait voyant, chatoyant, miroitant. Ses personnages avaient l'air de cires, de mannequins parés chez les meilleurs fournisseurs de la rue de la Paix. Les maisons Worth et Doucet n'avaient point de meilleur exportateur, car la Russie comme les Amériques raffolèrent, est-il besoin d'en parler, de cette matière somptueuse et creuse. Il sentit les dangers de sa trop grande facilité, de cette richesse de parures, d'étoffes qui ne s'accommodait plus avec le temps présent, aussi peignit-il ses modèles en atours de jadis. Il leur mit entre les mains, — des mains qui n'étaient jamais celles de leurs propriétaires, — des houlettes, il les coiffa du grand chapeau des Merveilleuses. Il ne travailla plus qu'à l'enseigne des *Merveilleuses*... Derrière elles, il brossa des ciels de théâtre, ces ciels de factice apthéose, où le soleil comme un enfant boudeur s'amuse à renverser des confitures d'abricot dans la crème fouettée.

Essayez d'évoquer la madame Rivière au châle jaune, de M. Ingres, au musée du Louvre, costumée en muscadine ou en piaffeuse du temps de la Fronde. Et la madame de Senones, du musée de Nantes!... Qu'en aurait fait Flameng?

Le document précieux d'une époque ajoute à la valeur du tableau. Mais un peintre qui cherche à gagner vite, non seulement un renom mais une fortune, croit éviter, en les costumant, la désaffection qui vient aux femmes frivoles pour les artistes dont les toiles se démodent. Pourtant, le *démodé* de Manet, par exemple, n'est-il pas déjà devenu un attrait de plus pour ses portraits?...

Les dames costumées par Flameng en bergères, ne pourront plus considérer bientôt sans un agacement naturel, ces poupées artificielles, si lointainement fidèles, et que leurs petits-enfants par la suite, ne pouvant les contempler sans ironie, regarderont sans pitié.

ALBERT FLAMENT

LA MUSIQUE

A L'OPÉRA ET A L'OPÉRA-COMIQUE : CRÉATIONS ET REPRISES

Depuis le début de la saison, l'Opéra-Comique n'a pas monté moins de cinq ouvrages nouveaux. Il est vrai que trois de ces ouvrages étaient assez brefs pour tenir dans la même journée de répétition générale : ce sont la bouffonnerie de M. Puccini, *Gianni Schicchi*, la comédie de M. d'Olonne, *les Uns et les Autres*, le drame de M. Alfred Bachelet, *Quand la cloche sonnera*, tous trois en un acte. Mais le *Polyphème* de M. Jean Cras et le *Hulla* de M. Marcel Samuel Rousseau sont de taille à remplir la soirée. De plus, il convient d'ajouter à cette liste le ballet de M. Albert Roussel, *le Festin de l'araignée*, représenté au Théâtre des Arts quand M. J. Rouché en était directeur en 1912, et adopté désormais par l'Opéra-Comique.

Dans le même temps, l'Opéra donnait la première représentation d'un grand ballet de M. Gabriel Pierné, *Cydalise et le Chèvrepied* et faisait rentrer à son répertoire la *Flûte enchantée* et *les Maîtres chanteurs*. *Boris Godounov* vient d'y être repris et presque aussitôt accompagné de l'autre drame de Moussorgsky, la *Khovanchtchina*. *Padmavati*, opéra-ballet en deux actes de M. Albert Roussel, est à l'étude. Ainsi chacun des deux théâtres subventionnés accomplit avec un zèle également louable sa mission particulière.

Le ballet intitulé *Cydalise et le Chèvrepied* était parfaitement à sa place à l'Opéra, parce que c'est un grand ballet

dont les trois actes donnent lieu à de nombreux ensembles ainsi qu'aux « variations » de rigueur, parce que les auteurs en sont G.-L. de Caillavet et M. Robert de Flers, pour le scénario, M. Gabriel Pierné pour la musique, parce qu'enfin on s'est plu à reconnaître mademoiselle Zambelli sous les traits de la danseuse Cydalise, que M. Aveline lui donnait la réplique sous le costume succinct du faune Styrax, et que le rôle épisodique de la nymphe Mnesilla était confié à mademoiselle de Craponne, qui mieux que toutes ses camarades sait unir la légèreté, la précision et la grâce. Et comme à ces premières garanties venaient s'ajouter les agréments d'une intrigue ingénieuse, affrontant pour de savoureux contrastes la fiction mythologique et la convention galante, les draperies à l'antique et les falbalas, puis le charme d'une musique heureuse, aux rythmes décidés, au coloris brillant et soutenu, ce nouveau ballet a recueilli une approbation unanime et va désormais alterner sur l'affiche de l'Opéra avec *Coppelia* et *Sylvia*, dont il poursuit la tradition.

Parmi les trois petits ouvrages que l'Opéra-Comique nous a offerts pour le début de la saison, c'est celui de Puccini qui a reçu, malgré le grand talent de son principal interprète, M. Vanni-Marcoux, le moins chaleureux accueil. On joue déjà beaucoup les auteurs italiens de l'époque moderne à ce théâtre. Sans tomber dans l'erreur du protectionnisme artistique, on peut regretter de voir reparaître si souvent à ses programmes certains ouvrages que nous ne trouverions pas moins médiocres ni vulgaires, s'ils étaient signés de noms français; leur origine étrangère ne leur devrait pas valoir d'indulgence spéciale. Gianni Schicchi est un mauvais plaisant qui consent à jouer une comédie macabre. Un vieil avare vient de trépasser en léguant ses biens à l'église. Cédant aux instances des héritiers, Gianni prendra la place du mort et, contrefaisant sa voix; dictera un testament où on devine qu'il va duper les héritiers cupides à son profit. C'est le vieux thème du *Légataire universel*, ici fort grossièrement traité. La musique est à l'avenant : elle ne s'interrompt de pleurer sur toutes les cordes de ses violons que pour scander de gros éclats de cuivre les facéties de Gianni. M. Puccini a souvent été mieux inspiré qu'en cette farce brutale.

Les Uns et les Autres, de M. Max d'Olonne, sont ce qu'on appelait autrefois un lever de rideau, fort agréable à entendre, un peu moins agréable à voir, parce que les décors de l'Opéra-Comique, en leur vérité photographique, leur lumière crue et leurs tons heurtés, ne se prêtent guère à la résurrection d'un fête galante. Le morceau de résistance était ce jour-là le nouvel ouvrage de M. Bachelet, *Quand la cloche sonnera*. Ce n'est qu'un acte, mais qui dure plus d'une heure, et la musique s'y répand avec une si généreuse ardeur qu'on sent bien que le compositeur n'a terminé sa partition qu'à regret, car il avait beaucoup à dire encore. Il n'en est pas de même, malheureusement, pour les auteurs du poème, MM. d'Hansewick et de Wattyne, qui ont eu beaucoup de mal pour dilater jusqu'à la longueur voulue une donnée fort mince. Trois personnages : un vieil invalide, sa fille et un soldat. L'invalide a pour mission, quand viendra l'ennemi, de faire sauter un pont. Sa fille a donné rendez-vous au soldat sous une arche de ce pont. Il est allé l'y attendre. Quand elle comprend ce qui va se passer, elle s'empare de la clé du clocher, car c'est en sonnant la cloche que son père doit donner le signal. Il veut la lui prendre de force : elle résiste. Il invoque le saint nom de la patrie : elle cède, et s'évanouit pendant que la cloche sonne, bientôt suivie d'une détonation lointaine. La scène est d'un effet sûr, et d'ailleurs éprouvé : n'avons-nous pas entendu déjà, dans l'opéra de *Patrie*, sonner la même cloche d'alarme, interrompue cette fois par un coup d'arquebuse qui tue le sonneur Jonas?

Je ne sais pourquoi les auteurs ont placé l'action en Russie, et au début de la dernière guerre. Pensaient-ils excuser mieux les chansons, les légendes, les récits dont ils ont rempli leur acte pour nous en faire attendre la dernière scène, la Russie passant à tort ou à raison pour le pays du monde où le peuple vit en chantant? Ils ne se sont pas aperçus qu'ils mettaient le musicien dans une situation délicate, car nous étions en droit de lui demander un caractère national : il entrait alors en concurrence avec les musiciens russes qui sont de dangereux rivaux, surtout sur leur propre terrain. M. Bachelet a fort sagement évité le piège. Il ne s'est pas astreint à changer de langage. Ses mélodies chromatiquement modulantes et

son harmonie nourrie sont telles qu'on devait les attendre de l'auteur de *Scemo* : il n'est pas devenu Russe pour la circonstance, pas plus que naguère il n'avait jugé nécessaire de se travestir en Corse; il est resté un musicien fervent et sensible, un de ceux qui de nos jours ont su le mieux comprendre le grand exemple de César Franck. Et comme pour nous prendre à témoin de sa fidélité à la tradition catholique et française, c'est une antienne de la liturgie grégorienne qu'il fait chanter à la jeune fille russe, prosternée, pour demander le salut du soldat, devant l'icone orthodoxe.

Si M. Jean Cras eût vécu parmi nous, il aurait fait part de son projet à quelques amis qui l'eussent dissuadé de prendre pour sujet ce *Polyphème* d'Albert Samain, dont la donnée est si artificielle, et dont l'expression verbale fait tout le mérite. S'il eût suivi plus assidûment les représentations de nos scènes lyriques et les concerts, son attention eût été attirée sur certaines réminiscences. Ce n'est pas que je lui en fasse un crime. L'originalité absolue n'est qu'une chimère, et il n'est pas d'œuvre d'art qui ne se rattache à une tradition. Encore faut-il prendre cette tradition au point où elle est arrivée, et non pas vingt ans ou trente ans plus tôt. Debussy a tenu compte de Wagner, il l'a admiré, il l'a étudié, il l'a même imité dans certaines œuvres, comme la *Damoiselle élue*, avant de le combattre, et justement parce qu'il devait le combattre. Aujourd'hui il est impossible d'écrire une musique neuve sans tenir compte non seulement de Wagner et de Debussy, mais même de Ravel et de Stravinsky. M. Jean Cras, qui est un officier de marine aussi savant que courageux et s'est particulièrement distingué pendant la guerre, a tout le talent qu'il faut pour devenir un de nos meilleurs musiciens. C'est pourquoi je souhaite bien vivement que ses efforts soient à l'avenir mieux dirigés.

M. Marcel Samuel Rousseau possède, au contraire, toutes les finesses du métier. M. André Rivoire, à qui il s'est associé pour nous donner le *Hulla*, n'est pas un moins habile ordonnateur de la fantaisie scénique et verbale. C'est pourquoi leur ouvrage a beaucoup plu. L'orientalisme en est modéré, plus modéré même que celui de *Marouf*, où M. Henri Rabaud a mis par endroits de vives couleurs. C'est un conte des *Mille*

et une nuits, où l'on voit un de ces maris provisoires, qu'on appelle un Hulla, retrouver celle qu'il aime, et l'épouser pour de bon, malgré les persécutions d'un juge vénal et grâce à l'intervention d'un khalife salutaire. Un conte des *Mille et une nuits*, qu'on croirait tiré de la traduction de Galland, plutôt que de celle du docteur Mardrus : l'une et l'autre ont leurs mérites. Les deux auteurs ont fait exactement ce qu'ils voulaient faire. Le cas est assez rare pour qu'on les en félicite. L'action est facile à suivre, la langue est claire, d'une élégance impeccable, la musique toujours harmonieuse, sans dureté, sans surcharge, sans une note superflue. C'est là encore une qualité rare en un temps où tant de musiciens qui n'ont que peu de choses à dire s'exténuent à le dire par énigmes, retirant ainsi à leurs idées le seul agrément qu'elles pouvaient nous offrir, celui de la simplicité.

La *Flûte enchantée* est le dernier opéra de Mozart : la première représentation en a été donnée à Vienne, sur le théâtre *Auf der Wieden*, le 30 septembre 1791. L'ouverture n'avait été terminée que le 28. Le succès, incertain d'abord, s'affirmait dès la seconde représentation, malgré l'opposition des Italiens, mais bientôt Mozart ne pouvait plus en être témoin. Souffrant d'une grave affection cérébrale, il gardait la chambre, puis le lit. Sa montre à côté de lui, il suivait le spectacle en pensée : « Voici, disait-il, la fin du premier acte. Voici l'air de la *Reine de la Nuit*. » Il mourut le 5 décembre. La veille de ce jour il avait dit à sa femme : « Si seulement je pouvais entendre une fois encore ma *Flûte enchantée*! » Et il s'était mis à fredonner, d'une voix imperceptible, l'air joyeux de Papageno, à son entrée : « Je suis l'oiseleur, me voilà! »

Cet air et plusieurs autres furent bientôt célèbres dans toute l'Europe. Mais ce n'est qu'en Allemagne et en Autriche que l'œuvre entière put se maintenir au répertoire. Berlioz fait déjà cette remarque dans un de ses feuilletons daté du 1er mai 1836.

La *Flûte enchantée* est celui peut-être de tous les ouvrages de Mozart dont les morceaux détachés sont les plus répandus et la partition complète la moins appréciée en France; elle n'obtint du moins qu'un fort médiocre succès à Paris, quand la troupe allemande voulut la

représenter au théâtre Favart il y a six ou sept ans. Pourtant il n'y a pas de concert où l'on ne puisse en entendre des fragments... On ne devinerait guère cependant quelle somme Mozart a retirée de cette partition qui, avant d'arriver jusqu'à nous, a fait la fortune de trente théâtres en Allemagne et sauvé de la ruine le directeur qui l'avait demandée : six cents francs, ni plus ni moins... Pauvre Mozart! Il ne lui manquait plus pour dernière misère que de voir son sublime ouvrage *accommodé aux exigences de la scène française*, et c'est ce qui lui arriva.

En effet, quand l'Opéra s'était décidé à adopter la *Flûte enchantée*, en 1801, on avait chargé un musicien nommé Lachnith d'en revoir, pour la corriger, la partition. Il avait fait de son mieux, coupant certaines phrases, en allongeant d'autres, ajoutant des instruments, faisant un air avec une partie d'un chœur, intercalant même un morceau emprunté à un autre opéra de Mozart, la *Clémence de Titus*, un autre qui vient de *Don Juan*. La *Flûte enchantée* perdit jusqu'à son titre, jugé sans doute indigne de la gravité de l'opéra français, et devint les *Mystères d'Isis*. Berlioz ne laisse pas échapper une si belle occasion d'exercer sa verve furibonde :

C'est ainsi qu'habillé en singe, affublé de ridicules oripeaux, un œil crevé, un bras tordu, une jambe cassée, on osa présenter le plus grand musicien du monde à ce public français si délicat, si exigeant, en lui disant : voilà Mozart!

Les artistes allemands qui étaient venus à Paris en mai 1829 n'avaient pu réhabiliter la *Flûte enchantée*, non plus d'ailleurs que le *Freischütz* de Weber ni *Fidelio* de Beethoven, qu'ils avaient également mis à leur programme. Presque personne n'entendait leur langue, et Habeneck commençait seulement à révéler les symphonies de Beethoven aux habitués du Conservatoire. Le *Freischütz* resta *Robin des bois*. La *Flûte enchantée* fut supplantée par les *Mystères d'Isis*, jusqu'à l'année 1865 où elle retrouva, sur la scène du Théâtre lyrique, son titre, mais non encore son texte; une autre adaptation avait été jugée nécessaire; on en avait confié le soin à Truinet dit Nuitter, qui fut bibliothécaire de l'Opéra, associé pour la circonstance à Beaumont. C'est cette version qui fut reprise à l'Opéra-Comique en 1878 et en 1892. En 1909, on y renonça; ce fut pour en introduire une autre, signée de MM. Paul Ferrier et Bisson.

C'est le 6 décembre 1922, au théâtre de l'Opéra, que pour la première fois la *Flûte enchantée* a été représentée devant un public français, telle que Mozart l'avait écrite sur le livret de Schikaneder. Il existe en effet une traduction littérale de ce livret, par MM. J.-G. Prodhomme et Kienlin, qui d'ailleurs n'a pas trouvé d'éditeur en France et a été publiée, quelques années avant la guerre, à Leipzig. C'est cette traduction qui fut adoptée; on a seulement abrégé par endroits le dialogue parlé, où Mozart n'est pour rien, et dont les facéties ont beaucoup perdu de leur saveur, en passant de Vienne à Paris, et vieillissant de plus d'un siècle. Les études musicales ont été conduites par M. Reynaldo Hahn, avec ce respect scrupuleux de la note et de la mesure qui est la première vertu de l'exécutant, qu'il soit virtuose, chef d'orchestre ou comédien, lorsqu'il doit s'approprier une œuvre de style classique, où tout se tient, où tout s'explique, et dont la composition est si rigoureuse que chaque détail n'y prend sa valeur que s'il est mis exactement à la place marquée. On ne joue pas Mozart en se pâmant aux fins de phrase, pas plus qu'on ne récite Molière avec l'accent auvergnat, ou qu'on ne danse une tragédie de Racine.

Persuadé de plus qu'il était impossible de trouver aucun sens à la musique dramatique si l'on n'en suivait l'action par le secours des paroles, M. Reynaldo Hahn s'est efforcé d'atténuer la sonorité de l'orchestre, ou plutôt d'en diminuer le pouvoir d'absorption. Tous les chanteurs de théâtre savent que les instruments à cordes sont leurs plus dangereux rivaux, et que si la mise en scène leur accorde la faveur d'être placés du côté des cuivres, qui est à l'Opéra le côté droit ou de la cour, on ne perdra pas une note ni un mot dans les loges les plus éloignées, même si les trombones, les cors et les trompettes rugissent à l'encontre, au lieu que de l'autre côté un seul accord, s'il est soutenu et va des contrebasses aux violons, formera devant eux une sorte de buée et de halo où leur voix viendra se confondre, leur articulation se dissoudre. C'est pour éviter cet inconvénient que Wagner, qui avait besoin pour exprimer sa pensée de toutes les forces de l'orchestre, a voulu l'assourdir en l'ensevelissant sous la scène. C'est faute de l'avoir prévu que tant d'auteurs modernes ont

astreint leurs interprètes à une lutte inégale, leurs auditeurs à de vains efforts, et sont finalement demeurés incompris. Mais les maîtres de l'orchestre, tels que Gounod, Massenet, Debussy, savent bien ménager au travers de la symphonie la plus continue les jours nécessaires pour que la voix passe au travers et parvienne intacte jusqu'au fond du théâtre.

Mozart, écrivant pour le petit orchestre d'un théâtre qui de nos jours serait jugé bon tout au plus pour le faubourg ou la banlieue, n'avait pas à redouter un excès de puissance. Mais il ne prévoyait pas l'orchestre de l'Opéra, qui compte une centaine de musiciens : aussi M. Reynaldo Hahn a-t-il pris la précaution de n'utiliser qu'une partie, les deux tiers environ, des instruments à cordes. Cette diminution n'était pas seulement à l'avantage des voix, mais aussi des instruments à vent, dont le nombre restait le même, et qui ne risquaient plus ainsi d'être écrasés par la masse antagoniste. Mozart a répandu en toutes ses partitions de théâtre, mais surtout en celle de la *Flûte enchantée*, les touches du coloris le plus vif et le plus nuancé. C'est la flûte magique de Tamino, tantôt seule, tantôt mêlée à l'orchestre qui s'efface devant son pur éclat, tantôt encore dans les scènes d'épreuve, frappée et comme menacée de timbales assourdies; ce sont les clochettes de Papageno, rieuses, puériles, attendrissantes, et si innocentes qu'elles apprivoisent l'humeur farouche de Monostatos et de ses gardiens, les obligent à sourire, leur révèlent l'indulgence et la gaieté; ce sont les cors des prêtres et leur appel, un seul accord parfait, trois fois répété, à trois reprises, sur un rythme emprunté, à ce qu'on affirme, à la liturgie des francs-maçons, redoutable par sa simplicité même, et son incorruptible identité. Ce sont encore les hautbois et les bassons alternant avec les violons dans la marche des prêtres, comme un écho plus humain d'une sublime pensée. Ce sont, tour à tour, les différents groupes d'instruments, qui se mêlent à l'action, jusqu'aux cors et aux trompettes profitant de leurs sons naturels pour soutenir de lumineux accords la flûte ou les clochettes.

Si la *Flûte enchantée* n'avait pas mieux réussi en France jusqu'ici, c'est qu'on lui reprochait une intrigue incohérente. On s'est enfin avisé que cette incohérence était imputable

aux remaniements, bien plutôt qu'à la version originale, et que le meilleur moyen d'y remédier était de ne pas changer la coupe des actes, ni la place des airs, et surtout de ne pas substituer au dialogue des récitatifs mortels.

On sait que Schikaneder avait déjà rédigé et sans doute remis à Mozart le premier acte de sa pièce, quand un théâtre rival, établi au faubourg de Leopoldstadt, donna un opéra-comique sur le même sujet, emprunté de part et d'autre à une nouvelle de Wieland. Le musicien de cet opéra-comique s'appelait Wenzel Muller. Schikaneder ni Mozart ne se soucièrent d'affronter la comparaison. Ils se mirent en devoir de modifier l'intrigue. Skikaneder était franc-maçon. Mozart appartenait depuis 1781 à cet ordre, qui alors propageait en Europe les idées humanitaires. Il leur parut intéressant et nouveau d'introduire dans leur ouvrage des allusions aux rites et surtout à la doctrine des francs-maçons. Mais pour y parvenir, il fallut changer le caractère de deux personnages. Zarastro, qui est présenté au premier acte comme un méchant magicien, devient ensuite un sage qui n'a ravi Pamina à sa mère que pour la soustraire à une mauvaise influence, et cette mère, la Reine de la nuit, qui apparaît d'abord à Tamino pour l'intéresser à la délivrance de Pamina, n'est plus occupée ensuite que de se venger avec la complicité de l'esclave Monostatos. Mais on peut admettre que Zarastro, au premier acte, ait été calomnié, comme il le dit lui-même, dans la scène religieuse du troisième acte.

> Combien l'union de vos cœurs et votre sagesse ont vite raison de toutes les calomnies que les préjugés tissent au-dessus de nos têtes... Cette femme se croit puissante, elle espère arriver à ses fins en ameutant le peuple contre nous par l'imposture et les superstitions.

Schikaneder avait ses raisons pour lui prêter ces paroles, qu'il faut se garder de supprimer. Quant à l'air pathétique de la Reine de la Nuit, qui regrette sa fille, il ne saurait la justifier : Déméter pleurait aussi le rapt de Perséphone qui cependant ne lui fut pas rendue. Il est même dans l'esprit de toutes les doctrines idéalistes de faire peu de cas des sentiments qui, comme l'amour maternel, tiennent de la chair, plutôt que de l'esprit. La Reine de la Nuit est une mère pas-

sionnée, parce que l'instinct la domine et qu'elle ne peut élever son âme par le renoncement et le sacrifice.

Ainsi entendue, la *Flûte enchantée* apparaît comme une œuvre complexe, mais exempte de contradiction. On peut dire, en empruntant le langage théosophique, qu'elle a lieu à la fois sur le plan de la réalité sensible et le plan surnaturel. La pensée de Mozart y vole entre ciel et terre, effleurant à peine la terre, indulgente même à Monostatos, grotesquement livré à ses grossiers appétits, plus malheureux et maladroit que criminel, sorte de Caliban de ce drame philosophique, et ne lui infligeant, non plus qu'à la Reine de la Nuit ou à ses suivantes, d'autre supplice que de rester plongé à jamais dans les ténèbres de l'ignorance. Cependant chaque personnage a son caractère très fortement marqué. L'air de Monostatos, devant Pamina endormie, est d'une vivacité interrompue qui fait image. Les deux airs de la Reine de la Nuit trahissent une farouche énergie, le second surtout, avec ses vocalises arrachées qui sont des cris harmonieux de fureur et de vengeance.

Papageno l'oiseleur, habillé de plumes lui-même, car son nom signifie en allemand perroquet, est le bouffon de la pièce, et y tient un emploi aussi nécessaire à Vienne que dans un théâtre napolitain celui de Pulcinella. Mais, en dépit de la vantardise dont il est puni, au premier acte, en devenant muet, en dépit de la couardise et de la gloutonnerie qui lui font supporter fort mal les épreuves, il a bon cœur, il seconde de son mieux Tamino, et c'est pourquoi il sera récompensé : la charmante Papageno sera sa femme et ils auront beaucoup d'enfants. Mozart a mis en ce rôle toute la cordialité, toute la gaieté de sa nature, son insouciance, son goût des plaisanteries inoffensives et jusqu'au souvenir d'un carillon entendu jadis à Salzburg, comme si, près du terme de sa vie, il avait jeté un dernier regard sur sa jeunesse pour en éterniser le souvenir.

C'est à l'apparition des trois génies, au second tableau du deuxième acte, que le ton soudain s'élève et que des horizons inconnus se découvrent. Déjà, au premier acte, les trois suivantes de la Reine de la Nuit s'attendrissaient pour annoncer leur venue. Lorsqu'ils se montrent, la douceur noble

de leur chant fait palpiter d'espoir nos cœurs comme celui du héros. Ils paraîtront encore, pour encourager Tamino en ses épreuves, arracher le fer aux mains de Pamina, sauver Papageno prêt à se pendre, toujours bienfaisants et inaccessibles, anges de clarté ouvrant par leurs accords inaltérables les mêmes portes que gardent, posant leurs voix droites comme des glaives sur les mouvements contrariés d'une fugue prohibitrice, les deux hommes armés. Ici commencent les plus hauts mystères de la musique. Examinez de près ces pages, soumettez-les à la plus savante analyse, qu'y découvrirez-vous? Rien que les suites de notes les plus simples, les enchaînements de tons les plus naturels, une harmonie sans dégradations et presque sans dissonances. A quoi tient donc ce charme souverain? Il semble que Mozart écrive sa musique avec des notes enchantées.

Il en est de même pour les airs que tour à tour Tamino joue sur sa flûte et chante, pour les réponses énigmatiques du chœur invisible à ses questions, pour le chant religieux qui suit la marche des prêtres, l'air de Zarastro, radieux de bonté. Le trio des adieux avant les dernières épreuves, l'air douloureux de Pamina à qui Tamino ne doit pas répondre, sont tragiques, donc plus humains, et nous conduisent par degrés à ces évocations merveilleuses, qui seraient terrifiantes si elles se prolongeaient davantage, car elles nous font approcher d'un monde interdit aux vivants, et déjà il nous semble voir ce que l'œil ne peut voir, entendre ce que l'oreille ne peut saisir. La *Flûte enchantée* enferme un arcane plus profond, et plus poignant, que ceux de la franc-maçonnerie.

L'exécution vocale est honorable, avec des parties excellentes; l'orchestre, sous la direction de M. Reynaldo Hahn, est exquis de délicatesse, de netteté, de précision, les décors et les costumes de M. Dresa sont dignes de ceux de *Castor et Pollux* : avec plus de fantastique, on y retrouve cette composition savante, sans rien du laborieux toutefois, et cette élégance assez sûre pour ne pas craindre un peu d'outrance et devenir, quand il le faut, burlesque ou grandiose.

LOUIS LALOY

LES EMBARRAS DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne commence de connaître les graves difficultés qui sont les conséquences de sa folle politique de résistance. Ses dirigeants l'ont lancée dans une aventure qu'elle a accueillie avec une sorte de frénésie. Ils promettaient des résultats merveilleux, l'échec de notre action dans la Ruhr, des interventions, des médiations, la revision du traité de Versailles. Le temps a passé et rien de ce qui était annoncé n'est arrivé. Ce qui s'est produit, c'est que la pression franco-belge a continué et s'est accentuée, c'est que l'opinion du monde entier a mieux jugé la légitimité de notre occupation, c'est que les effets économiques se sont fait sentir. L'Allemagne, saisie de vertige à l'idée d'une résistance qu'elle pensait triomphante, s'étonne déjà et même s'inquiète. Elle n'a pas encore compris, mais elle est prise de doute.

La série des discours prononcés au Reichstag dans cette dernière quinzaine est significative. Quand on lit au jour le jour les extraits télégraphiques qui en sont donnés immédiatement après qu'ils sont prononcés, il semble qu'ils n'aient aucune espèce de portée. La plupart ne contiennent que des affirmations violentes, desquelles il n'y a rien à conclure si ce n'est que les dirigeants de l'Allemagne ne sont nullement disposés à céder. Mais ces résumés, qui nous parviennent par l'intermédiaire des pays neutres, sont en réalité faits par les agences allemandes, et ils sont volontairement destinés à l'étranger. En réalité les discours considérés dans leur ensemble donnent une impression un peu différente. Il est remarquable que la série a été conçue de telle sorte que le ton a baissé chaque jour. M. Cuno avait été tranchant, M. de Rosenberg, intempestif, M. Stresemann s'était montré plus mesuré, et M. Breitscheid qui a terminé a demandé ouverte-

ment au gouvernement du Reich d'entrer en négociations. Est-ce simple hasard? Les séances du Reichstag ont toujours été combinées d'avance et réglées sévèrement : c'est la manière allemande. Le gouvernement ainsi fait entendre toutes les notes. Il ne faut pas tirer de cet événement des conclusions prématurées : ce n'est qu'un commencement.

Les paroles enflammées, prononcées par M. de Rosenberg, ministre des Affaires étrangères, ont été tout de suite jugées en France et chez tous les Alliés comme elles le méritent. Elles ont paru constituer une bravade inopportune et insupportable. M. de Rosenberg est un fonctionnaire; il appartient à une carrière prussienne où les maladresses, les erreurs psychologiques et les brutalités sont de tradition. Il a peut-être cru intimider les Belges et les Français. Plus probablement il a voulu plaire aux nationalistes, qu'il fallait bien satisfaire, avant de leur faire entendre des paroles d'une autre sorte. Il a assumé le rôle de l'orateur qui prononce le discours à grand fracas, qui retentira encore au moment où la discussion sera plus atténuée. M. Stresemann, chef des populistes, a commencé par se déclarer d'accord avec M. de Rosenberg. Après quoi, il a parlé très différemment. Dans sa critique de la politique du gouvernement, il a insisté sur la nécessité d'arriver promptement à une solution pour libérer la Ruhr. Il s'est enhardi jusqu'à citer des chiffres qui pourraient servir de base à des discussions; il a même reconnu qu'il y avait droit de priorité pour les régions dévastées. C'étaient là plutôt des tendances que des aveux, mais M. Stresemann, tout enveloppé qu'il a été, a trouvé moyen d'être applaudi par les socialistes. Bref, M. Stresemann parle de faire payer à l'Allemagne trente milliards de marks or et des réparations en nature.

Alors a paru M. Breitscheid. L'intervention de M. Breitscheid au nom des socialistes a été d'une remarquable netteté et certains la qualifient même de sensationnelle. Le programme qu'il a développé demande l'ouverture de négociations par des offres formelles, le recours à un emprunt dont la majeure partie serait affectée aux réparations, l'entente avec la France par la démilitarisation du Rhin et de la Westphalie. Il s'agit bien exactement d'un programme. Quoique le Dr Breit-

scheid se soit défendu de chercher à renverser le ministère, son discours confirme l'opinion de ceux qui représentent les socialistes comme disposés à entrer à nouveau dans une combinaison ministérielle. Des populistes aux socialistes, il y a une tendance commune entre les groupes; on veut des négociations, on veut que des propositions concrètes soient faites à la France. Tout le Reischtag, y compris l'opposition, approuve la politique de résistance. Mais sur la manière de la comprendre, il y a dès maintenant deux écoles. M. Cuno et les nationalistes représentent une politique négative. Les populistes et les socialistes veulent une politique de négociations, allant jusqu'à des offres précises. Entre les deux, il faudra choisir un jour. L'opposition a tenu à marquer tout de suite qu'elle considérait la politique de M. Cuno comme étant une course à l'abîme : pour sa part, elle a indiqué qu'elle préférait un accord à une catastrophe.

Deux sortes de causes expliquent les hésitations et les embarras de l'Allemagne : les unes sont toutes morales; les autres sont d'ordre matériel.

Moralement l'Allemagne a reçu coup sur coup des avertissements, qui ne lui ont laissé aucun doute sur la résolution des Alliés. En quelques jours elle a connu les entretiens franco-belges, les discours de M. Poincaré et de M. Theunis, et les appréciations de la presse anglaise . Les gouvernements belge et français, ayant conféré à Paris, se sont mis d'accord sur de brèves déclarations qui ont été communiquées au public. On y lit qu'ils étudient en commun les mesures pour accentuer la pression de la Ruhr et pour organiser les transports. Et si c'est là un fait intéressant, ce n'est pas le principal. L'objet de l'occupation de la Ruhr n'est pas présentement d'y faire circuler un nombre plus ou moins grand de trains et d'en tirer des quantités plus ou moins grandes de charbon et de coke : c'est de faire le blocus industriel et d'agir politiquement sur Berlin. Or sur ce sujet les gouvernements belge et français ont renouvelé avec énergie la déclaration faite à Bruxelles : ils sont résolus à occuper la Ruhr tout le temps qu'il faudra et à ne l'évacuer qu'au fur et à mesure que des paiements seront effectués. Les dirigeants de l'Allemagne s'étaient appliqués à faire croire que l'occu-

pation de la Ruhr était manquée et que les Alliés ne cherchaient qu'à évacuer. La conférence franco-belge a ruiné publiquement cette thèse : elle a montré avec éclat que les deux gouvernements étaient complètement unis et avaient ensemble arrêté leur doctrine en ce qui concerne l'occupation, l'évacuation progressive et les paiements.

Les discours de M. Poincaré et de M. Theunis étaient de nature à confirmer ces impressions : on retrouve chez les deux chefs de gouvernement les mêmes volontés, enfermées dans les mêmes formules. A Dunkerque, M. Poincaré en évoquant le souvenir de cette bataille des Flandres où, après la victoire de la Marne, les Alliés ont brisé la force offensive de l'Allemagne, a rappelé les conditions où se trouve l'Europe devant le péril germanique et a heureusement lié le problème de la sécurité à celui des réparations. A Bruxelles M. Theunis a exposé avec une remarquable netteté que l'occupation de la Ruhr devait tendre d'abord à briser la volonté de résistance de l'Allemagne : « L'occupation, a-t-il dit, est un moyen non pas une fin. Nous voulons que l'Allemagne, reconnaissant enfin qu'elle a perdu le jeu formidable, le jeu de la faillite financière et monétaire qu'elle a joué depuis quatre ans, se décide à réparer et nous fasse des offres. Lorsque ces offres nous seront faites, soyez assurés que nous saurons en quels termes y répondre. Aucun esprit de ressentiment, et pourtant, combien justifié apparaîtrait-il, ne dictera nos paroles. Celles-ci s'inspireront des réalités, des besoins essentiels, impérieux de la France et de la Belgique saignées par la guerre. L'Allemagne connaît nos ruines et si elle nous fait des propositions qui nous permettent de les relever, vous savez tous que la France et la Belgique les examineront avec leurs Alliés dans la ferme intention d'aboutir. Mais encore faut-il que ces propositions soient faites avec cette volonté de réparer qui, je ne me lasserai pas de le répéter, a toujours manqué à l'Allemagne. » Ce sont ces affirmations catégoriques, ce sont ces explications sur les volontés raisonnables mais irréductibles des Alliés qui ont fini par faire réfléchir l'Allemagne et par déterminer un mouvement encore timide, et cependant certain, en faveur de négociations et de propositions concrètes.

Mais il y a plus. Les déclarations franco-belges n'ont soulevé nulle part dans le monde d'objection. L'Allemagne a longtemps regardé du côté de l'Angleterre. Et l'Angleterre demeure dans son attitude de neutralité bienveillante. Il semble même que cette attitude ne suffise plus à tout le monde et que le Cabinet britannique soit sollicité de s'expliquer. Les bruits d'un remaniement ministériel, qui serait causé par la retraite de M. Bonar Law, empêché de continuer ses fonctions pour raisons de santé, ne changent rien à la situation. La reprise de contact entre les gouvernements alliés paraît même préparer sinon pour le présent immédiat, du moins pour l'avenir, des conversations et des échanges de vues. A ce sujet, au lendemain des entretiens franco-belges, l'agence Reuter a publié une note digne d'être remarquée et qui n'a pas passé inaperçue en Allemagne. Après avoir parlé du plan franco-belge, le correspondant de l'agence Reuter ajoutait : « La question ne se pose pas d'une communication à faire ultérieurement au gouvernement britannique, mais le gouvernement français reste naturellement toujours disposé à maintenir le contact étroit avec l'Angleterre par l'entremise des chancelleries et il est hors de doute que toute demande anglaise de renseignements sur les vues franco-belges recevrait un accueil sympathique. On déclare toujours avec insistance, dans les milieux officiels, que la France n'est nullement pressée de voir l'Allemagne capituler. »

En réalité, la perspective d'une collaboration franco-belge-anglaise préoccupe vivement l'Allemagne. C'est ce qu'elle a surtout retenu du voyage de M. Loucheur à Londres qui a causé une vive impression. Tous les journaux ont protesté avec violence contre l'idée d'un État rhénan autonome, rattaché au Reich, et démilitarisé. Ces objections indignées ne prouvent d'ailleurs rien, et l'abondance des commentaires montre au contraire que la question est examinée. Mais c'est le voyage lui-même, les conversations entre des hommes d'État britanniques et un ancien ministre français qui ont particulièrement frappé et inquiété l'Allemagne. La note Havas publiée en avril, à la suite du voyage de M. Loucheur et qui faisait prévoir une collaboration anglo-française lors de la reprise des négociations, a été accueillie avec

grande attention et même inquiétude. La *Kœlnische Zeitung*, dans un article intitulé : « Le masque tombe », voit dans le voyage de M. Loucheur, tel qu'il est apprécié par la note Havas et la note Reuter, un succès de la politique française : il semble bien que la France, en échange d'une réduction de la dette allemande, va obtenir des concessions sur la question rhénane. La *Frankfurter Zeitung* juge la situation avec pessimisme; la France et l'Angleterre tendent à s'accorder dans la fixation d'une somme de 50 milliards, « chiffre absolument effrayant pour nous », et il est à craindre aussi qu'elles ne s'accordent sur la Rhénanie; il appartient à la diplomatie allemande d'agir. La *Germania* et le *Vorwærts* s'accordent à soutenir un point de vue analogue à celui de la *Frankfurter Zeitung*; il y a rapprochement franco-anglais, ce que l'organe socialiste juge en soi heureux, mais le gouvernement allemand doit « être très vigilant », dit l'organe catholique, doit « sortir de sa passivité » dit le socialiste. Pour le premier, « il serait temps en particulier que des Allemands autorisés influent sur la discussion de cette question ambiguë de la sécurité », pour le second, il est temps de chercher à « agir sur les événements ». Toute la politique de résistance a été fondée sur ce fait que l'Angleterre ne participait pas à l'occupation de la Ruhr. Son attitude de neutralité bienveillante a été une première déception : l'Allemagne escomptait la médiation. Mais la perspective d'une entente de l'Angleterre avec la Belgique et la France lui paraît constituer le plus grave péril. Le jour où l'Allemagne saurait que l'Angleterre est avec nous, elle se hâterait de capituler.

Matériellement, elle commence d'être gênée, et c'est le marasme économique et financier qui la fera céder. La nouvelle baisse du mark prouve que l'effort que doit faire l'Allemagne pour prolonger la politique de résistance risque de dépasser son pouvoir. M. Cuno et la Reichsbank avaient essayé de stabiliser le mark et ils étaient soutenus par une partie de l'opinion, non par les industriels. Le 18 avril, un mouvement de baisse est parti de Berlin. Les Banques et les spéculateurs, qui avaient vendu ces derniers temps beaucoup de devises à découvert, en comptant sur l'intervention habituelle de la Reichsbank, ont été obligés de racheter en grande hâte

en voyant que la Banque d'Empire ne paraissait pas sur le marché, ce qui a déterminé une panique. Il n'est pas probable que la baisse s'accentue fortement. Mais la situation qui résulte de la baisse acquise pose déjà de graves problèmes. Le mouvement actuel, si on considère qu'une nouvelle stabilisation sera effectuée aux environs du cours de 30 000 marks pour 1 dollar, témoigne de la faiblesse du gouvernement du Reich en présence des réclamations des industriels. Il peut également indiquer que les cercles financiers allemands et étrangers ont été très défavorablement disposés par les derniers discours au Reichstag, qui ne laissent guère entrevoir des possibilités de solution prochaine au conflit. En tous cas, cette baisse ne peut avoir que de déplorables conséquences pour l'Allemagne. Tous les résultats acquis en vue de la diminution des prix peuvent être considérés comme détruits. Les mesures fiscales les plus intéressantes, telles que la hausse de 100 p. 100 sur les droits sur la bière perdent la plus importante partie de leur effet pratique. Le Reich ne fait que prolonger sa faculté de résistance, en acquérant ainsi une nouvelle marge d'émission à la Reichsbank et en remédiant momentanément aux embarras des industriels. Enfin il coûtera sans doute beaucoup plus cher à la Reichsbank d'arrêter le mark sur la pente descendante que de le maintenir aux cours anciens. Il avait été assez facile de faire remonter le mark de 50 000 à 20 000 parce que l'exagération de la spéculation à la baisse rendait celle-ci très vulnérable. Aujourd'hui il n'y à pas de position spéculative à la baisse qui soit facile à attaquer, c'est au contraire la Reichsbank qui va être attaquée par cette spéculation. Elle a les moyens de tenir, mais le sacrifice pourra être lourd.

Il faut aussi considérer les conséquences politiques de cette manœuvre financière. Malgré l'échec de l'emprunt forcé, le Cabinet Cuno avait réalisé des réformes en réveillant le patriotisme allemand, et il s'était procuré des moyens d'action qui avaient manqué à ses prédécesseurs. Son changement d'attitude, bien qu'il puisse être présenté comme un procédé pour prolonger la résistance, risque d'être mal interprété par la masse, qui n'y verra qu'une capitulation devant des intérêts particuliers. La baisse organisée du mark peut être une con-

ception politique aussi dangereuse pour le Cabinet Cuno, que la résistance jusqu'au bout suivie d'une catastrophe définitive.

La politique économique et financière allemande est une politique de suicide. Elle aurait été justifiée, si l'Allemagne avait pu obtenir grâce à elle une atténuation des charges du Traité de Versailles avant d'arriver à un degré de désorganisation irréparable. La politique française a été fort sage en réduisant l'Allemagne à ces difficultés économiques. Mais il ne s'agit pas de ruiner l'Allemagne en la désorganisant, il s'agit de la contraindre à céder devant la désorganisation qui la menace. C'est ce qu'elle a déjà compris, et c'est pourquoi elle finira par capituler. Cet événement ne se produira pas demain; il n'arrivera peut-être pas avant plusieurs mois : mais il est inévitable.

ANDRÉ CHAUMEIX

CORRESPONDANCE

Nous recevons de Sir George Buchanan la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Je vous remercie d'avoir bien voulu me transmettre la réponse de la Princesse Paley, parue dans la *Revue de Paris* du 15 de ce mois, ainsi que de votre offre de publier tout ce que je jugerai bon d'opposer à la Princesse.

» Il n'y a rien dans cette réponse qui mérite une réplique de ma part. J'ai déjà dans la *Revue* du 15 mars donné un démenti des plus catégoriques à toutes les accusations formulées contre moi par la Princesse, et j'aime à croire que ce démenti aura convaincu vos lecteurs de ma bonne foi.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

Signé : GEORGE BUCHANAN

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis. *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Fermé la Nuit de **Paul Morand** qui vient de paraître, les lecteurs de la Revue de Paris ssent la Nuit de *Portofino Kulm* et celle de *Babylone*. Le volume comprend deux autres nuits, e *Charlottenbourg* et celle de *Putney Common*. Même vigueur d'expression (certaines images justes et si bien frappées qu'elles mériteraient de se vulgariser — il est vrai que ce jour-là l Morand serait obligé de les retirer de ses œuvres), même accumulation de petits épisodes et de , extravagants parfois en eux-mêmes et presque toujours par leur juxtaposition — au total, ment concentré d'une extrême sapidité, un hors-d'œuvre exceptionnel que l'on dévore et qui ait un peu mal à l'estomac, bien certainement un des essais les plus originaux et les plus intel- s qui aient été récemment tentés.

collection d'auteurs étrangers publiée sous la direction de M. Charles du Bos vient de s'enrichir elques ouvrages fort intéressants. La publication des œuvres complètes d'**Antoine Tchékhov** rsuit. Nous avons eu l'occasion de signaler antérieurement *Salle* 6 et un premier volume de e contenant *Oncle Vania*. Voici de nouveau un volume de théâtre et un recueil de contes. -ci, intitulé **les Moujiks**, est de tous points remarquable. Nous y trouvons quelques petits ta- x de la vie paysanne russe, aux contours secs et précis, peintures vivantes et prestes, à la Man- nt, qui contrastent curieusement avec les récits de la *Salle* 6, passablement morbides et proches tains contes de Dostoïevsky. Des paysages, des scènes campagnardes, des attitudes de moujiks ises dans toute leur spontanéité, il nous semble feuilleter un étonnant carnet de croquis. Qu'on a *Lotte*, quelques simples pages où des paysans sont représentés en train de s'évertuer à tirer au une grosse anguille : quelle richesse de traits! — Trois contes plus importants : *la Nouvelle agne*, *la Princesse*, et *Remords* développent sous des formes diverses une même idée : qu'ils t bourgeois ou nobles, les gens qui ont reçu une certaine culture sont incapables le plus souvent mprendre les moujiks et leurs efforts pour se concilier leur sympathie et pour les aider restent ument vains. Il n'y a point entre les autres récits de liens bien nets, courtes et pittoresques ires où s'affirme l'exceptionnel talent du conteur. Nous doutons que le nouveau volume de théâtre nne pareillement l'attention du public. Les personnages de **la Mouette** et de **Trois sœurs** sont eu lassants à force d'incertitudes : ils se cherchent se fuient, s'interrogent et se désespèrent, ent de leurs sentiments et doutent de leurs doutes... leurs intrigues confuses s'entre-croisent, se nt et se dénouent indéfiniment. Il y a des scènes frappantes et des situations émouvantes certes, tout cela est noyé dans un ensemble pesant et flou. Tout le monde se coudoie, personne ne se prend, et l'on pousse des gémissements philosophiques. Peut-être est-ce là une vue fort exacte humanité, mais elle aurait besoin d'une mise au point supplémentaire pour s'animer sur la scène. ève obsédant où tous ces êtres s'agitent n'est point bonne matière dramatique... L'*Ours* petite édie chargée d'égayer le volume est une médiocre farce sans grande portée. Dans l'ensemble vre théâtrale de Tchekhov nous semble bien loin de valoir son œuvre romancée.

Toujours dans la collection de M. du Bos, M. Marcel Bataillon vient de traduire l'**essence de pagne** par **Miguel de Unamuno**. On sait l'influence considérable que Unamuno a exercée sur ttérature espagnole à la fin du XIXe, siècle et M. Vallis a publié dans notre Revue un article docu- té sur la question. Le présent volume comprend cinq essais sur le casticisme dont la parution 895 a préparé l'avènement de la nouvelle génération littéraire espagnole dite génération de 1898. izo signifie « pur, sans mélange d'élément étranger ». En Espagne une pensée castiza sera donc pensée purement espagnole, le casticisme l'expression de la pensée castiza. Les partisans du cas- me sont des protectionnistes intellectuels. Beaucoup de théoriciens espagnols, à la fin du siècle, « absorbés dans la contemplation du nombril national » ne croyaient point qu'hors du casti- ne le salut fût possible. Unamuno s'efforce de démontrer la gravité de l'erreur, la nécessité de se ager d'un esprit national borné pour s'ouvrir à l'esprit européen. On voit par là la portée du débat : est fort générale. Là-dessus Unamuno passe à l'examen du casticisme espagnol. C'est dans la tille, noyau premier de l'Espagne, qu'à pris naissance et s'est développé l'esprit castizo; l'auteur s représente celui-ci comme un esprit sec, insensible aux nuances, capable seulement de compréhen- schématique et superficielle. De ce casticisme le théâtre est particulièrement révélateur et dans héâtre le plus castizo des auteurs est Calderon. Unamuno montre comment un Calderon, incapable mêler le monde des idées et celui des choses, s'oppose à un Shakespeare habile — s'il y a habileté s ce qui est spontané — à réaliser cette fusion. Passant à la mystique espagnole, à sainte Thé- e et à Jean de la Croix, Unamuno démontre qu'elle est la plus pure expression de la pensée cas- castillane et dans une dernière analyse indique les transformations que l'humanisme de la Renais- ce lui fit subir. Le dernier essai : *sur le marasme de l'Espagne* est une manière d'invective contre riomphe de l'esprit castizo actuel. C'est l'appel aux armes adressé aux jeunes. Cet ouvrage rite une lecture attentive. La pensée est vigoureuse et originale. Malheureusement, il faut bien lire, l'expression est souvent fuyante et incertaine et, surtout, il y a dans le raisonnement de outables solutions de continuité. Les remarques se tiennent, en tout cas, par le dessous des senti- nts, affirme M. Bataillon. Sans doute et par ce dessous-là tous les sentiments, toutes les idées maines se tiennent, mais il est inutile d'y laisser errer le lecteur.

On vient de publier un ouvrage sur **Arthur Rimbaud** dû à **M. Ernest Delahaye**, qui fut un ami nfance du poète. Nous y trouvons d'abord une biographie sommaire de Rimbaud, où se révèle un trop systématiquement le très estimable désir de démentir tant de mauvais bruits répandus. is M. Delahaye étudie la formation psychologique de Rimbaud et insiste sur l'influence qu'exerça son esprit la lecture de Rousseau et d'Helvétius. Il y a là un petit exposé philosophique docu- nté, mais assez confus. Enfin la grande question est abordée. Pourquoi, à dix-neuf ans, cet enfant génie renonça-t-il à écrire, alors que les poètes parisiens les plus notoires lui prodiguaient leurs couragements, alors que Victor Hugo avait proclamé, « C'est Shakespeare enfant »? Voici la réponse M. Delahaye. « La bonhomie farouche de Rimbaud a trouvé qu'un idéal démocratique dont désespère, il n'y a qu'à le réaliser en soi par cette médiocrité de vie que l'égalité exige. Et pour e l'acte d'humilité soit complet, non moins logiquement il estime qu'on n'en doit rien dire ». Rim- ud, démocrate, a donc voulu donner l'exemple du sacrifice égalitaire en se réduisant à la taille des diocres. Isabelle Rimbaud, elle, dans ses *Reliques* avait qualifié la transformation de 1875 de nariage de raison avec les exigences sociales ». Repoussant l'une et l'autre explication, nous nous mandons si Rimbaud ne voulut pas tout simplement vivre. Possédé par la passion du voyage, il yagea... Et s'il n'écrivit plus, ne fut-ce pas simplement parce qu'il avait trouvé une autre forme xistence qui, par la richesse des sensations reçues, par la satisfaction de l'activité déployée, lui mbla — à tort ou à raison, — valoir la première?

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — 4 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.